BIBLIOTHÈQUE DE LITTÉRATURE

GASTON PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

(XIe-XIVe SIÈCLE)

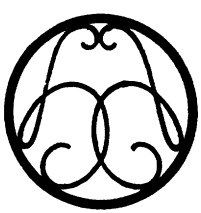

HUITIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE HACHETTE

BIBLIOTHÈQUE DE LITTÉRATURE

GASTON PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

(XIe-XIVe SIÈCLE)

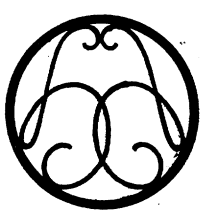

HUITIÈME ÉDITION

LIBRAIRIE HACHETTE

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

AVERTISSEMENT

DE LA CINQUIÈME ÉDITION

La première édition de ce livre parut en 1888. Il devait former alors la première partie d'un *Manuel d'ancien français* dont la suite n'a jamais paru. Cette édition fut bientôt épuisée : G. Paris corrigea et augmenta sur certains points tant le texte que les notes, et la deuxième édition fut publiée en 1890. La troisième édition fut faite par mes soins en 1905, deux ans après la mort de l'auteur. On ne peut pas dire cependant que G. Paris y soit resté tout à fait étranger. Il avait ajouté sur un exemplaire de la deuxième édition d'assez nombreuses corrections et plusieurs additions qui ont pris place à partir de la troisième édition. Ces additions sont indiquées par des chiffres *bis* (49 *bis*, 89 *bis*, *ter*, *quater*, 143 *bis*). La quatrième édition (1909) et la cinquième, qui paraît aujourd'hui, sont absolument semblables, pour le texte et le tableau chronologique, à la troisième. Ce n'est pas à dire, assurément, qu'il n'y ait matière à correction dans ces deux parties du livre. On ne peut pas prétendre (et l'auteur lui-même ne le croyait pas) que la doctrine de G. Paris soit, sur tous

les points, définitive, ni que la connaissance des faits soit complète. Depuis sa mort, notre ancienne littérature a été étudiée avec un intérêt croissant, non pas seulement chez nous, mais, il faut l'avouer, avec plus d'activité encore, à l'étranger, en Allemagne, dans les pays Scandinaves, aux États-Unis, par des érudits dont beaucoup ont été les élèves de G. Paris, ou se sont formés, d'après ses livres, à sa méthode. Si donc Paris avait pu reprendre son ouvrage, il n'aurait pas manqué d'y introduire beaucoup de modifications et d'additions. Mais il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à retoucher le livre tel qu'il se présente. Pour moi, je ne voudrais pas m'y risquer. Le livre doit rester tel qu'il a été conçu. Cependant il ne faut pas oublier ce que l'auteur écrivait au commencement de son avant-propos : « Le but (de ce livre), c'est de donner à ceux qui veulent aborder l'étude de l'ancienne littérature française, une orientation générale et une indication de l'état actuel de nos connaissances ». Or il est bien certain que le livre de G. Paris ne nous donne plus maintenant une indication tout à fait exacte de nos connaissances sur la littérature française au moyen âge. Les idées ont changé sur certains points; d'autre part nous connaissons des écrits du XIIe au XIVe siècle qui étaient ignorés ou mal étudiés il y a quelques années. J'ai donc tenu à ne rien changer dans la rédaction du texte, tel qu'il se présente dans la troisième édition, mais en même temps j'ai pensé qu'il était nécessaire d'indiquer aux lecteurs les travaux utiles qui, depuis le temps de Paris, ont été publiés sur notre ancienne littérature. Je crois y être arrivé en introduisant la mention de ces ouvrages dans les « Notes bibliographiques » imprimées à la fin du livre. Ces « Notes »

avaient été conçues, dans les deux premières éditions, d'après un système qui a été jugé, dès l'origine, comme très incommode (voir ci-dessus, p. XIII). J'avais changé ce système dès la troisième édition, quoique Paris y tînt beaucoup. Je l'ai modifié encore plus dans la quatrième édition et dans celle qui paraît actuellement. Par la même occasion, j'ai indiqué lorsqu'il y a eu lieu, et sans discussion, les ouvrages récents que G. Paris n'a pas pu connaître et qui, parfois, contredisent ses opinions. J'ai surtout pris soin de signaler les documents nouvellement publiés que Paris n'aurait pas manqué de faire entrer dans sa trame s'il les avait connus. De la sorte le lecteur est assuré d'abord de posséder très exactement la doctrine du maître et en outre de savoir, sinon le tout, du moins l'essentiel des idées et des faits qui, depuis Paris, ont été proposés sur la matière. Il est bien entendu que Paris n'est plus responsable, au moins dans l'ensemble, des « Notes bibliographiques ». On le voit du reste d'emblée, car les notes, dans la présente édition, contiennent 48 pages, tandis que la deuxième édition n'en avait que 29.

Ce ne sont pas encore tous les perfectionnements qu'on pouvait introduire dans cet ouvrage. La table dont je ne puis pas assurer qu'elle ait été rédigée par Paris, était fort imparfaite. Je l'ai corrigée avec mesure. Peut-être eût-il été désirable de la corriger davantage. Ce serait la tâche d'une nouvelle édition. On pourra aussi trouver utile de corriger çà et là le précieux « Tableau chronologique » qui précède les « Notes bibliographiques ». C'est avec hésitation que Paris présentait ce « Tableau », qu'il était bien difficile de former en 1888 et qui, maintenant encore, présente bien des difficultés. Sans doute, en certains cas, les dates sont

mieux connues actuellement qu'autrefois. Toutefois c'est là son œuvre tellement personnelle, que je me serais fait scrupule d'y rien changer. Je me suis borné à modifier quelques-unes des dates dans les « Notes bibliographiques ». On verra plus tard s'il y a lieu de retoucher le « Tableau ». Ce sera l'œuvre d'une sixième édition, que, vraisemblablement, je ne ferai pas.

Septembre 1913.

PAUL MEYER.

AVANT-PROPOS

L'esquisse de la littérature française au moyen âge qui remplit ce petit volume a été tracée, dans ses traits essentiels, il y a quelques années, pour des leçons faites à l'École des hautes études (semestre d'hiver 1880-1881). Revue et retouchée à plusieurs reprises, elle est imprimée depuis un an, et ce n'est qu'après en avoir plus d'une fois relu entièrement les épreuves que je me décide à la livrer au public. Je ne m'en dissimule pas d'ailleurs les lacunes et les insuffisances, et je ne me flatte pas de n'y avoir point laissé d'erreurs, provenant soit de ma connaissance imparfaite du sujet, soit de l'attention inégale apportée à chacun des points traités. Telle qu'elle est, je crois qu'elle peut rendre des services, et si on veut bien m'aider à la perfectionner en me signalant ce qu'on y trouvera de défectueux ou d'inexact, elle finira par n'être pas trop éloignée du but que je me suis proposé d'atteindre en l'exécutant.

Ce but, c'est de donner à ceux qui veulent aborder l'étude de l'ancienne littérature française une orientation générale et une indication de l'état actuel de nos connaissances. Comme les autres parties, que j'espère publier bientôt, du *Manuel d'ancien français*, celle-ci

est destinée aux commençants, mais aux commençants qui ont le désir de travailler sérieusement et de se familiariser avec l'outillage et les procédés de la science. Je ne m'adresse pas précisément à ce qu'on appelle le grand public, et je n'ai pas voulu écrire un livre de lecture courante, quoique je ne me sois pas interdit de présenter brièvement sur l'art et la société du moyen âge quelques vues qui peuvent avoir de l'intérêt pour des lecteurs même non spéciaux. J'ai visé surtout, d'abord à faire comprendre l'évolution générale de la littérature du moyen âge dans ses différentes formes, ensuite à signaler, avec des renseignements de tout genre, aussi précis et en même temps aussi concis que possible, toutes les œuvres de cette littérature qui à un titre quelconque m'ont paru mériter l'attention. Je n'ai pu éviter, je le sens bien, de tomber souvent dans la sécheresse qui est inséparable des énumérations, et j'ai peur qu'en plus d'un endroit la condensation des faits et le désir que j'ai toujours eu de dire ou de suggérer beaucoup de choses en peu de mots n'imposent au lecteur un effort peut-être excessif et une tension d'esprit un peu pénible. J'ai du moins cherché à mettre dans mon exposition, à défaut de la légèreté que le plan ne comportait pas, toute la clarté désirable, et j'espère que les lecteurs attentifs ne se trouveront nulle part sérieusement arrêtés.

Comme le tableau de la langue du moyen âge et les *Morceaux choisis* qui formeront, avec le *Lexique*, les trois autres parties du *Manuel d'ancien français*, le tableau de la littérature s'arrête, à peu près, à l'avènement des Valois (1327), au moment où va s'ouvrir la

guerre de Cent Ans. Il se produit en effet, à cette date approximative, un profond changement dans la littérature : d'une part la poésie narrative en vers tarit complètement, d'autre part la poésie lyrique revêt des formes toutes nouvelles; le théâtre prépare sa grande expansion du xve siècle; un genre d'histoire inconnu aux temps précédents apparaît avec Jean le Bel et Froissart. En même temps, la langue, surtout par la désuétude où tombe la déclinaison à deux cas, entre dans une nouvelle phase. Le fond ni la forme ne sont plus les mêmes : une longue période de transition s'ouvre, qui va du vrai moyen âge à la Renaissance; à l'histoire de cette littérature, il faudrait une introduction toute nouvelle. MM. Darmesteter et Hatzfeld nous ont donné pour le xvie siècle un excellent manuel, auquel je voudrais que, pour le moyen âge proprement dit, le mien fût jugé digne de faire pendant. Il serait désirable qu'on les rejoignît l'un à l'autre par un ouvrage analogue consacré à la langue et à la littérature de la période intermédiaire.

Ce livre est disposé dans un ordre méthodique qui pourra prêter à la critique, et dont je connais les points attaquables : ainsi la littérature profane et la littérature religieuse ne sont pas nettement séparables; les divisions des romans qui n'appartiennent pas à l'épopée nationale, celles de la poésie lyrique sont parfois arbitraires ou se contredisent, etc. Mais toutes les classifications ont des inconvénients de ce genre, et cependant elles sont tellement utiles que chaque science qui se fonde commence par s'en donner une. D'ailleurs tout autre plan aurait eu ses défauts, et aurait prêté plus

que celui que j'ai adopté à la confusion et aux redites. Seulement le complément naturel et presque indispensable d'une histoire ainsi disposée serait un tableau chronologique, présentant dans leur ordre de succession les faits répartis entre les différents chapitres. Ce tableau, le manque de temps seul et le désir de ne pas retarder indéfiniment une publication qui a déjà trop attendu m'ont fait renoncer à le joindre dès maintenant à mon livre; j'espère pouvoir combler cette lacune dans une édition subséquente.

Les notes bibliographiques ne sont pas ce qui m'a donné le moins de peine dans ce volume (bien que M. J. Bédier m'ait apporté pour cette partie du travail une collaboration fort utile), et cependant elles sont extrêmement succinctes. Elles sont conçues dans un système particulier, qui ne se justifie que par la destination spéciale du livre, lequel a pour objet moins de rassembler les faits acquis et de faire connaître des résultats que d'exciter au travail et d'en donner les moyens. J'ai trouvé inutile et fastidieux de reproduire des listes qui existent dans des bibliographies spéciales, comme celles par exemple de MM. Nyrop, Raynaud et Petit de Julleville; je me suis borné à indiquer une fois pour toutes les ouvrages de ce genre avec lesquels tout travailleur doit se rendre familier. Mais là même où il n'existe pas de travaux aussi commodes à consulter, j'ai préféré le plus souvent citer, non des titres de livres qu'il aurait fallu multiplier à l'infini, mais, autant que possible, le dernier endroit où il a été parlé de chaque sujet : à cet endroit on trouvera toujours, sauf erreur de ma part, soit l'indication des travaux

antérieurs, soit un renvoi à cette indication donnée ailleurs. Ce système pourra quelquefois laisser dans un embarras momentané ceux qui n'auront pas sous la main le livre ou le recueil qui est seul cité; mais il a l'avantage, d'abord d'économiser beaucoup de place, ensuite de fournir des renseignements d'un genre particulièrement précieux pour les travailleurs[1]. Il n'a pas été appliqué avec une rigueur absolue, et on pourra relever dans mes notes quelques doubles emplois; mais en général il a été suivi, et il en résulte d'une part que des éditions de première importance ou uniques, des ouvrages qu'on peut appeler classiques, des noms de savants justement estimés ne figurent même pas dans la bibliographie, tandis que certains recueils, comme la *Romania* ou la *Zeitschrift für romanische Philologie*, y reviennent presque à chaque ligne, et, d'autre part, que des chapitres entiers, parmi les plus importants, sont à peu près dépourvus de notes bibliographiques, tandis que pour certains paragraphes ces notes sont extrêmement multipliées. Le lecteur éprouvera sans doute une certaine surprise au premier usage d'une bibliographie ainsi conçue; mais je pense qu'une fois

1. [Ce système, jugé très incommode, a été entièrement modifié dès la troisième édition (1905). La disposition que j'ai adoptée consiste à citer la dernière édition de chaque ouvrage, tandis que G. Paris citait le compte rendu, même insignifiant, publié dans quelque périodique. Je n'ai pas supprimé toute mention de comptes rendus : j'ai au contraire signalé, entre parenthèses, les articles critiques qui apportent une amélioration notable aux éditions de nos anciens écrits français. L'espace qu'exigent les notes bibliographiques rédigées d'après ce système n'est pas excessif (48 pages pour la cinquième édition) et est largement compensé par l'avantage qu'y trouvent les lecteurs. — P. M.]

qu'elle lui sera familière, il en appréciera les avantages. Elle a seulement besoin, je m'en rends bien compte, d'être complétée en plus d'un point; elle aura surtout besoin, si le livre doit avoir d'autres éditions, d'être soigneusement tenue à jour. Sauf de très rares exceptions, je n'ai pas renvoyé directement aux sources manuscrites, ce qui m'aurait fait complètement sortir du plan de ce livre; mais j'ai signalé autant que possible les ouvrages où se trouvent des informations précises sur les manuscrits.

Quelques amis français et étrangers ont bien voulu lire ce petit volume en épreuves et me communiquer leurs observations, dont plusieurs m'ont été fort profitables. Je ne les nomme pas, pour ne point leur donner une part de responsabilité dans les fautes que je suis seul coupable d'avoir laissé subsister. Mais, à un autre point de vue, je ne puis ne pas nommer M. Paul Meyer. Depuis bientôt trente ans, dans une émulation qui n'a jamais été une rivalité, nous cultivons ensemble le champ de la philologie romane, dont il laboure d'ailleurs une plus vaste étendue, et qu'il creuse en maint endroit plus profondément. Il n'y a presque pas un paragraphe de ma bibliographie qui ne se réfère directement ou indirectement à quelqu'un des travaux par lesquels son zèle infatigable et son admirable perspicacité ont reconnu, déblayé, fertilisé le terrain. Sans ces travaux, qu'il met, avec un désintéressement sans égal, à la disposition de tous ceux qui peuvent en avoir besoin, la rédaction de mon petit livre eût été presque impossible, et si ce résumé marque en certains points un progrès sur ce qu'on avait essayé

auparavant, c'est surtout lui qu'on en devra remercier. Qu'il me permette donc de placer sous le patronage de sa science et de son amitié un essai auquel, malgré toutes les imperfections qu'il y discernera sûrement du premier coup d'œil, il ne peut se défendre d'avoir largement collaboré.

Paris, le 3 mai 1888.

La critique et le public ont fait à ce livre un accueil extrêmement bienveillant : on en a excusé les imperfections et les erreurs en considération du service qu'il rendait. De divers côtés, parfois de personnes qui m'étaient complètement inconnues, j'ai reçu des rectifications soit d'inexactitudes, soit de fautes d'impression[1]. J'ai profité de ces bienveillantes indications pour faire disparaître du livre un grand nombre de petites erreurs. De mon côté je n'ai presque pas passé un jour sans y apporter quelque retouche, m'efforçant de le faire profiter de mes lectures ou de mes réflexions. Pour le texte, j'ai pu faire un assez grand nombre de corrections importantes et surtout d'additions (voir notamment aux §§ 24, 25, 27, 32, 45, 53, 54, 55, 58, 68, 76, 87, 89, 91, 95, 124, 132, 136, 145, 147, 152, 153). Les *Notes bibliographiques* ont été mises au courant des publications les plus récentes. La *Table alphabétique* a été revue avec soin et sensiblement augmentée, notamment pour les noms des lieux dont

1 Je remercierai particulièrement mon excellent ami Carl Wahlund, d'Upsal, qui a revu avec la plus grande attention les *Notes bibliographiques*. Une revision partielle, fort soigneuse aussi, m'a été envoyée de Görlitz par M. Pilz, que je n'avais pas le plaisir de connaître.

les auteurs étaient originaires. Enfin, dans cette nouvelle édition, paraît le *Tableau chronologique* que je n'avais pas pu joindre à la première.

En présentant ce *Tableau* au public compétent, je me crois en droit de faire appel à toute son indulgence. C'est la première fois qu'on essaie de grouper en ordre chronologique les dates assignées aux productions de notre ancienne littérature. Celles que l'on trouvera ici paraîtront les unes trop précises, les autres trop vagues. Je conviens que le temps m'a manqué pour vérifier aussi minutieusement que je l'aurais voulu toutes les dates d'années que j'ai inscrites, et j'aurais probablement dû les accompagner plus souvent de quelque réserve dubitative. Quant à la catégorie des dates vagues ou générales, quelques uns se demanderont sans doute s'il était bien utile d'établir ces listes, dont la longueur ne sert qu'à montrer combien notre connaissance de l'ancienne littérature française est encore incomplète, et s'il n'aurait pas mieux valu se borner à enregistrer les dates certaines ou à peu près certaines que l'on possède. Je répondrai qu'il n'est pas sans intérêt de savoir quels genres étaient en faveur à telle ou telle période, même mal déterminée, et que j'ai tenu à ce que tous les ouvrages mentionnés dans le texte figurassent à une place quelconque dans le *Tableau chronologique*[1]. Quant

1. Bien entendu, il ne faut pas y en chercher d'autres, et reprocher au *Tableau* des omissions d'ouvrages datés qui ne sont pas nommés dans le texte (ce cas, d'ailleurs, sera, je l'espère, assez rare). — On comprendra facilement pourquoi, le livre étant proprement restreint à la période qui va de 1000 à 1340, on trouve dans le *Tableau* quelques dates antérieures ou postérieures : c'est

à l'aveu d'ignorance qu'implique ce long dénombrement d'ouvrages attribués sans plus de détermination à un siècle, un demi-siècle, un tiers de siècle, je le fais volontiers, persuadé que tel ou tel de mes confrères en philologie sait ce qui, pour le moment, échappe à ma mémoire ou à mon information, et qu'ils m'aideront à diminuer, au profit de la chronologie positive, l'étendue de ces zones mal délimitées. Mon ébauche, je n'en doute pas, servira surtout de thème à des rectifications où l'on pourra souvent me prendre en faute; je les accepte d'avance avec reconnaissance, heureux d'avoir fourni tout au moins une première base à un ordre de recherches dont l'importance, pour l'histoire littéraire, est visiblement capitale[1].

On a fait au plan général de cet ouvrage — et par là même au plan du *Manuel* dont il forme la première partie — deux objections de principe. On a contesté la légitimité de la limite chronologique et de la limite géographique dans lesquelles il s'est enfermé. D'après les uns, j'aurais dû pousser mon exposé jusqu'à la Renaissance; d'après les autres, j'aurais dû y comprendre la littérature méridionale. A la première de ces suggestions, j'ai répondu d'avance, aussi bien que je l'ai pu, dans l'avant-propos de la pre-

que ces dates ont été, pour une raison ou pour une autre, données dans le texte.

1. [Il est bien certain que si G. Paris pouvait revoir ce Tableau chronologique, il y apporterait bien des corrections. Ne pouvant et ne voulant me substituer à G. Paris, j'ai laissé ce Tableau sans rien changer. De temps en temps toutefois, j'ai indiqué, dans les notes bibliographiques, certaines dates qui sont considérées actuellement comme plus sûres. — P. M.]

mière édition. Je ne disconviens pas des avantages qu'il y aurait pour les étudiants à posséder un manuel qui comprendrait tout le moyen âge dans le sens qu'on attache habituellement à ce mot, et je sais parfaitement qu'il n'y a pas en histoire de limites tranchées, et que la société française de 1327 n'a pas été transformée d'un coup de baguette parce que les Valois ont succédé aux Capétiens directs. Mais les raisons que j'ai données me paraissent encore valables : il serait, je le crois toujours, préférable de traiter dans un ouvrage à part l'époque littéraire qui embrasse la seconde moitié du XIVe siècle, tout le XVe et le commencement du XVIe, et qui a produit Froissart, Eustache Deschamps, Christine de Pisan, Charles d'Orléans, Martin Le Franc, Villon, Monstrelet, Antoine de la Sale, Commines, Jean Le Maire, les grands mystères, les farces et sotties, les romans et contes en prose, les chansons populaires, tous ces écrivains et toutes ces œuvres d'un genre inconnu à l'époque précédente. Cependant, si personne n'entreprend l'œuvre intermédiaire que je souhaiterais voir se produire entre la mienne et celle de MM. Darmesteter et Hatzfeld, je tenterai peut-être quelque jour de combler cette lacune. Mais d'abord il faut que le présent *Manuel* soit achevé dans toutes ses parties sur le plan dans lequel il a été conçu.

Ce que j'ai dit de la littérature des XIVe et XVe siècles, je le dirai de la littérature méridionale. Assurément l'histoire de l'une pourrait, du XIe au XIVe siècle, courir parallèlement à celle de l'autre. Toutes deux appartiennent à la Gaule romane, et, au point de vue linguis-

tique, je suis de ceux qui contestent l'existence d'une ligne de démarcation tranchée entre une prétendue langue d'oïl et une prétendue langue d'oc. Mais malgré la parenté linguistique, malgré l'ancienne union gauloise et la moderne union française, les deux littératures ont été au moyen âge profondément distinctes. Elles ont agi l'une sur l'autre et se sont fait des emprunts, mais dans une mesure qui ne dépasse guère celle des influences exercées par l'une ou par l'autre sur des littératures étrangères au domaine gallo-roman. Leur histoire présente un parallélisme, non un entrelacement, et les quelques fils qui rejoignent çà et là les deux lignes de leur évolution ne suffisent pas à les relier. Il faudrait, pour exposer l'histoire de la littérature du Midi, une introduction spéciale, et ses productions n'entreraient pas dans les cadres qui sont indiqués pour celles de la littérature du Nord. D'ailleurs mes études ne m'ont pas porté à approfondir les questions très complexes que soulève cette histoire, et j'ai renoncé d'autant plus volontiers à l'écrire que le public français est en droit de l'attendre prochainement d'une main beaucoup plus sûre et plus savante que la mienne[1].

Je termine ce court préambule en remerciant encore vivement tous ceux qui, soit dans des comptes rendus,

1. Ce que je me reproche d'avoir un peu trop négligé dans mon livre, c'est la littérature franco-italienne, dont quelques productions seulement ont été mentionnées et qui, étant écrite en français (au moins d'intention), aurait eu droit à occuper plus d'espace. Je ne puis mieux faire que de renvoyer ceux qui voudraient la connaître dans son ensemble à l'excellente *Histoire de la littérature italienne* de M. Gaspary.

soit dans des correspondances privées, m'ont averti de quelque erreur ou de quelque omission, et en leur demandant de continuer leur bienveillant intérêt à cette nouvelle édition, qui, grâce à eux, est déjà sensiblement améliorée.

G. P.

Gorges, 22 septembre 1889.

LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
AU MOYEN AGE

INTRODUCTION

1. Nous allons passer rapidement en revue la littérature composée en français depuis les origines jusqu'au second tiers environ du XIVe siècle. Par ce mot *français* nous entendons, sans distinction de dialectes, le latin vulgaire du nord de la Gaule. Le domaine de la littérature coïncide à peu près complètement avec celui de la langue; mais il est un peu plus nettement limité du côté du sud, parce que les productions littéraires de la zone intermédiaire se sont de bonne heure orientées soit vers le nord, soit vers le midi. Il comprend donc les provinces de la Gaule situées au nord de la Loire, et, au sud, la Saintonge, le Poitou, le Berri, le Nivernais, plus la Bourgogne et la Franche-Comté. La Gaule, ainsi diminuée de sa moitié méridionale, n'est pas encore restée intacte. Elle a été fortement entamée à partir du Ve siècle par les invasions

allemandes, qui ont germanisé sur la rive gauche du Rhin une large bande de territoire, comprenant une partie de la Suisse, l'Alsace, la Lorraine allemande, la Bavière rhénane, la Prusse rhénane, la partie flamande de la Belgique et la partie cisrhénane des Pays-Bas. Ces pays, dont quelques-uns avaient d'ailleurs, lors de la conquête romaine, une population de race germanique, avaient été romanisés comme le reste de la Gaule ; les populations romanes qui les habitaient furent, à l'époque des invasions, ou exterminées ou assimilées par les conquérants, et dès lors ils appartinrent au monde germanique. A l'autre extrémité du domaine, l'ouest de la péninsule armoricaine fut, à partir du Ve siècle, envahi par des Bretons insulaires, qui y établirent leur race, leur civilisation et leur langue (voir ci-dessous, § 53).

2. Dans le domaine ainsi limité, l'unité n'était pas grande à l'origine (si nous entendons par là, quitte à revenir sur la période antérieure, les premiers temps qui suivirent la disparition de l'autorité romaine). Les rois mérovingiens partageaient leur patrimoine sans tenir compte des affinités naturelles; mais les plus puissants, le fondateur de leur pouvoir, Chlodovech, plus tard Chilpéric, Dagobert, mirent déjà à Paris le siège de la royauté et en firent ainsi le centre des provinces septentrionales de la Gaule. A partir de la mort de Dagobert (638) se marque la grande rivalité entre l'Austrasie (pays des Francs restés allemands) et la Neustrie (pays où les Francs s'étaient romanisés); Paris est la capitale de la Neustrie. Depuis la victoire du maire austrasien Pépin à Testri (687), la suprématie appartient à l'Austrasie; la Neustrie veut reprendre la lutte à la mort de Pépin, mais elle est définitivement vaincue. Sous Charles Martel la puissance austrasienne atteint

son apogée; sous Pépin et surtout sous Charlemagne elle perd son caractère spécial en absorbant à peu près toute la chrétienté latine et en reconstituant l'empire d'Occident. Mais les anciennes divisions persistent, et sous Louis, favorisée par les querelles de la famille impériale, la désagrégation se prépare. Elle éclate dans les guerres de ses fils, où Charles représente la Neustrie en opposition à l'orient purement germanique. La France moderne date du traité de Verdun en 843 : elle constitue le royaume de Charles, et en garde longtemps, pour les Allemands, le nom de *Karlingen*, comme le royaume de Lother a gardé en partie jusqu'à nos jours celui de *Lothringen*. Ce pays est dès lors détaché pour jamais de l'Allemagne, et il va affirmer encore sa prétention à l'existence indépendante en l'incarnant dans une famille toute nationale, qui deviendra la dynastie capétienne. La France du IXe siècle n'a pas encore une cohésion bien nette; mais sa force vive est entre la Loire et la Meuse. Paris redevient, avec ses comtes, le centre du royaume et le foyer principal de la vie nationale, et, à partir de leur avènement au trône, il en est définitivement la capitale, tandis que les derniers Carolingiens lui avaient préféré Laon, place plus forte et plus voisine de leurs alliés habituels d'outre-Rhin.

3. Dans ce domaine se parle à l'origine une langue à peu près identique, le latin vulgaire, qui, même d'un bout de la Gaule à l'autre, ne présente pendant longtemps que des nuances insensibles. Peu à peu dans cette unité se marquent des différenciations locales. Les *Serments* échangés à Strasbourg en 842 ont déjà des traits qui appartiennent au français du nord et qui sont inconnus à celui du midi; d'autres, qui devront produire une séparation bien plus grande, n'y apparaissent pas

encore. Entre les divers dialectes du nord les différences, au IXe siècle, sont déjà sensibles, mais non telles qu'elles empêchent de se comprendre. Ces différences vont par la suite en s'accusant de plus en plus; mais ces dialectes ont entre eux tant de traits communs qu'ils restent toujours assez voisins, et que les œuvres écrites dans l'un d'entre eux peuvent être lues ou entendues dans la région où se parle l'autre, et facilement, quoique souvent très grossièrement, accommodées par les copistes à leurs parlers respectifs. A partir du XIIe siècle la prépondérance littéraire du dialecte « francien », ou de ceux qui lui ressemblent le plus, est tout à fait dessinée, et toutes les œuvres littéraires la subissent plus ou moins.

4. L'unité de sentiments nécessaire pour donner une base à une littérature nationale, est fournie aux hommes qui habitent ce domaine d'abord par la langue et le souvenir de l'ancienne communauté d'intérêts et d'affections, puis par le christianisme, auquel les Gallo-Romains étaient convertis au Ve siècle, et que les Francs adoptèrent, comme eux, sous sa forme catholique; — par l'opposition contre les païens et les hérétiques; — par la royauté mérovingienne, dans les moments où elle semble se constituer fortement et prendre la direction énergique de la nation; — plus tard par les efforts communs de l'aristocratie, allemande en grande partie d'origine, mais bientôt romanisée, et souvent liguée avec le clergé pour lutter contre la royauté; — par l'amour de la patrie française, qui se développe dans les guerres contre les Allemands, contre les Aquitains, contre les Sarrasins, etc. Sous les Austrasiens et sous Charlemagne ce sentiment gallo-franc s'absorbe plus ou moins dans un sentiment plus général (impérial); il se retrouve

après le partage de l'empire, mais il est compromis presque en même temps par le morcellement féodal, qui cependant ne le supprime pas, et qui, par une heureuse évolution, trouve à la fois son terme et le commencement de sa destruction au profit de l'idée unitaire dans l'établissement de la royauté capétienne. Dans certaines parties du domaine, cependant, le sentiment de l'unité se perdit d'une façon plus ou moins grande. A l'est les contrées assignées au royaume de Lother, et dont plusieurs furent plus tard considérées comme appartenant à l'Empire, n'eurent avec le reste de la France qu'un lien assez flottant qui fut, suivant les temps, plus lâche ou plus resserré. Toute une importante fraction de la Neustrie fut cédée, au commencement du xe siècle, à de nouveaux envahisseurs germaniques, les Normands; ils se francisèrent, il est vrai, de bonne heure, mais, depuis que leurs ducs, en 1066, furent devenus rois d'Angleterre, le rapport de vassalité qui continuait à les unir à la royauté française ne fut plus qu'apparent, et il se forma même entre Normands et Français un violent antagonisme, qui disparut d'ailleurs plus promptement qu'on n'aurait pu le croire quand Philippe II eut annexé la Normandie. La Bretagne française, l'Anjou, le Maine, la Touraine furent réunis à la couronne d'Angleterre par l'avènement à cette couronne du comte Henri Plantegenêt, ainsi que le Poitou, qu'il avait acquis en épousant Aliénor quand Louis VII s'était séparé d'elle : toutes ces provinces furent reprises par Philippe II en même temps que la Normandie. La Bourgogne, donnée en apanage au fils de Robert, mena pendant toute la période qui nous occupe une existence assez isolée. La Champagne, soumise à ses comtes, fut en rapports très étroits, mais parfois hostiles, avec la royauté jusqu'au mariage de Philippe IV avec l'héritière du dernier comte,

mariage qui réunit cette province à la couronne. L'Artois, les comtés de Boulogne, de Guines, de Saint-Pol, furent l'objet de nombreuses contestations. Les puissantes villes du nord-est formaient de petits États bourgeois presque indépendants. Entre l'Artois, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berri, la Bourgogne et la Champagne s'étendaient les domaines propres du roi, comprenant essentiellement l'Ile-de-France, le Perche, le Vexin français, une partie de la Picardie et l'Orléanais : c'est là qu'il faut chercher le vrai foyer de l'unité nationale.

5. Toutes les provinces n'ont pas pris au moyen âge une part égale à l'activité littéraire. La première période, purement épique, appartient surtout au nord-est, à la France propre et au nord-ouest; la poésie plus raffinée qui a sa principale expression dans les romans de la Table Ronde fleurit particulièrement en Champagne et en Picardie; ce fut aussi dans ces régions que fut cultivée presque exclusivement la poésie lyrique des hautes classes et plus tard de la bourgeoisie. La Normandie et les provinces qui se rattachaient à elle depuis l'avènement des Plantegenêt cultivèrent de préférence la littérature historique et didactique; à cette littérature normande se rattache, comme un immense provin qu'on ne peut séparer de sa souche, la littérature anglo-normande qui pendant deux siècles fut l'organe de la société française établie en Angleterre à la suite de la conquête. Les provinces de l'ouest prirent à la littérature de divers genres une part assez faible, mais présentent plus d'une production digne d'intérêt, surtout au point de vue linguistique. La Bourgogne n'est presque pas représentée dans les monuments qui nous restent, quoiqu'elle ait eu au moins une grande produc-

tion épique. Un mouvement actif de traduction, surtout d'œuvres religieuses, se manifeste dans l'est et le nord-est à partir de la fin du XIIe siècle. L'Orléanais produisit au XIIIe siècle les deux poètes qui devaient donner à cette époque son empreinte la plus marquée, Guillaume de Lorris et Jean de Meun. La Champagne fournit au même siècle les plus remarquables de ses historiens en prose, surtout des auteurs de mémoires, tandis que la Flandre s'adonna avec ardeur à la rédaction d'histoires générales. Le théâtre, fécond en Angleterre dès le XIIe siècle, fut surtout brillant par la suite dans les grandes communes picardes. Enfin tous les aspects de la littérature nationale furent plus ou moins représentés dans l'Ile-de-France, et, à partir du XIIIe siècle, cette littérature, devenant de moins en moins populaire, trouva son centre à Paris, comme les études latines, auxquelles elle se rattachait de plus en plus, y avaient le leur. C'est là qu'on traduisait la Bible, qu'on rédigeait les chroniques royales, que Henri d'Andeli et Rustebeuf prêtaient aux querelles universitaires la forme de la poésie française, que Jean de Meun écrivait la seconde partie du *Roman de la Rose*, et que les hommes de talent, désireux de se faire connaître, accouraient de toutes parts. Avec le règne de Charles V, la cour allait devenir pour un temps le centre de toute littérature sérieuse.

6. Il faut maintenant revenir sur nos pas et reprendre à l'origine l'examen des éléments intellectuels et moraux qui devaient entrer dans la littérature française du moyen âge et dans la nationalité dont elle fut l'expression. Dans la région que nous avons délimitée, quelles sont les conditions premières et subséquentes de race, de milieu, etc.? Le fond de la nation est *celtique*. Les Celtes, établis en Gaule dès l'époque préhistorique, parlaient

une langue de la grande famille indo-européenne, voisine notamment, à l'origine, de l'italique et du germanique. Longtemps seuls maîtres de l'Allemagne occidentale et méridionale et du nord de l'Italie, ils le restaient de la Gaule (dont cependant le sud-ouest était ibérique et le sud-est, primitivement ligure, avait été celtisé) et des Iles Britanniques; le groupe établi en Irlande (et plus tard en Écosse) se distinguait par certains caractères linguistiques de celui, beaucoup plus considérable, qui peuplait la Gaule et la Bretagne. Les *Galli* (nom donné par les Romains aux Celtes de Gaule) avaient, au moment où les Romains s'emparèrent de leur pays, une civilisation assez avancée. Leur religion, originairement semblable à celle des autres peuples de la famille, avait pris une forme propre. Ils avaient une caste sacerdotale et en même temps savante et littéraire, les druides, dont l'institution paraît leur être venue de Bretagne; les druides possédaient une poésie théologique et didactique, mais il était défendu de l'écrire. Les rapports des Gaulois avec la civilisation gréco-romaine s'étaient faits surtout par les Gaulois orientaux et par la Grèce : ils employaient les lettres grecques, ils imitaient les monnaies grecques. Dès avant la conquête, ils avaient aussi, par l'intermédiaire des marchands qui venaient chez eux en grand nombre, subi l'influence du monde romain. Leur organisation était aristocratique : les nobles et les prêtres dominaient un peuple réduit presque à la servitude. Leurs villes, à peu d'exceptions près (comme Avaricum), paraissent n'avoir guère été que des enceintes fortifiées où les populations se réfugiaient en cas de guerre; mais les nobles n'avaient pas de châteaux forts. Les Gaulois étaient bons cultivateurs, quoique la propriété individuelle du sol fût à peine constituée chez eux, et ils possédaient certaines

industries. Une fois conquis, ils se romanisèrent très vite. Les nobles furent faits citoyens romains et même, déjà par César, sénateurs. La population entière apprit le latin, dans les hautes classes celui des grammairiens, dans la masse le latin vivant et familier, et oublia sa langue, qui n'a laissé en français à peu près aucun vestige. Au bout de quatre siècles, il n'y avait plus personne en Gaule qui parlât gaulois. Dans ces conditions, certains traits du caractère celtique ont pu persister dans le caractère français; mais les traces celtiques dans la littérature ne sont pas saisissables. Notre mythologie populaire, conservée encore dans les croyances et les usages des campagnes, et parfois exprimée dans des récits ou des chants, remonte sans doute en partie à celle des Celtes; mais il n'est que bien rarement possible d'en retrouver l'empreinte dans les œuvres du moyen âge. Une grande masse de traditions celtiques, pour la plupart de formation plus récente, devait pénétrer au XIIe siècle dans la littérature française; mais elle n'y était pas sentie comme élément national : c'était une importation étrangère venue de l'Armorique celtisée et de la partie de la Grande-Bretagne restée celtique, par l'intermédiaire des Normands continentaux ou insulaires.

7. La Gaule fut donc romanisée, et c'est là le fait primordial et capital de notre histoire littéraire. Les Romains, peuple de même race que les Celtes, avaient, à l'époque où ils les soumirent, profondément modifié, sous l'influence des Grecs, leur individualité intellectuelle. Ils avaient une religion et une littérature officielles, l'une et l'autre assez étrangères au peuple, tant à celui du noyau primitif de leur empire qu'à celui qu'ils avaient déjà assimilé dans l'Italie et ailleurs. La

vieille religion romaine avait été fondue avec la religion grecque, dont elle avait adopté les dieux en leur donnant les noms des siens. Cette religion ainsi remaniée était presque réduite à un culte extérieur. Sous Auguste elle devint une religion officielle pour tout l'empire, ayant pour centre le culte de Rome et bientôt celui d'Auguste même, et partout elle revêtit du nom de ses dieux, pour se les assimiler, les dieux indigènes des peuples soumis. Les hautes classes, en Gaule, acceptèrent avec enthousiasme cette religion, qui consacrait l'union de leur pays avec l'empire. La littérature romaine y fleurit bientôt aussi, surtout dans le midi, mais plus tard à l'est et au nord : la Gaule fut, avant l'Afrique, le dernier asile de l'éloquence et de la poésie latines : citons seulement les Panégyriques gaulois, Ausone, Sidoine Apollinaire, et les écoles de grammaire et de rhétorique dont ils nous attestent l'existence. Mais toute cette littérature d'écoles, d'académies et de salons ne pénétrait pas dans le peuple et ne devait servir en rien à l'avenir (sauf bien entendu ce qui, par l'intermédiaire des savants, rentra plus tard dans la littérature française). Le peuple parlait un latin très différent de celui du monde officiel; il ne pouvait rien comprendre aux productions artificielles des rhéteurs et des poètes de la décadence. Quand les Barbares eurent détruit le monde romain, le latin classique continua cependant à être la seule langue écrite, la langue de l'État et de l'Église, et cela par une invincible nécessité : on ne pouvait le remplacer ni par le latin vulgaire, qui n'en était aux yeux de tous qu'un usage vicieux, ni par l'allemand, que la majorité ne comprenait pas, et que les Francs eux-mêmes avaient si peu l'idée d'écrire qu'ils faisaient rédiger en latin leur loi nationale. Il résulta de là que la classe ecclésiastique ou plutôt cléricale,

qui embrassait au moyen âge, à peu d'exceptions près, toutes les professions intellectuelles, garda l'usage du latin même quand on eut commencé à écrire en français, l'entretint dans les écoles, le perpétua pendant tout le moyen âge comme langue savante et sérieuse. C'est là un événement de grande importance, un fait capital, qui détruisit toute harmonie dans la production littéraire de cette époque : il sépara la nation en deux, et fut doublement funeste, en soustrayant à la culture de la littérature nationale les esprits les plus distingués et les plus instruits, et en les emprisonnant dans une langue morte, étrangère au génie moderne, où une littérature immense et consacrée leur imposait ses idées et ses formes, et où il leur était à peu près impossible de développer quelque originalité. La littérature latine, pendant toute la période qui fait le sujet de notre étude, vécut à côté de la littérature en langue vulgaire, et à vrai dire l'histoire littéraire du moyen âge n'est complète que si on les embrasse l'une et l'autre; mais nous sommes obligé de laisser complètement de côté, sauf quelques références indispensables, les ouvrages composés en latin, et même presque toutes les indications relatives à l'enseignement des écoles, qui, à partir au moins d'une certaine époque, influença la littérature vulgaire, mais qui, à tous les degrés sauf le plus humble (et celui-là même non pas absolument), se donnait uniquement en langue latine.

8. Si la littérature des Romains ne s'est pas continuée dans la nôtre, la domination romaine a cependant puissamment agi sur elle. Directement elle l'a déterminée tout entière, et non pas seulement dans la forme, en substituant une langue à une autre. Le français n'est autre chose, en effet, que l'une des formes du latin vul-

gaire ou *roman*, et les fils des Gaulois parlent depuis dix-huit siècles une langue formée aux bords du Tibre. Les conséquences de ce fait sont incalculables : pour un peuple, changer de langue, c'est presque changer d'âme. Avec la langue s'introduisit la versification populaire des Romains; nous ne savons pas quelle était la versification nationale des Gaulois, mais il ne dut pas s'en conserver plus que de leur langue et de leur religion : la versification populaire française a les mêmes principes que celle des autres peuples qui parlent des dialectes du latin vulgaire; elle s'explique tout entière comme un développement de la versification latine rythmique. Avec la langue et la versification, un monde d'idées nouvelles pénétra nécessairement dans l'esprit des populations celtiques par leur incorporation à l'empire et leur participation à la civilisation gréco-romaine. Une analyse de ce qui, dans notre esprit national aux diverses périodes, et par conséquent dans notre littérature, remonte à cette époque si importante de notre histoire ne saurait être entreprise ici : outre qu'elle demanderait un grand espace, il lui manquerait, pour être sûre et précise, bien des éléments qu'on ne peut reconstituer. Il est d'ailleurs presque impossible, et c'est l'écueil des théories de ce genre, de distinguer dans l'histoire sociale et intellectuelle d'un peuple ce qui a son origine dans chacune des diverses phases par lesquelles il a passé; on a même bien de la peine à déterminer pendant combien de temps l'influence de chacune de ces phases persiste : l'effet de chacune d'elles sur le peuple est sans cesse affaibli par les conditions nouvelles où le pousse l'histoire, à moins qu'une d'entre elles n'ait réussi, ce qu'on peut difficilement savoir, à marquer un groupe humain d'une empreinte indélébile qui semblera désormais faire partie de son essence même.

9. Indirectement, la domination romaine eut un effet non moins important : elle servit à l'introduction et à l'établissement du christianisme. La religion nouvelle avait pénétré d'abord dans le midi de la Gaule, où les groupes de juifs hellénisants étaient nombreux, sous forme grecque; mais au nord ce fut essentiellement sous forme romaine qu'elle conquit la population. Les commencements de la christianisation des Gallo-Romains du nord sont obscurs; elle était loin d'être accomplie à la fin du IVe siècle, où Martin, évêque de Tours et fondateur des premiers monastères de Gaule (Ligugé et Marmoutier), lui fit faire d'immenses progrès. Un siècle après, quand les Francs arrivèrent, le triomphe de la religion venue de Judée était complet. Dans les campagnes persistait sans doute encore l'affection pour les petits dieux locaux et familiers; mais les autorités ecclésiastiques, fortement constituées et soutenues depuis Constantin par le pouvoir légal, exterminaient impitoyablement ces vestiges de polythéisme et inculquaient avec énergie aux populations la foi en un seul Dieu en trois personnes, à l'incarnation, à la rédemption et à une autre vie bienheureuse ou damnée. L'instruction que recevait le peuple devait d'ailleurs être fort sommaire; le christianisme ainsi implanté était de sentiment plus que de dogme, et resta tel pendant longtemps. Il est remarquable que la plupart des mots français relatifs aux enseignements de la religion ont une forme qui n'est pas populaire, c'est-à-dire qu'ils ne paraissent point avoir, dès l'époque romaine, passé par la bouche du peuple : tels sont les représentants des mots latins *virgo*, *spiritus*, *trinitas*, *apostolus*, *epistola*, etc. Il n'en est pas de même des mots qui expriment les pratiques les plus ordinaires du culte, comme *missa*, *baptismus*, *jejunare*, ou les degrés princi-

paux de la hiérarchie ecclésiastique, comme *presbyter*, *monachus*, *abbas*, *episcopus* (mais *papa* et son synonyme *apostolicus* n'ont donné que des mots savants). Ces simples constatations jettent un jour particulier sur l'état des esprits, dans la grande masse, au point de vue religieux, à l'époque mérovingienne. Une croyance générale dans la puissance de Dieu ou des saints et celle du diable, qui se manifestent sans cesse par des miracles contraires, une foi enfantine aux prodiges, aux sorts, aux prophéties, la peur des châtiments de l'autre vie, l'importance extrême attachée aux pratiques, l'horreur du paganisme et de l'hérésie, tels étaient les traits principaux de la religion des Gallo-Romains, qui, avec quelques additions (comme la dévotion particulière à la Vierge), persistèrent pendant le moyen âge et s'exprimèrent dans la littérature. L'Église, comme nous l'avons vu, conserva le latin grammatical pour la langue officielle, mais, au bout de trois siècles, l'écart entre ce latin et celui du peuple étant devenu trop grand, elle fut obligée d'employer ce dernier pour l'instruction religieuse. Ce besoin coïncidait précisément avec la restauration, par les soins de Charlemagne, du latin classique dans une forme plus correcte, qui éloignait encore davantage la langue des clercs de celle des laïques; aussi, en 812, le concile de Tours, dont les prescriptions furent répétées par d'autres, ordonna-t-il que les prêtres missent « en langue romane rustique » les instructions qu'ils adressaient à leurs ouailles. Ce fut le commencement de la littérature sérieuse en langue vulgaire, et ce premier pas, bientôt suivi d'autres, devait aboutir, mais seulement après bien des siècles, à la victoire définitive du français comme langue littéraire.

10. Le christianisme, et plus particulièrement le catholicisme (quoique ce mot éveille aujourd'hui plus d'une idée qu'il ne suscitait pas autrefois), donne au moyen âge toute sa physionomie intellectuelle et une partie de sa physionomie morale. On peut, en négligeant certains faits exceptionnels et isolés, dire que la foi fut alors complète, absolue, sans restriction et sans doute. Le monde apparaissait à tous comme divisé en trois étages superposés : au centre la terre, où se livre le combat de la vie, où l'homme, déchu mais racheté, libre de choisir entre le bien et le mal, est perpétuellement en butte aux pièges du diable, mais est soutenu, s'il sait les obtenir, par la grâce de Dieu, la protection de la Vierge et des saints : de son succès dans cette lutte dépendra son sort éternel, ou dans le ciel une félicité parfaite, ou dans l'enfer des supplices inouïs; — en haut, le ciel avec la Trinité, les anges, la Vierge et les saints, s'intéressant aux épreuves humaines et y intervenant à chaque instant, mais sans suite et d'une manière fort arbitraire; — en bas, l'enfer avec les diables ayant la faculté de venir sur la terre et de tenter les hommes, qu'ils se réjouissent d'associer à leur damnation et que leur disputent les pouvoirs d'en haut. Le grand événement de la vie, dans cette conception, c'est le péché : il s'agit ou de l'éviter ou de l'expier; une littérature considérable enseigne surtout à ne pas se désespérer, quelques péchés qu'on ait commis, car non seulement Dieu pardonne toujours au repentir, mais les plus grands saints, ceux pour qui ont été faits les miracles les plus extraordinaires, ont souvent commencé par être les pécheurs les plus criminels; d'ailleurs il n'est pas de grâce qu'on n'obtienne si on s'assure la protection des saints les plus puissants et surtout de « notre dame ». Le perfectionnement intime étant chose difficile, c'est

surtout dans les œuvres extérieures et clairement saisissables qu'on cherche les moyens de salut : l'aumône, le jeûne, l'assiduité aux offices, les pèlerinages, les croisades. On voit dans *Raoul de Cambrai* le héros brûler, le vendredi saint, une ville entière et faire périr dans les flammes tout un couvent de nonnes, mais reculer devant l'idée de manger de la viande. Les chevaliers, les gens du monde vont d'habitude à la messe tous les matins, observent régulièrement les abstinences prescrites, ne meurent guère sans avoir été pèlerins, et font des legs aux œuvres pies. Pour beaucoup d'entre eux cela n'empêche assurément ni les dérèglements ni les violences; cependant l'influence de cette idée de la damnation rappelée sans cesse par les prêtres ne pouvait être en général que salutaire : elle fut le seul frein qui, dans les époques terribles de la féodalité naissante, modéra jusqu'à un certain point les brutalités féroces ou grossières de gens que ne dominait aucune autorité, que ne contenait aucune pensée d'intérêt commun. Elle produisit en outre une masse énorme de fondations charitables qui aidèrent à soulager les misères occasionnées par un état social défectueux et par des guerres constantes. Dans les âmes élevées, la religion prit la forme de l'amour pur de Dieu et enfanta soit des écrits, soit des actions, de la plus grande beauté. Au point de vue intellectuel, la soumission aveugle aux enseignements de la foi officielle amena en général une docilité exagérée à l'autorité et empêcha tout progrès scientifique : la réflexion philosophique, au lieu de chercher librement à observer, à classer et à comprendre les faits, s'épuisa en subtilités sur les conséquences de données premières acceptées sans discussion, et ne produisit que la creuse et stérile scolastique. Certains arts, comme l'architecture, trouvèrent au contraire dans la

religion un stimulant à des œuvres aussi puissantes qu'originales, et qui resteront la plus grande gloire du moyen âge.

11. Le clergé se recrutait dans toutes les classes, et, accueillant de préférence les hommes les plus intelligents, formait un heureux contrepoids à l'organisation aristocratique de la société. Il englobait (c'est un point capital sur lequel on ne saurait trop insister) un très grand nombre d'hommes qui étaient tonsurés, mais non ordonnés prêtres, qui pouvaient être mariés en renonçant à un avenir ecclésiastique, et n'en restaient pas moins clercs, justiciables des tribunaux d'église et plus ou moins soumis aux évêques. A côté du clergé proprement dit, composé des prêtres séculiers gouvernés dans chaque diocèse par un évêque assisté de ses archidiacres, figurait une nombreuse armée de moines, qui longtemps appartinrent exclusivement à la règle de saint Benoît avec les réformes successives qu'y apportèrent les cisterciens, les clunistes, les chartreux, etc. (c'étaient à l'origine des laïques, liés seulement par des vœux; jusqu'à la fin beaucoup ne recevaient pas la prêtrise et ne possédaient pas l'instruction qu'elle exigeait). Tous vivaient en commun, sous la direction d'abbés, et consacraient ou devaient consacrer leur temps à la prière, aux exercices pieux et au travail. A beaucoup de monastères étaient jointes des écoles, et à des moines appartiennent non seulement un nombre immense des ouvrages latins du moyen âge, mais beaucoup d'ouvrages français, surtout du genre historique et didactique. Avec le XIIIe siècle apparurent les frères mendiants, notamment les dominicains, qui, surtout comme prédicateurs et maîtres, prirent une influence considérable et soulevèrent dans le monde d'alors presque autant d'op-

position que d'enthousiasme. Les abbayes de femmes étaient aussi très nombreuses; dans quelques-unes on cultivait également les lettres; cependant la plupart des religieuses ignoraient le latin. Le clergé séculier et régulier exerçait certainement au moyen âge une grande influence et avait une puissance énorme; mais il ne faut pas croire qu'il inspirât un respect et une terreur sans restrictions et sans bornes. On se faisait de la perfection ecclésiastique un idéal auquel naturellement la réalité n'était que rarement conforme; de là contre les prêtres, les moines, les nonnes, cette masse de satires souvent extrêmement âpres et mordantes, mais qui ne sont nullement inspirées par l'irréligion ni même par une hostilité générale contre le clergé (bien qu'il y ait çà et là des traces de ce sentiment), qui souvent au contraire ont pour auteurs des membres du clergé même, et les plus ardents à le vouloir puissant et vénéré et pour cela digne de l'être. En général le monde des clercs et celui des laïques sont profondément séparés : ils ne parlent pas la même langue (les clercs appellent le français *lingua laica*, les laïcs appellent le latin *clerquois*) et n'ont pas les mêmes aspirations : les clercs méprisent les laïques, surtout les bourgeois et les vilains; ceux-ci, de leur côté (notamment par l'organe des jongleurs, ennemis nés des clercs), ne cessent de se moquer des prêtres et des moines et de leur demander comment ils pratiquent ce qu'ils prêchent. Malgré cela, les clercs sont les dépositaires de tout enseignement moral, de toute science, de toute pensée réfléchie; il faudra, pour fonder vraiment, comme nous l'avons déjà dit, la littérature française sérieuse, que ce soient eux qui mettent dans la « langue des laïques » ce qu'ils s'étaient réservé jusque-là.

12. Les Germains pénètrent en Gaule dès le commencement du ve siècle : Vandales et Suèves allant en Espagne, puis Bourgondions établis à l'est, Visigoths au sud, Saxons en Normandie, Francs en Belgique. A la fin de ce siècle Chlodovech détruit les restes de la domination romaine encore subsistants entre la Somme et la Seine, et finit par soumettre la plus grande partie de la Gaule, en plaçant à Paris le centre de son pouvoir. Les Francs, et en général les Allemands qui s'établirent en Gaule, étaient assez peu nombreux; déjà familiarisés avec la civilisation romaine, ils cherchaient à en profiter et non à la détruire; la plus grande ambition de leurs chefs était de s'assimiler à cette aristocratie romaine qu'un si grand prestige entourait encore. Chlodovech était plus fier de son titre de « patricien romain » que de ses conquêtes; son petit-fils, Chilpéric, faisait des vers et voulait perfectionner l'alphabet; son autre petit-fils, Charibert, parlait couramment le latin et s'occupait de littérature; le poète italien Fortunat, qui était venu chercher sa vie à la cour de ces « Barbares », disait à Charibert : « Quelle doit être ton éloquence dans ta langue maternelle, puisque tu nous surpasses, nous autres Romains, dans l'usage de la nôtre! » Les Bourgondions, ou au moins leurs chefs, avaient plus tôt et plus complètement encore adopté les coutumes et les mœurs romaines. Les uns et les autres (les Bourgondions déjà avant d'entrer en Gaule) avaient abandonné, pour embrasser le christianisme, leur religion nationale. Cette religion, se rattachant par ses origines naturalistes à celles des autres peuples indo-européens, considérait le monde comme dominé par des dieux, les *Anses*, qui se mêlaient souvent aux hommes et étaient devenus les ancêtres des principales familles royales. Ces dieux luttaient contre des êtres hostiles, des espèces

de Titans, et un jour le monde serait renouvelé à la suite d'un combat terrible entre les *Anses* et les *Jotes*, où les premiers succomberaient presque tous. La terre formait un endroit intermédiaire entre le séjour supérieur des dieux, où les bons les rejoignent après leur mort, et celui des *Jotes*, inférieur et glacé. On voit que ces croyances, d'ailleurs sans doute assez vagues et flottantes, n'étaient pas sans avoir avec quelques-unes des données de la conception chrétienne une analogie qui dût faciliter la conversion; ce qui retint le plus longtemps Chlodovech, c'est que le Christ qu'on lui demandait d'adorer n'était pas de la race des Anses. Tandis que les Bourgondions et les Visigoths avaient été convertis par des missionnaires ariens, et étaient à cause de cela en horreur au clergé catholique des pays qu'ils avaient occupés, Chlodovech, sous l'influence de sa femme et de l'évêque Remigius de Reims, embrassa le christianisme dans sa forme catholique. Ce fut un fait d'une immense portée, qui facilita beaucoup dès l'abord au roi franc la conquête des autres parties de la Gaule, puis qui le mit, ainsi que ses successeurs, dans un rapport particulièrement intime avec la papauté, rapport qui devait aboutir, après trois siècles, au relèvement de l'empire d'Occident et à la constitution du pouvoir temporel des papes.

13. Malgré la rapidité apparente de leur romanisation, les Francs conservèrent longtemps leur génie particulier, leur façon de vivre, de penser, de sentir. Devenus maîtres des biens de l'État et des terres dont ils voulurent s'emparer, ils ne s'enfermèrent pas, en général, dans les cités, mais vécurent isolément, occupant sans doute les riches *villas* des grands propriétaires romains, et se réunissant soit pour les assemblées plénières

tenues par le roi, soit pour les sessions juridiques moins nombreuses que présidait le *grafo* ou comte, soit pour des fêtes, soit pour les expéditions militaires. Dans ces occasions ils goûtaient en commun le plaisir de la poésie épique et lyrique. Ils avaient sans doute des poètes semblables aux *scôpas* des Anglo-Saxons, qui allaient errant de petite cour en petite cour, chantant leurs hôtes, et répandant en tous sens les œuvres écloses en tel ou tel lieu. « Ainsi, nous dit l'un de ces *scôpas* dans une pièce qui nous a été conservée, s'en vont par le pays les chanteurs des hommes; ils disent leurs besoins, ils remercient ceux qui les satisfont; toujours, soit au sud, soit au nord, ils trouvent quelque ami des chansons, libéral, et qui, par eux, obtient une gloire immortelle. » L'instrument dont ces poètes germaniques s'accompagnaient pour chanter était la harpe, que Fortunat, dans un distique connu, oppose à la lyre des Romains, à l'*achilliaque* des Grecs, à la *rote* des Bretons. Mais les guerriers eux-mêmes savaient composer des poèmes et les chanter sur la harpe : quand le dernier roi vandale, Gélimer, se vit perdu, il ne demanda à Bélisaire que de lui envoyer une harpe pour chanter ses malheurs et la ruine de son peuple; nous voyons dans le poème de *Horn*, qui reproduit de vieux chants anglo-saxons, la harpe, entre guerriers, passer de main en main. Tacite nous apprend déjà que les Germains avaient une poésie épique, à la fois mythique et héroïque; les Francs semblent avoir possédé leur épopée propre. Leur héros national était Sigofred, peut-être dieu solaire à l'origine, devenu le sujet de chants narratifs, et qui, plus tard, mêlé à des traditions bourgondionnes et à des souvenirs de l'invasion des Huns, devint le principal personnage de l'épopée allemande des *Nibelungen*. L'épopée mythique des Francs semble n'avoir pas pénétré elle-

même dans l'épopée romane qu'elle suscita; on ne trouve dans celle-ci aucun nom, aucun fait qui remonte à celle-là. Si le merveilleux forgeron Valand est devenu le Gualant de nos chansons de geste, les récits qui le concernent leur sont inconnus; sur Auberon, voir § 25. Cependant, l'histoire des amours de Childéric et de Basine, telle que la rapportent les historiens mérovingiens, a tous les caractères d'un vieux poème franc, et on en retrouve de fort analogues dans plus d'un de nos poèmes français du moyen âge. Les Francs avaient aussi des chants lyriques, *leud*, qu'ils accompagnaient également de la harpe. L'empereur Julien, qui avait entendu ces chants sur les bords du Rhin, les comparait aux croassements des corbeaux, et s'étonnait qu'on pût y prendre plaisir; mais son jugement dédaigneux ne prouve pas grand'chose. Les Francs aimaient à égayer par des chansons leurs banquets, qui se prolongeaient fort tard, si bien que Childebert fut obligé de défendre, par un édit, de passer la nuit à chanter en buvant. La poésie allemande avait pour forme des vers divisés en deux membres, dans lesquels le nombre des syllabes variait, mais le nombre des temps forts était constant, et quelques-uns de ces temps forts devaient se composer de syllabes toniques commençant par la même consonne ou par une voyelle (allittération).

14. **Directement,** la poésie franque n'a eu que peu d'influence sur la poésie française. Mais la conquête de la Gaule par les Francs, qui en fit la France, a été d'une importance capitale. Les Francs apportèrent, au milieu de populations accoutumées à la docilité et au manque d'initiative qu'entraîne l'habitude séculaire d'une administration puissante, un individualisme et un esprit d'indépendance qui ouvrirent à la poésie des sources toutes

nouvelles. Leur langue, qu'ils ne tardèrent pourtant pas à abandonner pour le latin vulgaire, fournit à celui-ci, en France, une masse bien plus grande de mots, et de mots bien plus importants, que ne l'avait fait le celtique: ce ne furent pas seulement des substantifs, toujours facilement empruntés avec les objets qu'ils désignent, mais des adjectifs et des verbes, signes de rapports bien plus intimes, qui pénétrèrent dans la langue française, et les idées qu'ils expriment, surtout, font toucher du doigt le genre d'influence que l'une des races exerça sur l'autre. Citons-en un petit nombre. Beaucoup, naturellement, se rapportent à la guerre, et d'abord le mot *guerre* lui-même, puis *guaite* (sentinelle) et ses dérivés, *eschiele* (bataillon), *estour* (assaut), *herberge* (camp), *maréchal*, *geude* (infanterie); des noms d'armes offensives ou défensives : *brant*, *épieu*, *guigre* (sorte de dard), *fuerre* (fourreau de l'épée), *estoc*, *heut* (poignée de l'épée), *atgier* (javelot), *gamboison*, *broigne* (cuirasse), *targe*, *blason*, *haubert*, *heaume*, *guige* (courroie de l'écu), ou d'objets d'équipement : *éperon*, *renge* (boucle), *étrier*, *gonfanon*, *bannière*, etc.; au même ordre d'idées appartiennent les verbes *épier*, *adouber*, *fourbir*, *esceremir* (s exercer au maniement de l'épée), *guenchir* (esquiver un coup), *blesser navrer*, etc. Les mots relatifs aux institutions politiques, judiciaires et sociales, soit qu'ils n'aient pas de correspondants en latin ou qu'en roman ils les aient remplacés, nous montrent à quel point l'intervention germanique avait transformé la société : tels sont *maller* (citer en justice), *ban* et ses nombreux dérivés, *faide* (guerre privée), *roi* (mesure, d'où *arroi*, *conroi*, etc.), *garantir*, *guerpir*, *arramir* (fixer), *saisir*, *gage*, *nant* (d'où *nantir*), *esclate* (race), *fief*, *alleu*, *lige*, *gaif* (sans maître), *haschiere* (amende), *sénéchal*, *échanson*, *échevin*, *garçon*, *bru*, *mainbour*, (administrateur judiciaire), *lagan* (droit d'épave). Des

termes d'habillement, comme *robe*, *bliaut*, *giron*, *heuse*, *gant*, *nosche* (collier), *bou* (bracelet), *guimpe*, *écharpe*, auxquels ne répond rien en latin classique, nous font voir, ainsi que de nombreux noms de fourrures, le costume germanique remplaçant le costume romain; d'autres rendent le même témoignage pour certains modes d'habitation, comme *bourg* (déjà introduit au IIIe siècle), *hameau*, *borde* (masure), ou de construction, comme *faite*, *guichet*, *bord*, *loge*, *guime* (chevron), *bauc* (poutre), *loc* (d'où *loquet*); nous retrouvons l'influence allemande dans l'ameublement avec *banc*, *fauteuil*; dans l'outillage familier, la nourriture et la boisson avec *gâteau*, *rôtir*, *bière*, *miés* (hydromel), *malle*, *écran*, *hanap*, *madre* (bois dont on faisait des coupes), *espoi* (broche), *tondre* (amadou), *canif*, *haple*, *seran*, *alène*, *gourle* (bourse), *banaste* (corbeille), *bacon* (porc salé). La marine à voile fut complètement renouvelée par les Germains, comme le montrent les mots : *hune*, *écoute*, *mât*, *lof*, *cingler*, *esnèque* (barque), *schipre* (matelot), *esturman* (pilote), *havre*, etc., et aussi les noms saxons donnés aux points cardinaux. On ne rencontre pas de mots se rapportant à la musique ou à la poésie (sauf *harpe*, et *lai*, emprunté bien plus tard à l'anglo-saxon), mais les termes de *danser*, *espringuer*, *estampie*, montrent que les divertissements allemands furent adoptés par les Romans. Dans l'ordre moral on est frappé de l'introduction de substantifs comme *orgueil*, *guerredon* (récompense), *fouc* (troupe), *jafeur* (commodité), *estrif* (querelle), *sen* (intelligence, d'où *forsené*), *dru* (ami), d'adjectifs comme *baud* (en train), *gai*, *gaillard*, *jolif*, *graim* (triste), *morne*, *franc*, *estout* (orgueilleux), *hardi*, *riche*, *frais*, *isnel* (rapide), *laid*, *eschevi* (svelte), de verbes comme *choisir*, *haïr*, *honnir*, *hâter*, *gehir* (avouer), *escharnir* (railler), *épargner*, *s'esmaier* (perdre courage, d'où *émoi*), *effrayer* (proprement troubler la paix), *tricher*, *guiler*

(tromper), *garder*, *fournir*, *gagner*, *garnir*, *guier* (guider), *jangler* (mal parler), *runer* (parler bas), *tehir* (prospérer), etc. Mais combien faut-il que les envahisseurs et les indigènes aient échangé de pensées familières pour que ceux-ci aient nommé d'après ceux-là des accidents de terrain ou de culture, des objets naturels, des groupes d'arbres ou des plantes de leur territoire : *lande*, *haie*, *jardin*, *gazon*, *bief*, *bois*, *gaut* (forêt), *jachère*, *gerbe*, *épeautre*, *if*, *houx*, *framboise*, *groseillier*, *hêtre*, *roseau*, *laiche*, *guède*, *mousse*, *tan*; des animaux qui l'habitaient : *guaraignon* (cheval entier), *ran* (bélier), *frésange*, *taisson*, *épervier*, *agace*, *mésange*, *épeiche*, *héron*, *hétaudeau*, *witecoc*, *mouette*, *marsouin*, *brême*, *rée* (rayon de miel), *esturgeon*, *écrevisse*, *hareng*, *frêlon*, *man* (ver blanc); des parties mêmes de leur corps : *braon* (toute partie charnue), *lippe*, *quenne* (d'où *quenotte*), *gauche*, *esclenc* (gauche), *nuque*, *échine*, *tette*, *hanche*, *rate*; pour qu'ils aient reconnu la supériorité de l'allemand sur le latin dans la désignation des couleurs, et lui aient emprunté les mots *blanc*, *blême*, *bleu*, *bloi* (nuance de blond), *blond*, *brun*, *fauve*, *gris*, *hâve*, *sor* (blond vif); pour qu'ils aient pris à la langue des nouveaux venus les deux adverbes *guères* (qui signifie proprement beaucoup), *trop* (du mot *torp*, assemblage), et des suffixes comme *-ard* (*vieillard*, etc.), *-aud* (*sourdaud*, etc.), *-lenc* (*chamberlenc*, etc.)! Ainsi une race jeune renouvelait un monde vieilli, et, en le faisant retomber momentanément dans la barbarie, l'ignorance et la brutalité, préparait en même temps une évolution qu'il semblait incapable d'accomplir. Grâce à l'adoption du catholicisme par les Francs, il se forma entre eux et les Romans de Gaule une véritable unité de sentiments, et pour la première fois, depuis l'éclair passager qu'avait allumé Vercingétorix, une conscience nationale s'éveilla dans notre pays. Au point de vue littéraire, le résultat fut l'épopée.

L'épopée française est le produit de la fusion de l'esprit germanique, dans une forme romane, avec la nouvelle civilisation chrétienne et surtout française.

15. Cette épopée a pour point de départ et eut pour premier sujet le baptême de Chlodovech. Il suscita un immense enthousiasme, et se prêta d'autant plus à la poésie qu'il se rattachait à l'influence d'une femme, à un mariage dont les circonstances avaient été singulières, et à une de ces tragiques histoires de vengeances de famille si communes dans l'épopée germanique. Les récits du mariage de Chlodovech que nous avons sont visiblement mêlés de traits romanesques; celui de Frédégaire, qui date de cent cinquante ans après l'événement, doit s'appuyer sur un poème germanique, lequel, dans la version des *Gesta regum Francorum*, postérieure d'un demi-siècle, est fortement christianisé et romanisé Autour de Chlodovech il se forma, et sans doute de très bonne heure, tout un cycle épique, dont on peut croire avec grande vraisemblance que plusieurs épisodes furent chantés en latin vulgaire, car on en retrouve plus d'un dans la tradition française postérieure, soit rattaché à son nom même (comme les miracles du baptême), soit, ce qui en prouve encore mieux la vraie popularité, attribué plus tard à Charlemagne (comme le cerf qui lui indique un gué à franchir, les murailles de la ville assiégée qui s'écroulent devant lui, le péché mystérieux qui lui est remis par la révélation d'un ange). Ainsi la langue et le rythme populaire des Romans de la Gaule servaient, pour la première fois, à exprimer un idéal national et religieux à la fois, suscité par un homme supérieur et par de grands événements : le roi des Francs de France, entouré de ses guerriers et aussi de ses clercs, apparaissait comme combattant à la fois les

ennemis de l'est, restés païens et barbares, et les hérétiques du midi, et comme donnant à la nation, où Francs et Romans tendaient à se confondre, la puissance et la gloire. Cet idéal une fois créé ne périt plus : obscurci dans les luttes intestines des Mérovingiens, il reparut à plusieurs reprises, et chaque fois, de nouveau, il suscita de l'épopée. La lutte contre les Saxons le vivifia mainte fois ; en 620, des envoyés de ces Barbares vinrent à Paris défier Clotaire II : le roi les aurait tués, sans l'intervention de Faron, évêque de Meaux, le Turpin de ce Charlemagne anticipé. Clotaire envoya contre les Saxons son fils Dagobert; celui-ci, serré de près, demanda des secours à son père, qui vint le dégager et tira des Saxons une terrible vengeance. Tout cela devint matière à des chants épiques; nous les sentons encore vibrer à travers les récits des historiens, et l'auteur d'une *Vie de saint Chilian* (VIIIe siècle) nous dit expressément que sur cette victoire *carmen publicum juxta rusticitatem* (c'est-à-dire en langue romane rustique) *per omnium volitabat ora*. Ces chants se conservèrent longtemps, car nous retrouvons des traits qui leur sont certainement empruntés dans les chansons, bien postérieures, qui nous sont parvenues sur les guerres saxonnes de Charlemagne. Ce Dagobert, que nous voyons apparaître, tout jeune guerrier, dans ces chants, auprès de son père à barbe blanche, devait être plus que lui un véritable héros épique Ses premiers exploits, ses *enfances*, comme on disait au XIIe siècle, étaient chantés dans un poème qui, à travers bien des remaniements, est arrivé jusqu'à nous : le héros s'appelle *Floovent*, et ce mot n'est autre qu'une transformation de *Flodovinc* ou *Chlodovinc*, « le descendant de Chlodovech », épithète donnée au jeune prince et qui a remplacé son nom. Le poème du XIIe siècle fait de ce Floovent le fils même de Chlodovech, mais c'est là sans doute une

altération postérieure; la preuve que ce poème conserve cependant quelque chose des vieux récits, c'est qu'il débute par nous raconter comment le héros fut banni par son père pour avoir gravement insulté (en lui coupant la barbe) un de ses plus hauts barons; or cette histoire se retrouve dans une légende monacale du commencement du IXe siècle, les *Gesta Dagoberti*, qui puisait sans doute à la même source épique (disons cependant qu'on peut croire aussi que le héros primitif du poème est bien un fils de Chlodovech, et que l'anecdote en question a été mise à tort par l'auteur des *Gesta* au compte du jeune Dagobert). Devenu roi, Dagobert, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, sembla réaliser ce que la nation franco-romane attendait de son chef. Il combattit victorieusement à l'est les Saxons et même les Slaves nouvellement apparus sur la scène, à l'ouest les Bretons d'Armorique, au sud les Goths d'Espagne : plus d'une de ces guerres dut susciter des chants, qui ont peut-être laissé des traces dans l'épopée carolingienne; ainsi la *Chanson de Roland*, quoique inspirée par un événement réel arrivé en 778, a bien pu emprunter quelques traits à la tragique aventure du duc Haribert, surpris et tué, cent soixante ans auparavant, avec dix autres puissants chefs francs, dans une vallée des Pyrénées. La mort de Dagobert (639) paraît aussi avoir servi de thème à des récits d'un caractère, il est vrai, plus particulièrement clérical, qui se trouvent reproduits à propos de Charlemagne dans la chronique du prétendu Turpin. Avec la prépondérance qu'acquirent bientôt les Austrasiens, c'est-à-dire les Francs orientaux non romanisés, la conscience de la nouvelle nation, en train de se former, dut un instant hésiter; mais elle commença, sous une forme un peu autre, à se retrouver quand le premier Charles, par la victoire de Poitiers, montra de

nouveau, avec un éclat incomparable, les Francs dans leur rôle de chefs et de protecteurs de la chrétienté. La population romane célébra comme les Austrasiens le redoutable « marteau » qui venait d'écraser les plus dangereux ennemis de la civilisation et de la religion occidentales; elle ne fit pas moins bon accueil au règne de Pépin, et celui de son fils Charles fut marqué par une exaltation de l'activité épique égale à la grandeur des événements qu'il vit s'accomplir. Ainsi se compléta, dans le milieu des guerriers neustriens, germains d'origine, romans de langue, la genèse de l'épopée nationale française.

16. Des quatre éléments que nous avons passés en revue, le fond obscur celtique, l'assimilation romaine, le christianisme et le germanisme, sortit, après une élaboration de plusieurs siècles, la société française de la période qui nous occupe (du XIe siècle au second tiers du XIVe). Cette société est la société féodale; elle se caractérise par la division des hommes en quatre classes bien distinctes : les nobles, habitant généralement des châteaux isolés, reliés les uns aux autres par une hiérarchie de protection et de services; les bourgeois, habitant les villes, munis de certains droits à l'encontre des seigneurs et s'administrant plus ou moins librement; les vilains, cultivant la terre, le plus souvent sans la posséder, et dans des conditions variées qui vont de l'esclavage absolu à la pleine liberté en passant par les degrés du servage, du colonat, etc.; enfin les clercs, auxquels appartiennent non seulement ceux qui remplissent des fonctions réellement ecclésiastiques, mais tous ceux qui exercent les arts libéraux, les maîtres de tout genre, les notaires, les avocats, les employés de chancellerie, les scribes et copistes, les médecins, etc. En face des trois

premières catégories, les clercs forment un monde séparé, qui a sa langue à lui, qui, voué en grande majorité au célibat, se recrute dans les autres classes, mais transforme complètement ceux qu'il adopte. Parmi les nobles et les bourgeois, l'instruction est extrêmement rare; savoir lire et savoir le latin sont à peu près la même chose, et l'une et l'autre science sont réservées aux clercs. Les exceptions ne manquent pas cependant, notamment dans les hautes classes, où des femmes même ont souvent un savoir de clercs; les rois sont généralement quelque peu lettrés. Mais l'habitude de la lecture est si peu répandue que les œuvres littéraires en langue vulgaire sont composées pour être ou chantées ou tout au moins lues à haute voix devant des illettrés; la lecture solitaire apparaît quelquefois aussi, le plus souvent pour les femmes. Plus tard tout se modifie : une littérature sérieuse, par les soins des clercs, se produit en français, et sa nature même la destine à être goûtée par les yeux bien mieux que par les oreilles. Mais elle reste toujours pour les gens véritablement instruits une chose secondaire, de peu de valeur, destinée à ceux qui ne peuvent aborder directement les vraies sources. Pendant la longue période dont il s'agit, la physionomie de la société française ne subit pas de très graves modifications, bien que cette période voie le commencement et la fin du grand mouvement des croisades, la lutte entre l'Empire et la papauté, la conquête de l'Angleterre et l'annexion à ce royaume, pour un temps, d'une partie de la France. Du commencement à la fin, la royauté travaille sans relâche à l'augmentation de son pouvoir et à la diminution de l'indépendance féodale et municipale; mais il n'y a aucune tentative de révolution d'en haut ou d'en bas, et les principes sur lesquels repose la société sont toujours les mêmes. Le nom que nous

avons donné au « moyen âge » indique combien il fut réellement transitoire, et cependant ce qui le caractérise le plus profondément, c'est son idée de l'immutabilité des choses. L'antiquité, surtout dans les derniers siècles, est dominée par la croyance à une décadence continue; les temps modernes, dès leur aurore, sont animés par la foi en un progrès indéfini; le moyen âge n'a connu ni ce découragement ni cette espérance. Pour les hommes de ce temps, le monde avait toujours été tel qu'ils le voyaient (c'est pour cela que leurs peintures de l'antiquité nous paraissent grotesques), et le jugement dernier le trouverait tel encore. Cela n'empêche pas la littérature d'être pleine, sur la marche constante de toutes choses du mal au pis, de lamentations banales répétées de celles des anciens; mais il ne s'agit là que des vertus et des mœurs, non des institutions, que personne n'a l'idée de croire susceptibles de changement. Le monde matériel apparaît à l'imagination comme aussi stable que limité, avec la voûte tournante et constellée de son ciel, sa terre immobile et son enfer; il en est de même du monde moral : les rapports des hommes entre eux sont réglés par des prescriptions fixes sur la légitimité desquelles on n'a aucun doute, quitte à les observer plus ou moins exactement. Personne ne songe à protester contre la société où il est, ou n'en rêve une mieux construite; mais tous voudraient qu'elle fût plus complètement ce qu'elle doit être. Ces conditions enlèvent à la poésie du moyen âge beaucoup de ce qui fait le charme et la profondeur de celle d'autres époques : l'inquiétude de l'homme sur sa destinée, le sondement douloureux des grands problèmes moraux, le doute sur les bases mêmes du bonheur et de la vertu, les conflits tragiques entre l'aspiration individuelle et la règle sociale. D'autre part, ni la société ni la littérature du

moyen âge ne possèdent l'heureuse harmonie qui marque de son empreinte les œuvres du génie grec. Le monde d'alors est étroit, factice, conventionnel; le sentiment de la beauté est à peu près complètement absent des âmes et même la connaissance, qui ne fut jamais abolie, des chefs-d'œuvre classiques latins ne suffit pas, jusqu'à Dante, à le susciter. L'originalité de la littérature française du moyen âge est, d'une part, dans l'expression naïve et souvent puissante, par l'épopée, des passions ardentes de la société féodale; d'autre part, dans la peinture des relations nouvelles des deux sexes, telles qu'elles se formèrent sous la double influence du christianisme, qui avait relevé la position des femmes, et de la *courtoisie*, qui les mit sur un piédestal plus apparent que réel, mais brillant et poétique; elle est encore dans quelques œuvres issues d'un milieu plus bourgeois, où se marquent en traits déjà distincts plusieurs des qualités les plus frappantes du génie français : le bon sens, l'esprit, la malice, la bonhomie fine, la grâce légère et le bonheur de l'expression vive et juste. En somme, le grand intérêt de cette littérature, ce qui en rend surtout l'étude attrayante et fructueuse, c'est qu'elle nous révèle mieux que tous les documents historiques l'état des mœurs, des idées, des sentiments de nos aïeux pendant une période qui ne fut ni sans éclat ni sans profit pour notre pays, et dans laquelle, pour la première fois et non pour la dernière, la France eut à l'égard des nations avoisinantes un rôle partout accepté d'initiation et de direction intellectuelle, littéraire et sociale.

17. Toute littérature est *narrative*, *didactique* (*satirique*), *lyrique*, *dramatique*. Ces deux derniers genres, au moyen âge, ne sont cultivés qu'en vers; pour les deux premiers,

au moins à partir d'une certaine époque, on s'est aussi servi de la prose, mais les vers ont été employés à une foule d'usages auxquels on ne les fait plus guère servir aujourd'hui. Nous classerons les œuvres narratives et didactiques suivant leurs sujets, sans séparer celles qui sont en vers de celles qui sont en prose. Nous distinguerons la littérature religieuse, œuvre exclusive des clercs, de la littérature profane, à laquelle ils ont pris une grande part, mais qui, dans ses formes les plus importantes, ne leur appartient pas. Chacune de ces deux parties recevra les quatre subdivisions indiquées ci-dessus.

PREMIÈRE PARTIE

LITTÉRATURE PROFANE

SECTION I

LITTÉRATURE NARRATIVE

CHAPITRE I

L'ÉPOPÉE NATIONALE

18. On prend souvent le mot *épopée* dans le sens de « poème épique »; nous ne lui donnerons que le sens de « production épique, ensemble de poèmes épiques ». L'épopée n'appartient pas à toutes les races, ni, dans la nôtre, à toutes les nations; elle ne se produit qu'à une certaine époque de leur existence. — Elle est *mythique*, c'est-à-dire qu'elle a pour sujet une mythologie, plus ou moins oubliée comme telle, qu'elle transforme en histoire humaine, ou *historique*, c'est-à-dire qu'elle a pour base des événements réels plus ou moins altérés par l'imagination et certaines tendances (l'épopée purement fictive ne vient que plus tard). — Dans ce dernier cas, qui est celui de l'épopée française, elle s'appuie, au moins à l'origine, sur des chants contemporains des événements : elle peut être définie une histoire poétique

fondée sur une poésie nationale antérieure. — L'épopée a nécessairement un caractère général, c'est-à-dire qu'elle exprime l'idéal et les sentiments de la nation tout entière, ou au moins de la classe aristocratique et guerrière, comme en France. — Elle est ordinairement belliqueuse, car la guerre contre l'étranger est ce qui donne aux hommes un enthousiasme commun et le sentiment de leur solidarité. — Elle est nationale par là même; elle l'est encore en ce qu'elle n'emprunte au dehors ni son sujet ni sa forme; elle est la création la plus spontanée et la plus directe du génie national. Aussi l'auteur de l'épopée a-t-il une personnalité fort peu marquée : il ne commence à être distinct que dans une période déjà voisine de la décadence. Le style n'a rien d'individuel : c'est, comme on l'a dit excellemment, un « style national ».

19. Nous avons vu plus haut comment l'épopée s'était préparée en France sous les Mérovingiens, dont quelques règnes glorieux, semblant réaliser plus ou moins l'idéal de la nouvelle nation sortie de la fusion des éléments romain, chrétien et barbare, furent l'objet de chants nationaux à la fois en allemand et en roman. — L'épopée s'exalta sous Charles Martel : les chants qu'inspirèrent les aventures de sa jeunesse et plusieurs de ses exploits se sont perpétués, en se transformant, dans quelques-uns des poèmes relatifs à son petit-fils. — Pépin a été aussi le sujet de beaucoup de chants, dont la plupart sont perdus; mais son souvenir, comme père de Charlemagne, s'est maintenu dans l'épopée. — Le règne de Charlemagne, où les aspirations depuis longtemps éveillées furent enfin presque entièrement satisfaites, suscita une production de chants nationaux plus riche que jamais : ceux qui, à travers de nombreux

remaniements, ont survécu dans l'épopée postérieure étaient tous sans doute originairement composés en français. L'existence de ces chants contemporains est attestée par divers auteurs; la guerre d'Espagne (778), terminée par un désastre qui fit une profonde impression, en inspira surtout un grand nombre. — Louis, fils de Charles, continua quelque temps la splendeur de l'empire, et son nom fut d'autant mieux associé à celui de son père qu'il était déjà mêlé aux guerres contre les Sarrasins du midi de la France et du nord de l'Espagne, poursuivies par lui pendant de longues années avant qu'il fût empereur. — Les Charles et les Louis qui régnèrent par la suite furent confondus, dans la tradition épique, avec les premiers Carolingiens qui avaient porté ces noms; en sorte que l'épopée déroule tous ses épisodes devant une triade royale composée uniformément de Pépin, Charles, Louis (Charles Martel étant à l'écart et sans lien bien net avec les autres, et confondu d'autre part avec Charles le Chauve). — Quand l'empire commença à s'écrouler dans les guerres des fils de Louis Ier contre leur père et entre eux, il y eut, semble-t-il, un immense désarroi dans l'activité épique : ces luttes déplorables n'ont pas laissé de traces. Mais à l'époque immédiatement suivante, quand sur les débris de la monarchie carolingienne s'élève et s'organise la féodalité, les chants épiques renaissent, se renouvellent et expriment l'idéal féodal. — Les derniers événements dont l'épopée ait conservé le souvenir appartiennent à la seconde moitié du Xe siècle (voir § 25 et § 39) : avec l'avènement de la troisième race la période de production épique spontanée est close (nous parlerons plus loin des poèmes inspirés par les premières croisades). — Ainsi, préparée depuis Chlodovech, commençant vraiment avec Charles Martel, à son apogée sous Charle-

magne, renouvelée puissamment sous Charles le Chauve et ses premiers successeurs, la fermentation épique, si l'on peut ainsi dire, d'où devait sortir l'épopée s'arrête au moment où la nation est définitivement constituée et a revêtu pour quelques siècles la forme féodale.

20. D'ailleurs, à côté des chants traditionnels légués par les générations antérieures, et qui avaient des sujets généraux, la société féodale, si tumultueusement individualiste, créait une poésie à son image. Les faits de guerre donnaient lieu sur le moment même à des chansons élogieuses ou satiriques sur la conduite de chacun, qui étaient fort ambitionnées ou redoutées; ces chansons, d'un caractère surtout lyrique, contenaient nécessairement un élément épique. Peu à peu, dans les chansons qui se conservaient au delà de l'événement même, cet élément épique alla en s'amplifiant et finit par supprimer l'élément lyrique. La poésie épique allait ainsi s'accroissant et se renouvelant sans cesse. Elle naissait et se développait dans la classe guerrière, comprenant les princes, les seigneurs et tous ceux qui se rattachaient à eux. Ils jouissaient des chants épiques de deux manières : 1° en se les faisant chanter pour charmer leurs loisirs, par exemple à table pendant ou après le repas, dans les fêtes où ils réunissaient leurs amis et leurs vassaux, dans les jardins où ils se reposaient, pendant leurs longs voyages à cheval; 2° en les faisant exécuter quand ils marchaient au combat : nous trouvons encore des exemples de cet usage à la fin du XIe siècle. A l'origine, plus d'un de ces hommes d'armes composait sans doute lui-même et chantait ces chants épiques; mais de bonne heure il y eut une classe spéciale de poètes et d'exécutants. Ces hommes, héritiers en partie des *scôpas* francs, s'appelèrent en français

joglers (*joculares*) ou *jogledors* (*joculatores*), plus tard *jougleors*, *jongleurs* (*jongleur* est une forme toute moderne), comme les musiciens ambulants et faiseurs de tours légués à la société nouvelle par la société gréco-romaine. Nous ne les trouvons pas expressément mentionnés avant le IXe siècle, et ce n'est qu'à cette époque qu'ils ont pu exister tels que nous les connaissons par les descriptions postérieures, c'est-à-dire munis du violon (en anc. fr. *vielle*), dont ils s'accompagnaient pour chanter et qu'ils jouaient avec un archet (anc. fr. *arçon*) beaucoup plus recourbé que le nôtre : en effet, cet instrument ne paraît pas avoir été transmis avant cette époque aux Occidentaux par les Arabes qui le tenaient eux-mêmes des Persans. Les jongleurs, comme les anciens poètes barbares, allaient de cour en cour, de château en château, accompagnaient souvent les expéditions et prenaient part aux combats. Plus tard, quand les bourgeois des villes s'intéressèrent à leurs chants, ils baissèrent d'un degré et stationnèrent sur les places publiques, faisant la quête avant ou après chaque exécution. Plus tard encore la décadence alla plus loin : le nom des *jongleurs* reprit et a gardé uniquement le sens de « faiseurs de tours » qu'il avait eu à l'origine; leurs chansons, qui ne plaisaient plus qu'au petit peuple, lui furent chantées par des aveugles, et le nom de *vielle*, en se dégradant, passa à l'instrument grossier dont ceux-ci accompagnaient leur psalmodie (il paraît s'être appelé à l'origine *cifoine*, c'est-à-dire *symphonia*). — Les jongleurs ont joué un rôle capital dans la formation et le développement de l'épopée française. Les anciens chants sur Charles Martel, Pépin, Charlemagne, avaient un caractère tout national (déjà cependant provincial en partie, voir plus bas sur le *Roland*); mais l'épopée féodale avait nécessairement un caractère pro-

vincial : ainsi Girard de Roussillon, Raoul de Cambrai, Guillaume de Montreuil, n'étaient chantés que dans les pays où ils avaient vécu ou qui leur avaient appartenu. Les jongleurs colportèrent les chants épiques de lieu en lieu, se les communiquèrent les uns aux autres, les rattachèrent par des liens de leur invention, les fondirent et les unifièrent. Ainsi se constitua une immense matière épique, qui, vers le milieu du XIe siècle, commença à se distribuer en longs poèmes et plus tard se répartit en cycles.

21. Nés des événements, exprimant les sentiments de ceux qui y prenaient part, les chants épiques prétendaient être véridiques, et à l'origine, sauf la déformation inévitable imposée à la réalité par la passion, ils l'étaient. De là le nom qu'ils prirent sans doute de bonne heure et qu'ils transmirent aux poèmes postérieurs, le nom de *chansons de geste*. Le mot latin *gesta*, signifiant « actions », avait été, à la basse époque, le titre de plusieurs ouvrages historiques, comme les *Gesta Francorum*; ce pluriel neutre devint, comme tant d'autres, un singulier féminin, et le mot *geste* prit le sens d' « histoire ». Une *chanson de geste* est donc proprement une chanson qui a pour sujet des faits historiques. On a dit plus tard, mais assez rarement en français propre, une *geste* tout court pour un poème épique, et en Angleterre ce mot, en descendant jusqu'au sens actuel de *jest*, « plaisanterie, farce », montre la décadence parallèle des *chanteurs de geste*. On appela aussi *geste* un certain groupe de traditions épiques (à peu près ce que nous nommons un cycle), et par suite la famille qui fournissait les héros de ce groupe, la famille épique, comme nous disons aussi. — Les chansons de geste étaient toujours en *laisses*, d'un nombre indéfini de vers sur la même

assonance, puis, plus tard, sur la même rime. Jusqu'à la fin de leur existence, elles furent réellement chantées, avec accompagnement de *vielle*, puis de *cifoine*; mais il arrivait souvent, quand on n'avait pas de jongleur ni d'instrument sous la main, qu'on les chantait sans accompagnement. Ainsi le valet de Guillaume d'Orange, dans le *Moniage Guillaume*, lui chante une chanson de geste, dont Guillaume lui-même est le héros, pendant qu'ils traversent à cheval une forêt; Lambert d'Oridon, dans *Auberi le Bourguignon*, chante à son hôte, en lui versant à boire, des morceaux de *Floovent*. — La mélodie qui accompagnait les chansons de geste devait être très simple : nous ne l'avons conservée pour aucune (sauf pour un vers d'*Audigier*, § 31). A en juger par celle des parties en vers d'*Aucassin et Nicolette* (§ 51), et par celle de quelques chansons de toile (§ 118), qui sous ce rapport peuvent s'être comportées de même, le premier vers de chaque laisse avait un air, le second en avait un autre; tous les vers impairs se chantaient comme le premier, tous les vers pairs comme le second; le dernier avait une modulation à lui, comme il avait souvent une forme à lui. Chaque poème paraît avoir eu sa mélodie spéciale : Jean Bodel dit que ses rivaux ne savent des *Saisnes* (§ 24) *ne les vers, ne le chant*; ailleurs il est parlé de la *manière du vieux Fromont* (un des héros des *Lorrains*, § 25); mais on ne voit pas ce qui pouvait empêcher un jongleur de chanter sur le même air diverses chansons versifiées de même.

22. De la première période épique, qui se termine environ avec le xe siècle, nous n'avons aucun monument. Les trois poèmes auxquels on peut attribuer la plus haute antiquité (*Roland*, *le Pèlerinage de Charlemagne*, *le Roi Louis*) sont, dans l'état où ils nous sont parvenus,

de la seconde moitié du XIe siècle, et on ne peut pas dire qu'il s'agisse de simples rajeunissements de forme : ils présentent des traits qui ne peuvent être antérieurs à cette époque. En dehors de ces trois poèmes, tout ce que nous avons est postérieur, remanié, altéré de toute façon. En outre les manuscrits qui nous ont conservé les poèmes ne sont pas, ils s'en faut, ou les originaux ou contemporains des originaux : ils leur sont postérieurs d'un siècle ou de deux et ne les reproduisent pas fidèlement. — Les poèmes de la troisième période vont du début du XIIe siècle jusque vers la fin de ce siècle environ; ils se composent de renouvellements d'anciens chants dont nous ne connaissons pas directement la forme, de compléments ajoutés pour raccorder ces chants entre eux, et déjà, surtout vers la fin, d'inventions pures; car l'épopée, éloignée des événements qui lui ont donné naissance, réduite à être une récréation pour les chevaliers, s'accroît naturellement sous les mains des jongleurs de récits qui d'abord ne s'éloignent pas des anciens thèmes, mais qui vont s'en écartant de plus en plus. — La quatrième période s'étend de la fin du XIIe siècle au milieu du XIVe siècle; elle ne comprend plus que des *rifacimenti* des poèmes de la période précédente, des inventions sans valeur ou des adaptations de sujets originairement étrangers à l'épopée nationale. C'est la période proprement cyclique, où on rattache arbitrairement, par des liens généalogiques, tous les héros et conséquemment tous les poèmes les uns aux autres. Depuis la fin de la période précédente, les auteurs des poèmes abandonnent l'assonance pour la rime, ce qui amène le renouvellement des poèmes antérieurs qui ont encore du succès; mais on conserve toujours la forme de la laisse, qui devient de plus en plus longue. — Passé cette époque (cf. cependant § 30), on ne com-

pose plus de chansons de geste, et bientôt on ne chante plus celles qui existent. On les copie encore en vers jusque vers la fin du XVe siècle; mais avant le milieu de ce siècle on commence, pour s'accommoder au goût du jour, à mettre en prose celles dont le sujet intéresse encore. Les « romans de chevalerie » qui, sous cette forme, se trouvèrent en faveur au moment de la découverte de l'imprimerie furent imprimés alors; par une série de déchéances successives, ils formèrent une partie de la « bibliothèque bleue », et ils n'ont pas encore tout à fait disparu de la littérature populaire.

23. Des trois périodes de notre épopée (1050-1120, 1100-1180, 1150-1360) qui suivirent la première, nous avons conservé un grand nombre de poèmes (sans parler de rédactions en prose), dans des manuscrits qui vont de 1160 (ou 1170) à 1470 environ. La masse énorme des vers que renferment ces manuscrits n'est rien en comparaison de celle qui a existé. De ce qui nous est parvenu, une faible partie seulement est publiée, mais, sauf exception, ce qui reste inédit n'a pas une haute valeur. — Dès le moyen âge, on a essayé de classer ces poèmes en cycles ou *gestes* (voir § 21). Un premier travail, dû à quelque jongleur, distingua trois gestes, rattachées à trois chefs de famille.: Pépin (geste du roi), Garin de Monglane, Doon de Mayence. En dehors de ces trois gestes restèrent les poèmes consacrés aux Mérovingiens et ceux qui concernent Charles Martel (confondu avec Charles le Chauve). En gros, la geste du roi raconte, outre les événements de famille de la race royale, les guerres générales; celle de Garin de Monglane a pour sujet la conquête ou la défense de la Provence, du Languedoc et de la Catalogne contre les Musulmans;

celle de Doon de Mayence est consacrée aux luttes féodales. Mais il y a beaucoup d'exceptions, de croisements et de poèmes isolés (ainsi, outre ceux que nous avons indiqués tout à l'heure, *Aioul*, *Élie de Saint-Gilles*, *Raoul de Cambrai*, *Bovon de Hanstone*, etc.); plus tard on essaya de tout rattacher à un cycle, surtout à celui de Doon de Mayence. Le seul cycle qui ait quelque unité réelle est celui de Garin de Monglane (§ 38 et suiv.); encore a-t-il englobé, sous le nom de Guillaume d'Orange, des personnages et des événements qui lui étaient absolument étrangers. — L'idée d'une geste spéciale pour les traîtres devait naître de l'inspiration de l'épopée féodale, qui est profondément généalogique; cette geste ne fut cependant qu'esquissée en France : elle se fondit dans la grande geste de Doon de Mayence, qui comprenait déjà les vassaux rebelles. En Italie, au contraire, où l'épopée française trouva une seconde patrie (voir § 32), elle se développa pleinement et produisit la criminelle famille des *Maganzesi*. Ces divisions factices peuvent être commodes dans certains cas; nous n'en tiendrons que peu de compte. — Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser ou simplement de mentionner toutes les chansons de geste qui nous sont parvenues, nous allons jeter sur l'épopée un coup d'œil rapide, en groupant les poèmes sous quelques points de vue justifiés par leur nature et leur origine; puis nous étudierons avec quelque détail un poème (*Roland*) et un cycle (celui de Garin de Monglane).

24. *Epopée royale.* L'épopée royale ou nationale, à laquelle on peut rattacher les poèmes relatifs aux Mérovingiens, comme *Floovent* (voir § 15), est la plus ancienne : elle est antérieure à la constitution de la féodalité. Elle est essentiellement consacrée aux guerres nationales,

sous la conduite des rois, contre les ennemis du nord, de l'est ou du sud. Les principaux poèmes qu'elle comprend sont : les *Saisnes* (nous en possédons un renouvellement de la fin du XIIe siècle, par Jean Bodel d'Arras, et la version norvégienne d'un autre un peu plus ancien; le sujet, emprunté aux guerres de Charlemagne contre les Saxons, se rattache de près, comme nous l'avons vu § 15, à d'anciens poèmes mérovingiens); — *Aspremont* (texte du XIIe siècle, rimé, sur une expédition fabuleuse contre les Sarrasins en Italie); — les *Enfances Oger le Danois* (sujet analogue : les *enfances* d'un héros sont ses premiers exploits); — *Fierabras* (épisode détaché et fort allongé d'un poème plus ancien, perdu, dont la scène était également en Italie, et qui se termine par la conquête et le transport à Saint-Denis des célèbres reliques de la Passion, exposées à la vénération des fidèles le jour de l'*endit*, devenu la fête du *Lendit*); — le *Pèlerinage de Charlemagne* (poème du XIe siècle, moitié sérieux, moitié comique, comprenant une aventure originairement fort étrangère à Charlemagne, et en outre le récit de son prétendu pèlerinage à Jérusalem, d'où il aurait rapporté ces mêmes reliques); — *Roncesvals* ou *Roland* (voir § 33) et les autres poèmes consacrés à la guerre d'Espagne, comme *Gui de Bourgogne*, qui se place avant Roncevaux (poème de pure fiction, où les fils des guerriers, restés vingt-sept ans en Espagne, vont à la recherche de leurs pères, les rejoignent et leur font avoir la victoire), ou *Anseïs de Carthage*, qui se place après (Charlemagne a laissé un roi en Espagne, qui, en déshonorant la fille d'un de ses grands vassaux, pousse celui-ci à amener en Espagne les Sarrasins d'Afrique : le fond du récit paraît emprunté à la légende espagnole de Rodrigue et du comte Julien); — *Aiquin* (reconquête de la Bretagne armoricaine sur les Sarrasins qui l'avaient

envahie, souvenir probable des incursions normandes); — *Désier* (chants perdus sur la guerre de Charlemagne contre les Longobards, dont quelques fragments se sont conservés dans *Oger le Danois*); — *Jean de Lanson* (autre expédition en Italie, mais contre un vassal rebelle); — *le Roi Louis* (beau poème du XIe siècle, dont on n'a qu'un fragment de 600 vers de huit syllabes, plus la version allemande d'un renouvellement du XIIIe siècle; souvenir très vivant de la victoire remportée en Vimeu par Louis III sur les Normands en 881), etc. Nous ne parlons pas ici du cycle méridional, qui sera étudié plus loin. — On peut joindre à ces poèmes ceux qui sont consacrés à des aventures personnelles ou de famille des rois : *Berte* (la femme de Pépin, trahie par une serve qui pendant de longues années se substitue à elle); *Mainet* (séjour en Espagne et mariage du jeune Charles, chassé de France par ses frères bâtards, fils de la fausse Berte, et caché sous le nom de Mainet; nous n'avons que des fragments d'une rédaction rimée de ce poème qui a existé dans de nombreuses versions, dont le fond appartient en partie à l'ancienne épopée allemande, et dont le héros a d'abord été Charles Martel); — *Basin* (Charlemagne, sur l'ordre d'un ange, s'associe *incognito* à une expédition nocturne de Basin, proscrit par lui et devenu voleur; il s'introduit ainsi dans la chambre d'un traître qui a conspiré sa mort, et apprend toute la conjuration, en même temps qu'il reçoit la preuve de la fidélité de Basin; nous n'avons pour ce poème que des allusions et des imitations étrangères); — *Sebile* (la femme de Charlemagne, injustement bannie, est ramenée par son père l'empereur de Grèce, et son innocence est reconnue; c'est dans ce poème, perdu sauf quelques fragments sous sa forme originale, que se trouve l'épisode du combat d'un meurtrier contre un chien fidèle, devenu

célèbre sous le nom du chien de Montargis); — *Huon Chapet* (le dernier roi de France, Louis, fils de Charlemagne, ne laissant qu'une fille, Huon Chapet mérite par ses exploits de l'épouser et de devenir roi de France), etc. Beaucoup des poèmes de ce genre appartiennent en réalité à ce que nous appelons l'épopée adventice : les récits qu'ils contiennent ne sont pas français d'origine et se trouvent ailleurs rapportés à d'autres qu'à nos rois. — Certains poèmes présentent le mélange de l'épopée royale avec l'épopée féodale, comme : *Oger le Danois* (dont les *Enfances* ont été mentionnées plus haut, mais dont la *Chevalerie* nous offre un des types les plus marqués de la lutte entre le roi et ses vassaux, tandis que la fin nous présente de nouveau la guerre nationale contre les Sarrasins); — *le Roi Louis* (qui célèbre, à côté de la victoire royale, les premiers démêlés des barons avec la couronne d'où sortit la féodalité); — *le Couronnement de Louis* (poème qui s'appuie en grande partie sur des faits historiques, et dont l'inspiration est au fond *loyale*, mais qui montre à quel prix la féodalité faisait acheter à la royauté carolingienne l'appui qu'elle lui donnait parfois, soit contre ses vassaux français, soit contre l'étranger), etc.

25. *Épopée féodale.* L'épopée féodale présente deux groupes principaux. Le premier a pour sujet la lutte de la féodalité contre la royauté. Tels sont, outre les derniers poèmes nommés ci-dessus : *Renaud de Montauban* ou les *Quatre Fils Aimon* (quelques faits paraissent se rapporter à l'époque de Charles Martel, mais les diverses rédactions, d'ailleurs assez peu anciennes, qui nous sont parvenues remontent à un fond tout imprégné de l'esprit féodal; le poème de *Maugis* n'est que le développement des indications du *Renaud* sur ce personnage

étrange, moitié sorcier, moitié lutin, qui remonte à la mythologie germanique); — *Girard de Roussillon* (le Girard historique avait en Bourgogne le centre de sa force, et le plus important des poèmes consacrés à ses luttes contre Charles le Chauve, changé en Charles Martel, était dans un dialecte intermédiaire entre ceux du nord et du midi; transformé en Girard de Fratte, en Girard de Vienne, il est encore le héros d'autres chansons, où il guerroie Charlemagne, comme il le faisait d'ailleurs sous son nom ordinaire dans des poèmes populaires français qui se sont perdus); — *Huon de Bordeaux* (un épisode tout féodal, ayant sans doute pour fondement un fait réel du règne de Charles le Chauve, a été agrandi par l'heureuse fantaisie d'un poète, et est devenu le cadre de merveilleuses aventures placées en Orient, où intervient le petit « roi de féerie » Auberon, qui semble avoir été emprunté par le poète, sans doute de Saint-Omer, à des légendes locales du Hainau tout voisin, d'origine germanique, sur le roi des nains Alberich; — *Gaidon* (poème sans grand intérêt qui conserve quelque souvenir confus des luttes de l'Anjou pour son indépendance), etc. — L'autre groupe, laissant la royauté à peu près de côté, ne la faisant intervenir que comme un modérateur impuissant ou un arbitre partial, nous présente les guerre des barons entre eux, telles qu'elles remplirent le xe siècle. A cette classe appartiennent : *Raoul de Cambrai* (la bataille où périt Raoul, combattant les fils de Herbert de Vermandois, est de 942; la chanson qu'inspira cet événement est la base du poème, mais il s'y est ajouté des éléments plus modernes); — *Auberi le Bourguignon* (les faits conservés dans ce long poème ne peuvent plus se discerner des éléments romanesques); — *Guillaume Longue Épée* ou plutôt *la Vengeance de Rioul* (poème sur le meurtre du

second duc de Normandie par Arnoul de Flandre en 923, que Wace avait entendu chanter, sans doute à Paris, dans son enfance, c'est-à-dire entre 1110 et 1120; nous ne le connaissons plus que par le résumé d'un historien anglais : il était plutôt hostile que favorable à Guillaume et aux Normands); et surtout les *Lorrains*, cycle entier comprenant cinq grandes chansons (*Hervi*, *Garin*, *Girbert*, *Anseïs*, *Yon*), qui retracent les divers épisodes de la lutte poursuivie entre plusieurs générations de Lorrains et de Bordelais : on n'a pas réussi jusqu'à présent à trouver à cette immense composition, la plus historique d'allure de toutes les chansons de geste, le moindre fondement dans l'histoire.

26. A l'époque féodale se rattache ce qu'on peut appeler l'épopée biographique : ce sont des poèmes retraçant les aventures d'un héros qui, après mille traverses, arrive au bonheur; l'importance accordée à un individu sépare ces poèmes de l'épopée nationale, à laquelle les rattachent souvent les services rendus aux rois par le héros. Mentionnons : *Aioul* (fils d'un père injustement banni par le roi Louis, Aioul le fait réhabiliter, reconquiert son héritage, punit les traîtres, et, après bien des aventures, est réuni à sa femme, qu'il a conquise sur les païens) ; — *Élie de Saint-Gilles* (le héros, enlevé par les Sarrasins, épouse la fille du soudan et conquiert un royaume); — *Orson de Beauvais* (le duc Orson est trahi par son ami et compère, mais vengé par son fils Milon); — *Aie d'Avignon* et *Gui de Nanteuil* (deux poèmes qui se font suite, relatifs à des aventures de famille et à des rivalités féodales); — *Huon d'Auvergne* (poème qui n'existe plus qu'en diverses rédactions italiennes, où on voit un baron envoyé par Charles Martel jusqu'en enfer), etc.

27. Il faut ajouter à ces deux groupes ce qu'on peut appeler l'épopée adventice, c'est-à-dire des récits venus de toutes parts, n'ayant pas leur source dans l'histoire nationale, mais que les jongleurs ont fait entrer dans le cadre de l'épopée française. Il faut citer (outre *Berte*, *Sebile*, une partie du *Pèlerinage* et de *Huon de Bordeaux*) : *Ami et Amile* (vieille légende orientale sur un exemple d'incomparable amitié); — *Jourdain de Blaie* (la seconde partie est une imitation, d'ailleurs fort heureusement transformée, d'un roman grec traduit en latin vers le IVe siècle et très répandu au moyen âge, *Apollonius de Tyr*); — *Doon de la Roche* (variante du thème, déjà traité dans *Sebile*, de la femme innocente et persécutée; ce thème se retrouve plus ou moins différent dans *Florent et Octavien* (on en possède une rédaction du XVe siècle, et, concurrence fort rare, une autre en vers plats octosyllabiques, composée au XIIIe siècle à Paris sous le titre d'*Octavien*, dans *Florence de Rome* (plusieurs rédactions), dans la *Belle Hélène*, etc). — Joignons à ce groupe certains emprunts faits à d'autres épopées encore vivantes au moment où la nôtre se formait ou se développait.

Le *Moniage Guillaume* repose en partie sur un poème germanique, sans doute longobard; *Bovon de Hanstone* a également une origine allemande, et un ancien mythe franc paraît avoir fourni une partie du sujet de *Huon de Bordeaux*. *Anseïs de Carthage*, comme on l'a vu, s'appuie sur une légende espagnole. — Quelquefois on n'a donné à ces emprunts que la forme consacrée des chansons de geste, sans les rattacher à la famille de Charlemagne : tel est le cas pour *Horn* et *Aaluf* (ce dernier perdu), poèmes empruntés à l'anglo-saxon, et pour certaines versions de *Bovon de Hanstone*; on peut encore rapprocher de ces poèmes les romans d'*Alexandre*

et des *Macchabées*, qui ont reçu la forme épique française.

28. L'histoire de l'épopée se termine par les poèmes de pure invention, généalogiques ou cycliques : les jongleurs, pour réveiller l'intérêt des auditeurs, pour satisfaire la curiosité, ont inventé des *enfances* aux héros les plus connus, ou ont raconté, en jetant leurs récits dans le moule devenu banal des chansons biographiques antérieures, la vie des pères, des grands-pères, des fils, etc., de ces héros, ou bien ils ont réuni dans de longues compilations des aventures connues et des aventures nouvelles. *Doon de Mayence*, *Garin de Monglane*, *Gaufrei*, *Tristan de Nanteuil*, *Galien*, *Renier*, *Valentin et Orson* rentrent à peu près dans cette classe, à laquelle appartiennent aussi les suites ou les introductions faites à tant d'anciennes chansons. Le *Charlemagne* de Girard d'Amiens (fin du XIIIe siècle) est une sorte d'histoire poétique du grand empereur, composée à l'aide de nombreux poèmes et aussi des chroniques, et délayée dans le style le plus platement prolixe. Après une œuvre pareille, il est clair que l'épopée, dans le sens propre du mot, a bien achevé de mourir.

29. Nous avons laissé de côté le cycle de la première croisade, qui s'est formé après la période proprement épique. Il comprend bien, comme la vraie épopée, des faits historiques, mais les chants primitifs que ces faits ont suggérés, et qui sont la base des poèmes postérieurs, différaient beaucoup de ceux qui ont donné naissance aux vraies chansons de geste. Ceux-ci ont été composés, sous l'impression des événements, pour ceux et par ceux qui y avaient pris part, non pour raconter les faits, mais pour exprimer les sentiments qu'ils

inspiraient; les autres ont été faits surtout pour ceux qui n'avaient pas assisté aux événements et dans le dessein de les leur faire connaître : ils les racontaient presque exactement; ils n'avaient guère de la poésie que la forme, au fond ils étaient de l'histoire. Aussi l'inspiration épique leur fait-elle généralement défaut. A cet élément historique s'est jointe, dans les poèmes que nous avons, l'invention pure et simple des jongleurs français : leur intervention décisive se marque en ce qu'ils représentent les Sarrasins, d'après la tradition des chansons de geste antérieures, comme des idolâtres, des païens : on voit que leurs poèmes ne reposent pas sur une connaissance directe du monde musulman. La *Chanson de Jérusalem* n'en comprend pas moins des morceaux fort intéressants, comme ceux qui sont consacrés à la prise d'Antioche et à la bataille qui la suivit. Dans d'autres parties, comme l'épisode des *Chétifs*, il n'y a plus que des aventures romanesques sans intérêt, unies par un lien assez lâche à l'histoire de la guerre sainte. Dans *le Chevalier au Cygne* nous avons une vieille légende mythologique rattachée aux origines de la maison de Bouillon; cette légende a plus tard été reliée à des récits relatifs au saint graal (voir § 60). — Tout le cycle des croisades fut l'objet au XIVe siècle d'un vaste remaniement, et reçut alors l'adjonction d'épisodes tout nouveaux et purement fabuleux, mais dont quelques-uns, comme *Baudouin de Sebourg*, sont pleins de gaieté et d'heureuse invention.

30. Nous devons mentionner, pour finir, certains essais curieux qui se produisirent au XIVe siècle d'une nouvelle épopée nationale. Vers 1315, un auteur barrois, peut-être Simon de Marville, imitait de près les *Vœux du Paon* (§ 44) dans un poème curieux sur l'expédition italienne

et la mort de l'empereur Henri VII; ce poème, les *Vœux de l'Épervier*, appartient à l'épopée nationale par le fait que le héros principal, après l'empereur, est Tibaud de Bar, évêque de Liège. — La guerre contre les Anglais passionnait tous les esprits et y produisait des dispositions favorables à l'inspiration épique. Le petit poème sur le *Combat des Trente* (1351) est un spécimen intéressant de cette tendance, qui n'aboutit pas, à cause surtout de la banalité des formules consacrées que la décadence de l'épopée antérieure avait léguées au XIVe siècle et du manque absolu de puissance poétique de cette époque. Le long poème de Cuvelier sur Bertrand Du Guesclin, digne d'estime comme effort, montre cette impuissance avec une évidence entière. Elle éclate encore plus, s'il est possible, dans la *Geste de Liège* (par Jean des Prés ou d'Outremeuse, fin du XIVe siècle) et dans la *Geste des Bourguignons* (commencement du XVe siècle) qui clôt la série des poèmes en laisses monorimes. — L'épopée était morte et ne pouvait renaître; bientôt les productions qui en subsistaient encore allaient commencer à être mises en prose et sortir pour toujours de la scène des êtres vivants.

31. Comme l'épopée grecque, l'épopée française a suscité des parodies. Nous en avons conservé une fort ancienne, l'histoire comique d'Audigier, dont les exploits grotesques sont racontés avec un incroyable cynisme d'idées et d'expressions, mais non sans verve grossière, dans le rythme particulier d'*Aioul* et de *Girard de Roussillon*. Une autre, en jargon mêlé de flamand et de picard (*le Siège de Neuville*), raconte un siège prétendu dans lequel les héros des deux partis sont de bons bourgeois flamands, qui sont mis en scène comme s'il

s'agissait de Guillaume d'Orange ou de Garin le Lorrain. Ces plaisanteries contribuent à attester la popularité des chansons de geste.

32. Avant de périr, l'épopée française avait exercé sur la poésie des nations voisines une immense influence. Portée en Angleterre par les vainqueurs de Hastings, elle y trouva une seconde patrie, et plusieurs de nos poèmes furent, assez tardivement et médiocrement d'ailleurs, traduits plus tard en anglais et même en gallois et en irlandais. — L'Allemagne traduisait le *Roland* dès la fin du premier tiers du XIIe siècle; plus tard un *minnesinger* célèbre, Wolfram d'Eschenbach, mettait *Aliscans* en vers allemands; bien d'autres chansons étaient imitées. — Dans les Pays-Bas, gagnés de bonne heure à la culture française, la vogue de nos chansons de geste ne fut pas moins grande, et elle s'est maintenue en partie jusqu'à nos jours dans le peuple, grâce aux rédactions en prose qui se réimpriment encore. — Les Norvégiens, dès le commencement du XIIIe siècle, connaissaient nos chansons de geste par l'intermédiaire de l'Angleterre et les traduisaient fidèlement en prose. — L'Espagne s'en inspirait dès le milieu du XIIe siècle pour chanter le Cid, et composait, même sur les sujets carolingiens, des *cantares de gesta* dont quelques débris se retrouvent dans les romances du XVe siècle. — Mais c'est en Italie que l'épopée française devait faire la plus étonnante fortune. Dans le nord de la Péninsule, où se parlaient des dialectes plus ou moins voisins du français, nos poèmes avaient pénétré de très bonne heure; bientôt ils furent remaniés, puis imités, dans une langue factice, ayant le français pour base, mais fortement influencée par le lombard ou le vénitien. Parmi ces imitateurs, qui devinrent nombreux et rompirent d'assez bonne heure

tout lien direct avec la poésie française, il s'en trouva qui eurent de l'imagination et un vrai mérite littéraire, comme le Padouan anonyme qui composa la première partie d'un vaste poème sur l'*Entrée de Spagne* (la suite est de Nicolas de Vérone). Leurs œuvres furent plus tard, surtout en Toscane, imitées en prose et en rime italiennes; des poètes d'un talent de plus en plus brillant, Pulci, Bojardo, Arioste, sans parler des autres, prirent à leur tour ces imitations pour bases de leurs poèmes célèbres, en les transformant d'ailleurs considérablement, Pulci par l'ironie, Bojardo et l'Arioste par l'immixtion dans la *matière de France* de l'esprit des romans bretons et des formes classiques de l'antiquité. Ainsi l'épopée carolingienne, morte en France, trouva en Italie une renaissance imprévue; c'est là qu'elle a reçu la forme, sinon la mieux appropriée à son génie, au moins la plus artistique, et, grâce aux rédactions en prose, c'est là aussi que jusqu'à nos jours elle est restée le plus populaire.

33. Nous allons maintenant parler avec quelque détail de la *Chanson de Roland* ou *de Roncevaux*, la plus intéressante, à tous les points de vue, de nos chansons de geste. — En 778, le 15 août, l'arrière-garde de l'armée de Charles, roi des Francs, qui revenait d'une expédition en somme heureuse dans le nord de l'Espagne, fut surprise dans la vallée de Roncevaux par les Basques habitant les montagnes; les bagages qu'elle protégeait furent pillés et tous ceux qui la composaient tués, parmi eux, dit Éginhard, Hrodland, comte de la marche de Bretagne. Ce désastre fit sur les imaginations une vive impression, et suscita sans doute des chants nombreux; un passage d'un historien qui écrivait environ soixante ans après montre que les noms des morts de Roncevaux

étaient restés populaires. L'expédition d'Espagne tout entière avait dû, d'ailleurs, donner lieu à des chants épiques : quelques traits qui se sont conservés dans notre poème remontent sans doute à ces souvenirs directs des événements, comme les noms de différentes villes espagnoles (Saragosse, Tudèle, Balaguer), la connaissance des ports d'Aspe et de Cise, etc. Mais ces quelques traits sont noyés dans les additions et amplifications postérieures. — On commença par substituer aux Basques (dont le nom est cependant mentionné une fois dans le poème, mais précisément dans la partie la moins ancienne) les Sarrasins comme auteurs du désastre, et on supposa qu'ils étaient en nombre considérable, vingt fois, cent fois supérieur à celui des Francs. — On se rappela toujours que la troupe massacrée était l'arrière-garde, et que le désastre était arrivé pendant que l'armée rentrait en France. Il fallait donc que les Sarrasins eussent promis la paix et attaqué les Francs par trahison; un Franc avait dû être complice de cette trahison. De là le personnage de Ganelon (germ. *Wenilo*), présenté d'abord simplement comme acheté par l'or du roi sarrasin Marsile, puis comme l'ennemi personnel de Roland (en même temps, au moins dans le poème de Turold, son *parâtre*, le second mari de sa mère, sœur de Charlemagne) : Ganelon fait désigner Roland pour commander l'arrière-garde, d'accord avec Marsile, qui espère, en tuant Roland, priver Charles de son « bras droit ». — Le trait essentiel de l'événement réel, la gorge étroite interceptée par les Basques, qui, se plaçant entre le gros des Francs et l'arrière-garde, la repoussèrent dans une vallée où elle se trouva cernée de toutes parts, ce trait n'est plus bien compris par l'imagination de gens de plat pays qui gardent seulement le souvenir de hautes montagnes, de roches sombres, de défilés « merveilleux »

comme cadre du tableau. Ils ne se rappellent pas non plus que (d'après Éginhard) les Basques avaient un équipement léger, qui, dans ces conditions du terrain, leur donna l'avantage sur les Francs pesamment armés : les Français et les Sarrasins sont ici armés de même. Les uns et les autres sont à cheval, tandis qu'il n'en était rien, au VIIIe siècle, à coup sûr pour les Basques, ni sans doute pour les Francs. — Le désastre de Roncevaux ne fut pas vengé : comment atteindre ces montagnards, qui se dispersèrent aussitôt après le coup? Il était déjà nuit quand Charles revint sur ses pas : les ennemis avaient disparu, et il ne put que reprendre tristement le chemin de la France. L'épopée ne pouvait longtemps accepter cette fin : Charles dut ramener son armée à Roncevaux, appelé trop tard par le cor de Roland; à la faveur d'un miracle de Dieu, qui lui « allongea le jour », il dut tailler en pièces les restes de l'armée païenne; plus tard on le fit pousser jusqu'à Saragosse et s'en emparer, plus tard encore vaincre, lui chef de toute la chrétienté, le chef de toute la *païennie* dans une bataille colossale terminée par un combat singulier. Le traître Ganelon, jugé sur place, dut recevoir la peine de son crime. — Éginhard nomme trois des morts illustres de Roncevaux : Eggihard (dont l'épitaphe récemment retrouvée nous a fait connaître la date du 15 août), Anshelm, et Hrodland en troisième lieu seulement. Les deux premiers n'ont laissé aucune trace dans l'épopée; d'où vient que le dernier en est devenu l'incomparable héros? Probablement de ce que nos poèmes remontent aux chants épiques des compatriotes, des compagnons de Roland, aux chants de la marche de Bretagne (Bretagne française); le poème de Turold porte encore des traces visibles de son origine bretonne. Roland devient, d'après ces chants, le personnage principal et le centre de l'action : il est le neveu de

Charles, le premier des « douze pairs »; c'est par haine pour lui que Ganelon devient traître; c'est lui que veut surtout faire périr Marsile; c'est lui qui, en refusant d'abord de sonner du cor pour appeler Charles à son aide, cause la perte de l'arrière-garde qu'il commande, et présente ainsi le caractère profondément tragique de la *desmesure* (qui joue dans notre épopée le rôle de l'*hybris* dans l'épopée grecque) amenant le désastre, en même temps que de l'héroïsme pour le supporter et le rendre glorieux. A côté de lui, à une époque impossible à déterminer, vient se placer Olivier, son compagnon d'armes, aussi preux, mais plus sage, frère de la belle Alde, que Roland doit épouser (cet amour lointain jette sur sa mort un reflet plus touchant et plus poétique), et qui meurt elle même aux pieds de Charlemagne en apprenant la mort de son fiancé. — Charles, en 778, avait trente-six ans; mais l'épopée avait consacré sa figure, d'après les derniers temps de son règne, comme celle d'un vieillard *à la barbe fleurie*, majestueux encore plus qu'actif; le poème de Turold va jusqu'à lui donner deux cents ans, et ne l'en fait pas moins prendre au dernier combat une part décisive; il le représente d'ailleurs comme entouré d'une sorte d'auréole : Dieu fait des miracles à sa prière et communique sans cesse avec lui par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Assis sur son *faldestuel* d'or, il préside aux délibérations de la paix; grave et d'ordinaire silencieux, caressant sa barbe blanche, qu'il étalera pour le combat sur sa *brogne* de mailles, il écoute les avis opposés, se voit parfois contraint de céder, malgré lui, aux sentiments de son conseil, mais, une fois la décision prise, la fait impérieusement exécuter. — Le duc Naimon de Bavière est le plus vieux et le plus sage de ses conseillers; après lui Roland, Olivier, l'archevêque Turpin, Ganelon jusqu'à son crime, Oger de Dane

marche, sont les plus écoutés. — Ces traits appartiennent déjà sans doute à une très ancienne forme de la légende héroïque de Roncevaux; tous ne remontent cependant pas à l'origine.

34. Cette légende nous est arrivée sous trois formes principales : les chap. XXI-XXIX du roman latin qui prétend être l'œuvre de Turpin, composé vers la fin du premier tiers du XIIe siècle comme suite à un ouvrage plus ancien, fait à la gloire de saint Jacques de Compostelle, dont on prétendait que Charlemagne avait été le premier pèlerin; — le *Carmen de proditione Guenonis*, poème en distiques latins à peu près de la même époque; — et la *Chanson de Roland*, dont la forme la plus ancienne, en assonances, est encore du XIe siècle. — Le *Carmen* et le *Roland* remontent à une même source, moins altérée dans le *Carmen*, considérablement amplifiée et modifiée dans le poème français; les chapitres de Turpin représentent un état sensiblement plus ancien.

35. La rédaction en assonances ne peut remonter plus haut que la seconde moitié du XIe siècle : c'est ce qu'attestent, outre des faits linguistiques, des allusions historiques, comme l'introduction dans le récit de personnages du Xe siècle (Jofrei d'Anjou, gonfalonnier du roi, Richard de Normandie, etc.), la mention de l'oriflamme, celle du pillage de Jérusalem par les Turcs, et le *costume* général; mais il n'y a aucune raison de la faire descendre plus bas que la première croisade. On sait que Taillefer, jongleur et guerrier, chantait à la bataille de Hastings (1066) un poème sur Roncevaux; ce n'était pas le nôtre tel quel, mais c'en était sans doute une rédaction antérieure, car le nôtre a conservé des vers qui semblent avoir été composés à l'occasion de l'expé-

dition de Guillaume le Bâtard (Guillaume revendiquait pour la papauté le tribut que l'Angleterre s'était jadis engagée à lui payer, et, en attribuant à Charlemagne la conquête de ce pays, le poème dit : *Ad oes saint Piedre en conquist le chevage*). — Cette rédaction est conservée plus ou moins imparfaitement dans les textes suivants : 1° un manuscrit aujourd'hui à Oxford, écrit en Angleterre dans la seconde moitié du XIIe siècle, qui attribue soit la récitation, soit la composition de l'œuvre à un certain Turold; 2° un manuscrit de Venise, provenant des Gonzague de Mantoue, écrit au XIVe siècle et d'une langue fortement italianisée; 3° une rédaction en rimes, de la seconde moitié du XIIe siècle, dont nous reparlerons tout à l'heure; 4° une traduction en prose norvégienne du XIIIe siècle; 5° une traduction libre en vers allemands faite par le clerc Conrad vers 1133; 6° les fragments d'une traduction en vers néerlandais du XIIIe siècle; 7° diverses versions italiennes, où sont mêlés la rédaction rimée, quelques traits de source particulière et des inventions nouvelles. Le rapport de ces différents textes entre eux n'est pas encore bien établi. Ils paraissent cependant dériver tous d'un manuscrit, et non de diverses traditions orales qui auraient été indépendamment confiées à l'écriture; mais les scribes ont pris avec leur texte des libertés plus grandes que d'ordinaire, et ils ont sans doute parfois subi l'influence des versions divergentes des jongleurs.

36. L'auteur ou plutôt l'arrangeur de l'œuvre contenue dans ce manuscrit perdu était-il un clerc? C'est ce qui ne paraît pas probable. Il mentionne, il est vrai, Virgile et Homère, il fait des démons de Jupiter et d'Apollon, il connaît certains épisodes de la Bible; mais rien dans tout cela ne dépasse les connaissances que pouvait avoir

un jongleur qui avait reçu quelque instruction, et, s'il a écrit lui-même son œuvre, cette instruction ne lui faisait pas défaut. Il cite comme sources l'*ancienne geste*, la *geste Francor* (*Gesta Francorum*), une prétendue charte qu'aurait écrite saint Gilles de Provence (lequel en réalité vivait cent ans avant Charlemagne) ; mais toutes ces indications sont vagues ou imaginaires. S'il avait été clerc, il aurait consulté d'autres sources latines, et on en trouverait la trace dans son œuvre. Mais on peut croire qu'il connaissait des clercs, qu'il avait peut-être étudié pour être clerc lui-même et avait ensuite suivi une autre vocation. — C'était plus qu'un renouveleur ordinaire : il a transformé l'ancien poème que nous pouvons deviner par la comparaison du *Carmen* et de Turpin. Il y a ajouté toute l'introduction; pour la fin on ne peut rien affirmer, les termes de comparaison manquant, mais à tout le moins on peut lui attribuer la translation à Aix du procès et de l'exécution de Ganelon, l'épisode de la mort d'Alde, etc. Le grand épisode où Baligant, chef suprême des païens, intervient pour venger Marsile et est vaincu à son tour par Charlemagne a très probablement été incorporé plus tard à son œuvre. — Dans son travail de remaniement, le poète a laissé subsister plus d'une contradiction : Marsile déclare au début qu'il n'a pas d'armée, et ensuite en déploie une immense; son oncle l'*algalife* (le calife) semble d'abord devoir jouer un grand rôle et paraît à peine par la suite ; on réclame à Marsile, pour la paix feinte qu'il jure, des otages qu'il donne et dont il n'est plus parlé ; le caractère de Ganelon, changé comme nous l'avons indiqué plus haut, offre de frappantes disparates; à l'ancienne géographie de la légende, fidèle aux souvenirs des faits historiques, ont été mêlées des notions fantastiques, etc. On peut presque toujours comprendre ce qui a amené ces

contradictions : c'est le désir de mieux présenter tel ou tel événement et surtout de rendre tel ou tel détail plus dramatique; le poète, d'ailleurs habile et puissant, perd de vue, pour l'effet momentané qu'il veut obtenir, l'ensemble de sa composition. — Cette composition est cependant, en général, réfléchie et curieusement symétrique : ainsi les trois batailles successives que livrent Roland et les siens se décomposent en petits combats qui se font rigoureusement pendant. La vérité humaine et vivante et la variété du détail sont constamment sacrifiées ou subordonnées à l'idée générale qui anime le poème, celle de la lutte des chrétiens, sous l'hégémonie de la France, contre les Sarrasins. Les caractères, transmis par la tradition antérieure, sont accusés de façon à devenir des *types*. L'art incontestable qui éclate dans cette œuvre est déjà essentiellement un art *français*, qui rappelle en beaucoup de points la conception de nos tragédies classiques. — L'action est presque toujours non pas racontée, mais mise sous les yeux de l'auditeur : le poème est une suite de tableaux; les verbes sont presque tous au présent. — Les laisses *homotéleutes* sont d'inégale longueur, sans cependant être trop disproportionnées; elles comprennent en moyenne une quinzaine de vers. Chacune d'elles est le plus souvent complète en elle-même, forme un petit tableau à part, et n'offre que rarement avec la précédente et la suivante ces raccords qui sont habituels dans les poèmes postérieurs. On peut dire que la *Chanson de Roland* (ainsi que toutes nos plus anciennes chansons de geste) se développe, non pas, comme les poèmes homériques, par un courant large et ininterrompu, non pas, comme le *Nibelungenlied*, par des battements d'ailes égaux et lents, mais par une suite d'explosions successives, toujours arrêtées court et toujours

reprenant avec soudaineté. — Il est impossible de discerner, pour la forme, des parties plus anciennes les unes que les autres ; cependant il faut sans doute regarder le noyau central, qui comprend le récit même du combat de Roncevaux, comme plus fidèlement conservé d'un poème antérieur et comme plus ancien que tout ce qui précède et suit. — Le style est simple, ferme, efficace, il ne manque ni de grandeur ni d'émotion, mais il est sans éclat, sans véritable poésie et sans aucune recherche d'effet; on peut dire qu'il est terne, monotone, quelque peu triste; il n'est nullement imagé : on ne trouve dans tout le poème qu'une seule comparaison, et elle n'a rien d'original ni de *vu* (*Si com li cers s'en vait devant les chiens, Devant Rodlant si s'en fuient paien*). Il y a déjà dans le *Roland* beaucoup de formules toutes faites, héritage de l'épopée antérieure, qui facilitent au poète l'expression de ses idées, mais la rendent fréquemment banale, et qui l'empêchent trop souvent de voir directement et avec une émotion personnelle les choses qu'il veut peindre. — De la poésie plus ancienne vient aussi sans doute un procédé dont l'auteur fait usage parfois avec un grand bonheur, et qu'on retrouve dans les chansons postérieures : la répétition du même récit, du même tableau, des mêmes paroles sur des assonances différentes. C'est ainsi que trois fois Olivier adjure en vain Roland de sonner du cor, que trois fois Roland, mourant, essaye de briser son épée, etc. Quelques-unes de ces répétitions, qui ne figurent pas dans tous les textes, paraissent avoir été ajoutées par un renouveleur ou provenir de rédactions concurrentes : ainsi Roland, dans deux laisses successives du manuscrit d'Oxford, accueille tout différemment la proposition faite par Ganelon de lui confier le commandement de l'arrière-garde, Charlemagne, se représentant la tristesse de sa

vie en France après la mort de son neveu, place la scène du tableau qu'il se fait une première fois à Laon, une seconde fois à Aix, et ces deux capitales de la royauté carolingienne appartiennent à des époques toutes différentes. — Le *Roland* soulève encore d'innombrables questions, que la critique n'arrivera sans doute jamais à résoudre toutes. La patrie et la date de la rédaction dont nous avons conservé les textes indiqués plus haut ne sont pas encore fixées sans contestation. Le plus probable est qu'elle repose sur un poème originairement composé dans la Bretagne française, remanié ensuite en Anjou, et qu'elle a pour auteur un « Français de France », qui a dû achever son œuvre, à laquelle il a donné une inspiration plus largement nationale et royale, sous le règne de Philippe Ier.

37 La rédaction rimée, dont nous avons dit un mot tout à l'heure, soulève aussi des problèmes fort difficiles. Elle existe sous une double forme : l'une est conservée dans un manuscrit de Venise et un de Châteauroux, l'autre dans un manuscrit de Paris, un de Lyon, un de Cambridge, et un fragment lorrain; dans ce dernier groupe même il y a des divergences notables. Mais les deux formes ont des passages considérables en commun, en sorte qu'on peut les regarder comme ayant une même source, qui doit remonter au commencement du dernier tiers du XIIe siècle. Pour la fin du poème, la rédaction rimée paraît n'avoir pas eu de modèle dans un texte composé en assonances, mais avoir été originairement rimée; cette fin ne ressemble, dans aucun des textes rajeunis, à celle du manuscrit d'Oxford. La rédaction rimée fit oublier l'ancienne version assonante; mais elle ne devait pas elle-même conserver jusqu'au bout sa popularité. On la copiait bien encore au XIVe siècle

(ms. de Lyon), et au XVe en Angleterre; mais ce ne fut pas elle qu'on mit en prose pour perpétuer le souvenir du combat de Roncevaux : ce fut un poème du XIIIe ou du XIVe siècle, le *Galien*, qui, pour le récit de cet épisode, paraît avoir puisé à une source indépendante du *Roland*, et dont la narration, immensément inférieure, fut *dérimée* au milieu du XVe siècle, imprimée à la fin, et répétée jusqu'à nos jours dans des livres populaires. — D'autres livres semblables reproduisent la chronique de Turpin, jointe par le Vaudois Jean Bagnyon (XVe siècle) à une mise en prose de *Fierabras*, et imprimée depuis lors un nombre incalculable de fois non seulement en français, mais en anglais, en espagnol, en portugais et en allemand. — L'ancien poème avait d'ailleurs eu de bonne heure le plus grand succès à l'étranger, comme le montrent les versions indiquées plus haut : c'est par lui surtout que l'épopée française a pénétré dans les divers pays de l'Europe chrétienne, où Roland était aussi populaire qu'en France, et dans plusieurs desquels il l'est resté jusqu'à nos jours.

38. Après avoir étudié d'un peu près la plus importante de nos chansons de geste, nous passons à l'examen du cycle méridional, ou, pour employer l'expression du moyen âge, de la geste de Garin de Monglane. Nous possédons une vingtaine de poèmes qui lui appartiennent, composés probablement (en partie d'après des éléments antérieurs) du commencement du XIIe siècle à la fin du XIIIe, les uns en assonances, les autres en rimes, et conservés dans des manuscrits des XIIIe, XIVe et XVe siècles, et en outre (au moins quelques-uns d'entre eux) dans des rédactions en prose et des versions étrangères. — Ces poèmes chantent les héros de sept ou huit générations. Ils nous offrent le spécimen le plus com-

plet de la formation et de l'évolution, à moitié spontanées, à moitié factices, d'un grand cycle épique. Les faits historiques sur lesquels ils s'appuient sont des genres les plus divers et appartiennent à des époques et à des contrées différentes. — Le héros central est Guillaume, appelé Guillaume Fièrebrace, Guillaume au Court Nez et Guillaume d'Orange. Nous ne connaissons aucun Guillaume qui, antérieurement au XIIe siècle, ait possédé la ville d'Orange, dont la conquête sur les Sarrasins, déjà dans des poèmes du XIe siècle, était attribuée à ce héros. Quoi qu'il en soit, ce Guillaume épique a de bonne heure été identifié avec le Guillaume très historique qui, nommé en 789 comte de Toulouse, livra sur les bords de l'Orbieu en 793 une bataille sanglante et, tout en étant vaincu, arrêta les Sarrasins qui envahissaient la France, qui fut ensuite le chef militaire et civil du gouvernement de Louis, roi d'Aquitaine, conquit la Catalogne dans une suite d'expéditions heureuses, entra en 806 dans le cloître de Gellone (aujourd'hui Saint-Guilhem du Désert) qu'il avait fondé, et y mourut en 812 en odeur de sainteté.

Les chansons qui célébraient Guillaume de Toulouse se mêlèrent tout naturellement à celles qui célébraient d'autres guerriers, illustrés aussi par la part qu'ils avaient prise à la conquête de la Catalogne sur les musulmans; les surnoms qu'ils ont conservés dans les poèmes postérieurs indiquent les pays dont ils s'étaient rendus maîtres ou dont ils étaient devenus gouverneurs : ce sont Bernard de Brusbant (?), père de Bertran le *palasin*, Bovon de Barbastre (Barbastro) ou de Comarcis (la *comarca* est une désignation territoriale fréquente dans le nord-est de l'Espagne), Ernaud de Gironde (Gerona), Garin d'Anseüne (peut-être Ensérune près de Béziers), Guibert d'Andrenas (?). Ces cinq personnages

furent d'abord sans doute considérés comme frères, à cause de la ressemblance de leurs exploits, et nous trouvons ensemble Bernard, Ernaud et Guibert dans un texte de la plus grande importance, malheureusement trop court, le fragment (conservé à La Haie) d'un poème latin du Xe siècle, visiblement fait d'après des chants épiques romans. Il s'agit là de la prise d'une ville sarrasine : c'est Charlemagne lui-même qui dirige l'assaut (bien que la conquête de la Catalogne n'ait pas été faite personnellement par lui), et au premier rang des guerriers français nous voyons figurer Bernard avec son fils Bertran (appelé *palatinus*, comme dans les chansons de geste), Guibert (désigné déjà, comme dans la plupart des poèmes, par le diminutif Guibelin), et Ernaud, qui sont certainement trois des héros mentionnés plus haut. Garin et Bovon devaient se trouver aussi dans ce poème, et peut-être Aïmer le *chétif*, que nous voyons en général associé aux autres, et qui tire son surnom de sa longue captivité chez les Sarrasins. Bernard, Guibert, Ernaud, Garin, Bovon, Aïmer étaient-ils déjà frères dans le poème suivi par le fragment de La Haie? Nous ne pouvons l'affirmer; cependant leur apparition simultanée, le nom des ennemis qu'ils combattent ensemble et que nous retrouvons dans nos chansons, la présence de surnoms caractéristiques comme celui de Bertran, tout porte à croire que la réunion en une famille de ces six personnages (et de Bertran) était dès lors un fait accompli. Quant à Guillaume, il ne figure malheureusement pas dans le fragment, mais il est douteux qu'on en eût déjà fait un membre de cette même famille : en effet le Guillaume historique était un Franc du nord, envoyé par Charlemagne pour gouverner le midi, tandis que les autres guerriers paraissent avoir été originaires des provinces méridionales. — Mais les grands exploits

de Guillaume s'étant accomplis dans le midi, ils durent, comme ceux des premiers, être d'abord chantés dans la région qui en avait été le théâtre et dans ce dialecte méridional qui, avec la conquête chrétienne, pénétrait et s'implantait en Catalogne. Guillaume vint donc naturellement s'adjoindre aux six autres comme septième frère, mais il garde toujours, dans les poèmes, une supériorité sur eux. On leur donna à tous pour père un personnage qui sans doute à l'origine n'avait rien à faire avec aucun d'eux, mais dont le nom se rattachait aussi à un épisode des guerres sarrasines, Aimeri, que des chants anciens présentaient comme ayant occupé et défendu contre les Arabes le poste avancé de Narbonne. C'est ainsi que le *Pèlerinage de Charlemagne* (voir ci-dessus § 24), poème du XIe siècle, présente la famille constituée : il ne mentionne, il est vrai, que Guillaume, Bernard (avec Bertran), Ernaud et Aïmer, comme fils d'Aimeri, mais Bovon, Garin et Guibert devaient déjà être considérés de même. La présence de cette famille dans le *Pèlerinage* (où elle supplante cinq des anciens *pairs*) prouve que dès le XIe siècle les jongleurs avaient transporté du midi au nord la geste de Narbonne; ses membres sont d'ailleurs encore, dans le *Pèlerinage*, présentés comme contemporains et compagnons de Charlemagne. — Si les hauts faits de Guillaume de Toulouse dans le midi donnèrent lieu à des chants épiques, d'autres légendes s'attachèrent à sa fin édifiante. Des poèmes germaniques avaient été composés sur cette donnée d'un héros entrant dans un cloître, où ses habitudes quelque peu brutales jetaient la perturbation, mais qui, au besoin, retrouvait son ancienne vigueur en y ajoutant la protection toute spéciale de Dieu. Un récit de ce genre, qui paraît remonter à un poème longobard et que nous trouvons ailleurs rapporté à Wal-

ther d'Aquitaine, personnage de l'épopée allemande, fut rattaché au nom de Guillaume dans une chanson dont nous n'avons malheureusement qu'une version norvégienne, et qui conserve d'ailleurs des traits appartenant incontestablement à l'anachorète de Gellone. Dans cette chanson, c'est encore sous le règne de Charlemagne que se passe la vie monastique, le *moniage* de Guillaume; mais dans une autre sur le même sujet, fort ancienne d'ailleurs, et dont nous n'avons qu'un fragment, c'est déjà sous un roi Louis que le héros est censé vivre et mourir.

39. C'est que d'autres Guillaume étaient venus se confondre avec le héros originaire des chansons méridionales. Déjà dans une vie latine de saint Guillaume de Gellone, composée dans son cloître au commencement du XIIe siècle (vie précieuse en ce qu'elle contient des allusions à des poèmes plus anciens que ceux que nous avons), nous le voyons devenu Guillaume d'Orange et mêlé avec Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, son arrière-petit-fils, dont les relations avec l'église de Brioude étaient attribuées par la tradition à son bisaïeul. — Mais une *contamination* bien plus importante devait se produire dans le nord de la France, où les chansons sur Guillaume d'Orange avaient, comme on l'a vu, pénétré de bonne heure. Là un autre Guillaume était devenu un héros épique, appartenant originairement, lui aussi, à une province, mais transporté par les jongleurs dans le grand courant de l'épopée féodale. Guillaume, comte de Montreuil-sur-Mer à partir du Xe siècle environ, avait soutenu des luttes ardentes contre les Normands, et semble avoir été un des principaux champions des derniers Carolingiens dans leurs guerres soit contre leurs grands vassaux, soit contre

l'Allemagne : on fusionna les poèmes qui le chantaient avec ceux qui célébraient Guillaume d'Orange. Un troisième personnage, difficile à bien déterminer, fournit sans doute le nom de Guillaume *au court nez* (ou peut-être *au courb nez*) et l'épisode de l'expédition du héros en Italie où il défend le pape contre une invasion sarrasine. Le surnom de *Fièrebrace* (*fera brachia*) est tellement fréquent qu'on ne peut pas en conclure l'immixtion dans l'épopée d'un autre Guillaume qui l'aurait porté réellement ; mais il est très possible que d'autres personnages de ce nom, objets aussi de chants épiques, aient été considérés par les jongleurs comme identiques à Guillaume d'Orange, qui avait déjà absorbé ceux que nous avons désignés. Il est probable qu'on substitua même Guillaume à un personnage d'un autre nom pour lui faire jouer un rôle dans le couronnement de Louis le Pieux par son père, à Aix, en 813, solennité qui avait frappé vivement l'imagination populaire et dont des chants avaient conservé le souvenir : Guillaume de Toulouse, étant mort en 812, n'avait pu y prendre part. — Les Guillaume épiques du nord vivaient, d'après les poèmes, sous un roi Louis ; Guillaume d'Orange, quand on l'identifia avec eux, changea aussi de souverain (ce qui était peut-être facilité par le fait qu'il avait été le ministre de Louis en Aquitaine), et ce déplacement entraîna celui des héros méridionaux qui étaient devenus ses frères (tandis que, comme on l'a vu, le fragment de La Haie, le *Pèlerinage* et la chanson du *Moniage Guillaume* traduite en norvégien les placent encore sous Charlemagne). — Mais les Guillaume des jongleurs français vivaient et combattaient dans le nord ; pour faire d'eux tous et du Guillaume du midi un seul et même personnage, il fallut raconter comment il avait passé du nord au midi. C'est cette explication que s'est proposée

l'auteur du *Charroi de Nîmes*, un des plus beaux de nos poèmes, qui n'est certainement pas plus récent que le premier tiers du XIIe siècle, et qui montre, par conséquent, combien est ancien ce travail en partie de raccord, en partie d'invention. Après une scène admirable où Guillaume, réclamant au roi le prix de ses services, a refusé, par des raisons généreuses, tout ce que Louis tremblant lui a offert, scène qui porte au plus haut degré l'empreinte de l'époque féodale, il lui demande de l'investir du midi de la France, qu'il se charge de délivrer des Sarrasins, et il commence par s'emparer de Nîmes. — La *Prise d'Orange* est le sujet d'une autre chanson : Guillaume ne prend pas seulement la ville, mais la belle Orable, femme d'un grand roi sarrasin, qui devient sa femme sous le nom de Guibourg. — Le *Moniage* fut complètement renouvelé, et la scène en fut placée sous Louis. — Mais dans ce travail de contamination il est resté bien des contradictions et des incohérences : ainsi Guillaume est représenté dans le *Charroi* comme de « douce France »; quand il passe la frontière du pays français, il se retourne pour en recevoir en pleurant, comme un dernier adieu, la brise dans son sein, et cependant on le dit fils d'Aimeri de Narbonne et par conséquent Provençal; plus tard, vaincu par les Sarrasins et rejeté dans Orange, il n'a personne dans son voisinage qui puisse l'aider, et c'est à Laon, où il est venu demander secours à Louis, qu'il trouve son père et ses frères, etc.

40. Un poème ancien, sans doute méridional, racontait une bataille perdue près d'Arles contre les Sarrasins par les chrétiens et dans laquelle avait été tué un héros appelé Vézian ou Vivian : cette tradition se rattachait aux tombeaux antiques qui couvraient le cimetière

voisin d'Arles, appelé *Elysii Campi* d'où *Aleschans*, et dont la légende voulait que les sarcophages eussent été créés par miracle pour recevoir les corps des chrétiens vaincus. — Les chanteurs français firent de Vivian (ils adoptèrent cette forme et la changèrent plus tard en *Vivien*) le neveu de Guillaume (soit par son frère Garin, soit par une sœur), et attribuèrent à Guillaume une part considérable dans ce combat. C'était le sujet d'un poème perdu (dont la *Chevalerie* ou le *Covenant Vivian* n'est qu'une restitution relativement récente d'après les données des poèmes postérieurs), qui paraît n'avoir pas été terminé. — Deux suites indépendantes lui furent données : toutes deux supposent connus les événements antérieurs, mais l'une (*Foucon*) paraît avoir trouvé déjà racontée la mort de Vivian, tandis que l'autre (*Aleschans*) la raconte. Ces deux suites ont une grande importance pour l'histoire du cycle. La première pourrait s'appeler *Rainouart* : elle se divise en trois parties, qui sont réellement inséparables et l'œuvre du même poète, lequel paraît s'être appelé Jendeu de Brie et avoir écrit vers 1170 dans la Sicile, alors française. La première partie, *Aleschans*, nous montre Guillaume, après sa défaite, venant à Paris demander des secours, les obtenant non sans peine et ramenant dans le midi une nombreuse armée; il emmène aussi une sorte de géant, moitié comique, moitié terrible, Rainouart, qui se trouve être le frère de sa femme Orable (Guibourg), enlevé tout enfant aux Sarrasins. Rainouart est l'objet, dans les cuisines royales où on l'a relégué, des railleries de tous, jusqu'au jour où il révèle sa force prodigieuse et son grand cœur. Aidé de ses frères, du roi et de Rainouart, Guillaume chasse les Sarrasins de France. Le second poème, *Loquifier*, raconte les exploits fantastiques de Rainouart en Sicile et son voyage à l'île

d'Avalon où il voit Arthur et sa sœur Morgue : cette introduction de l'élément celtique dans une chanson de geste atteste le peu d'antiquité de celle-ci. Enfin le *Moniage Rainouart*, imité du *Moniage Guillaume*, nous montre les moines de Brioude aux prises avec leur formidable confrère, dont les exploits, ici comme dans *Aleschans*, excitent le rire autant que l'étonnement. A l'œuvre de Jendeu de Brie se rattache, comme suite sensiblement postérieure, le poème de *Renier* : Renier est le petit-fils de Rainouart, il devient roi de Sicile, et il a pour fils Tancré (Tancrède), le héros de la première croisade; le même jour que Tancré naissent Godefroi de Bouillon et les autres chefs de la guerre sainte ainsi le travail cyclique dépasse les limites non-seulement de la geste méridionale, mais de l'épopée carolingienne, et va rejoindre à celle-ci le cycle de la croisade, malgré les siècles qui l'en séparent. — L'autre continuation du poème consacré à Vivian et à Guillaume est *Foucon de Candie*, composé vers 1170, en vers très soigneusement rimés, par Herbert le Duc, de Dammartin en Goële. Ce poème commence, comme *Aleschans*, par nous montrer Guillaume revenant, la tête baissée, et poursuivi par les Sarrasins, du combat où Vivian a péri. Comme dans *Aleschans*, Guillaume va en France demander le secours du roi Louis; mais ici il l'obtient sans difficulté, et le roi prend une grande part aux prouesses qui remplissent ce long roman, dans lequel on voit Guillaume et Louis poursuivre leur victoire jusqu'à Babylone, vaincre l'« amiral » de tous les païens au profit de Tibaud, devenu leur allié. Le héros principal, au moins dans la première partie, est Foucon, petit-neveu de Guillaume (par une sœur de Vivien), qui inspire un vif amour à Anfélise, princesse de Candie (c'est sans doute Gandia en Espagne), et arrive à l'épou-

ser et à posséder son royaume. Ce poème, assez banal et fastidieux à notre goût, eut aux XIIe et XIIIe siècles un immense succès, et fut un de ceux qui firent le plus connaître en Italie la geste des « Narbonnais ».

41. A ces poèmes il faut en joindre d'autres, qui complètent ou amplifient la geste en divers sens. D'abord les *Enfances de Guillaume*, le *Département des enfants d'Aimeri*, et les *Enfances de Vivien*, composés en dehors de toute tradition (dans le dernier, Vivien est fils de Garin d'Anseüne, tandis que la *Chevalerie* en fait le fils d'une sœur de Guillaume), puis des poèmes sur chacun des frères de Guillaume : *Bovon de Comarcis* ou le *Siège de Barbastre* (un texte du XIIe siècle en assonances a été renouvelé en rimes par Adenet le Roi à la fin du XIIIe), *Guibert d'Andrenas*, etc. : c'est toujours l'histoire de la prise d'une ville et des heureuses amours du héros avec une princesse sarrasine. Enfin la *Mort d'Aimeri* est le sujet d'une chanson qui termine une des branches de cet arbre si largement ramifié. — Mais Aimeri lui-même, qui était-il? Une ancienne chanson racontait, nous l'avons dit (§ 38), qu'il avait vaillamment défendu Narbonne contre les Sarrasins. Plus tard on lui attribua la part principale dans la prise même de Narbonne, qui aurait eu lieu au retour de la grande expédition d'Espagne, et on fit de lui le fils d'un personnage appelé Ernaud de Beaulande. Bertrand de Bar-sur-Aube, au commencement du XIIIe siècle, renouvela ce récit, non sans talent, dans son *Aimeri de Narbonne*, et y joignit l'histoire du mariage d'Aimeri avec Ermenjard de Pavie, qui devait être la mère des sept illustres frères. C'est sans doute ce poète qui est l'auteur d'une nouvelle contamination, inconnue aux chansons dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui relie la geste des Narbonnais à la

geste royale en donnant à Ernaud de Beaulande trois frères, Renier de Genève, père d'Olivier et d'Aude, Milon de Pouille (auquel plus tard on attribua un fils, Simon de Pouille, héros d'un poème sans valeur sur une expédition en Orient), et Girard de Vienne. Ce Girard n'est autre qu'un double de Girard de Roussillon, dont il a été parlé plus haut (§ 25) : un ancien poème, dont nous avons conservé un résumé norvégien, racontait sa guerre avec Charlemagne et le siège qu'il soutint dans Vienne; Bertrand, dans son *Girard de Vienne*, remania cette histoire et y introduisit le bel épisode du combat de Roland et d'Olivier, origine de leur *compagnie* et des fiançailles de Roland avec la sœur d'Olivier. — A ces quatre frères, Ernaud, Renier, Milon, Girard, il fallut donner un père : ce fut Garin de Monglane (sans doute originairement père du seul Renier), dont on raconta d'abord les exploits dans *Garin de Monglane* (XIIIe siècle), puis les *Enfances* (XIVe siècle).

42. Ainsi s'achève, par *Renier* d'une part, par les *Enfances Garin* de l'autre, cette vaste construction disparate, qui a d'autres aboutissements encore dans la *Mort Aimeri*, dans le *Moniage Guillaume* et dans le *Moniage Rainouart*. Les parties qui la composent, non seulement ne sont pas de même date et de même style, mais souvent ne s'agencent pas bien les unes avec les autres, parce que plusieurs de celles qui nous sont parvenues ont été construites pour en continuer d'autres que nous n'avons plus ou qui ont été plus tard refaites autrement. Il s'en faut que chacun des auteurs qui y travaillèrent ait connu l'ensemble ou l'ait connu tel que nous le connaissons. Ainsi le *Couronnement de Louis*, la *Chevalerie Vivien*, la *Prise d'Orange*, les *Enfances Guillaume*, etc., ont existé sous des formes différentes de celle qui est arrivée jusqu'à nous, et c'est à ces formes premières

que se réfèrent d'autres poèmes. La plupart de nos manuscrits sont des manuscrits de compilation, où on a essayé de grouper un plus ou moins grand nombre de poèmes *narbonnais* en une sorte d'histoire suivie; on n'a pas réussi à en faire disparaître les contradictions et les incohérences, bien qu'on se soit permis non seulement des raccords, mais souvent des modifications importantes aux textes qu'on voulait réunir.

CHAPITRE II

IMITATION DE L'ANTIQUITÉ

43. L'épopée nationale est le produit spontané de la société nouvelle sortie de la conquête germanique : les lettrés n'y eurent à l'origine aucune part; ce n'est que quand elle eut cessé d'être dans sa période de formation qu'ils y intervinrent, sans toutefois la modifier profondément. Mais le goût répandu dans le public, et que les clercs partageaient eux-mêmes, pour les merveilleux récits que l'épopée nationale avait enfantés devait les engager à mettre en langue vulgaire certains récits de leurs livres latins qui leur semblaient au moins aussi bien faits pour exciter la curiosité et plaire à l'imagination. Les œuvres de la littérature latine antique n'avaient jamais cessé d'être lues et étudiées dans les écoles; on n'en comprenait pas, il est vrai, la beauté artistique, mais on croyait y trouver toujours et une incontestable vérité historique et un profond enseignement moral (les récits empruntés à l'antiquité, dit Jean Bodel, sont sérieux et apprennent la sagesse). Quand elles se trouvaient contenir des aventures non moins surprenantes que celles que chantaient les jongleurs, elles semblaient

aux lettrés supérieures, et, à partir du commencement du XIIe siècle, ils s'efforcèrent de faire passer en français celles qui leur paraissaient pouvoir plaire davantage aux seigneurs et aux dames qui ignoraient la langue latine. Par une sympathie naturelle, ils s'adressèrent, plutôt qu'aux œuvres vraiment classiques, aux productions de la décadence gréco-romaine, dont l'inspiration à la fois simple et bizarre, la prétention à une stricte vérité historique et le contenu romanesque étaient déjà en bien des points plus conformes à l'esprit du moyen âge qu'à celui de la vraie antiquité.

44. Ce fut l'histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand qui fut la première communiquée aux laïques. Un roman de tendance tout égyptienne, connu sous le nom du faux Callisthène, avait été composé sur le héros macédonien, vers le IIe siècle, à Alexandrie; l'auteur y avait accumulé les merveilles des contes orientaux. Le livre grec fut traduit en latin, avant le milieu du IVe siècle, par un certain Julius Valerius, et cette traduction fut fortement abrégée vers le temps de Charlemagne. L'*epitome* de Julius Valerius servit de base, dans les premières années du XIIe siècle, à un poème en dialecte dauphinois dont l'auteur s'appelait Albéric de Besançon (ou de Briançon?), et qui avait la forme des chansons de geste (laisses monorimes de vers de huit syllabes, comme ceux du *Roi Louis*). De ce poème, qui paraît avoir été fort remarquable, nous n'avons conservé qu'un court fragment du début, et nous ne savons pas au juste ce qu'il contenait; car le clerc Lamprecht, qui en fit peu de temps après son apparition une imitation allemande, semble ne l'avoir eu pour guide que jusqu'à un moment peu avancé de la biographie d'Alexandre. Ce qui caractérise Albéric, c'est sa façon de comprendre le sujet,

exprimée déjà dans les premiers vers : son poème est destiné à illustrer cette pensée de Salomon que tout est vanité, et de cette vanité il voulait montrer, dans la mort prématurée d'Alexandre après tant de triomphes et de prodiges, l'exemple le plus frappant. Ce poème a déjà un caractère féodal marqué : le moyen âge n'a jamais eu conscience de ce qui le distinguait si profondément de l'antiquité; il s'est toujours représenté le monde comme ayant été de tout temps ce qu'il le voyait être; il se figurait naïvement Alexandre avec ses capitaines comme un roi de France ou d'Angleterre entouré de ses barons, et traduisait *milites* par *chevaliers* sans se douter de la différence qui existait entre ces deux termes. Le style d'Albéric est vif, singulier, poétique; l'empreinte en est restée dans la copie un peu affaiblie de Lamprecht. — Son œuvre passa dans le domaine de la langue d'oui, en Poitou d'abord, semble-t-il, où un certain Simon la mit en français en allongeant les vers de deux syllabes, puis dans le nord, où plusieurs poètes, du XIIe siècle encore, parmi lesquels Lambert le Tort de Châteaudun, Alexandre de Bernai, surnommé de Paris, et Pierre de Saint-Cloud (voir § 83) sont les seuls qui nous aient laissé leurs noms, l'amplifièrent considérablement dans un long poème en vers de douze syllabes (appelés plus tard, à cause de cela, *vers alexandrins*), où ils ont d'ailleurs utilisé d'autres sources qu'Albéric; ils l'ont connu lui-même non directement, mais à travers le renouvellement de Simon. Le trait distinctif de ces romans est d'exalter en Alexandre les vertus chevaleresques les plus à la mode au XIIe siècle, et par-dessus tout la *largesse*, chère entre toutes aux trouveurs et jongleurs : Alexandre devint, grâce à eux, le roi « large » par excellence, et garda cette renommée pendant tout le moyen âge. — A cet *Alexandre*, qui eut un très grand succès, deux

poètes du dernier quart du XIIe siècle, Jean le Venelais et Gui de Cambrai, ajoutèrent indépendamment une *Vengeance d'Alexandre*. Au XIVe siècle (1310-1315), un épisode de pure imagination introduit dans le récit de la guerre de l'Inde, les *Vœux du Paon*, par Jacques de Longuyon, plut extraordinairement, parce qu'il était inspiré par la galanterie aventurière et le chevaleresque factice alors à la mode; il fut traduit en néerlandais, et fut lui-même l'objet de deux suites, le *Restor du Paon*, par Jean Brisebarre de Douai, et le *Parfait du Paon*, par Jean de le Mote. Il ne restait plus dans ces inventions la moindre trace de l'esprit antique ni même de l'inspiration encore héroïque et sérieuse des premiers poèmes français. — Notons que dans les *Vœux du Paon* apparaissent pour la première fois les « neuf preux », cette triple triade de héros (trois juifs, trois païens, trois chrétiens) qui devait être si souvent célébrée dans la littérature, l'art et les fêtes du moyen âge et fournir au XVe siècle le sujet d'un roman spécial.

45. Les poèmes sur Alexandre empruntent leur forme à l'épopée nationale. Les autres romans de source antique sont écrits en vers plats de huit syllabes, forme narrative destinée à la lecture et employée au moins dès le commencement du XIIe siècle dans des ouvrages historiques, édifiants ou didactiques. Le roman de *Troie* fut écrit vers 1160 par un poète tourangeau, Benoît de Sainte-More, qui le dédia à la reine d'Angleterre, Aliénor de Poitiers. Il ne comprend pas moins de 30 000 vers écrits d'un style facile où apparaît même, dans plusieurs morceaux, un vrai talent. Ce n'est pas dans l'*Iliade*, dont le moyen âge connaissait cependant le sec abrégé en vers latins composé au IIe siècle par Italicus, que Benoît a pris la matière de son poème. A l'époque de la

décadence, deux romans, composés sans doute en grec, puis abrégés en latin, avaient transmis sur la guerre de Troie des renseignements que l'on jugeait bien autrement sûrs que ceux d'Homère : l'un résumait un journal du siège, tenu par le Phrygien Darès, qui était enfermé dans la ville, l'autre reproduisait des mémoires sur la guerre écrits par le Crétois Dictys, un des assiégeants. Benoît a suivi ces deux guides, Darès surtout, qui était bien plus sympathique aux gens du moyen âge, parce que les Francs, d'après une invention de clercs de l'époque mérovingienne, descendaient des Troyens comme les Romains et aussi comme les Bretons (il faut toutefois remarquer que, sauf dans Geffrei Gaimar, voir § 92, les fables troyennes qu'on peut appeler *ethnogéniques* ne se mélangent pas aux récits sur la guerre de Troie). Mais le poète français a beaucoup ajouté à ces sources (auxquelles il faut joindre une histoire des Argonautes qui sert d'introduction) : outre qu'il a naturellement transformé les caractères et les événements en leur donnant la couleur de son époque, il paraît bien avoir inventé des épisodes entiers, dont l'un, le meilleur de tous, consacré aux amours de l'infidèle Briséida, fille de Calchas, d'abord avec Troïlus, puis avec Diomède, a fourni le sujet d'un poème à Boccace et d'une tragédie à Shakspeare. — Le roman de *Troie* eut un grand succès en France (où on l'abrégea en prose dès le XIIIe siècle) et à l'étranger ; il fut traduit en allemand au XIIe siècle et mis en latin à Messine, au XIIIe siècle, par Guido delle Colonne, qui ne nomma pas sa source, et qui a longtemps passé pour auteur, tandis qu'il n'était que traducteur. Une revanche des Troyens, sous la direction de Landomata (Laodamas), fils d'Hector, était l'objet d'un roman peut-être déjà grec, traduit plus tard en latin (Benoît l'a connu), et dont on a une

rédaction en prose du XIIIe siècle. — Le roman d'*Hector* est une œuvre de pure invention, qui raconte la jeunesse du héros, et appartient à la littérature franco-italienne.

46. On peut regarder comme une suite du roman de *Troie*, bien qu'il ait peut-être été composé antérieurement, le roman d'*Énéas*, où l'*Énéide* est travestie, on peut le dire, à la mode du moyen âge; car ce qui ne nous choque pas pour Callisthène ou Darès nous fait un autre effet appliqué à Virgile. Le poète normand, qui ne manque pas de talent dans son genre, ne voit dans son modèle que l'histoire, l'*aventure*, et il l'orne à sa façon par des descriptions, par des récits de combats dans le style du XIIe siècle, et par le détail moitié naïf, moitié puéril des amours d'Énée et de Lavine. Son œuvre fut d'ailleurs fort appréciée, et, traduite en flamand par Henri de Veldeke, puis mise en dialecte thuringien, inaugura en Allemagne la poésie *courtoise*. Benoît, par l'importance qu'il attache à la courtoisie, par sa façon déjà conventionnelle et raisonneuse de comprendre l'amour, par son style soigné, peut aussi être considéré chez nous comme le premier représentant de cette poésie qui devait s'épanouir si richement après lui.

47. Il n'est pas certain non plus que Benoît de Sainte-More soit l'auteur d'un troisième poème, qui, dans l'ordre du récit, précède les deux premiers, le roman de *Thèbes*, mais cela paraît probable. La source est le poème de Stace, plus ou moins glosé; l'idée d'en tirer un roman chevaleresque aurait été impraticable si on l'avait suivie de près; mais l'auteur français s'est donné de grandes libertés : il a créé des épisodes tout nouveaux,

et son œuvre, qui est vraiment remarquable, a réussi, comme le montrent les remaniements dont elle a été l'objet au XIIIe siècle, et aussi les noms de quelques-uns de ses personnages, Parténopeus, Protésilaus, Hippomédon, empruntés à son ouvrage par des poètes postérieurs qui en ont fait les noms de leurs héros (§ 51).

48. Le poème de Jacot de Forest (seconde moitié du XIIIe siècle) sur *Jules César* provient de la *Pharsale* de Lucain; mais il n'en provient pas directement : l'auteur a simplement mis en vers un *César* en prose de Jean de Tuin en Hainau (vers 1240), fait d'après la *Pharsale* et aussi d'après d'autres sources, et où Jean avait déjà introduit certaines additions, comme une histoire détaillée, et tout à fait dans le goût du temps, des amours de César et de Cléopâtre. — Mentionnons une imitation d'une partie de la *Pharsale*, composée en laisses monorimes et en franco-italien par Nicolas de Vérone en 1343.

49. L'un des poètes favoris des écoles du moyen âge était Ovide. Nous parlerons ailleurs de l'*Art d'aimer*; les *Métamorphoses* n'eurent pas moins de succès. Chrétien de Troies (§ 57) nous apprend qu'il avait imité en vers français les épisodes de Pélops et de Philomèle; le premier de ces poèmes, dont le sujet n'est d'ailleurs indiqué que bien sommairement dans les *Métamorphoses*, est perdu; le second vient d'être retrouvé (il est incorporé dans l'œuvre du XIVe siècle dont il va être question) : il nous fournit un intéressant sujet d'étude en nous montrant le conteur du XIIe siècle aux prises avec la rhétorique élégante et raffinée du poète latin; naturellement le poète français n'égale pas son modèle,

mais il ajoute çà et là des traits naïfs qui ont leur valeur. Le XIIe siècle a encore produit une charmante imitation de l'histoire de Pyrame et Thisbé. Un autre joli poème raconte, en la transformant beaucoup, l'aventure de Narcisse. Nous savons que d'autres redisaient en français celles de Phyllis, d'Héro (l'une et l'autre tirées des *Héroïdes*), de Biblis, etc. Un curieux *lai* (§ 55) sur Orphée ne nous est connu que par une imitation anglaise. — Au commencement du XIVe siècle, un frère mineur dont on ne sait pas le nom composa, pour plaire à la reine Jeanne de France, femme de Philippe le Bel (morte en 1307), un immense poème, comprenant près de 70 000 vers octosyllabiques, et qui contient, outre une traduction, généralement abrégée mais écrite avec aisance, de chacune des fables d'Ovide, leur triple explication historique, morale et théologique (car les aventures des dieux païens doivent, dans l'idée du moyen âge, être regardées comme des allégories des mystères de la religion chrétienne). C'est l'*Ovide moralisé*. Presque en même temps un compilateur érudit, Pierre Berçuire, entreprenait en latin la même tâche singulière; les deux auteurs s'appuyaient sur des commentaires de la décadence et sur des gloses du moyen âge.

49 *bis*. On peut encore rapporter à l'imitation de l'antiquité certains romans historiques, de très pauvre invention, qui prétendent raconter les origines antiques des villes de France. Ils sont l'œuvre de clercs. Tel est le roman de *Bustalus*, originairement écrit en latin, relatif à Tournai, dont Philippe Mousket a rimé le contenu (§ 96), et la faible imitation en prose française qu'on en fit, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, en l'honneur d'Amiens, sous le nom d'*Abladane* (censé nom

ancien de cette ville, qui se serait ensuite appelée Somme-Noble, et enfin Amiens) : nous n'en avons que le début; l'auteur prétend s'appuyer sur un écrit latin, et invoque, évidemment à faux, l'autorité de Richard de Fournival (§ 100) pour attester sa véracité.

CHAPITRE III

ROMANS GRECS ET BYZANTINS

50. La limite entre ce chapitre et le précédent n'est pas facile à tracer avec précision, car nous avons vu que les poèmes sur Alexandre et Troie reposent déjà sur de vrais romans de la décadence grecque. Le roman en prose est un genre qui se forma après la conquête de l'Asie, dans ce milieu qu'on appelle *hellénistique*, qui fut le grand foyer où, pour la civilisation, la religion, l'art, la littérature, se mêlèrent l'Orient et l'Occident. Ce genre a été certainement très fécond dans son pays d'origine, et nous n'en avons conservé qu'un petit nombre de spécimens. Il continua à prospérer dans la période byzantine. Plusieurs de ses productions furent traduites plus ou moins anciennement en latin, et séduisirent les esprits occidentaux par la bizarrerie même de leurs récits, où l'amour jouait toujours un grand rôle. A cette époque, l'Italie du sud, encore à moitié grecque, sert le plus souvent d'intermédiaire. — De ce nombre sont (outre Callisthène, Dictys, Darès) : *Apollonius de Tyr*, imité, comme nous l'avons vu (§ 27), dans *Jourdain de Blaie* et ailleurs sous diverses formes,

très populaire au moyen âge (il sert encore de sujet au *Périclès* attribué à Shakspeare); l'original grec est perdu, mais on en a une version latine très ancienne; — l'histoire des *Sept Sages*, roman indien, où, pour perdre ou sauver un jeune prince injustement accusé par sa marâtre, on raconte pendant sept jours des histoires en sens contraire; traduit en persan, puis en syriaque, en arabe et en grec, il reçut dans l'empire byzantin une forme toute nouvelle, qui s'est perdue, mais qui paraît avoir passé par l'Italie et être la source des diverses versions occidentales; — la légende du magicien Héliodore, devenue celle de Virgile en arrivant à Naples; — celle d'Hippocrate, qui ressemble en plus d'un point à la précédente; — un grand nombre de vies de saints qui ne sont en réalité que des romans et qui ont passé aussi d'une forme grecque à une forme latine, le plus souvent d'origine italienne : telles sont celles de saint Georges, saint Grégoire, saint Alexis, sainte Catherine, sainte Marguerite, sainte Marie l'Égyptienne, etc. (voir plus loin § 147).

51. Plus tard, à partir des croisades, les rapports des Francs avec les Grecs devinrent directs, et plusieurs romans, qui n'existent plus en grec, mais que différents indices nous permettent de reconnaître comme byzantins, furent mis en français sans passer par le latin, et sans doute grâce à une transmission simplement orale. Tels sont *Éracle*, par Gautier d'Arras (§ 66, vers 1165) : la seconde partie de ce roman (entrepris pour Tibaud de Blois et Marie de Champague, terminé pour Baudoin IV de Hainau) est empruntée à un ancien conte oriental; la première remonte à un roman grec dont on possède une forme populaire moderne dans le poème de *Ptocholéon*; — *Floire et Blanchefleur*, qui existe en deux

rédactions du XIIe siècle et a été traitée, d'après le français, dans toutes les langues de l'Europe, notamment en italien par Boccace : c'est la gracieuse et touchante histoire de deux enfants qui s'aiment, sont séparés, se rejoignent malgré bien des difficultés et des dangers, et finisssent par être heureux; une autre forme de cette histoire, très altérée par la transmission, est la délicieuse *chantefable* d'*Aucassin et Nicolette*, écrite au XIIe siècle, moitié en prose, moitié en laisses assonantes de sept syllabes (c'est ce mélange qu'exprime le titre); — *Florimont*, histoire rattachée par des liens généalogiques aux poèmes sur Alexandre, et qui a certainement, au moins en partie, existé en Grèce, bien qu'on n'y en trouve plus aucune trace; l'auteur, Aimon de Varenne, qui l'écrivit en 1188 à Châtillon-sur-Azergue (Rhône), dit positivement l'avoir recueillie à Philippopoli, où il avait séjourné, et il mêle çà et là dans ses vers des mots grecs, qui ne prouvent pas d'ailleurs qu'il sût réellement le grec. Il est très remarquable qu'Aimon, tout Lyonnais qu'il fût, écrit « dans la langue des Français », et non sans talent (car il veut leur plaire, et, dit-il, *Chançon ne estoire ne plait As Franceis se il ne l'ont fait*); — *Athis et Porphirias*, par Alexandre de Bernai (cf. § 44); la deuxième partie de ce très long poème paraît une suite d'aventures de pure invention; la première est un conte grec dont nous avons diverses formes (une entre autres dans le *Décaméron* de Boccace), et dont un trait se retrouve dans l'histoire bien connue de Stratonice : — *le Comte de Poitiers* (XIIe siècle) et *le Roman de la Violette* (par Gerbert de Montreuil, dédié vers 1225 à la comtesse Marie de Ponthieu) : deux variantes de la même histoire, qui se retrouve aussi, mais plus différente, dans le conte en prose de *Floire et Jeanne*, dans le poème de *Guillaume de Dole* (1200) et dans d'au-

tres récits (notamment dans un comte de Boccace et dans le *Cymbeline* de Shakspeare) : il s'agit d'une femme dont la vertu est l'objet d'une gageure et qui, odieusement calomniée, finit par faire reconnaître son innocence; un chant populaire grec conserve la forme la plus ancienne de ce thème et indique d'où il provient, — *Constant l'empereur*, conte qui, comme tant d'autres récits orientaux, est consacré à montrer la puissance fatale de la destinée, et qui est ici rattaché à la fondation de Constantinople; on en a une version en vers et une mise en prose (mentionnons ici les contes, certainement d'origine grecque, sur les infortunes conjugales de Constantin); — la *Manekine*, poème composé au XIIIe siècle par le célèbre Philippe de Beaumanoir (§ 102) : un roi épris de sa propre fille la force à se mutiler et à s'exiler; devenue la femme d'un autre roi, elle est sujette à de nouvelles persécutions, finit par en triompher, et recouvre même miraculeusement l'intégrité de ses membres : ce récit semble bien venir de Byzance; d'autres versions en existent au moyen âge (entre autre le *Comte d'Anjou*, par Jean Maillart, 1316), celle de notre roman paraît avoir une origine spécialement anglaise; — *Parténopeu de Blois*, l'une des œuvres les plus attrayantes du XIIe siècle, tant par l'intérêt de la composition que par le charme des détails; le sujet, qui est à peu près celui de Psyché (mais les rôles sont intervertis), a une couleur grecque, et c'est à Constantinople que se produit le dénouement; — *Hippomédon* et *Protésilaus*, par le poète anglo-normand Huon de Rotelande (vers 1185); — *Cligès* par Chrétien de Troies : le sujet, très altéré, est une ancienne légende orientale sur la femme de Salomon enlevée à son mari par une ruse dont elle est complice (cette histoire a eu plusieurs autres versions); le poète français a changé l'esprit du

récit et l'a bizarrement annexé au cycle breton; mais le théâtre d'une partie des événements est encore Constantinople; — *Cléomadès*, par Adenet le roi : c'est là qu'on voit le fameux cheval de bois qui traverse les airs, emprunt fait aux contes indiens par l'intermédiaire des Arabes (la source directe d'Adenet est peut-être espagnole; le même sujet a été traité par Girard d'Amiens dans *Méliacin*); — *Floriant et Florette* et *Guillaume de Palerme* (composé pour la comtesse Ioland de Saint-Pol, voir § 94), romans qui se passent en Sicile et contiennent sûrement des éléments grecs; — l'*Escoufle* (milan), dont une des aventures principales, le rapt d'un anneau par un oiseau, se retrouve dans d'autres poèmes, dans des contes orientaux et dans le célèbre roman de *Pierre de Provence*, composé au XVe siècle; — *Clarus*, qui n'existe plus que dans une version norvégienne et qui s'appuie sur un conte oriental transmis sans doute à travers une forme grecque; — *Bérinus*, roman en prose du XIVe siècle qui contient des éléments grecs et orientaux, etc.

52. Tous ces romans ont en général le même style et le même ton, comme ils ont la même forme, celle des vers octosyllabiques rimant deux à deux. Leur principal sujet est toujours l'amour, qui, contrarié pendant le récit, finit par triompher. Il s'y mêle d'innombrables aventures de terre et de mer, des enchantements, des prédictions, des métamorphoses, etc. Les poètes les ont traités comme ceux dont ils empruntaient le sujet à l'antiquité, en les revêtant de la couleur de leur temps. Destinés à la société élégante, ces romans ont d'ordinaire cherché une partie de leur succès dans la peinture de ses mœurs, dans la description exacte et brillante de sa vie extérieure; ils ont cela de commun avec les

romans d'origine celtique, dont nous allons parler, et avec les romans d'aventure, dont il est, à vrai dire, fort difficile de les distinguer rigoureusement. Par là, et par le soin apporté au style, ils ont beaucoup contribué à préparer la littérature d'imagination des temps modernes.

CHAPITRE IV

LES ROMANS BRETONS

53. Les Romains, en conquérant une partie de la Grande-Bretagne, n'avaient pas complètement assimilé les Celtes qui l'habitaient : après le départ des légions, l'élément indigène ne tarda pas à reprendre la prépondérance. Mais les Bretons, déjà attaqués par les Pictes de la Calédonie et les Scots venus d'Irlande, virent bientôt débarquer, sur leurs côtes de l'est, des envahisseurs partis du nord de l'Allemagne, qui prétendaient s'établir dans leur pays. Une lutte terrible s'engagea, qui, après soixante ans environ (450-510), aboutit à la prise de possession par les Germains de plus de la moitié de l'ancienne province romaine. Ce fut la période héroïque des Bretons insulaires, et il se produisit alors chez eux une épopée nationale, qui absorba des éléments antérieurs mythologiques et autres, et qui, en se modifiant et s'altérant sans cesse, se continua des siècles après. En même temps, une partie de la population bretonne, fuyant l'extermination que les Saxons vainqueurs infligeaient à ceux qu'ils dépossédaient, traversait la Manche et venait fonder, dans la partie

occidentale, alors presque dépeuplée, de l'Armorique, une nouvelle Bretagne, où elle conservait sa langue et ses mœurs. Après une paix de cinquante ans environ, la guerre reprenait avec un nouvel acharnement, et se terminait par la fixation de limites qui devaient être longtemps immuables et qui rejetaient les Bretons, les Gallois, comme les appelaient leurs ennemis germains, à l'ouest et au sud-ouest de leur île, dans le pays de Galles (plus étendu à l'est qu'aujourd'hui) et la Cornouaille. — L'histoire de ces luttes est fort obscure : du côté saxon elles sont racontées très brièvement; du côté breton nous n'avons qu'un témoignage, précieux il est vrai, mais à la fois très sommaire et très confus, l'ouvrage singulier de Gildas (vers 540), qui ne parle que de la première période de la lutte. — En 976, suivant toute probabilité, un Gallois du Sud, appelé Nennius, écrivait, pour remplacer le livre de Gildas, une courte *Histoire des Bretons*, où, au milieu de fables ethnogéniques puisées à des sources irlandaises et d'emprunts faits (avec de grossières erreurs) aux chroniques d'Eusèbe (saint Jérôme) et de Prosper d'Aquitaine, nous voyons apparaître certains traits appartenant à l'épopée nationale. C'est là qu'est pour la première fois nommé Arthur, qui est non pas un roi, mais un chef militaire, et qui est vainqueur des Saxons dans douze combats. — Pendant les siècles qui suivirent, la Bretagne celtique rentre pour nous dans une obscurité profonde, mais son activité poétique ne paraît pas s'être endormie. Les Normands, quand ils firent connaissance avec les Bretons, furent frappés du nombre et de l'habileté de leurs chanteurs, de l'excellence de leur musique et de l'abondance de leurs traditions généalogiques. Déjà chez les Anglo-Saxons, malgré l'antipathie nationale, les chanteurs gallois avaient obtenu faveur et avaient

répandu le goût de la musique bretonne et la connaissance des sujets favoris de la poésie bretonne (§ 55). Plusieurs contes gallois, qui nous présentent, avec des données communes au *folk-lore* universel, des traits d'un fantastique très particulier, nous ont été conservés dans des remaniements en prose du XIIIe siècle, des *mabinogion* ou « contes d'enfants », vrais contes d'enfants en effet, mais d'enfants doués à merveille pour un certain genre de poésie aventureuse, étrange et vague.

54. La conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie devait avoir de grandes conséquences littéraires. Les Normands s'intéressèrent à tout le passé de l'île qu'ils avaient annexée, et en voulurent connaître l'histoire aussi haut qu'on pouvait remonter. Les Gallois, qui ne sentaient d'ailleurs, à l'origine, aucun éloignement pour les nouveaux venus qui avaient brisé la puissance de leurs ennemis séculaires, les servirent à souhait. Déjà vers 1130, l'historien Guillaume de Malmesbury, soit dans ses *Gesta regum*, soit dans son livre *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, admettait des souvenirs légendaires sur Arthur, Gauvain, Keu, Beduer et Ider. Gaufrei Arthur, né à Monmouth et mort évêque de Saint-Asaph en 1154, introduisit dans le monde littéraire latin, avec plusieurs traditions nationales bretonnes, une prétendue histoire des Bretons dont il inventa certainement en grande partie les données. Il commença par amplifier un conte de Nennius dans lequel un enfant sans père, nommé Ambroise, faisait au roi Wortigern (Ve siècle) des prédictions relatives à la lutte des Bretons et des Saxons; il appela cet enfant Ambroise Merlin, puis Merlin tout court, altérant légèrement le nom d'un poète, sorcier et prophète célèbre chez les Gallois (Myrddhin) et fit prédire par lui tous les

événements de l'histoire de Bretagne jusqu'à l'année même où il écrivait (1135). Peu après, il lançait son audacieuse mystification, l'*Historia regum Britanniae*, qu'il prétendait traduire d'un livre gallois très ancien, et qui, après une amplification des récits de Nennius sur l'origine des Bretons, poursuivait, en utilisant quelques contes populaires gallois, l'histoire des rois de l'île jusqu'à l'invasion saxonne. Arrivé là, Gaufrei se donnait carrière : il racontait la naissance extraordinaire du fils d'Uterpendragon, Arthur, lequel, après avoir complètement débarrassé l'île des Saxons, conquiert l'Écosse, l'Irlande, les Orcades, la Norvège, la Gaule, rassemble à sa cour les meilleurs chevaliers du monde, remporte la victoire sur les Romains, et va s'emparer de Rome même quand il est rappelé en Bretagne par la trahison de son neveu Modred, qui, laissé là comme régent, s'est fait proclamer roi et a épousé Guanhumara, la femme d'Arthur; dans une terrible bataille, Modred est tué, mais Arthur, mortellement blessé, est transporté dans l'île d'Avalon (nom, dans les légendes bretonnes, du pays fortuné où les héros morts jouissent d'un bonheur constant en compagnie de fées), laissant son royaume à son neveu Constantin. — Gaufrei n'a pas inventé la gloire d'Arthur : avant lui déjà il était devenu le centre des contes et des chants bretons; avant lui les Bretons de Galles et d'Armorique persistaient à espérer son retour victorieux; en 1137 un troubadour, par allusion à la mystérieuse disparition du roi de Bretagne, dit de lui-même qu'il est « perdu comme Arthur ». Dès les premières années du XIIe siècle on donne en Italie aux enfants des noms (comme Gauvain) qui attestent l'étonnante rapidité de la diffusion des contes arthuriens. — Il n'est pas vrai non plus que le livre de Gaufrei soit la source de nos romans; il n'en est que

très peu, et parmi les moins anciens, qui l'aient utilisé : ils reposent sur les récits des conteurs et des chanteurs gallois, qui n'ont nullement passé par le latin. — Mais le succès de l'*Historia regum* fut très grand dans le monde des clercs; on accepta ses fables pour vérité, et, s'émerveillant de l'exactitude des prophéties de Merlin jusqu'en 1135, on s'efforça de démêler ce qu'elles annonçaient pour les temps subséquents. Gaufrei a ainsi réussi à faire accepter les contes bretons comme dignes de l'intérêt général, et a contribué, par sa brillante peinture de la cour d'Arthur, à leur donner un caractère chevaleresque et courtois qui leur était à l'origine absolument étranger. — On s'empressa de faire passer son livre en français, et, suivant l'usage, en vers : nous en connaissons quatre traductions du XIIe siècle, celle de l'Anglo-Normand Geffrei Gaimar (vers 1145), qui est perdue, celle de Wace (§ 93) en 1155 (appelée *Brut* à cause de Brutus, prétendu éponyme des Bretons), une, en vers octosyllabiques comme les deux premières, dont on n'a que le début (*Brut* de Munich), et une en laisses monorimes, dont nous ne possédons qu'un fragment. Dans celle de Wace il faut noter des additions empruntées aux traditions bretonnes : c'est ainsi qu'il parle de la fameuse Table Ronde, à laquelle s'asseyaient en parfaite égalité les meilleurs chevaliers de la cour d'Arthur, et « dont les Bretons disent maintes fables », mais dont Gaufrei ne paraît rien savoir. Plus tard on en fit diverses traductions en prose. — Gaufrei, quelques années après l'*Historia*, composa un autre ouvrage, la *Vita Merlini*, poème assez élégamment écrit, où des traditions historiques bretonnes se mêlent à des contes venus d'Orient ou courant dans les écoles, et qui n'a pas été sans influence sur quelques romans postérieurs.

55. C'est par les chanteurs et conteurs bretons, avons-nous dit, que les fictions celtiques, dépouillées en général du caractère national que la plupart d'entre elles avaient eu autrefois, pénétrèrent dans le monde roman. Les musiciens bretons sont très souvent mentionnés à cette époque comme parcourant les cours d'Angleterre et de France; leur instrument ordinaire était la *rote*, sorte de petite harpe; mais ils employaient aussi la harpe, la vielle (§ 20) et même la flûte. Ils accompagnaient sur ces instruments des chants composés en leur langue, qui se rapportaient, mais, à ce qu'il semble, sans les raconter précisément, à quelque aventure romanesque, amoureuse ou fantastique. Le chant (*mot*) et la musique (*note*) étaient également désignés en français par le nom de *lais* (*lais bretons*, *lais de Bretagne*), dont l'origine est encore obscure. Bientôt les sujets des plus célèbres furent racontés dans de petits poèmes français appelés également *lais* : nous en possédons une vingtaine en vers de huit syllabes; dans le nombre une douzaine au moins ont pour auteur une femme, Marie, qui, née en France, était venue s'établir en Angleterre, et, ayant appris l'anglais (car ces lais bretons paraissent, comme nous l'avons dit, avoir été adoptés par les Saxons), mit en vers aimables et simples, sous le règne de Henri II, un certain nombre de ces doux récits. Ce sont des contes d'aventure et d'amour, où figurent souvent des fées, des merveilles, des transformations; on y parle plus d'une fois du pays de l'immortalité, où les fées conduisent et retiennent les héros; on y mentionne Arthur, dont la cour est parfois le théâtre du récit, et aussi Tristan, dont nous allons parler. On peut y reconnaître les débris d'une ancienne mythologie, d'ordinaire incomprise et presque méconnaissable; il y règne en général un ton tendre et mélancolique en même temps qu'une

passion inconnue aux chansons de geste; d'ailleurs les personnages des contes celtiques sont transformés en chevaliers et en dames. Les plus célèbres ou les plus beaux des lais de Marie sont ceux de *Lanval* (un chevalier est aimé d'une fée, qui finit par l'emmener avec elle), d'*Ywenec* (c'est à peu près le conte de l'*Oiseau bleu*), de *Frêne* (apparenté à l'histoire de *Griselidis*), de *Bisclavret* (histoire de loup-garou), d'*Éliduc* (double amour d'un chevalier, résurrection d'une de ses deux amies et résignation de l'autre), de *Milon* (combat d'un père contre son fils), etc. Plusieurs lais ont été attribués à Marie, mais sans que cette attribution soit bien établie : elle est surtout probable pour *l'Épine* (aventure fantastique d'un médiocre intérêt), *Tidorel* (aventures d'une reine avec un mystérieux chevalier du lac) et *Guingamor* (séjour d'un chevalier au pays des fées, où trois cents ans lui passent comme trois jours); elle ne l'est pas pour *Tiolet* (histoire du tueur de monstre auquel un rival déloyal veut enlever le prix de sa victoire, récit déjà connu dans l'épopée grecque et qui a été incorporée à l'histoire de Tristan). — Parmi les lais qui ne sont sûrement pas de Marie, mais dont quelques-uns sont plus anciens qu'elle, nous citerons : *Graelent* (même sujet que *Lanval*), *Mélion* (sujet semblable à celui de *Bisclavret*), *Guiron* (perdu : racontait la cruelle histoire d'un amant dont un mari jaloux, après l'avoir tué, fait manger le cœur à sa femme, voir ci-dessous, § 66), *Ignaure* (par Renaud, amplification bizarre du même thème), *Doon* (même sujet que *Milon*), le *Cor* (où ne peuvent boire que les maris de femmes fidèles, charmant petit poème, dans la forme rare de vers de six syllabes, composé au XIIe siècle par l'Anglo-Normand Robert Biket; le conte du *Manteau mal taillé* est une variation sur le même thème, — le manteau ne sied

qu'aux femmes fidèles, — rimée plus tard en France), etc. — Plusieurs des romans bretons et des romans d'aventure postérieurs ne sont que des lais agrandis. — Plus tard on donna le nom de *lais* à de petits récits ayant généralement un caractère sérieux et l'amour pour thème, mais étrangers au cycle breton et de contenu antique (lai d'*Orphée*), oriental (lai d'*Aristote*), ou purement moderne et courtois (lais de l'*Ombre*, du *Conseil*; voir § 68).

56. Les poèmes sur Tristan sont dans un rapport étroit avec des lais qui se sont perdus (le lai du *Chèvrefeuille*, de Marie, et deux lais sur la *Folie de Tristan* sont postérieurs à ces poèmes). Tristan, prince de Léonois, était un héros de la poésie celtique, originairement tout à fait étranger au cycle d'Arthur et propre à d'autres tribus. Son histoire a très probablement des origines mythiques, et rappelle en plus d'un point celle de Thésée. Il était célèbre comme le premier des guerriers, des chasseurs et des harpeurs. Blessé d'un fer empoisonné dans un combat contre une sorte de Minotaure irlandais qui réclamait de la Cornouaille, où Tristan vivait chez son oncle Marc (*marc* en celtique veut dire « cheval », et Marc, nouveau Midas, avait des oreilles de cheval) un tribut d'enfants, Tristan se fait coucher dans un bateau sans voiles et sans gouvernail et aborde en Irlande, où la sœur même de l'ennemi qu'il a tué, la reine du pays, le guérit sans le connaître. Plus tard, son oncle l'envoie demander pour lui en mariage Iseut, la fille de cette reine d'Irlande; il délivre le pays, à son arrivée, d'un serpent (à propos de quoi il a la même aventure que Tiolet, voir § 55); reconnu pour le meurtrier du frère de la reine, il échappe à la mort en exposant le but de son voyage. On lui confie Iseut, et un breuvage merveilleux qu'elle doit partager avec son

époux, et qui fera naître en eux un amour sans fin et sans bornes. Par une fatale erreur, c'est avec Tristan qu'Iseut le partage, à bord du vaisseau qui les emmène en Cornouaille, et depuis ce temps une passion invincible les enchaîne l'un à l'autre. Après mille incidents amenés par cette passion (le plus beau est la vie solitaire que les amants, chassés par le roi Marc, mènent dans la forêt), ils se séparent, et Tristan épouse à Carhaix, en Armorique, une autre Iseut; mais il ne peut oublier la première. Il reçoit dans un combat une blessure envenimée, et, sachant qu'Iseut de Cornouaille peut seule le guérir, il lui envoie un messager, auquel il prescrit de dresser sur son vaisseau, au retour, une voile blanche s'il la ramène, noire si elle refuse de venir. Iseut abandonne tout pour aller à lui; mais l'autre Iseut, qui a surpris le secret de son époux, annonce à Tristan que le vaisseau revient avec une voile noire. Tristan, qui « retenait sa vie » jusque-là, expire aussitôt, et Iseut, le trouvant mort en débarquant, meurt sur son corps. — Les récits épars relatifs à ces poétiques aventures furent réunis en un poème suivi par un certain Béroul, peut-être anglo-normand, peut-être normand, dont l'œuvre ne nous est parvenue qu'à l'état de fragment (encore les 1 500 derniers paraissent-ils être d'un autre auteur); nous avons une version allemande complète de l'histoire de Tristan faite vers 1175 par Eilhart d'Oberg; elle ressemble en quelques parties de fort près au poème de Béroul; mais à partir d'un certain endroit les deux textes divergent, en sorte qu'il semble qu'on ait affaire à des compilations qui ne coïncident que par parties. — Chrétien de Troies avait composé un *Tristan*; mais il est perdu, ainsi que celui d'un certain La Chèvre, cité avec éloges. — Vers 1170, un autre poète anglo-normand, Thomas, doué d'un véritable sentiment poétique, et,

malgré de la prolixité, de la redondance et parfois de l'obscurité, d'un incontestable mérite de style, composa, en s'aidant de diverses sources, un *Tristan* dont les récits diffèrent souvent de ceux de Béroul et d'Eilhart; Thomas déclare s'appuyer surtout sur la version d'un conteur breton appelé Bréri, célèbre en effet au XIIe siècle chez les Gallois. De ce poème nous n'avons malheureusement que des fragments, mais on peut le reconstituer pour le fond à l'aide d'une triple version allemande (par Gotfrid de Strasbourg, incomplète), norvégienne (en prose, vers 1225, fidèle mais abrégée), et anglaise (XIVe siècle, très altérée). — Plus tard les aventures de Tristan furent l'objet d'un immense roman en prose, qui a sans doute eu pour fond premier le poème perdu de Chrétien, mais qui l'a noyé dans une mer d'aventures étrangères au sujet.

57. Déjà dans Béroul, Tristan est rattaché au cycle d'Arthur, avec lequel il n'avait originairement rien à faire; il en est de même, avons-nous vu, de beaucoup de lais, dont on place la scène à sa cour. Des poèmes arthuriens en grand nombre, issus des lais et des contes bretons, surgirent ainsi en Angleterre vers le milieu du XIIe siècle. Ces poèmes sont à peu près tous perdus; on les connaît par des imitations anglaises, galloises et surtout françaises. Ils passèrent en effet de bonne heure en France, soit dans les copies, soit par transmission orale, et souvent sans doute sans garder la forme poétique; car il existait aux cours des rois et des princes des conteurs qui n'écrivaient pas les récits qu'ils débitaient. Les relations entre l'Angleterre et la France étaient alors très soutenues, d'une part à cause des possessions de Henri II sur le continent, d'autre part à cause des liens de parenté qui unissaient les familles

princières des deux pays. — Le plus célèbre et le plus habile de ceux qui, en France, mirent en vers cette « matière de Bretagne » si nouvelle et, dès son apparition, accueillie avec tant de faveur, fut Chrétien de Troies. Nous avons parlé de ses imitations d'Ovide (§ 49); il composa vers 1160 son *Tristan* perdu, puis *Érec*, puis *Cligès* (§ 51), vers 1170 le *Conte de la Charrette* ou *Lancelot*, dont la comtesse Marie de Champagne, fille de Louis VII et de la reine Aliénor, lui avait fourni le sujet, qu'elle tenait sans doute d'Angleterre (Chrétien n'a pas terminé cet ouvrage, et l'a fait finir par Godefroi de Lagni); un peu après *Ivain* ou le *Chevalier au lion*; et, en dernier lieu, vers 1175, *Perceval* ou le *Conte du graal*, d'après un « livre », sans doute un poème anglo-normand, que lui avait prêté Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Tous ces romans ont pour source des contes anglo-normands, oraux ou écrits, en prose ou en vers. Chrétien a eu souvent de mauvais originaux; il n'a connu les récits que défigurés par des lacunes, des altérations, des incohérences dont il ne s'est pas beaucoup soucié; il semble au contraire avoir pris un certain plaisir à ces obscurités, qu'il a parfois même augmentées en s'amusant à cacher pendant longtemps le nom d'un personnage, le motif d'un acte ou le sens d'un épisode. Son grand mérite est dans la forme. Il passa sans conteste aux yeux de son époque et de celle qui suivit pour le meilleur poète français : « il prenait, dit un auteur du XIIIe siècle, le beau français à pleines mains, et n'a laissé après lui qu'à glaner ». Ses œuvres nous offrent en effet le meilleur spécimen de l'excellente langue du XIIe siècle. Quant au style, il a souvent les défauts habituels au moyen âge, la banalité, la monotonie, la minutie, l'absence de souffle, d'éclat et d'ampleur; mais on y trouve une grande délicatesse

d'expression, une grâce simple et çà et là un véritable sentiment. C'est Chrétien qui a fait des romans d'origine bretonne, en continuant la transformation commencée en Angleterre, les représentants par excellence de l'idéal de la haute société du XIIe siècle. Cette tendance, qui s'accuse par l'insistance sur tout ce qui touche le raffinement des manières, par les brillantes descriptions de palais, de fêtes, de parures, d'armes, par le respect dont sont entourées les femmes, s'est complétée dans le *Lancelot* par la peinture de l'amour « courtois » tel que le rêvait alors un cercle de grandes dames à la tête desquelles se trouvait Marie de Champagne; c'est à elle qu'il devait non seulement le fond, mais (il nous le dit lui-même) l'esprit de ce roman : la théorie de la vertu ennoblissante d'un amour qui d'ailleurs est considéré comme incompatible avec le mariage, la constitution d'une science et d'un code de l'amour, la situation prépondérante donnée à la *dame*, paraissent provenir des petites cours du midi de la France, où on les retrouve dans la poésie lyrique des troubadours; cette poésie et ces idées se propagèrent dans le nord, grâce surtout, semble-t-il, à Aliénor de Poitiers, devenue reine de France, puis d'Angleterre; Chrétien les introduisit dans les romans bretons, et on les retrouve dans beaucoup de ceux qui suivent les siens et qui les prirent pour modèles.

58. Les contes anglo-normands dont il a été parlé ont pour caractère ordinaire d'être la biographie romanesque d'un des héros de la Table-Ronde : un jeune chevalier inconnu, le plus souvent même sans parents, vient d'arriver à la cour d'Arthur, quand une aventure quelconque, regardée par tous comme impraticable, sollicite son courage; il quitte la cour, accomplit l'aven-

ture et ensuite beaucoup d'autres, et finit par épouser une jeune fille qui s'y trouve mêlée et qui lui apporte en dot un royaume. Sur ce type sont construits les romans suivants : le *Chevalier au lion* (on en a une version en gallois, le poème de Chrétien a été traduit en allemand par Hartmann d'Aue, en norvégien et en anglais); *Érec* (version galloise; traduction allemande, par Hartmann, et norvégienne du poème de Chrétien); *Fergus* (par Guillaume; traduction néerlandaise); *Ider* (très ancien héros breton, habillé, non sans grâce, à la dernière mode chevaleresque); *Mérindeuc* ou le *Chevalier aux deux épées*; *Durmart le Gallois*; *Guinglain*, fils de Gauvain (par Renaud de Beaujeu; poème charmant, provenant d'un vieux conte féerique très modifié par le poète français, et dont une forme plus pure s'est conservée en italien : imitation allemande par Wirnt de Gravenberg); *Méraugis de Portlesguez* (par Raoul de Houdan, que les contemporains plaçaient à côté de Chrétien); *Torec* (n'est conservé qu'en néerlandais); *Beaudous*, par Robert de Blois, récit à tendance morale, assez peu intéressant par lui-même, auquel l'auteur a plus tard annexé diverses compositions didactiques (voir § 103), *Escanor*, *Meliador*, et beaucoup d'autres.

59. L'un de ces contes anglo-normands était consacré à un chevalier de Galles appelé *Perceval*; nous pouvons nous en faire une idée assez exacte par un petit poème anglais du XIVe siècle sur ce personnage, qui, élevé par sa mère veuve dans l'ignorance de la chevalerie, l'apprend par hasard, bientôt y excelle, tue le meurtrier de son père, retrouve sa mère, et épouse une jeune fille qu'il avait sauvée de ses ennemis et que diverses aventures avaient séparée de lui. Dans le poème que Chrétien consacra à Perceval et qu'il n'a pas terminé, il mêla

à cette histoire, qu'il ne connaissait que sous une forme altérée, une aventure dont nous ne comprenons pas bien le sens et dont nous ne savons pas quelle devait être l'issue : il s'agit d'une question que Perceval devrait faire et ne fait pas à propos d'un *graal* (c'est-à-dire d'un plat) mystérieux qu'il a vu passer devant lui dans un château où l'avait mené sa course errante. Ce graal se retrouve dans la version galloise de l'histoire de Perceval (appelé en gallois Peredur), et l'aventure se dénoue, d'une façon d'ailleurs assez peu claire et probablement altérée, mais sans rien qui sorte du caractère ordinaire des contes bretons. — Mais le *Perceval* de Chrétien étant resté inachevé, et ayant eu malgré cela un immense succès, on le continua de diverses façons (l'une des plus curieuses est le poème allemand de Wolfram d'Eschenbach, qui, non content de terminer le poème, lui fit une longue introduction). — Une première continuation semble faite sur des notes laissées par Chrétien; elle est anonyme et se présente, au moins en partie, dans deux versions assez différentes; elle se borne à peu près (notons l'intéressant épisode des aventures de Caradoc *Bronbras*) au récit des aventures de Gauvain, le neveu d'Arthur, le plus célèbre des chevaliers de la Table Ronde, le héros spécial de plusieurs poèmes (tels que *le Chevalier à l'épée*, *la Mule sans frein*, *le Cimetière* (*Atre*) *périlleux*, *la Vengeance de Raguidel*, etc.), récit au milieu duquel Chrétien s'était arrêté, et qui n'a rien à faire avec le reste. — Mais le vrai « conte du graal », l'histoire de la recherche du graal mystérieux par Perceval, qui veut, quand il l'aura retrouvé, réparer son erreur et faire la fameuse question, restait à terminer. Un auteur appelé Gaucher de Denain, qui ne paraît pas avoir connu la première continuation, reprit l'histoire de Perceval et la mena tout près du dénouement;

mais, par une sorte de fatalité qui s'attachait à ce poème, il ne la finit pas non plus. L'œuvre inachevée reçut trois terminaisons, l'une de quelques vers seulement, les deux autres fort longues. La plus répandue de ces deux dernières est celle d'un poète appelé Mennessier, qui écrivait vers 1220 pour Jeanne de Flandre, petite-nièce du comte Philippe sous les auspices duquel le poème avait été commencé. L'autre fin est de Gerbert de Montreuil, à qui nous devons le *Roman de la Violette* (§ 51); elle ne nous est parvenue que dans un manuscrit, où, tronquée et sans doute un peu remaniée à la soudure, elle est bizarrement intercalée entre le dernier vers de Gaucher et le premier de Mennessier, ce qui porte l'ensemble du poème à plus de 63 000 vers. Dans ces amplifications successives, le graal avait pris un caractère que Chrétien ne connaît pas ou du moins n'indique pas. Un des auteurs ou interpolateurs de la première continuation avait donné sur ce qu'était ce graal des renseignements qui paraissent n'avoir nullement été dans le plan de Chrétien : le graal aurait, d'après lui, servi à recueillir, entre les mains de Joseph d'Arimathie, le sang qui coulait des plaies du crucifié, et sa vertu miraculeuse lui venait de cette sainteté. — Un poète franc-comtois, Robert de Boron, vers le commencement du XIIIe siècle, s'empara de cette idée et entreprit de rattacher l'histoire de cette sainte relique au cycle breton. Il composa à cet effet une sorte de trilogie : *Joseph d'Arimathie*, — *Merlin*, — *Perceval*. Il fit du sorcier et prophète Merlin, qu'il emprunta à Gaufrei de Monmouth (chez Robert c'est un enfant du diable, engendré par lui pour combattre le Christ, mais trompant son attente et servant la bonne cause par sa connaissance du passé et de l'avenir), le sujet du poème central et le lien entre les deux autres poèmes, dont le premier nous

raconte la première consécration et les premiers prodiges du « saint graal », tandis que le troisième nous montre ce graal finalement conquis par Perceval, puis transporté au ciel après sa mort, et se termine par le récit, tiré de Gaufrei, de la dernière bataille livrée par Arthur, et de l'écroulement de tout le monde poétique arthurien. Nous ne possédons de l'œuvre de Robert de Boron, dans sa forme originale, que le premier poème et le commencement du second; mais tous les trois ont été mis de très bonne heure en prose et nous les avons sous cette forme.

60. Parallèlement à Robert un autre auteur racontait aussi, peut-être en vers (mais nous n'avons qu'une rédaction en prose), la « quête du saint graal » à la fois par Perceval (ou Perlesvaus), Gauvain et Lancelot. Lancelot, étant connu, par le *Conte de la Charrette* de Chrétien et le *Lancelot* en prose dont nous allons parler, comme l'amant de Guenièvre, femme d'Arthur, ne pouvait conquérir le graal, destiné à un chevalier d'une absolue pureté, ce qui excluait aussi le trop mondain Gauvain. Perceval était réservé à ce succès : aussi, comme déjà dans le poème de Robert de Boron, l'amour, qui chez Chrétien faisait partie de ses aventures, en a-t-il ici disparu. — C'est avec tous ces matériaux, Chrétien, Robert de Boron, le *Perceval* en prose, qu'a été rédigé le roman de la *Quête du saint graal*, où Perceval a été dépouillé de sa prérogative en faveur de Galaad, donné pour fils à Lancelot. Cette *Quête*, mise sous le nom de Robert de Boron, est perdue en français, mais on en possède une traduction portugaise qui paraît fidèle; elle a été plus tard remaniée, attribuée à Gautier Map (voir § 62), et sous cette forme incorporée au *Lancelot* en prose. A la suite de la *Quête* a été composé le *Saint Graal* en prose, rema-

niement du *Joseph* de Robert de Boron, puis le *Merlin* en prose, remaniement de son *Merlin*, auquel on fit aussi des suites beaucoup plus longues, dont nous connaissons deux, tout à fait indépendantes l'une de l'autre (la seconde à son tour existe dans deux rédactions en partie absolument différentes).

61. Nous avons vu que le personnage de Lancelot avait été mêlé à cette histoire. Lancelot du Lac (ainsi surnommé parce qu'il avait été élevé par une fée ou « dame du lac ») était de bonne heure un des héros connus de la Table Ronde : ses aventures diverses et son mariage final avec la belle Iblis étaient le sujet d'un poème biographique anglo-normand dont nous ne connaissons qu'une version allemande faite avant 1200 par Ulrich de Zatzikhoven (l'original avait été porté à Vienne par un des seigneurs qui servirent d'otages pour Richard Cœur de Lion). On racontait aussi qu'il avait délivré la reine Guenièvre, enlevée par « le roi du pays dont nul ne revient » : c'était une ancienne tradition mythologique, et ce roi était naturellement, à l'origine, le roi des morts; mais on ne comprenait plus le sens du vieux récit, et on savait seulement que Lancelot, pour pénétrer dans le pays du ravisseur, avait dû franchir un fleuve de feu sur un pont mince et tranchant comme le fil d'une épée; il paraît avoir existé sur ce sujet des poèmes anglo-normands qui ont laissé des traces en allemand et en anglais. Chrétien, en traitant cet épisode dans le *Conte de la Charrette* (ainsi nommé parce que Lancelot, pour suivre la reine, est obligé, contrairement aux lois chevaleresques, de monter sur une charrette), y introduisit, le premier sans doute, une liaison coupable entre Lancelot et Guenièvre. Avec ce poème de Chrétien, d'autres poèmes et le livre de Gaufrei de Monmouth, fut com-

posé, sans doute au début du XIIIe siècle, le roman de *Lancelot* en prose, qui suit Lancelot depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et mèle à son histoire celle de toute la Table Ronde, ainsi que le dénouement tragique déjà raconté, d'après le récit de Gaufrei de Monmouth amplifié, dans le *Perceval* de Robert de Boron.

62. Le *Lancelot* en prose primitif se référait, pour ce qui concerne le graal, au *Perlesvaus* en prose (§ 60). Nous n'avons plus le *Lancelot* sous cette forme; il a été remanié pour cadrer avec la *Quête du saint graal* où Galaad est le héros, qu'on y a même insérée tout entière, et qu'il n'est plus possible d'en détacher nettement. Cette seconde rédaction doit être environ de 1220; plus tard encore, on souda plus intimement au *Lancelot* ainsi refait le *Saint Graal* et le *Merlin*. — Le *Lancelot* remanié est attribué dans plusieurs manuscrits à Gautier Map, qui fut archidiacre d'Oxford et mourut en 1209 ou 1210; mais cette attribution est inacceptable, même si on la restreint, comme on pourrait le faire, à la *Quête* (Map, auquel on a aussi attribué, à tort probablement, une masse de poésies latines rythmiques, a écrit réellement un curieux livre latin, où il y a beaucoup de contes singuliers, mais aucun qui touche au cycle d'Arthur) : ces romans ont été bien probablement écrits en France; d'ailleurs la *Quête* n'est, comme on l'a vu (§ 60), que le remaniement d'un texte mis primitivement sous le nom de Robert de Boron. — Le *Saint Graal* et le *Merlin* en prose prétendent être de Robert de Boron, ce qui n'est vrai qu'en partie et pour le fond.

63. L'auteur d'une des suites du *Merlin*, qui se donne le nom de Robert de Boron, mentionne un *conte du brait* (ou *bret*), c'est-à-dire du dernier « cri » qu'aurait poussé

Merlin enfermé vif dans une tombe par la ruse de celle qu'il aimait, et attribue ce conte (perdu en français, mais conservé en partie dans une version espagnole) à un certain Élie. On fit de cet Élie un parent de Robert, on l'appela Élie de Boron, et on le donna pour auteur à l'immense roman de *Palamède* (autrement dit *Méliadus* pour la première partie, *Guiron le Courtois* pour la seconde), qui est censé servir d'introduction à tous les autres. Dans le prologue de ce *Palamède*, il est fait une allusion assez vague au *Bret*, prétendue œuvre antérieure de l'auteur; dans un épilogue ajouté au *Tristan* on donne, par une évidente méprise, au *Tristan* même le nom de *Bret*, et on prétend qu'Élie de Boron l'a complété et remanié d'après la première rédaction, dont se déclare auteur, dans tous les manuscrits, un chevalier du nom de Luce du Gast, sans doute aussi peu réel que les autres. Le prétendu Élie de Boron qui mentionne bien entendu Gautier Map, nomme aussi, comme ayant travaillé aux divers romans, un certain Gace le Blond, mais sans dire quelle part il y prit; peut-être s'agit-il simplement de Wace, dont le *Brut* est cité dans certains passages des romans en prose.

64. Tous ces livres, qui forment ensemble une collection vraiment énorme, étaient terminés vers 1250. Vers 1270, un Italien, Rusticien de Pise (cf. § 91), en fit un extrait abrégé, d'après un manuscrit appartenant à Édouard, fils de Henri III d'Angleterre; cette compilation eut beaucoup de succès, et, traduite en italien, elle devint la source de plusieurs poèmes. Le *Lancelot* fut mis en vers néerlandais au XIIIe siècle, plus tard en prose allemande; d'autres romans furent traduits en italien, en espagnol, en portugais, en anglais; une compilation analogue à celle de Rusticien, mais bien plus riche, se

trouve dans l'*Arthur* anglais de sir Thomas Malory, rédigé à la fin du XVe siècle d'après des originaux français dont quelques-uns sont perdus. — Le *Perceforest* français au XIVe siècle, l'*Amadis* portugais puis espagnol aux XVe et XVIe siècles, sont des imitations de ces grands romans en prose. Les originaux étaient universellement admirés en Europe : Dante, qui en parle à plusieurs reprises, les considère comme ayant donné à la langue française le premier rang pour la prose narrative, et Brunet Latin (§ 101) extrait du *Tristan*, dans sa *Rhétorique*, un portrait de femme comme modèle accompli de description. — Pour nous, tant comme conception que comme style, ces romans ont quelque chose de trop factice et de trop maniéré pour nous plaire ; mais on ne peut disconvenir qu'ils contiennent de beaux morceaux (notamment le *Tristan*), et qu'ils nous montrent une prose déjà très sûre d'elle-même et s'efforçant de produire des effets artistiques. Ils ont surtout le mérite de nous représenter l'idéal social, moral et poétique de la haute société d'alors, idéal qui n'a pas été sans avoir quelque influence sur la vie réelle et qui en a exercé une considérable sur la littérature. C'est à ces romans que remonte surtout la teinte chevaleresque et galante sous laquelle l'imagination s'est longtemps représenté le moyen âge : or cette teinte, si elle n'a guère dépassé l'épaisseur d'un vernis superficiel, a bien été celle que les hommes d'alors, ceux du moins des hautes classes, auraient souhaité donner à leur existence, qu'ils ont recherchée dans les fictions qu'ils aimaient, et qui restera attachée à l'époque où elle a, plus qu'à aucune autre, coloré ce « rêve d'une vie plus conforme à l'âme » qu'on appelle la poésie.

CHAPITRE V

ROMANS D'AVENTURE

65. Les auteurs du moyen âge appellent parfois *romans* ou *contes d'aventure* des romans byzantins où celtiques; mais nous réservons ce nom à ceux qui ne rentrent pas bien précisément dans l'une de ces classes. Plusieurs d'entre eux sont sans doute sortis de l'invention de leurs auteurs, et sont, par là, les vrais précurseurs des romans modernes (il y a déjà beaucoup d'invention dans les chansons de geste et les romans bretons, mais on n'y ose pas encore quitter franchement les lisières de la tradition antérieure); beaucoup d'autres reposent ou sur des traditions nationales, ou sur des lais celtiques (non rattachés au cycle d'Arthur), ou sur des contes venus d'Orient. Ces romans sont assez nombreux, et nous ne pouvons les analyser ni même les nommer tous. Nous les diviserons en certaines catégories dans chacune desquelles nous signalerons les principaux; nous répéterons quelques titres déjà mentionnés à propos des romans byzantins : il s'agissait alors surtout de faire remarquer l'origine des romans en question, au lieu que nous en parlerons maintenant pour en indiquer quelque autre particularité.

66. *Romans d'origine sans doute bretonne.* A ce premier groupe semblent appartenir : *Amadas* (XIIIe siècle ; nous y signalerons des traces de mythologie, comme le rôle attribué à trois sœurs fatidiques qui président à la naissance et à la destinée des hommes, et des lieux communs comme la folie du héros causée par l'amour); — *Ille et Galeron* (par Gautier d'Arras, § 51), vers 1170 : venu d'un lai perdu qui, dans sa plus grande partie, n'était qu'une variante de celui d'*Éliduc* de Marie de France (§ 55); le thème essentiel de ces lais se retrouve dans le roman postérieur de *Gilles de Trasignies*, dans la légende allemande du comte de Gleichen et dans la légende française de Notre-Dame de Liesse); — *Richard le Beau* (XIIIe siècle, deux parties : la légende du *Mort reconnaissant*, qui se retrouve dans un grand nombre de récits du moyen âge et remonte à des contes orientaux, et celle du *Fils qui recherche son père*, le combat sans le connaître et le réconcilie avec sa mère, sujet, entre autres, des deux lais de *Doon* et de *Milon*; § 55); — *Galeran de Bretagne* (par Renaud, joli poème, qui développe le sujet du lai de *Frêne*; § 55); — le *Châtelain de Couci* (par Jakemon Sakesep, fin du XIIIe siècle; thème du lai de *Guiron*, § 55, développé d'abord dans un poème plus court, perdu, mais imité en allemand par Conrad de Wurzbourg; il existe aussi de ce récit des versions provençales et allemandes ; le châtelain de Couci, § 128, est originairement tout à fait étranger à cette histoire, dont le poète l'a fait le héros pour avoir l'occasion d'intercaler plusieurs de ses chansons); — le *Comte d'Artois* (on n'en a qu'une rédaction en prose du XVe siècle; mais il a existé un poème plus ancien sur ce sujet, qui se retrouve dans des contes orientaux et dans une nouvelle de Boccace, imitée dans le *Tout est bien qui finit bien* de Shakspeare; — *Brun de la Montagne* (ce roman, dont

nous n'avons que le commencement, fait jouer aux fées un rôle considérable; il a cela de particulier qu'il est écrit dans la forme des chansons de geste, en laisses d'alexandrins monorimes), etc.

67. *Romans qui paraissent mélangés d'éléments celtiques et byzantins.* — *Blancandin* (le héros est le fils du roi de Frise; tous les noms sont d'ailleurs imaginaires; il finit, après des aventures assez banales, par épouser Orgueilleuse d'Amour); — *Guillaume de Palerme* (déjà cité au § 51; mais l'histoire de loup-garou qui en forme une partie importante semble reposer sur des lais bretons comme ceux de *Bisclavret* et de *Mélion*; voir § 55); — *Guillaume de Dole* (§ 51; ce roman, d'ailleurs un des meilleurs du genre, est important en ce que l'auteur a imaginé d'insérer dans le récit des chansons ou fragments de chansons de tout genre, en quoi il a été imité par les auteurs de la *Violette*, de la *Poire*, de la *Panthère d'amours*, du *Châtelain de Couci*, de *Méliacin*, etc.).

68. *Romans dont la scène est en Occident et qui racontent des histoires à peu près vraisemblables.* — *Jean de Dammartin et Blonde d'Oxford* (par Philippe de Beaumanoir : un trait essentiel s'en retrouve au XVe siècle dans le charmant roman de *Jean de Paris*; ce même trait est aussi dans le beau poème de *Horn*, § 27, et a passé de là dans le roman postérieur, imité de Horn, de *Pontus et Sidoine*; citons, à ce propos, les romans anglo-normands de *Waldef*, *Havelok* et *Gui de Warwick*, qui, comme *Horn*, ont des sources anglo-saxonnes, mais ont la forme des romans d'aventure et non celle de l'épopée); — *Joufroi*, roman amusant et libre d'allures où se trouve peut-être quelque souvenir des aventures chevaleresques et galantes du célèbre comte de Poitiers Guillaume IX; —

Pamphile et Galatée, traduit, vers 1225, par Jean Brasdefer, de Dammartin en Goële, d'un poème latin érotique qui paraît remonter au XIIe siècle; — la *Châtelaine de Vergi* (ce joli et touchant petit poème du XIIIe siècle mérite une mention toute spéciale : il raconte une aventure d'amour dans le grand monde terminée par un dénouement tragique, sans mélange de rien de merveilleux ni de traditionnel; c'est déjà presque le roman moderne, sauf quelque exagération à la fin, et la finesse de l'analyse et la délicatesse des sentiments y sont remarquables); — ce sont aussi de petites aventures galantes, mais sans aucun caractère dramatique, qui font le sujet des courts poèmes ou « lais » du *Conseil* et de l'*Ombre* (ce dernier, vrai type de livret « courtois », par Jean Renart); — *André de France* (roman qui paraît avoir eu un grand succès, mais qui, chose singulière, nous est surtout connu par des allusions provençales); — *Gautier d'Aupais*, bizarre petit roman, composé, comme *Brun de la Montagne*, dans la forme des chansons de geste, etc.

69. *Romans d'histoire ou de légende nationale* (étrangers à l'épopée proprement dite). — *Mélusine* (romans en prose et en vers, sortis de quelque lai localisé à Lusignan, et tous du XIVe siècle); — *Robert le Diable* (conte fantastique et dévot, originairement étranger à la Normandie comme à l'histoire, dont il existe plusieurs variantes); — *Richard sans Peur* (il s'agit du troisième duc de Normandie, resté longtemps très populaire); — *Richard Cœur de Lion* (le poème anglo-normand sur ce prince n'existe plus qu'en anglais, et cette version, faite sur un manuscrit incomplet, a été plus tard amplifiée par un remanieur anglais d'une façon extravagante); — *la Comtesse de Pontieu* (petit roman en prose, du XIIIe

siècle, sur une étrange et dramatique aventure, rattachée au cycle des croisades); — *Gilles de Chin*, par Gautier de Tournai (vers 1250); — *Eustache le Moine* (odyssée héroï-comique d'un hardi partisan, brigand et sorcier autant que chevalier, qui met au désespoir le comte de Flandre et le roi d'Angleterre; le personnage d'Eustache, surnommé le Moine, est réel, et une partie des faits ont un fondement historique, mais l'imagination populaire les a singulièrement amplifiés); — *Foulke Fitz-Warin* (histoire fort analogue, en prose anglo-normande, d'un *outlaw* du temps de Jean sans Terre; il y a plus d'un récit de ce genre en Angleterre, et le cycle de Robin Hood se rattache à ces romans); — *Sone de Nansai*, fastidieux et énorme roman de pure invention que l'auteur a vaguement rattaché aux légendes du saint Graal et du Chevalier au cygne, etc.

70. *Romans plaisants.* — Dès la première moitié du XIIe siècle, il existait une sorte de *geste* consacrée à *Richeut*, le type de la courtisane et, sur ses vieux jours, de l'entremetteuse (son nom était devenu, en ce sens, un nom commun); nous n'en avons conservé qu'une des dernières branches, écrite en 1159 dans une forme de versification très particulière; ce poème, dont nous n'avons pas la fin, raconte avec un grand cynisme, mais dans un style singulièrement vif et avec d'excellents traits de caractère et d'observation, la lutte de Richeut et de son digne fils Sanson, qui exploite les femmes comme elle exploite les hommes; il est joué par elle dans l'aventure qui termine le fragment, mais peut-être prenait-il sa revanche; — *Trubert*, par Douin de Lavesnes (Aisne), XIIIe siècle, incomplet; c'est un recueil de contes et d'aventures comiques, dont le héros, niais en apparence, dupe toujours tout le monde;

ces récits, souvent plus que grossiers, sont d'origine orientale et se retrouvent dans diverses littératures.

71. *Romans à tiroirs* (contenant plusieurs histoires que racontent les personnages). — Les *Sept Sages de Rome* (on en a un texte en vers du XIIe siècle, et un texte en prose du XIIIe, assez différents, mais remontant à une même source; sur le sujet, voir § 50); à la rédaction en prose de ce roman on composa des suites successives, qui contiennent beaucoup moins d'histoires, et dont les histoires sont moins intéressantes : ce sont *Marques de Rome*, *Laurin*, *Cassidorus*, *Péliarménus*, *Kanor*, tous rédigés au XIIIe siècle. — Une autre forme, très différente, du même thème fut mise en latin, à la fin du XIIe siècle, par le moine Jean de Haute-Seille en Lorraine, sans doute d'après des récits recueillis oralement, et, bientôt après, du latin de Jean en vers français par un poète nommé Herbert; le père du héros s'appelle ici Dolopathos et a donné son nom au roman.

CHAPITRE VI

FABLEAUX

72. Pour les hommes réunis, se raconter des histoires a toujours été une manière agréable de passer le temps, surtout quand on n'a pas de livres ou que la lecture est peu répandue : le conte est un degré inférieur de la poésie épique. Les anciens ont connu ce plaisir : les apologues ésopiques, les fables milésiennes en sont la preuve. Dans la société issue de la destruction du monde romain par les Germains, ce goût était très vif; il fut satisfait par les *joculatores* en même temps que le goût plus élevé pour les chansons de geste ou plus raffiné pour les poèmes d'aventure. A la fin du XIIe siècle, nous voyons un comte de Guines, Baudouin II (1169-1206), capable d'égaler les jongleurs les plus renommés *in cantilenis gestoriis, sive in eventuris nobilium, sive in fabellis ignobilium.* Ce sont en effet, comme on le verra, des bourgeois, des vilains, des clercs inférieurs qui sont les héros habituels de ces récits. C'était aux repas (l'usage en est attesté de très bonne heure), aux assemblées, aux fêtes, que les jongleurs produisaient leur répertoire. Comme pour les romans bretons dans la première

période, beaucoup de ces récits n'avaient pas de forme écrite et se transmettaient oralement en prose. Ils ne prenaient réellement une forme littéraire que si on les mettait en vers, ce que firent de nombreux poètes, au moins à partir du XIIe siècle et jusqu'au commencement du XIVe. Les récits circulant oralement s'appelaient *conte*, *aventure* (*Nes puet on mie toutes dire Ne conter en romans n'escrire*, dit un poète en parlant des *aventures*), *fable*; les récits en vers *fablel* (*Des fables fait l'on les fableaus*, dit un autre poète : *fablel* fait au pluriel *fableaus* ou *fabliaus*; la forme *fableaus*, d'où le singulier *fableau*, est seule proprement française : cf. *tableau*); mais naturellement les mots *conte*, *aventure*, *fable* sont souvent employés aussi pour désigner les rédactions écrites et rimées.

73. D'où venaient ces contes, répandus dans toute l'Europe, et dont plusieurs sont populaires encore aujourd'hui? La plupart avaient une origine orientale. C'est dans l'Inde, en remontant le courant qui nous les amène, que nous en trouvons la source la plus reculée (bien que plusieurs d'entre eux, adoptés par la littérature indienne et transmis par elle, ne lui appartiennent pas originairement et aient été empruntés à des littératures plus anciennes); le bouddhisme, ami des exemples et des paraboles, contribua à faire recueillir des contes de toutes parts et en fit aussi inventer d'excellents. Ces contes ont pénétré en Europe par deux intermédiaires principaux : par Byzance, qui les tenait de la Syrie ou de la Perse, laquelle les importait directement de l'Inde (cf. § 50), et par les Arabes. L'importation arabe se fit elle-même en deux endroits très différents : en Espagne, notamment par l'intermédiaire des Juifs, et en Syrie, au temps des croisades. En

Espagne la transmission fut surtout littéraire : ainsi un juif converti, Pierre Alphonse, publiait à la fin du XIIe siècle un livre d'enseignement moral tout rempli de contes arabes (indiens), qu'il appelait *Disciplina clericalis*, et dont nous possédons deux traductions en vers du XIIe ou du XIIIe siècle (la *Discipline de clergie* ou le *Chastiement d'un père à son fils*). En Orient, au contraire, les croisés, qui vécurent avec la population musulmane dans un contact fort intime, recueillirent oralement beaucoup de récits; plusieurs de ces récits, d'origine bouddhique, avaient un caractère moral et même ascétique : ils ont été facilement christianisés; d'autres, sous prétexte de moralité finale, racontaient des aventures assez scabreuses : on garda l'aventure en laissant là, d'ordinaire, la moralité; d'autres enfin furent retenus et traduits comme simplement plaisants. Il faut signaler l'accueil que fit à ces contes, à ces *exemples*, comme on les appelait, la prédication chrétienne : on se plut, dès le XIIe siècle, à en insérer dans les sermons, et un grand nombre nous a été transmis soit dans des sermons écrits en latin, soit dans des livres d'édification ou des recueils spéciaux formés pour l'usage des prédicateurs. — Nous avons déjà parlé plus haut du roman des *Sept Sages* (§§ 50,71), et à l'instant de la *Disciplina clericalis*. On peut y joindre *Barlaam et Joasaph*, roman dont nous reparlerons (§ 147), qui contient aussi plusieurs contes. Mais les fableaux sont, sauf exception, étrangers à ces grands recueils traduits intégralement d'une langue dans une autre; ils proviennent de la transmission orale et non des livres. — Notons aussi que quelques fableaux (mais c'est le petit nombre) ou sont sortis de l'invention même des auteurs (tel paraît être le cas pour *Richeut*, pour les fableaux, d'ailleurs plus satiriques que narratifs, de Gautier le Long, pour certains récits

allégoriques), ou ne font que raconter une aventure réellement arrivée (ainsi peut-être, *la Plenté*, dont la scène est en Syrie sous le roi Henri de Champagne, mort en 1197; *la Vessie au prêtre*, farce qu'un prêtre mourant joue à la convoitise des moines mendiants; le *Sentier battu*, réponse piquante et singulièrement grossière d'un chevalier à une dame qui le raillait; *Frère Denise*, histoire scandaleuse d'un cordelier, etc.).

74. Nous ne pouvons donner des fableaux, dont nous possédons plus d'une centaine, qu'une idée très sommaire. Leur caractère général est d'être plaisants, et ce caractère est indiqué par plusieurs des noms dont les poètes qualifient leurs récits (une *trufe*, une *bourde*, une *risée*, un *gab*); trop souvent l'élément plaisant est cherché dans l'obscénité, et plusieurs fableaux atteignent un incroyable cynisme, qui s'allie trop souvent aussi à une dégoûtante platitude. Beaucoup d'entre eux sont satiriques, et raillent de préférence certaines classes. Composés pour les chevaliers et les bourgeois, ils se moquent habituellement des vilains et surtout des clercs, qui sont les héros ordinaires, tantôt heureux, tantôt malheureux, des aventures galantes. Ils ne sont pas écrits pour les femmes, et on les récitait sans doute en général quand elles s'étaient retirées; aussi y sont-elles ordinairement présentées, sous un jour fort défavorable; soit comme dépravées, soit comme acariâtres. Ce sont des récits destinés aux hommes, à qui les jongleurs les débitaient après le repas, quand on buvait; beaucoup sont de grossières saletés qui n'ont d'autre but que de faire rire un instant; plusieurs sont de petites histoires fort bien contées, parfois très morales ou très sentimentales. Tous ont le grand mérite de peindre la vie réelle de leur temps, non de

parti pris, mais sans le vouloir, de nous faire pénétrer dans les intérieurs nobles, cléricaux, bourgeois ou ruraux et de nous parler la langue familière et quotidienne des diverses classes de la société.

75. L'époque des fableaux comprend environ un siècle et demi. La plupart sont de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe siècle; les plus modernes sont ceux de Jean de Condé et de Watriquet, au commencement du XIVe : la société et la littérature subirent alors un changement considérable, et ce genre disparut (au XVe siècle nous le trouvons représenté d'une part par la nouvelle en prose, d'autre part par la farce; les contes en vers ne reparaissent que bien plus tard). — Beaucoup des contes rimés en France aux XIIe et XIIIe siècles se retrouvent un peu plus tardivement dans les littératures des autres peuples, notamment en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Il est certain que Boccace et Chaucer, par exemple, ont parfois imité des fableaux français, mais il n'est nullement établi que ce soit toujours le cas; ces contes circulaient oralement dans toute l'Europe (sans parler de leur admission dans les sermons et les livres pieux), et ils ont fort bien pu être recueillis indépendamment par les poètes ou les nouvellistes des différents pays.

76. Les auteurs des fableaux sont assez souvent nommés. Nous citerons Huon le Roi, de Cambrai, auteur du *Vair palefroi* (charmante petite histoire, dont la plus ancienne forme est dans une fable de Phèdre, où l'amour honnête l'emporte, par un heureux accident, sur la richesse qui le combat) et de la *Male Honte* (anecdote ayant pour tout sel un froid jeu de mots, dont on a deux autres versions); — Jean Bedel ou peut-être

Jean Bodel (§ 127), auteur de neuf fableaux au moins : *Barat et Haimet* (tours mutuels que se jouent des voleurs), *Brunain la vache au prêtre* (plaisanterie contre les curés), *le Convoiteux et l'Envieux* (on promet au second un don à condition que l'autre aura le double : il demande à se faire arracher un œil), *les Deux Chevaux* (aventure peu intéressante), *le Loup et l'Oie* (plutôt fable), le *Souhait insensé* (obscénité), le *Vilain de Bailleul, Gombert et les deux Clercs* (même sujet que le *Berceau* de La Fontaine), le *Vilain de Farbu*; — Gautier le Long, auteur de la *Veuve* et (sans doute) du *Valet qui d'aise à malaise se met* (en se mariant), satires vives et fines, d'un style parfois singulier et difficile, mais très personnel; — Eustache d'Amiens, auteur du *Boucher d'Abbeville* (bon tour joué à un prêtre avare); — Bernier, auteur de la *Housse partie* (on a une autre version de ce conte moral); — Jean, auteur probable d'*Auberée* (fourberie d'une vieille entremetteuse, provenant de l'Inde, mais ici supérieurement racontée); — Jacques de Baisieu, auteur des *Trois chevaliers au chainse* (conte romanesque tout rempli de l'esprit des poèmes de la Table Ronde) et de la *Vessie au prêtre* (§ 73); — Henri d'Andeli, auteur d'*Aristote* (exemple indien, rapporté ici au sage par excellence, de la puissance de l'amour sur les plus sages); — Rutebeuf (§ 127), auteur de *Charlot le Juif* (plaisanterie sur un jongleur qui était réellement le contemporain du poète), de la *Dame qui fit trois fois le tour du moutier* (rentre dans la série si nombreuse des ruses de femmes, la plupart contées jadis en Inde), de l'*Ame du vilain* (grosse raillerie contre les vilains), de *Frère Denise* (§ 73), du *Testament de l'âne* (piquante dérision, originaire de l'Orient, de l'avidité des gens d'Église); — Garin, auteur de divers contes fort obscènes, des *Tresses* (spirituelle narration où triomphe l'astuce féminine, et dont nous avons une

autre version) et du *Curé qui mangea les mûres* (petite anecdote plaisamment racontée); — Huon Peaucele, auteur d'*Estormi* (faible variante du conte oriental des trois galants dont on veut cacher les corps, ce qui amène la mort d'un quatrième personnage, pris pour un revenant) et de *Sire Hain et Dame Anieuse* (tableau de mœurs bourgeoises poussé à la charge, mais gai); — Jean le Galois d'Aubepierre, auteur de la *Bourse pleine de sens* (à la fois l'un des plus moraux et l'un des mieux contés de tous les fableaux); — Jean de Condé, auteur du *Clerc caché* (c'est ici la femme qui est jouée) et du *Sentier battu*, etc.

77. Parmi les fableaux anonymes, les plus remarquables sont : *Courtois d'Arras* (curieux arrangement, avec des noms et des mœurs du XIIIe siècle, de l'histoire de l'enfant prodigue, à moitié dialogué), la *Longue Nuit* (conte dont on a plus d'une version et qui vient d'Orient), la *Bourgeoise d'Orléans* (astuce féminine, dont on a une version anglo-normande et dont une variante se retrouve dans Boccace, imité par La Fontaine), *Constant du Hamel* (triomphe d'un vilain, cette fois, sur les vices d'un chevelier, d'un clerc et d'un bourgeois), l'*Oiselet* (charmant conte indien transformé de la façon la plus gracieuse), *le Vilain Mire* (également d'origine indienne, dont le thème initial a fourni à Molière la donnée du *Médecin malgré lui*), etc.

78. Les fableaux qui touchent à la religion sont particulièrement intéressants, parce qu'ils nous montrent comment les esprits du moyen âge la comprenaient. Tels sont : *la Cour de Paradis* (conte fort singulier, où l'on voit Dieu, la Vierge et les saints danser aux chansons), *le Vilain qui conquit le paradis* (en disant de dures

vérités aux saints qui voulaient l'en chasser), l'*Ame du vilain* (§ 76), *Saint Pierre et le Jongleur* (un jongleur, qui après sa mort est allé en enfer, est chargé par le diable de garder les âmes en son absence; mais il les perd toutes aux dés contre saint Pierre, qui est venu le provoquer; depuis ce temps le diable ne veut plus recevoir de jongleurs), etc. Il faut se garder de confondre ces fableaux, souvent irrévérencieux, avec les contes dévots, dont nous parlerons à propos de la littérature religieuse.

CHAPITRE VII

FABLE ÉSOPIQUE ET ROMAN DE RENARD

79. La fable ésopique proprement dite (dont l'origine première est encore obscure, mais qui au moins en partie vint certainement aux Grecs de l'Orient), où les acteurs sont des animaux et où le récit n'existe qu'en vue de la moralité à en tirer, n'a pas été inconnue au moyen âge; si elle y est elle-même, sauf une exception, restée trop fidèlement attachée aux exemples latins, elle a, par son union avec des récits d'autre provenance, développé un rejeton aussi original que fécond. — Deux recueils de fables latines ont été la base principale des versions médiévales : celui d'Avianus, comprenant des fables en distiques, mises plus tard en prose, et à peu près toutes empruntées aux recueils grecs qui portent le nom d'Ésope, et surtout celui dans le prologue duquel un certain *Romulus imperator* prétend traduire en latin pour son fils Tibérinus les fables grecques d'Ésope, et qui n'est en réalité que la collection des fables de Phèdre mises en prose à l'époque extrême de la décadence. Le *Romulus* latin fut accru, vers le XIe siècle, de fables d'un tout autre caractère, et portant au plus haut degré l'empreinte du moyen âge et souvent du christia-

nisme (comme celle du loup qui apprend à lire), venant en bonne part de l'Inde à travers Byzance, mal contées la plupart du temps, parfois très obscures, mais souvent originales, bien inventées et d'un excellent caractère populaire (comme celle du chat qui a mis une étole et qui veut baptiser un rat, lequel préfère rester païen, etc.). Le recueil ainsi augmenté, né sans doute en Angleterre, fut traduit de bonne heure en anglais et mis, sans raison, sous le nom du roi Alfred, auquel on attribuait plus d'un ouvrage qu'il n'avait pas écrit; c'est d'après l'anglais (perdu) que Marie de France (§ 55) le mit en vers français, élégants mais un peu secs, en Angleterre, sous le règne de Henri II. Elle donna à son œuvre le nom d'*Isopet*, qui fut celui de tous les recueils de fables du moyen âge, et qui n'est pas autre chose qu'un diminutif familier du nom d'Ésope, auquel on attribuait toujours tous les apologues.

80. Vers le milieu du XIIe siècle, un auteur dont le nom est incertain (peut-être Walter l'Anglais) mit en distiques latins les trois premiers livres de Romulus, comprenant cinquante-huit fables, auxquelles il ajouta deux contes, l'un emprunté à Pierre Alphonse (§ 73), l'autre de source inconnue; il donna à son œuvre, suivant l'usage, le nom d'*Esopus*. Son style prétentieux et contourné eut un très grand succès : nous possédons deux traductions en vers des XIIIe et XIVe siècles, l'*Isopet* de Lyon et l'*Isopet I* de Paris : ce dernier s'appelle *Isopet-Avionnet*, parce que la traduction d'*Esopus* y est suivie de celle d'Avianus. Une autre rédaction en distiques latins, d'Alexandre Neckam (XIIe siècle), a été aussi deux fois mise en vers, dans l'*Isopet* de Chartres et l'*Isopet II* de Paris. La plus intéressante de ces traductions, parce qu'elle est la plus libre, est l'*Isopet* de Lyon; toutes d'ail-

leurs abondent en contre-sens, auxquels prêtait le langage obscur de leurs modèles, et dont nos rimeurs se tirent comme ils peuvent.

81. En dehors de ces recueils spéciaux de fables, on en trouve souvent, et même de meilleures et de plus originales, soit en latin, soit en français, dans les œuvres des moralistes, des prédicateurs (voir § 152), voire des historiens (par exemple dans les *Récits du ménestrel de Reims*, § 97). Le recueil d'exemples de Nicole Bozon (§ 152) contient plusieurs fables, contées en général d'un ton vif et populaire, et qui paraissent, comme celles dont il a été parlé tout à l'heure, appartenir à un fonds anglais.

82. Les fables ésopiques furent transmises au moyen âge par les clercs; d'autres, qui n'avaient pas été anciennement traduites en latin, vinrent en Occident par Byzance; mais indépendamment de cette transmission plus ou moins savante, il circulait et il circule encore chez la plupart des peuples des « contes d'animaux », qui diffèrent de l'apologue en ce qu'ils ne se proposent aucun but moral, mais, reposant sur une observation sympathique et gaie des mœurs de certaines bêtes, leur attribuent, pour exciter le rire, les aventures qui conviennent à leur caractère supposé et à leurs habitudes connues. Un grand nombre de ces contes ont pour thème la lutte sourde ou déclarée entre le loup, plus fort, et le *goupil*, plus fin, lutte dans laquelle le loup naïf et féroce finit toujours par avoir le dessous. Diverses fables ésopiques, issues sans doute à l'origine de semblables contes, avaient à peu près le même thème et parlaient notamment des disputes des deux héros à la cour du lion, roi des animaux dans la tradi-

tion gréco-orientale. Des clercs français réunirent et rimèrent quelques-uns de ces contes ou de ces fables (le partage du lion, — le goupil médecin, — le loup et la jument), en y joignant quelques contes inconnus à l'antiquité (le goupil voleur d'anguilles, — le loup et le goupil pêchant, — l'outrage infligé à la louve par le goupil, etc.). Les fables ésopiques furent d'ailleurs dépouillées de toute moralité et n'eurent plus, comme les contes, d'autre but que de divertir. — Mais la grande innovation qui fit de cette compilation une sorte d' « épopée animale » est d'avoir individualisé les héros de ces récits et de leur avoir donné des noms propres : il ne s'agit plus d'*un* loup, d'*un* goupil, mais d'Isengrim et de Raganhard, avec leurs femmes Richild et Hersind (plus tard Isengrin, Renard, Richeut, Hersent). Autour de ces personnages tous les épisodes se réunissent en un seul récit vraiment épique, qui va des premières querelles des deux compères (ou de l'oncle et du neveu) à la mort d'Isengrin ou à la victoire de Renard. A côté des héros principaux prennent place une foule d'acteurs secondaires : Noble le lion (dont la présence au milieu des animaux de nos contrées suffit à montrer l'origine en partie savante de tout le cycle), Grimbert le blaireau (cousin de Renard), Belin le bélier, Chanteclair le coq, Couard le lièvre, Tibert le chat, Bernard l'âne (présenté comme « archiprêtre »), qui ont des caractères et des rôles toujours les mêmes. A quelle époque et dans quel pays se fit cette ingénieuse transformation de la fable animale? Dans le nord de la France vers le XIe siècle. La plus ancienne trace qu'on en ait se trouve dans un récit latin du meurtre de Gaudri, évêque de Laon, lors des troubles qui accompagnèrent la fondation de la commune, en 1112 : on y voit figurer un vilain que l'évêque, à cause de sa nature farouche, avait surnommé Isen-

grim : *sic enim*, dit le chroniqueur, *aliqui solent appellare lupos*, et plus loin il semble bien que le nom de Renoul soit employé comme le fut plus tard celui de Renard. Vient ensuite le poème latin d'*Isengrimus*, composé sans doute à Gand, en 1147, par maître Nivard, œuvre pénible, quoique intéressante, et où paraissent se produire, à côté des imitations du français, des inventions nouvelles assez peu heureuses. — En français nous ne l'avons plus dans son état primitif; nous possédons, dans divers manuscrits, un grand nombre de « branches » composées en vers de huit syllabes par des auteurs du XIIe et du XIIIe siècle, plus ou moins remaniées et artificiellement groupées, qui traitent des épisodes de la grande histoire, soit anciens, soit nouveaux, et parfois de pure invention. C'est l'ensemble de ces œuvres disparates qu'on appelle le *Roman de Renard*.

83. Le plus ancien morceau paraît être le *Pèlerinage Renard*, qui est anonyme et remonte certainement encore au XIIe siècle. — Un auteur appelé Pierre de Saint-Cloud, qui a écrit en vers une des continuations d'*Alexandre* (§ 44), se rendit célèbre, vers la fin du XIIe siècle, par ses compositions relatives à Renard, mais il est difficile de discerner ce qui lui appartient dans la collection qui nous est parvenue; deux autres auteurs sont désignés l'un comme un prêtre de la Croix-en-Brie et l'autre comme un prêtre normand; Pierre de Saint-Cloud lui-même est peut-être le curé de ce nom qui fut accusé d'hérésie en 1204 : on voit que le *Renard* fut toujours volontiers traité par des clercs. La branche la plus importante, et celle qui eut le plus de succès, notamment à l'étranger (elle est le point de départ du *Reinaert de Vos* flamand, source à son tour de toutes les imitations postérieures et entre autres du poème de Gœthe),

est celle du *Jugement de Renard*, spirituel tableau de la cour du roi Noble, où Renard, accusé de maint méfait, comparaît après avoir été vainement sommé à plusieurs reprises, livre à Isengrin un combat singulier, et, finalement, convaincu de parjure et de félonie, arrive à échapper au gibet qui l'attend et s'enfuit en défiant tout ceux qui ont cru en avoir fini avec lui. — Les meilleures branches de *Renard*, comme celle-là et quelques-unes encore plus que celle-là, se distinguent par de fort agréables qualités : le style en est naturel et aisé, les peintures sont fines et vraies; c'est une parodie aimable de la société humaine et de l'épopée sérieuse, une « risée », comme dit un des auteurs, inoffensive et charmante. Mais tout ne tarde pas à se gâter et à s'alourdir : la grossièreté des pires fableaux s'introduit dans les récits, ou bien ils servent de véhicule à une satire âpre et excessive, ou encore ils prennent un fastidieux caractère allégorique. Dans les branches les plus anciennes on trouve, dans la façon dont les animaux sont mis en scène, la fraîcheur et la malice enfantines de l'observation populaire, encore toute proche de la nature; dans les suivantes, l'assimilation de la prétendue société animale à la société féodale est discrète et amène la gaieté; mais plus tard les personnages ne sont en réalité que des hommes, qui montent à cheval et portent l'armure, et leur déguisement sous des noms de bêtes et d'oiseaux n'est plus que ridicule, ou donne lieu aux incohérences les plus choquantes.

84. La satire seule, sous un voile transparent, a inspiré à la fin du XIIIe siècle les poèmes, curieux à certains titres, mais sans valeur esthétique, du *Couronnement de Renard* (écrit vers 1255 en Flandre) et de *Renard le Nouveau* (ce dernier fait à Lille, en 1288, par Jacquemard

Gelée). — Un clerc de Troies, au XIVe siècle, écrivit en deux rédactions, sous le nom de *Renard le Contrefait* (c'est-à-dire imité de l'ancien), une immense compilation, où il a réuni des morceaux de tout genre composés antérieurement par lui, et où se trouvent quelques histoires de Renard, qui, toutes mal contées qu'elles sont, ne manquent pas d'intérêt, parce qu'elles nous donnent parfois la seule forme française conservée d'épisodes qui ont dû être racontés plus anciennement et que nous retrouvons dans des rédactions étrangères. Cette œuvre indigeste (qui comprend entre autres hors-d'œuvre une histoire universelle en partie en prose) est d'ailleurs précieuse pour la connaissance des mœurs et des idées de l'époque et à cause des matériaux de toute sorte que l'auteur y a fait entrer; on y trouve l'expression de la façon de penser de la bourgeoisie éclairée des grandes villes; et, si on y remarque peu de sympathie pour les vilains, on est surtout frappé de la haine qui s'y manifeste contre les nobles.

CHAPITRE VIII

L'HISTOIRE.

85. L'histoire n'a jamais complètement cessé d'être écrite en latin, bien qu'à certaines périodes des temps mérovingiens elle ait été réduite à presque rien. La renaissance des études à partir de Charlemagne lui rendit de l'activité; elle fut surtout cultivée dans les monastères, et du IXe au XIVe siècle l'historiographie latine a produit un grand nombre de monuments, dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Pour les laïques, qui n'entendaient pas le latin, pendant longtemps il n'y eut pas d'histoire proprement dite : c'étaient les chansons de geste qui en tenaient lieu; nous avons vu d'ailleurs qu'elles contenaient, au moins à l'origine, une certaine part de vérité.

86. L'histoire en langue vulgaire date en réalité des croisades et ne fut pendant un temps défrayée que par elles, et le fait s'explique très naturellement. On se passe fort bien de posséder par écrit la relation des faits dont on est témoin ou qu'on peut connaître par le rapport de ceux qui y ont assisté; mais la prodigieuse

expédition de 1096 transporta tout d'un coup à l'autre bout du monde connu une grande partie de la société française : ceux qui restaient voulurent naturellement savoir ce que devenaient les pèlerins que leur cœur cherchait à suivre dans leur lointaine aventure; ceux qui revinrent voulurent raconter ce qu'ils avaient fait. Il est probable que dès l'origine, à côté des correspondances latines, œuvres des clercs, dont nous avons quelques trop rares spécimens, des lettres, les premières sans doute de leur espèce, furent expédiées en français de Terre Sainte; mais nous n'en avons pas conservé de cette époque. L'histoire proprement dite de la première croisade en langue vulgaire eut naturellement d'abord la forme épique, la seule qu'on connût pour des récits sérieux et de longue haleine; nous avons vu que les poèmes du cycle des croisades, en grande partie fabuleux dans les formes où nous les connaissons, reposent sur des narrations beaucoup plus réellement historiques : les plus véridiques d'entre eux se réfèrent comme autorité à Richard le Pèlerin, qui était peut-être, comme son surnom semble l'indiquer, un des compagnons de Godefroi de Bouillon; mais son œuvre, colportée avec le plus grand succès par les jongleurs, fut bien vite altérée par eux, non seulement parce qu'ils la remplirent de leurs inventions et la rendirent aussi semblable que possible aux chansons de geste, mais encore, à ce que nous apprend un témoignage formel, parce qu'ils firent payer aux familles qui voulaient être nommées dans leurs chants la place d'honneur qu'elles réclamaient pour leur chef : cela prouve au moins l'intérêt passionné avec lequel la France écoutait ces récits. Les Provençaux avaient aussi écrit en vers épiques l'histoire de la part qu'ils prirent à la guerre sainte : un chevalier limousin, Grégoire Bechada, avait

composé un long poème, qui semble avoir été très véridique, sur ce sujet; Guillaume IX, comte de Poitiers, avait fait de sa croisade le sujet de chansons plaisantes; une relation poétique du siège d'Antioche existait en provençal comme en français; mais tous ces ouvrages sont perdus (sauf un fragment du dernier). — Nous ne mentionnerons que pour mémoire une traduction en laisses monorimes de l'histoire de la première croisade par Baudri de Bourgueil, faite vers la fin du XIIe siècle. — Les événements qui suivirent en Orient la fondation du royaume de Terre Sainte sont racontés à la fois inexactement et platement dans les suites données à la chanson de *Jérusalem*. — A cette période se rapporte aussi une grande partie, sans doute presque entièrement fabuleuse, du poème de *Gilles de Chin*, consacré, au XIIIe siècle, à la gloire d'un héros du Hainaut.

87. La deuxième croisade dut produire en français des récits déjà plus rigoureusement historiques, mais nous ne les avons pas; nous trouvons au contraire dans des textes bien postérieurs (comme la *Chronique de Reims*, (voir ci-dessous, § 97), des contes relatifs au séjour de Louis VII en Palestine et aux prétendues galanteries de sa femme Aliénor avec Saladin, qui ne régna que vingt ans plus tard (ces contes se retrouvent, fort amplifiés, dans un roman en prose du XVe siècle, *Jean d'Avesnes*, qui pour cette partie repose sur un poème du XIVe; seulement le roi dont la femme veut se faire enlever par Saladin est Philippe II).

88. La troisième croisade nous a laissé une œuvre considérable, qui est (sauf quelques œuvres anglo-normandes) le plus ancien écrit historique en français sur des faits contemporains qui soit arrivé jusqu'à nous:

c'est l'*Histoire de la guerre sainte*, en 12 000 vers octosyllabiques, par Ambroise, qui paraît avoir été un jongleur plutôt qu'un combattant, et qui, né dans une des possessions continentales des rois d'Angleterre, était attaché à Richard Cœur de Lion et raconte les événements en se plaçant toujours à son point de vue. Le poème d'Ambroise ne témoigne pas d'un véritable talent littéraire, mais il offre de grandes qualités de sincérité et de naïveté et est fort précieux pour l'histoire. Il a été mis en latin presque aussitôt après sa composition, avec beaucoup de fidélité, par Richard, prieur de la Sainte-Trinité à Londres. — Un épisode tout à fait fabuleux de cette croisade, la défense d'un défilé contre toute l'armée sarrasine par Richard avec douze chevaliers, fait l'objet d'un poème médiocre de la fin du XIIIe siècle, le *Pas de Saladin*. Cet épisode était célèbre avant le poème et le resta longtemps : on le peignait sur les murs des salles, et on le représenta par personnages (muets) en 1389 à Paris, lors de l'entrée solennelle de Charles VI. — Un grand nombre de récits, qu'il serait trop long d'énumérer, se rapportent à Saladin, à sa prouesse, à ses vertus, à ses voyages *incognito* dans le pays des chrétiens (imités de ceux que les poèmes sur la première croisade prêtaient au roi de Jérusalem Cornumarant), à sa tolérance religieuse, et même à sa conversion finale au christianisme. — On peut rappeler ici le poème anglais sur le roi Richard dont il a été parlé (§ 69) et qui, au moins dans sa plus ancienne partie, contient un noyau historique.

89. La quatrième croisade a inspiré l'œuvre capitale de l'historiographie française du moyen âge, la *Conquête de Constantinople* de Jofroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, né vers 1165 à Villehardouin (Aube),

devenu, après la conquête de l'empire grec, seigneur de Messinople en Thrace (1207), et mort avant 1213. Villehardouin raconte avec ordre et clarté les grands événements auxquels il prit une part considérable, depuis la prédication de la croisade, en 1198, jusqu'à la mort de son patron, le marquis Boniface de Montferrat, en 1207; son œuvre est brusquement interrompue : la mort sans doute l'empêcha de la continuer. Il est probable que le maréchal de Champagne n'écrivait pas lui-même, et qu'il faut prendre au sens propre (ce qui n'est pas toujours le cas en ancien français) le mot *dicter* dont il se sert à deux reprises en parlant de la composition de son livre. Le livre de Villehardouin est un des plus anciens monuments de la prose française originale; il en ouvre la série aussi dignement que fait la *Chanson de Roland* pour la poésie, et il garde encore de l'âge précédent quelque chose du ton épique : il fait songer au *Roland* comme Hérodote rappelle Homère. En le lisant, on croit entendre une voix mâle et naturellement bien timbrée, qui, sans le secours de l'art, arrive à l'effet le plus puissant par sa justesse et sa simplicité même. On n'y sent rien de factice et de recherché : l'auteur s'est proposé de dire avec sincérité, bien qu'avec une tendance apologétique, ce qu'avait été cette grande expédition, qu'on avait, et non sans raison, fort diversement jugée; engagé lui-même dans le parti qui avait fait dévier la croisade de sa vraie route et l'avait dirigée sur l'empire grec, il n'est pas exempt de prévention et même de malveillance à l'égard de ceux qui pensèrent ou agirent autrement, et dans plusieurs circonstances encore son récit a besoin d'être contrôlé par d'autres; mais il n'en est que plus précieux en nous montrant les sentiments qui animèrent, dans cette merveilleuse aventure, le plus grand nombre des croisés, et par-

ticulièrement les chefs, les « hauts hommes ». — Un heureux hasard nous a conservé une autre relation, également en prose, de la quatrième croisade, dont l'auteur, un simple chevalier picard, appelé Robert de Clairi, se place à un tout autre point de vue. Il est partisan, comme Villehardouin, de l'expédition, faite au profit d'Alexis Ange, qui se termina par l'élection d'un empereur latin; mais il critique amèrement en mainte occurrence la conduite des « hauts hommes », et représente l'opinion des petits, des « pauvres chevaliers »; il nous intéresse aussi en nous donnant des détails curieux et tout à fait naïfs sur les merveilles de Constantinople. Son style est moins plein et moins nerveux que celui du maréchal de Champagne, mais il est facile, vivant, et parfois vraiment pittoresque, et son livre lui fait honneur. Il l'écrivit sans doute en France, où il paraît être revenu peu après 1210. — La différence est grande entre le style simple et la narration véridique de Villehardouin et de Clairi et la forme tout à la fois plus littéraire et plus banale du livre consacré par Henri de Valenciennes à la gloire de l'empereur Henri (1206-1218), successeur de Baudouin de Flandre. Nous ne l'avons que dans une rédaction en prose, abrégée et en outre incomplète, mais il a d'abord été écrit dans la forme des chansons de geste, dont il a conservé l'allure et plusieurs des lieux communs habituels.

89 *bis*. La cinquième croisade (1219-1221), qui fut dirigée sur l'Égypte, et, après un beau début et la prise de Damiette, aboutit, surtout par la faute du légat Pélage, et malgré les efforts du roi de Jérusalem Jean de Brienne, à un affreux désastre, fut l'objet de récits en langue vulgaire, dont le plus ancien et le plus précieux, qui s'arrête d'ailleurs à la prise de Damiette, ne

nous est conservé que dans une version provençale malheureusement très incomplète du début. — Les événements d'Égypte firent en France une grande impression, et provoquèrent surtout contre la cour de Rome une indignation dont la *Complainte de Jérusalem*, par Huon de Saint-Quentin (§ 124), nous a conservé l'expression aussi injuste qne violente; on trouve à la fois plus de modération et de sincère enthousiasme dans de beaux vers du *Besant de Dieu* (§ 154) consacrés à ce douloureux sujet.

89 *ter*. La sixième croisade, celle de Frédéric II (1228-1229), n'a pas servi de texte à des récits historiques français en ce qui touche les étranges rapports de l'empereur avec les musulmans; mais les luttes dont elle fut le début, et qui se prolongèrent pendant longtemps entre les barons de Syrie et de Chypre et les partisans de Frédéric ont fourni le sujet d'une partie, malheureusement seule conservée, des *Mémoires* de Philippe de Novare (mort vers 1265), chevalier lombard venu tout jeune en Orient, attaché par des liens intimes à la famille d'Ibelin, et qui a raconté, en français, la lutte de ses patrons contre les Impériaux avec une vivacité d'allure et un charme tout personnel qui assignent à son récit une place à part parmi les documents historiques du moyen âge. Ce fragment a été inséré au XIVe siècle dans une compilation à laquelle on a donné le nom de *Geste des Chiprois*, et où il est suivi du livre, postérieur de près de trois quarts de siècle, de Gérard de Montréal (§ 91).

89 *quater*. Entre la croisade de Frédéric et celle de saint Louis, qu'on désigne généralement comme la septième, il faut faire une place à celle que dirigea

Tibaud de Champagne, roi de Navarre (§ 128). Elle eut encore une triste issue : toute une division, par la folle témérité de ceux qui la conduisaient, fut taillée en pièces près de Gaza (13 novembre 1239), et la plupart des chefs furent emmenés captifs au Caire, d'où ils ne furent délivrés qu'assez longtemps après; les autres croisés ne firent rien. Un Champenois anonyme nous a laissé de cette expédition manquée un récit fidèle et animé, dans lequel il a eu l'heureuse idée d'intercaler deux chansons, l'une envoyée par Philippe de Nanteuil (§ 124), prisonnier au Caire, à ses compagnons, l'autre exprimant les sentiments des « povres vavasseurs » croisés sur l'inaction des barons en Syrie.

90. La septième croisade, celle de saint Louis (dont le début a fourni la matière d'une intéressante lettre de Jean Sarrazin, laquelle est continuée par un récit anonyme qui va jusqu'en 1261), forme au moins une des parties intégrantes du livre de Jean, seigneur de Joinville, sénéchal de Champagne (né en 1224, mort le 11 juillet 1317), livre qui tient de la biographie (ou si l'on veut de l'hagiographie) et des mémoires personnels. Joinville eut toujours le goût d'écrire (on possède deux spécimens de son écriture), rare assurément chez les grands seigneurs comme lui à son époque : nous avons une longue épitaphe de son grand-père, refaite par lui; en 1250, à vingt-six ans, il occupait les loisirs de son séjour à Acre en composant un manuel de la foi chrétienne (le *Credo* de Joinville), qu'il retouchait trente-sept ans après; à quatre-vingt-onze ans il écrivait encore au roi Louis X une lettre qui s'est conservée. Il est certain que pendant la croisade où il accompagna Louis IX (1248-1254) il prenait des notes et fixait ses souvenirs. A l'âge de quatre-vingts ans environ, à la

prière de Jeanne de Champagne, femme de Philippe le Bel, il entreprit un livre « des saintes paroles et des bons faits » de saint Louis; il ne l'acheva qu'après la mort de Jeanne, et l'offrit en 1309 à son fils Louis (plus tard Louis X). Le bon sénéchal, reprenant ses anciennes tablettes, a mêlé à des anecdotes sur le saint roi dont il avait été l'ami (et pour la canonisation duquel, en 1282, on avait déjà fait appel à sa mémoire) des souvenirs tout personnels qui souvent sont fort peu à leur place dans un livre de ce genre; il l'a complété assez péniblement à la fin en y insérant textuellement, avec des extraits des chroniques françaises de Saint-Denis (§ 94), une longue ordonnance du roi et les *Enseignements* de saint Louis à son fils. Toute la fin du livre porte, ainsi que le début, des traces de sénilité, et on remarque de l'une de ces parties à l'autre de nombreuses et inutiles redites: rien n'est plus vif, au contraire, et ne reflète mieux l'impression toute fraîche des événements que la partie qui se rapporte à la croisade, d'où il ressort bien que l'ouvrage est un assemblage de morceaux composés en différents temps. — Joinville nous offre le type excellent du chevalier du XIIIe siècle dans ce qu'il avait de meilleur, et aussi de plus incomplet : il est brave, loyal, pieux, candide, dévoué à son roi tout en défendant strictement contre lui ses droits féodaux, protecteur attentif de ses vassaux, gardien jaloux de toutes les traditions (un Italien qui visitait la France au commencement du XIVe siècle le vit à la cour du roi jouant le rôle d'arbitre dans toutes les questions d'usage et de courtoisie); mais d'autre part son intelligence s'arrête généralement au détail et ne sait pas embrasser les causes générales : il raconte des opérations militaires fort mal conduites sans les critiquer et sans paraître même bien les comprendre (on a opposé à sa confuse

description de la bataille de la Mansoure le récit si clair du continuateur de Jean Sarrazin, § 98); mais il faut remarquer que Joinville se borne à raconter ce qu'il a vu et ce qu'il a fait lui-même, et, si son récit est parfois obscur, surtout grâce au peu de précision de certaines données, notamment topographiques, il est en revanche d'une couleur et d'une vérité de détail incomparables; il approuve en saint Louis des traits peu louables d'intolérance; il tombe dans de singulières puérilités de récit; bref, il a le cœur d'un enfant et l'esprit d'un enfant. On doit cependant remarquer qu'il vit la déraison de la deuxième croisade de Louis IX et refusa d'y prendre part, et lui savoir grand gré des observations qu'il nous a conservées sur l'Egypte et ses habitants. Son style est bien à son image : il est abondant, naïf, souvent expressif et toujours pittoresque; il coule de source, mais il n'a ni l'élégance de celui des bons prosateurs du moyen âge, ni la vigueur et la solidité de celui de Villehardouin : c'est le ton d'un causeur aimable et familier, qui parfois s'égare un peu dans ses souvenirs, mais qui nous charme toujours, d'autant plus qu'il fait revivre sous leur meilleur aspect et dans toute leur intimité l'entourage d'un roi excellent et la figure, si douce et si ferme en même temps, si noble et si sympathique, de ce roi lui-même. — L'œuvre de Joinville ne nous est malheureusement arrivée que dans des manuscrits postérieurs où la langue a été rajeunie, et où le texte même a souffert d'assez sérieux dommages; mais par leur étude méthodique et par la comparaison des chartes authentiques émanées de la chancellerie de Joinville, la critique est arrivée à restituer avec une sécurité presque complète et le fond et la forme de son livre, un des plus précieux à tous égards que le moyen âge nous ait laissés. — Des fables

à la fois extravagantes et banales sur la septième croisade, et notamment sur les prétendues aventures de Jean Tristan, fils de saint Louis, remplissent une partie du roman de *Baudouin de Flandres*, abrégé fait en prose au XVe siècle d'un roman du XIVe en alexandrins rimés.

91. Les ouvrages mentionnés jusqu'à présent ont été écrits par des croisés; les Français établis en Orient s'attachèrent aussi de bonne heure à retracer l'histoire de leur difficile existence. Guillaume de Tyr († 1184) avait écrit en latin une *Histoire de la terre d'outre mer*, qui fut traduite en français, dès le commencement du XIIIe siècle, par un clerc de la Brie; divers écrits, d'abord isolés, furent annexés ensuite à cette version, et formèrent une grande compilation, dont les éléments varient. Le plus important de ces écrits est dû à Ernoul, écuyer de Balian d'Ibelin, l'un des plus grands seigneurs du pays : il raconte la ruine du royaume de Jérusalem et la prise de la ville sainte (1189). L'une des premières formes de la compilation, qui va de 1180 à 1228, est attribuée plus ou moins légitimement à Bernard, trésorier de l'abbaye de Corbie. D'autres vont plus loin. — La Syrie et la Palestine une fois évacuées pour toujours, la domination française subsista quelque temps à Chypre, et ce fut là que Girard de Monréal, au commencement du XIVe siècle, raconta les événements qui avaient amené le désastre. — Il faut mentionner ici quelques récits de pèlerinages écrits en prose française au XIIIe siècle, et la *Description de Jérusalem*, précieux morceau, antérieur, dans sa première rédaction, à la perte de la ville sainte (1187). — La Grèce, conquise après 1204, fut longtemps un centre de culture française; la *Chronique de Morée* (1325) nous en conserve le brillant tableau. — L'Arménie, bien qu'elle ait eu des rois français,

ne fut pas francisée. Si le prince arménien Haiton dicta en français sa *Fleur des histoires d'Orient* (1307), c'est qu'il l'avait appris en Chypre ou en France. Il y donne son avis sur les moyens propres à reconquérir la Terre Sainte; c'était une idée qui préoccupait alors plusieurs princes, notamment Charles de Valois, devenu l'héritier titulaire de l'empire latin de Constantinople. — A cette littérature se rattachent encore les curieux *Itinéraires* en Terre Sainte, guides destinés aux pèlerins, dont plusieurs sont originalement français, et aussi des traductions, comme celle de l'Allemand Burchard et de l'Italien Odorico de Pordenone, dans la première moitié du XIVe siècle, par le fécond traducteur Jean de Vignai, religieux hospitalier de l'ordre de saint Jacques du Haut-Pas. — Joignons à ces livres consacrés aux choses orientales, bien qu'il soit d'un caractère différent, celui du Vénitien Marc Pol († 1323), qui avait, comme on sait, pénétré jusqu'au cœur de la Tartarie et de la Chine, et qui dicta une relation de ses voyages, en 1299, à Rusticien de Pise (voir § 64); une autre, en meilleur français, fut recueillie en 1307 par un chevalier français qui la rapporta à Charles de Valois, curieux de toutes les choses d'Orient. — Plus anciennement (vers 1170), l'Anglo-Normand Roau d'Arundel avait mis en vers la fameuse lettre du « Prêtre Jean » à l'empereur grec Manuel, où il décrivait son fabuleux pays, censé situé à l'est des régions musulmanes, et la splendeur de la théocratie chrétienne qu'il y exerçait. Plus tard on traduisit en prose, à deux reprises, ce singulier apocryphe, qui excita longtemps l'imagination et les vaines espérances des chrétiens.

92. Une fois née, l'historiographie en langue vulgaire ne devait pas se borner aux croisades, qui lui avaient

donné naissance. Ce fut dans les domaines des ducs de Normandie, devenus roi d'Angleterre, qu'elle se développa tout d'abord : par la conquête, et à cause de l'existence parallèle d'une langue regardée comme inférieure, le français prit de bonne heure dans le nouveau royaume un rang qu'il n'avait pas en France même : on l'employa pour des ouvrages sérieux; les seigneurs et notamment les dames de l'aristocratie anglo-normande avaient d'ailleurs pour ce genre d'ouvrages et surtout pour l'histoire un goût tout particulier. Il n'est guère douteux que dès le commencement du XIIe siècle il n'existât, en Angleterre, des œuvres historiques composées en français, probablement en vers, comme toutes celles qui suivirent pendant longtemps. Nous savons qu'Aélis de Louvain, veuve de Henri Ier en 1135, avait fait composer sur la vie de son mari, par un certain David, un poème, malheureusement perdu, qui avait la forme des chansons de geste et se chantait également. — L'auteur qui nous donne ce renseignement, et qui dit d'ailleurs avoir consulté d'autres livres en roman, Geffrei Gaimar, écrivit entre 1147 et 1151 son *Histoire des Anglais* pour dame Constance, femme de Robert Fiz-Gislebert. Là se montre bien la rapidité avec laquelle les conquérants français s'étaient assimilés à leur nouvelle patrie, et l'esprit large dans lequel ils en comprenaient l'histoire : Gaimar racontait en vers français octosyllabiques toute l'histoire de l'île, commençant par l'expédition des Argonautes, prélude de la guerre de Troie (voir § 45), qui avait été cause de l'arrivée du Troyen Brutus en Bretagne, traduisant ensuite le livre de Gaufrei de Monmouth, puis faisant l'histoire des Anglo-Saxons, passant malheureusement très vite sur les événements survenus depuis la conquête normande, et s'arrêtant à la mort de Guillaume le Roux. Il annonce en terminant

l'intention d'écrire à son tour une vie de Henri Ier; mais, soit qu'il n'ait pas exécuté ce dessein, soit que l'ouvrage se soit perdu, nous ne l'avons pas. La première partie de son long poème ne nous est pas non plus arrivée (voir § 54). Ce qui en reste, comprenant quelques milliers de vers, est à peu près dénué de valeur littéraire, mais n'est pas sans quelque prix pour l'historien; si nous avions toutefois un ouvrage de lui sur les faits dont il fut le contemporain, il serait bien autrement intéressant.

93. Peu de temps après Gaimar, Wace, né à Jersey vers 1100, écolier à Paris, clerc de Caen, puis chanoine de Bayeux, mort vers 1175, écrivait ses deux grands poèmes historiques, en 1155 la *Geste des Bretons* ou *Brut* (voir § 54), traduction de Gaufrei de Monmouth, et de 1160 à 1174 la *Geste des Normands* ou *Roman de Rou* : ici encore la partie qui aurait eu le plus d'intérêt n'a pas été écrite. Wace s'arrête en 1107, à la bataille de Tinchebrai; il devait continuer jusqu'à son temps, mais, vieux et fatigué, il fut découragé par la nouvelle que Henri II, qui lui avait confié le soin d'écrire l'histoire des ducs de Normandie, venait d'en charger aussi Benoit de Sainte-More. La *Geste des Normands* se compose de deux parties, l'une de 4 000 vers alexandrins groupés en laisses monorimes (comprenant un prologue, séparé à tort du reste sous le nom de *Chronique ascendante*), l'autre de 12 000 vers octosyllabiques rimant deux par deux. Wace traduit, en les abrégeant, des historiens latins que nous possédons; mais çà et là il ajoute soit des contes populaires (par exemple sur Richard Ier, sur Robert Ier), soit des particularités qu'il savait par tradition (sur ce même Robert le *Magnifique*, sur l'expédition de Guillaume, etc.) et qui donnent à son œuvre un

réel intérêt historique. Sa langue est excellente; son style clair, serré, simple, d'ordinaire assez monotone, nous plaît par sa saveur archaïque et quelquefois par une certaine grâce et une certaine malice. — Son concurrent, Benoît de Sainte-More, que son roman de *Troie*, dédié à la reine Aliénor (§ 45), avait recommandé à Henri II, lequel se piquait de bien s'entendre en beau langage, n'a pas plus que lui achevé son œuvre, interrompue probablement par les dissensions et les guerres qui troublèrent la fin du règne de Henri II. Il annonce à plusieurs reprises que la peinture de ce règne est son objet principal, mais dans ses 43 000 petits vers il n'arrive que jusqu'à la mort du roi Henri Ier, en sorte qu'il semble qu'une fatalité nous ait privés de ce qu'ont écrit ou auraient dû écrire tous ces anciens historiens sur l'époque dont ils étaient contemporains. Benoît a les mêmes sources que Wace, et il y joint Wace lui-même; mais il n'y fait pas, comme celui-ci, d'additions intéressantes : il se borne à des amplifications sur certains points, abrégeant, d'ailleurs, ses originaux en tout ce qui ne se prête pas aux développements qu'il affectionne, et qui sont dans le même goût que ceux de son roman antérieur. Son style est plus travaillé et moins simple que celui de Wace; il a aussi un caractère plus moderne : il arrive à produire plus d'effet, mais il n'a pas la fine bonhomie qui égaie souvent les vers du chanoine de Bayeux, et il manque parfois de la clarté qui ne fait jamais défaut à celui-ci. — L'histoire locale de la Normandie est représentée par la chronique en vers du Mont-Saint-Michel, de Guillaume de Saint-Pair (vers 1170), ouvrage plus édifiant qu'historique, dont l'auteur, dans sa simplicité, ne manque pas de mérite littéraire, et par une *Histoire de l'abbaye de Fécamp*, encore inédite, mise en vers au

XIIIe siècle d'après un texte latin aujourd'hui presque entièrement perdu. — Le meurtre de Thomas Becket, en 1170, donna lieu à toute une littérature qu'on peut appeler historique, mais dont nous parlons à propos de la littérature religieuse (§ 145). — Nous possédons un poème assez orignal de style, en laisses monorimes, composé par un clerc anglo-normand, ancien écolier de l'université de Paris, Jourdain Fantosme, sur la guerre soutenue par Henri II contre le roi d'Écosse en 1173-1174; c'est enfin un document d'histoire contemporaine, et qui nous apporte des renseignements intéressants et vivants sur plus d'un point. — Le poème sur la conquête de l'Irlande par le même Henri II, composé sans doute peu de temps après à l'aide des récits de Morice Regan, interprète du roi irlandais Dermod, a de l'importance pour l'histoire, mais il est écrit avec une obscurité qui le rend difficile à comprendre, et le seul manuscrit qu'on en possède est, en outre, non seulement défectueux, mais fort mauvais. — L'historiographie en vers des pays anglo-normands se termine par le plus remarquable de ses monuments, la *Vie de Guillaume le Maréchal*, comte de Pembroke, régent d'Angleterre pendant la minorité de Henri III, composée peu après sa mort (1219) par un poète qui était natif de quelqu'une des provinces continentales soumises aux rois d'Angleterre, et qui, très bien informé par la famille et les amis intimes de Guillaume des événements dont il voulait conserver le souvenir, les a racontés avec un talent supérieur à celui de la plupart de ses contemporains. Son style souple, aisé, exempt des chevilles qui déparent tant de vers de cette époque, prend à l'occasion une vigueur et une animation peu communes. Soit qu'il peigne des caractères, comme celui du « jeune roi » Henri ou de son frère Richard, soit qu'il rapporte des

entretiens, soit qu'il conte d'amusantes anecdotes, il sait toujours prendre le ton qui convient au sujet et choisir les détails vraiment caractéristiques. Son poème, qui vient d'être publié, est assurément un des documents les plus importants qui nous soient parvenus non seulement sur l'histoire, mais sur les mœurs, les habitudes, la vie sociale, les façons de penser, de sentir et de dire du XIIe et du XIIIe siècle. — A partir du XIIIe siècle, sauf quelques compilations en prose, et un petit poème d'un caractère héraldique sur une expédition d'Édouard Ier en Écosse (1303), l'histoire cesse, en Angleterre, de s'écrire en français. Pierre de Langtoft, au commencement du XIVe siècle, avec sa longue chronique rimée, intéressante malgré sa langue barbare, est une exception isolée : on n'a plus que quelques chroniques en prose, généralement jointes à une traduction du *Brut*; quand, au XIVe siècle, les rois, dont le français est toujours la langue de prédilection, voudront avoir des historiographes, ils feront venir du continent les Froissart et les Jean de Wavrin.

94. Dans la France propre, le besoin de traductions en langue vulgaire d'ouvrages historiques latins précéda celui de la véritable histoire contemporaine. On ne s'attaqua pas d'abord aux meilleurs originaux : sans parler du livre de Gaufrei de Monmouth, dont nous avons indiqué les diverses traductions en vers, ce fut la prétendue chronique de Turpin que l'on paraît avoir le plus anciennement mise en français; nous en possédons cinq traductions, dont quatre remontent à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle; la plus ancienne a été faite par Nicolas de Senlis pour Ioland, comtesse de Saint-Pol, sœur de Baudouin V de Hainau, qui lui avait légué un manuscrit du texte latin avant

1198. Les prologues de deux de ces versions insistent sur ce fait, alors nouveau, qu'elles sont en prose et ont rejeté la rime, « parce que la rime amène l'addition de mots qui ne sont pas dans le latin », et que, regardant la chronique comme de l'histoire la plus authentique, on tient à la reproduire fidèlement. Villehardouin, Clairi, les romans en prose de la Table Ronde, ont suivi de près les traductions de Turpin et leur ont peut-être dû leur existence ou au moins leur forme. — La traduction de Nicolas de Senlis a été étrangement interpolée, vers 1230, par un Saintongeais, lequel a en outre composé, avec la chronique latine intitulée *Gesta Francorum* (également interpolée par lui), la plus ancienne chronique de France en français que nous ayons; malheureusement elle s'arrête à la deuxième race. — Dès le XIIe siècle on avait réuni à Saint-Denis en un corps d'histoire, sous le nom d'*Historia regum Francorum*, diverses chroniques latines embrassant tous les siècles passés et que l'on continuait au fur et à mesure; vers 1260 un auteur qui s'intitule *ménestrel du comte de Poitiers* (Alphonse, frère de saint Louis) traduisit cette compilation. — Sous une forme plus ample, elle fut traduite de nouveau du temps de Philippe III (c'est le *roman* auquel Joinville a fait des emprunts; voir § 90), et cette version devint la base des *Chroniques* françaises *de Saint-Denis*, qui ne prennent une véritable valeur qu'à l'époque, sensiblement postérieure, où elles furent rédigées dès l'abord en français et non traduites du latin. — Il faut mentionner à part la traduction, par Jean de Vignai, du moine de Saint-Denis Primat, sur les règnes de Louis IX et de Philippe III, parce qu'elle nous remplace seule l'original latin perdu. — Vers 1227 l'*Histoire de Philippe II* de Guillaume le Breton fut mise en prose française par un anonyme dont nous n'avons conservé que le prologue versifié;

elle le fut plus tard par Jean de Prunai. — On doit probablement attribuer à un même auteur, qui était Artésien, peut-être un ménestrel et certainement attaché à la famille de Béthune, deux ouvrages historiques fort intéressants qui ont entre eux les plus grands rapports. Le premier, intitulé *Des rois d'Angleterre*, contient, après un sec abrégé de la chronique latine de Guillaume de Jumièges et une brève esquisse du règne de Richard Cœur de Lion, un récit détaillé, et dû évidemment à un témoin oculaire, des luttes du roi Jean contre ses barons et surtout de l'expédition de Louis de France en Angleterre, à laquelle avait pris part Robert de Béthune. Le second, resté malheureusement inachevé, est une chronique de France, faite également du point de vue d'un Artésien et surtout de la maison de Béthune. Elle comprend d'abord un extrait de la compilation historique appelée *Historia regum Francorum*, puis un récit extrêmement précieux, d'un style assez agréable et d'un ton souvent populaire, du règne de Philippe II. Le premier de ces ouvrages a été terminé vers 1220, le second paraît avoir été composé vers 1225. Ils nous présentent le plus ancien spécimen, en dehors des récits relatifs aux croisades, d'histoire contemporaine écrite en prose française, et nous montrent une nouvelle face de l'activité littéraire qui régnait alors dans le nord-est de la France et particulièrement dans l'Artois. — La Normandie avait aussi ses chroniques en prose, qui remontaient en grande partie soit à des textes latins, soit aux anciens poèmes dont nous avons parlé. Tous ces textes, sauf les deux ouvrages de l'anonyme de Béthune, n'ont qu'une très faible valeur littéraire.

95. Les laïques prenaient de l'intérêt, non seulement pour l'histoire de France, mais pour l'histoire univer-

selle. Baudouin VI, comte de Flandre et de Hainau, qui devait être empereur de Constantinople et disparaître à la bataille d'Andrinople (1205), le fils de ce Baudouin V qui possédait un manuscrit de Turpin (§ 94), fit, nous dit un auteur du XIVe siècle, recueillir sous une forme abrégée toutes les histoires depuis la création du monde jusqu'à son temps, spécialement celles qui touchaient son pays et sa famille, et les fit rédiger en langue française; on les appela d'après lui les *Histoires de Baudouin.* Ce grand recueil paraît avoir été continué par Baudouin d'Avesnes, petit-fils de Baudouin VI († 1289), ou du moins dans une compilation dont ce seigneur possédait le manuscrit: la critique a encore beaucoup à s'exercer sur ce sujet pour discerner les éléments divers des vastes compilations qui nous sont arrivées sous le nom de Baudouin d'Avesnes. — L'*Histoire des Empereurs romains*, sèchement rimée par le Lorrain Calendre (1213) d'après un abrégé d'Orose, mérite à peine une mention. — Vers 1225, sous les auspices du châtelain de Lille Roger, un clerc entreprit de mettre en prose française, dans le *Livre des Histoires*, des récits historiques puisés aux sources les plus diverses, depuis la création du monde jusqu'à son temps. Son ouvrage, qui eut d'ailleurs beaucoup de succès et fut traduit en italien, n'a pas été terminé et s'arrête au temps de César. — Dans beaucoup de manuscrits, on l'a réuni à un autre ouvrage écrit vers la même époque à Paris, et qui, sous le nom de *Faits des Romains*, devait contenir une histoire des douze premiers empereurs romains empruntée à Salluste, César, Lucain et Suétone. Ce remarquable travail, dont l'auteur ne s'est pas borné à une traduction adroitement abrégée, mais où il a introduit, notamment sur les Gaules, des renseignements parfois vraiment intéressants, n'a pas été non plus terminé; il s'arrête à la mort

de Jules César. Très souvent copié, traduit en italien, il a fourni des chapitres entiers, entre autres, à la compilation de Brunet Latin (§ 101). — Une traduction assez fidèle d'Eutrope, faite par Jofroi de Watreford (§ 101), aurait pu servir d'introduction à ces deux ouvrages, auxquels elle est sans doute un peu postérieure. — Le même Jofroi traduisit le moins authentique Darès (§ 45), qui fut mis aussi en prose, au milieu du XIIIe siècle, par Jean de Flixicourt. — Nous retrouvons en français quelques essais d'histoire universelle, généralement postérieurs et moins intéressants (comme l'abrégé qui est inséré dans *Renard le Contrefait*; voir § 84). Il faut signaler une chronique universelle rédigée pour Philippe de Valois, une première fois avant, une deuxième fois après son avènement au trône. — Enfin Jean de Vignai (cf. § 102), vers 1330, avait le courage de mettre en français le vaste *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais. Il traduisit aussi les *Otia imperialia* de l'Anglais Gervais de Tilbury, curieux recueil d'anecdotes de tout genre empruntées à la cosmographie, à l'histoire naturelle et à l'histoire (il avait déjà été traduit à Acre, avant 1287, par Jean de Harenc ou d'Antioche).

96. Mais le plus souvent on s'est borné à essayer d'écrire une histoire générale de France. Il faut surtout signaler la chronique rimée de Philippe Mousket, de Tournai, qui va de la prise de Troie, préface obligée, au moyen âge, de toute histoire nationale, à 1242. Ce long ouvrage (plus de 31 000 vers) n'a aucun mérite poétique, mais il a une véritable valeur historique pour les temps contemporains de l'auteur, et un grand intérêt littéraire pour l'époque carolingienne, parce que Mousket a mêlé à ses emprunts aux chroniques latines de très nombreuses analyses de chansons de geste, qui nous font

connaître souvent des poèmes perdus ou d'importantes variantes à ceux que nous possédons. — Guillaume Guiart, d'Orléans, dans sa *Branche des royaux lignages* (1306), remonte aussi, mais très brièvement, aux origines; il raconte surtout, dans ses 21 510 vers, la guerre de Flandre de Philippe IV, à laquelle il avait pris part comme sergent d'armes (proprement comme arbalétrier). Guiart nous représente dans l'histoire un esprit nouveau, l'esprit bourgeois : il se moque des merveilles racontées dans les chansons de geste, et prétend ne rapporter que la vérité. Il s'est donné la peine de composer son poème entier en rime « léonine », c'est-à dire portant sur deux syllabes, ce qui l'a amené à employer en immense majorité des rimes féminines et l'a souvent gêné dans son allure. Il écrit d'ailleurs dans un style très personnel, dont le vocabulaire notamment est riche en mots rares ; il emploie volontiers des locutions bizarres, souvent triviales et pour nous obscures. Mais ce qu'il voit, il le voit bien et le raconte nettement; son œuvre a une valeur historique tout à fait marquante.

97. Philippe Mousket et Guiart, le dernier surtout, bien qu'embrassant toute l'histoire de France, contiennent aussi de l'histoire récente. C'est presque uniquement à celle-là qu'est consacré l'ouvrage singulier publié sous le nom de *Chronique de Reims* et de *Récits d'un ménestrel de Reims* : il est certain que le ton est bien celui d'un conteur qui s'adresse à un auditoire ignorant et curieux. Cette chronique, écrite à Reims en 1260, a pour point de départ la première croisade; elle s'occupe d'abord de la Terre Sainte, puis, sans aucun ordre, de la France, de l'Angleterre, de la Flandre, de Reims, de Frédéric II, etc. C'est un recueil de traditions semi

populaires et de ouï-dire courants, aussi agréable que fabuleux. Le style vif, dégagé, un peu sautillant, a une grâce, une naïveté et un charme qu'on ne retrouve au même degré que dans les parties en prose d'*Aucassin et Nicolette* (§ 51). — La chronique de Geoffroi de Paris, qui va de 1300 à 1316, est consacrée tout spécialement à l'histoire parisienne de cette période; on y trouve un mauvais style, mais de l'observation, de l'intelligence, et on y voit l'opinion de la bourgoisie parisienne; on est étonné que l'auteur l'ait écrite en vers (8 000), d'ailleurs généralement fort prosaïques. Au moment même où il s'arrêtait, un bourgeois anonyme commençait, en prose celui-là, une *Chronique parisienne* qui va de 1316 à 1339. — Le XIIIe siècle et le commencement du XIVe ont aussi produit un certain nombre de petites chroniques en vers ou en prose, qui n'ont pas grande valeur et ne demandent pas de mention spéciale. En somme, en dehors des ouvrages cités, l'historiographie en langue vulgaire est à peu près stérile jusqu'à Jean le Bel, de Liège, qui commença sa chronique vers 1350, c'est-à-dire après l'époque où nous nous arrêtons, et qui fut lui-même, comme on sait, le précurseur et le modèle de son compatriote Jean Froissart.

98. Nous avons parlé ci-dessus (§ 90) d'une lettre de Joinville, et de la lettre de Jean Sarrazin. Il convient de mentionner un certain nombre de lettres écrites en français au XIIIe siècle qui nous sont parvenues. L'usage général était que les princes et les grands seigneurs fissent rédiger leurs lettres en latin par leurs clercs; quant aux gens de condition inférieure, ils n'écrivaient ni ne faisaient écrire. Pour une raison ou pour une autre, nous avons cependant quelques lettres originales françaises. Plusieurs d'entre elles se réfèrent aux croi-

sades, comme la lettre du chapelain Philippe au comte Alphonse de Poitiers, qui, à son départ pour l'Orient, l'avait chargé de ses affaires (1250), les lettres des barons d'Orient au roi de Navarre Tibaud V (1265) ou au roi d'Angleterre Henri III (1270-1271) pour exposer leur triste situation, la lettre de ce même Tibaud sur la mort de saint Louis à Tunis (1270); on peut y joindre l'intéressante lettre du templier Ponce d'Aubon au roi de France sur l'invasion des Mongols en Europe (1236). — Quelques lettres de princesses ou de reines sont écrites en français et ont une réelle valeur historique : telles sont celles de Blanche de Champagne, comtesse de Bretagne (1260), de Marguerite de Provence, reine de France (1269 et années suivantes), et de sa sœur Aliénor, reine d'Angleterre (1279 et années suivantes). — D'assez nombreuses lettres anglo-normandes sont conservées dans les archives d'Angleterre.

SECTION II

LITTERATURE DIDACTIQUE

99. Comme l'histoire, comme l'apologue, la littérature didactique est sortie du monde des clercs pour pénétrer dans la société laïque. Nous laissons pour le moment de côté les œuvres d'enseignement religieux, mais elles sont souvent, comme on le verra, difficiles à distinguer rigoureusement de certaines autres, la morale ayant été alors plus qu'en aucun autre temps intimement liée à la religion. La poésie a servi à l'enseignement longtemps avant la prose, qu'on n'a appris que plus tard à manier. Beaucoup de compositions didactiques en vers ou en prose sont de simples traductions du latin et n'ont, par conséquent, que peu d'intérêt. Nous examinerons successivement la littérature proprement *scientifique*, la littérature *morale*, la littérature *satirique*, la littérature *purement descriptive et plaisante*, et nous terminerons par l'étude du *Roman de la Rose*, où ces quatre genres se trouvent réunis.

CHAPITRE I

LITTERATURE SCIENTIFIQUE

100. La littérature scientifique débute de fort bonne heure, par des traductions, dans la Normandie et l'Angleterre française : comme pour l'histoire, c'est à des

œuvres dépourvues de vérité qu'on se prend d'abord. Dès le commencement du XIIe siècle on mit en vers français le poème de Marbode, évêque de Rennes, sur les pierres précieuses, où, d'après les superstitions transmises par les anciens, sont énumérées leurs merveilleuses vertus curatives et talismaniques; le même ouvrage a été traduit encore plusieurs fois, en vers, au XIIIe siècle. A ces *Lapidaires* est jointe parfois la « moralisation », c'est-à-dire l'interprétation allégorique, dans un sens religieux, des renseignements donnés sur les pierres. — Des moralisations de ce genre sont inséparables des *Bestiaires*, recueils pris à des sources latines, elles-mêmes de dérivation grecque ou orientale, de contes sur divers animaux interprétés comme figurant les enseignements chrétiens; le plus ancien est celui de Philippe de Thaon, prêtre anglo-normand, dédié à la reine Aélis de Louvain (§ 92); plusieurs autres furent composés encore, entre autres celui de Guillaume le Clerc (en 1210 ou 1211) et celui d'un autre Normand, Gervaise (un peu après). Richard de Fournival († 1260) détourna les histoires des bestiaires de leur sens pieux et les interpréta tout autrement, avec une ingéniosité subtile, dans son *Bestiaire d'amour*. — On a encore un *Volucraire*, consacré uniquement à trois oiseaux, d'un certain Osmond. — L'auteur du premier *Bestiaire*, Philippe de Thaon, a composé, probablement dès 1119, un poème en vers de six syllabes rimant deux par deux sur le *Comput* ecclésiastique et le calendrier; c'est un sujet singulier à mettre en vers, mais ce qui est surtout remarquable, c'est que ce livre, fait uniquement pour les prêtres, auxquels il est destiné à servir de guide pour ne pas s'égarer dans le calcul de l'année ecclésiastique, soit écrit en français; ce fait jette un jour curieux sur l'instruction d'une partie du clergé anglo-normand

un demi-siècle après la conquête. On a plusieurs autres traités du *Comput*, en prose (dont un d'un moine de Saint-Riquier appelé Simon de Compiègne) ou en vers. — Une œuvre plus sérieuse, mais beaucoup plus récente, est la traduction des *Météores* d'Aristote par le Normand Mathieu le Vilain (vers 1290). On a aussi une traduction anonyme du traité de la *Sphère du monde* de Jean de Holywood.

101. Les ouvrages en langue vulgaire sur la science sont en général dénués de toute valeur et de toute originalité : on n'y trouve presque jamais d'observations directes; on n'y voit que des traductions, souvent fort défigurées, de livres latins. C'est le cas notamment pour les diverses encyclopédies, méritoires d'ailleurs, dans lesquelles on a voulu communiquer aux laïques une partie de la science des clercs : tels sont l'*Image du Monde*, de Gautier de Metz (première rédaction en 1246, deuxième en 1248), dont plusieurs parties, qui contiennent des traditions légendaires, offrent de l'intérêt; la *Mappemonde*, en vers, d'après Solin (que Simon de Boulogne avait traduit dès le XIIe siècle), par Pierre de Beauvais (XIIIe siècle); la *Lumière des laïques*, par l'Anglo-Normand Pierre de Peckham; la *Petite Philosophie*, également anglo-normande (d'après l'*Imago Mundi* d'Honorius d'Autun); différents traités sur les *Propriétés des choses*, plus ou moins « moralisées », traduits de livres latins de Vincent de Beauvais, Thomas de Cantimpré, Barthélemi l'Anglais et autres, etc. Il faut mettre à part la traduction par le dominicain Jofroi de Watreford (cf. § 95), en collaboration avec Servais Copale, du *Secret des secrets* attribué bien à tort à Aristote (nous en avons d'autres versions en prose et en vers); le traducteur a beaucoup interpolé son texte, qu'il dit rédiger

d'après l'arabe et le grec, et il y a inséré des renseignements de première main souvent intéressants. — Le plus remarquable de ces ouvrages est le *Trésor* que le Florentin Brunet Latin, exilé de sa patrie, composa, vers 1265, en prose française, « parce que le langage français est plus délectable et plus commun à toutes gens », non sans qu'on reconnaisse l'étranger à mainte façon de dire, et où il intercale, au milieu de ses traductions du latin, quelques réflexions personnelles intéressantes, notamment en ce qui concerne la politique et la littérature. — On peut joindre ici des livres singuliers dans lesquels un philosophe prétendu, interrogé par un roi, lui répond sur toutes les choses qu'on peut savoir et sur beaucoup d'autres : tel est le *Livre de Sidrac*, peut-être originairement composé en provençal (à Lyon, en 1243?), et le *Livre de Placides et Timeo*, qui paraît remonter à la fin du XIIIe siècle et qui représente, dans ses solutions encyclopédiques, un singulier mélange de puérilité et de hardiesse; ces rêveries ont probablement en partie des origines orientales. — Une compilation plus modeste, d'un caractère populaire et d'une forme agréable, est celle qu'on désigne sous le nom de *Ci nous dit* (XIVe siècle), parce que chaque paragraphe commence par cette annonce; la « moralisation » y domine.

102. Il y a cependant quelques parties de la science sur lesquelles le moyen âge ne s'est pas borné à répéter et à compiler. La médecine et la chirurgie ont été l'objet de plusieurs traductions ou compilations du latin (citons le *Régime du corps*, qui paraît avoir été écrit en 1256, en français, par le médecin Alebrand ou Aldebrand de Florence ou de Sienne), mais aussi, à la fin du XIIIe siècle du livre excellent de Henri de Mondeville, original au moins en partie, et rapportant de nombreux exemples

tirés de la pratique de ce célèbre chirurgien. La prétendue interprétation des songes, des pronostics, l'énumération des « jours périlleux » ont donné lieu à des élucubrations en prose et en vers dont la matière ne remonte pas toujours à l'antiquité, mais qui ne méritent pas le nom de compositions scientifiques et qui ne font pas honneur à l'époque qui les a produits. — Les arts, les métiers, les usages donnèrent lieu à plus d'écrits originaux, entre tous la chasse, dont le moyen âge ne pouvait trouver les règles dans les écrits de l'antiquité. Le petit poème de la *Chasse du cerf* (XIIIe s.) contient des observations vraiment pratiques; on en trouve en bien plus grand nombre dans un gros livre, *le Roi Modus et la Reine Racio* (XIVe s.), dont la seconde partie est une fiction allégorique ajoutée plus tard et étrangère au sujet de la première; mais un livre français sur l'élève et le dressage des oiseaux de chasse, rédigé au XIIIe siècle, n'est qu'une traduction de l'ouvrage latin de Frédéric II. — La façon de faire la guerre avait beau différer absolument de celle des anciens, on s'en apercevait à peine, grâce aux contre-sens constants qu'on faisait en lisant leurs livres. Aussi trouvons-nous, au lieu de traités fondés sur l'expérience, la traduction en prose, par Jean de Meun (§ 113), du *De re militari* de Végèce, sous le titre de *L'art de Chevalerie* (ce même ouvrage fut traduit de nouveau, vers 1330, par Jean de Vignai, qui a aussi traduit le curieux livre écrit en latin par Théodore Paléologue, marquis de Montferrat de 1305 à 1330, sur l'art de faire la guerre et de gouverner); le plus singulier, c'est qu'en 1288 Jean Priorat, de Besançon, mit la prose de Jean de Meun en vers de huit syllabes pour l'usage d'un grand seigneur, Jean de Chalon, qui sans doute ne pouvait encore s'habituer à entendre lire autrement qu'en vers. — Sous une forme historique

fictive qui le rattache aux croisades, un petit poème intéressant du XIIIe siècle, l'*Ordre de chevalerie*, nous décrit les cérémonies de l' « adoubement » et nous présente l'image de ce que devait être un parfait chevalier; il en existe aussi une rédaction en prose. —. Un heureux hasard nous a conservé l'*Album* annoté d'un grand architecte au XIIIe siècle, Villard de Honnecourt, infiniment précieux pour l'histoire de l'art, et que nous devons signaler, bien qu'il n'appartienne pas en réalité à la littérature, non plus que des livres de cuisine ou des recueils de problèmes d'échecs qui nous sont parvenus (le livre latin du dominicain italien Jacques de Cessoles, où le jeu des échecs sert de prétexte à une longue « moralisation », fut traduit vers 1340 par Jean de Vignai; le long poème des *Échecs moralisés*, un peu postérieur, est une œuvre originale, mais médiocre). — Le droit féodal et coutumier a donné lieu à des écrits peu littéraires aussi, mais dont quelques-uns doivent au moins être mentionnés ici, comme les lois de Guillaume le Conquérant, les *Assises de Jérusalem* rédigées pour partie vers 1250 à Chypre par Philippe de Novare (§ 103), l'admirable *Coutumier du Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir (voir §§ 51, 68), le texte connu sous le nom d'*Établissements* de saint Louis, et qui n'est en partie qu'une rédaction amplifiée d'une *Coutume d'Anjou*, etc. Les nombreuses coutumes, et les chartes de tout genre, qu'on commence, à partir du second quart environ du XIIIe siècle, à rédiger souvent en français, sortent du cadre de ce livre. Nous devons cependant mentionner, à cause de son importance exceptionnelle, le plus ancien de ces documents juridiques ou politiques, la formule conservée par l'historien Nithard, des serments que les deux fils puinés de Louis Ier et leurs fidèles échangèrent à Strasbourg en 842. Ce petit

texte ouvre la série des monuments de la prose française, et il inaugure dignement l'existence officielle d'une langue qui devait être par excellence la langue de la politique et de la diplomatie. — Les traductions de textes de droit romain ont peu d'intérêt : on mit en bonne prose, au XIIIe siècle, le *Code* et les *Institutes* de Justinien; on traduisit deux fois du provençal une compilation fondée sur la *Summa codicis* d'Irnerius et autres traités, et un Normand, Richard d'Annebaut, eut la singulière idée, en 1280, de versifier les *Institutes*; son compatriote et contemporain Guillaume Chapu (ainsi appelé plutôt que Cauph) était un peu mieux inspiré en mettant en vers, en 1284, la *Coutume de Normandie*, traduite auparavant du latin. Le livre du *Conseil* de Pierre de Fontaine, le *Livre de Justice et de Plaid*, sont également empruntés en majeure partie au droit romain, mais y mêlent plus ou moins confusément le droit coutumier du Vermandois et de l'Orléanais. — Les écoles elles-mêmes, dont la langue est cependant le latin, commencent, au XIIIe siècle, à employer l'idiome vulgaire pour intéresser le grand public à quelques-unes de leurs querelles (voir ci-dessous §§ 108, 110) ; mais l'enseignement continue à se donner dans la langue des clercs et à ne tenir aucun compte de la *lingua laicorum*. Ce n'est qu'en Angleterre que nous trouvons des traités en français pour apprendre ce qu'on n'apprenait nullement en France, à savoir le français même. L'un des plus anciens est celui qu'un chevalier, Gautier de Biblesworth, composa vers 1300 pour une noble dame, Denise de Monchensi; il est curieux en ce qu'il nous montre combien la connaissance de la bonne langue française était alors rare en Angleterre, et aussi par le choix des mots dont se composent les exercices. D'autres traités, spécialement sur l'orthographe, furent faits par des

Anglais. En France nous avons conservé un petit poème de Huon le Roi, de Cambrai (§ 76) sur la signification de l'*a b c*; c'est une « moralisation » assez absurde, mais on y trouve des renseignements précieux sur l'orthographe et la prononciation. — On commence au XIIIe siècle à extraire des grands glossaires où les mots latins difficiles étaient expliqués en latin des glossaires latins-français; ces tentatives mal conçues ne laissent pas d'avoir de l'intérêt pour l'histoire de la langue et surtout de la langue littéraire et savante qui se dégage peu à peu. Un rang à part est occupé par les gloses et glossaires hébraïco-français dus aux juifs, qui avaient alors en France des communautés nombreuses et florissantes. Le recueil de gloses du célèbre Raschi de Troies est surtout précieux par son antiquité (fin du XIe siècle). — En 1282, à Acre, Jean de Harenc ou d'Antioche (§ 95) traduisit avec beaucoup de soin la *Rhétorique* de Cicéron, c'est-à-dire le *De Inventione* et la *Rhétorique à Hérennius*; déjà Brunet Latin dans son *Trésor* (§ 101) avait traduit une partie du livre I *De Inventione*, mais en introduisant des exemples tout nouveaux, tels que le portrait d'Iseut dans le *Tristan* en prose, donné comme modèle de description.

CHAPITRE II

LITTÉRATURE MORALE

103. La poésie morale débute aussi par des traductions du latin, comme celles des *Distiques* connus au moyen âge sous le nom de Caton par Élie de Winchester et Éverard de Kirkham (le premier emploie des vers de huit syllabes rimant deux à deux, le second des sixains de vers hexasyllabiques) au XIIe siècle, par Adam de Suel au XIIIe, et par d'autres; de la *Consolation de philosophie*, de Boèce, par l'Anglo-Normand Simon de Fraisne (XIIe s.), par Jean de Meun et autres, soit en prose, soit en vers, soit, comme l'original, en prose entremêlée de vers; de l'*Éthique* d'Aristote; des *Dits* ou *Moralités des philosophes*, par Alard de Cambrai; du traité de Martin de Braga, attribué alors à Sénèque, sur les quatre vertus cardinales (traduction en vers dédiée à Philippe II), etc. — A la suite de ces traductions se produisent diverses imitations, qui ne contiennent généralement que les lieux communs d'une moralité banale, comme le *Doctrinal Sauvage* (du nom de l'auteur), les *Enseignements Trebor* (par Robert de Ho, poète anglo-normand), les *Droits au clerc de Vaudoi* en Brie (XIIIe siècle), etc. Ces ouvrages

prennent plus d'intérêt quand ils se donnent pour but principal d'enseigner la courtoisie, les bonnes manières : on y trouve des renseignements sur les mœurs et les usages de la société. Tels sont : le *Ditié d'Urbain*, poème anglo-normand, attribué, mais sans aucune raison, au roi d'Angleterre Henri Ier; le *Doctrinal de courtoisie*; le *Vilainnengouste;* le *Roman des ailes de prouesse*, par Raoul de Houdan (§ 58), sous forme allégorique; le *Chastiement* (enseignement) *des dames*, de Robert de Blois, inséré plus tard par lui dans son roman de *Beaudous* (§ 58); l'*Ordre de chevalerie*, dont il a été parlé ci-dessus (§ 102), etc. Aux XIIIe et XIVe siècles, deux poètes hennuyers, Baudouin et Jean de Condé, père et fils, ont composé un grand nombre de « dits » moraux, parfois satiriques, d'un style travaillé (surtout chez le second), qui sont précieux pour la connaissance de la haute société, à laquelle ils sont destinés. Du même genre sont les « dits » du Liégeois Watriquet de Couvin, un peu postérieur à Jean de Condé. — Le traité en prose des *Quatre Ages de l'homme*, par Philippe de Novare, présente un intérêt tout particulier, en nous donnant le résultat des expériences et des réflexions d'un homme fort intelligent mêlé toute sa vie aux grandes affaires (§§ 89 *ter*, 102). — Les proverbes, souvent cités dans toutes les œuvres littéraires, ont servi de thème à un poème curieux, les *Proverbes au vilain*, composé vers 1180 par un protégé du comte de Flandre Philippe d'Alsace : chaque strophe, de six vers de dix syllabes, prépare (quelquefois fort indirectement) un proverbe qui la termine, et qui est toujours suivi des mots : *ce dit li vilains* (c'est un usage constant au moyen âge d'attribuer les proverbes au *vilain*, au *rusticus* dans les textes latins). Le poème original a été à plusieurs reprises allongé et remanié au XIIIe siècle. Il a été imité par le comte de

Bretagne (1213-1250), Pierre Mauclerc, dans le petit poème intitulé les *Proverbes au comte de Bretagne*, où il y a d'ailleurs plutôt des sentences que de vrais proverbes. Ces recueils trouvent leur pendant dans la poésie gnomique d'origine religieuse. Entre les deux genres on peut placer les dialogues de *Salomon et de Marcoul*, de provenance orientale, où un personnage grotesque oppose à chaque sentence émise par le sage roi une vérité triviale ou une observation plaisante ou obscène (on en a diverses rédactions, dont une du même comte de Bretagne). Rabelais cite encore ces deux types contradictoires de la sagesse des nations : « *Qui ne s'aventure N'a cheval ni mule*, ce dit Salomon. — *Qui trop s'aventure Perd cheval et mule*, Marcoul lui répond. »

104. A cette classe nous rattachons, bien que la morale proprement dite en soit souvent plus qu'absente, toute la série des « Arts d'amour », qui, en enseignant comment on doit s'y prendre pour acquérir et conserver l'amour, nous donnent en même temps bien des détails sur les relations des deux sexes entre eux et par conséquent sur la vie mondaine. C'est le poème d'Ovide qui servit de point de départ à toute cette série. Chrétien de Troies en avait fait une traduction, malheureusement perdue, et elle ne fut pas la seule; quelques-unes des imitations que suggéra le poème latin, comme celle de Jacques d'Amiens (XIIIe siècle) ou la *Clef d'amours*, s'éloignent beaucoup de l'original et nous introduisent complètement dans la société du moyen âge. — Le livre latin d'André le Chapelain, *De arte honeste amandi* (commencement du XIIIe siècle), qui contient le code le plus complet de l'amour courtois tel qu'on le voit en action dans les romans de la Table Ronde, a influé sur plus d'un de ces ouvrages, et il a été lui-même traduit au

XIIIe siècle en prose, et, en vers, par Drouart la Vache. — Le *Conseil d'amour* et la *Puissance d'Amour*, de Richard de Fournival (§ 100), en prose, continuent des observations plus personnelles et souvent intéressantes. — Le petit poème qui a pour titre *le Remède d'amour* ne se rapporte pas à celui d'Ovide sur le même sujet, mais exprime une opposition à la tendance trop libre des Arts d'amour. — Certains chapitres du code de l'amour sont parfois exposés sous forme allégorique et narrative, comme dans les diverses versions (*Florence et Blanchefleur*, *Hueline et Aiglentine*, *Melior et Idoine*, etc.), du *Jugement d'amour* (d'après un poème latin du XIe siècle), dans lequel on donne en amour la préférence aux clercs sur les chevaliers (c'est assez dire que l'auteur premier est un clerc), et le gracieux *Fableau du dieu d'amour*, en quatrains monorimes, amplifié dans le poème de *Vénus la déesse d'amour* : là est décrit le « Champ Fleuri », jardin ou « paradis » où règne le dieu d'amour, dont la cour est composée d'oiseaux : on y trouve un singulier mélange d'idées chrétiennes et de réminiscences mythologiques. Le *Roman de la Rose*, dans sa première partie, est l'épanouissement de toute cette floraison. — Dans le *Donoi des amanz*, un poète anglo-normand de la fin du XIIe siècle a inséré, dans l'entretien galant des deux amants qu'il met en scène, plusieurs préceptes d'amour et d'intéressants « exemples ».

CHAPITRE III

LITTÉRATURE SATIRIQUE

105. De la morale générale à la satire générale il n'y a qu'un pas. Ce pas est franchi dans toute une catégorie de poèmes qu'on peut appeler les *États du monde*, dans lesquels on passe en revue toutes les classes de la société, en signalant leurs vices et leurs défauts et en les engageant à s'en corriger. Le plus ancien et le plus intéressant qui nous soit parvenu est le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères, évêque de Rennes vers 1170, écrit, dans la forme peu usitée de quatrains octosyllabiques monorimes, d'un style singulièrement vif et avec une liberté de langage qui n'excepte rien ni personne de la censure. Au XIIe siècle appartient encore un curieux fragment en sixains décasyllabiques (moins le cinquième vers qui a quatre syllabes) sur deux rimes, dont on n'a malheureusement que le début; d'autres compositions analogues sont du XIIIe siècle; il faut noter celle de Renaud d'Andon, en quatrains monorimes (*le Contenz du monde*), dont la seule copie conservée est malheureusement incomplète. — On peut y joindre les deux *Bibles* de Guiot de Provins et de Hugues de Berzé (voir § 124,

comm. du XIIIe siècle). Le premier de ces poèmes, dont le titre signifie qu'ils prétendent ne dire que la vérité, et qui passent également en revue toute la société contemporaine, est de beaucoup le plus long et le plus important : l'auteur avait vécu dans le monde, où il paraît avoir été ménestrel, et avait ensuite essayé de plusieurs ordres religieux avant de se faire bénédictin; il connaissait bien les deux grandes divisions de la société contemporaine, et il les peint avec une verve satirique souvent fort divertissante. Ces poèmes sont d'ailleurs presque toujours inspirés par l'esprit chrétien autant que par la morale humaine : c'est ainsi qu'une satire générale, dont on a diverses formes latines et une anglo-normande, suppose que le diable a marié ses neuf filles à neuf ordres ou classes de la société. Nous rejetons à la seconde partie ceux où le caractère religieux a une prédominance marquée. On peut regarder comme fermant cette série, pour notre période, le roman satirique de *Fauvel*, œuvre assez lourde de forme, mais curieuse, du commencement du XIVe siècle. — Une très amusante facétie en prose, d'un ton tout populaire, *la Riote du monde* (on en a une autre version anglo-normande), fait défiler, sous une pluie de jeux de mots, tous les ridicules et les travers des hommes, et peut se joindre à cette série.

106. Aux satires générales joignons celles qui s'attaquent à des classes entières, et d'abord la masse considérable de pièces dirigées contre les femmes, œuvres d'ordinaire assez banales, souvent grossières et lourdement injurieuses, mais parfois aussi assez piquantes de forme et de fond, comme l'*Évangile des femmes*, pièce ancienne mais souvent remaniée et interpolée, où le poète dans les trois premiers vers de chaque quatrain

adresse aux femmes de grands éloges, qu'il détruit dans le quatrième; — le *Chastie-musart*; — le *Dit de Chicheface* (c'est un monstre fabuleux qui ne se nourrit que des femmes qui obéissent à leurs maris; aussi est-il d'une maigreur effroyable, tandis que Bigorne, qui mange les hommes soumis à leurs femmes, est d'un embonpoint sans pareil); — le *Dit des Cornettes* (spirituelle raillerie sur les coiffures en forme de cornes des femmes du XIIIe siècle), etc. Une de ces pièces, le *Blâme des femmes*, eut un succès extraordinaire, que son mérite ne nous paraît pas justifier, et suscita plusieurs réponses, dont la plus remarquable, la *Bonté des femmes*, est anglo-normande. — Viennent ensuite les satires dirigées contre les clercs, leurs vices, leur fainéantise (signalons en ce genre les mordantes attaques de Rustebeuf, § 127, et de Huon le Roi, § 76), contre les bourgeois (le *Dit du Bourjois bourjon* raille leur grosse vanité), contre les avocats, contre les hommes d'argent (la *Patenôtre de l'usurier*, *Martin Hapart*, *Dan Denier*, etc.), contre les vilains (ces pièces sont nombreuses et d'ordinaire pleines du mépris le plus inhumain; l'une d'elles, les *Vingt-quatre manières de vilains*, est une très amusante facétie en prose). Dans une pièce fort curieuse, les jongleurs *de vielle*, qui chantaient les chansons de geste, attaquent vivement les joueurs de tambourin, qui leur font (au XIIIe siècle) une redoutable concurrence.

107. Les pièces satiriques d'un caractère général amènent aux satires personnelles; on en composa de fort bonne heure; mais les plus anciennes avaient un caractère lyrique et seront mentionnées ailleurs (§ 120). Nous en avons quelques-unes du XIIIe siècle, notamment de Rustebeuf (*la Dispute de Charlot et du Barbier Brichemer*, etc.).

108. Enfin la satire politique ne fut pas inconnue à la poésie du moyen âge. De bonne heure Anglais et Français, qui employaient la même langue, s'attaquèrent par la plume comme par les armes. Au commencement du XIIIe siècle, André de Coutances, avant l'annexion qui devait très rapidement faire des Normands de si bons Français, nous lançait, dans son *Roman des Français* en quatrains monorimes de huit syllabes, de mordantes railleries, en réponse d'ailleurs à une attaque de notre part. Les Français, outre qu'ils opposaient (comme dans la petite et vive *Chronique des rois de France*, vers 1230) la gloire de nos rois aux tristes exploits des rois anglais, se moquaient dans des pièces parfois vraiment comiques, comme la *Paix aux Anglais* (1264), la *Charte aux Anglais*, les *Deux Anglais*, de leurs voisins d'outre-Manche et de leur manière d'écorcher notre langue (on a une risée du même genre contre les Bretons dans le *Privilège aux Bretons*, composé pendant la minorité de saint Louis). Quelques strophes bien tournées (en vers alternativement latins et français) d'un moine de Silly (Normandie) contre Édouard Ier, et le *Dit de la rébellion d'Angleterre*, au commencement du XIVe siècle, terminent, pour notre période, cette guerre de plume. — La cour de Rome fut dans toute la chrétienté, pour ses envahissements et surtout pour la cupidité qu'on reprochait à ses représentants, l'objet de virulentes attaques, qui furent le plus souvent exprimées en vers latins, mais revêtirent aussi la forme vulgaire. Une accusation qu'on lui adressait avec une vivacité particulière était de garder pour elle l'argent qu'elle recueillait pour servir à la croisade. — Au milieu du XIIIe siècle la poésie en langue vulgaire prit une part active aux débats de l'université de Paris et des Frères mendiants, embrassant avec chaleur la cause des docteurs séculiers, et bravant

même l'autorité royale pour les défendre et attaquer leurs adversaires; ce fut surtout Rustebeuf qui se distingua dans cette polémique, où éclate déjà l'esprit du pamphlétaire ou du journaliste moderne. — Quelques petites pièces expriment, pendant le cours du XIIIe siècle, l'opinion et généralement le mécontentement du public sur certains actes de la royauté. Signalons le *Dit de Vérité* (1295), où se fait jour l'irritation des nobles contre Philippe le Bel, à cause de la préférence qu'il accordait dans ses conseils à des gens de petite naissance.

CHAPITRE IV

LITTÉRATURE PUREMENT DESCRIPTIVE ET PLAISANTE

109. Les vers servaient au moyen âge à toutes sortes d'usages familiers, auxquels on n'a guère l'idée de les employer aujourd'hui. Divers petits poèmes, généralement désignés sous le nom de *dits*, traitent, souvent avec agrément, des sujets empruntés à la vie quotidienne. Toute une série de petites pièces, qui remontent à la fin du XIIIe siècle, nous entretiennent de diverses professions, comme celles de forgeron, de boulanger, de tavernier, de cordonnier, de laboureur; ces pièces étaient récitées à ceux qu'elles concernaient, et ne manquent guère en terminant de faire appel à leur générosité. Un dit fort curieux nous apprend tout ce qu'on pouvait se procurer au XIIIe siècle pour une maille, la plus plus petite des pièces de monnaie; d'autres énumèrent les choses dont on a besoin dans son ménage; nous avons encore les *dits* des rues de Paris, des églises de Paris, des cris de Paris, du *lendit* (§ 24), une amusante facétie sur les enseignes de Paris (le *Mariage des quatre fils Aimon*), etc. Le *Dit de Cocagne* nous représente agréablement ce pays fantastique, déjà rêvé par l'antiquité,

où les oies se tournent elles-mêmes sur les broches, où les cochons rôtis se promènent par les rues avec le couteau dans l'épaule pour qu'on en coupe des tranches, où le vin coule dans les ruisseaux, où la « fontaine de jouvent » assure une jeunesse toujours renouvelée, où ceux-là gagnent le plus qui dorment le plus longtemps. — Nous avons mentionné plus haut les pièces satiriques contre les femmes; il en est qui, sans polémiser, font l'éloge de leurs charmes et de leurs vertus : citons le *Dit des femmes*, vraiment gracieux et poétique. Le vin a fourni matière à plus d'une de ces petites pièces, comme les *Vins de l'année*, le *Dit du bon Vin* (en prose allitérée), le *Martyre de saint Bacchus*, par Geoffroi de Paris (§ 97), spirituelle parodie des légendes de saints, où l'on raconte tous les tourments que subit la vigne (on en fit plus tard des imitations, comme le *Miracle de saint Tortu*, le *Martyre de saint Hareng*, la *Vie de saint Oison*, etc.). Ces petites compositions, d'une gaieté généralement innocente, étaient débitées par les jongleurs dans les sociétés bourgeoises concurremment aux fableaux. Rustebeuf s'amusait à composer, pour le même but, le *Dit de l'herberie*, modèle achevé du *boniment* extravagant d'un charlatan de foire, partie en prose, partie en vers. C'est une sorte de monologue, pareil à ceux que le XVe siècle affectionna; celui du *Valet à tout faire*, que nous trouvons renouvelé encore au XVIe siècle, paraît bien remonter, sous sa première forme, à l'époque qui nous occupe. — Nous pouvons encore rapporter ici des descriptions de tournois, comme celle qu'a faite Jacques Bretel des *Tournois de Chauvenci* (1285). Dans son roman sur le tournoi de *Ham* (1278), Sarrazin mêle à ses peintures un élément tout fantastique. Purement imaginaires, bien entendu, sont les deux *Tournoiements des dames*, contés l'un par Huon d'Oisi (§ 127) déjà aux

environs de 1180, en vers lyriques, l'autre du temps de saint Louis, en vers octosyllabiques accouplés. Sous Philippe le Bel, un bourgeois de Paris, Pierre Gentien, celui-là même peut-être qui périt héroïquement à Mons en Peule en défendant le roi de France, composa un *Tournoiement des dames de Paris*, où il mit en scène de la même façon les femmes de ses amis et parents. Aucun de ces auteurs n'a tiré heureusement parti de cette donnée qui pouvait être piquante.

110. Une forme qu'on choisit souvent, pour ces petits morceaux d'observation plaisante, fut celle du débat ou de la dispute : l'usage en remontait à l'antiquité et avait sans doute été perpétué par les *joculatores*. C'est généralement entre des personnifications, qui prennent tour à tour la parole, que le débat a lieu : on laisse la décision aux auditeurs, ou on la fait prononcer par un arbitre. Nous avons ainsi le joli *Débat de l'hiver et de l'été* (qui dans ses origines remonte très haut et se rattache aux fêtes des changements de saison), le *Débat du vin et de l'eau* (qui est resté populaire dans des versions très remaniées), le *Débat du denier et de la brebis* (où chacun d'eux prétend être plus utile que l'autre à l'humanité), la *Dispute des vins blancs* (par le spirituel Henri d'Andeli; voir § 76). — Aux débats et disputes se rattachent les *batailles*, dans lesquelles on feint un combat entre des personnifications, armées et montées d'une façon appropriée, genre visiblement imité de la *Psychomachie* de Prudence : telles sont (sans parler ici des œuvres religieuses) la *Bataille de Carême et de Charnage* (c'est-à-dire du temps où l'on peut manger de la viande, temps qui anciennement ne comprenait ni l'Avant ni le Carême proprement dit), et surtout la *Bataille des Sept Arts*, par Henri d'Andeli (il y met en

action avec beaucoup d'esprit la lutte des études purement littéraires, vers le tiers du XIIIe siècle, contre l'envahissement de la dialectique; il est intéressant de voir un semblable sujet traité en langue vulgaire). — Le *Mariage des Sept Arts* peut encore se rattacher à ce genre; c'est une allégorie assez fade, imitée de Martianus Capella, dont on a deux rédactions qui paraissent être toutes deux de Jean le Teinturier d'Arras, chansonnier connu. — Ce ne sont pas des personnifications qui figurent dans quelques débats, comme celui des *Deux Jongleurs*, fort précieux par l'énumération des talents dont ils se vantent et des poèmes qu'ils disent savoir par cœur, celui de *Charlot le Juif et du Barbier* (également deux jongleurs), par Rustebeuf, et celui du *Croisé et du Non Croisé*, par le même, où sont discutées les raisons de prendre part à la croisade et de s'en abstenir.

CHAPITRE V

LE ROMAN DE LA ROSE

111. Tous les éléments indiqués dans les précédents chapitres se trouvent réunis, comme nous l'avons dit, dans le *Roman de la Rose*. La première partie fut composée vers 1237, par un poète âgé de vingt-cinq ans, qui avait reçu une instruction assez complète, sans doute aux écoles d'Orléans, dont il était voisin, et qui étaient alors le centre de l'étude des classiques latins, Guillaume de Lorris. Il mourut sans avoir terminé son œuvre. — Le poème de Guillaume est un véritable *Art d'Amour*, influencé çà et là par Ovide, mais en général conforme à l'idéal du XIIIe siècle (différent déjà en plus d'un point de celui du XIIe siècle, que représentent les romans de la Table Ronde et André le Chapelain). Pour la forme donnée à cette matière, on peut reconnaître quatre données principales : le cadre du récit est un *songe*, et le poète nous indique dès l'abord, en nous parlant de Macrobe, que le *Songe de Scipion* le lui a fourni; au reste ce cadre commode avait été employé avant lui au moyen âge, par exemple dans le célèbre *Débat de l'âme et du corps* (voir § 155) et dans le *Songe*

d'Enfer et le *Songe de Paradis* (§ 156); — la possession de la jeune fille aimée est désignée par l'*allégorie* d'une rose que l'amant doit cueillir : on trouve déjà cette allégorie dans un charmant petit poème, le *Dit de la rose*, qui a bien pu servir de modèle à Guillaume; — la scène se passe dans un jardin délicieux, qui est le *paradis d'amour* : c'est une idée que nous avons vue exprimée dans le *Dieu d'amour* (§ 104); — enfin les acteurs du drame sont en majeure partie des *personnifications* : en cela, comme on l'a vu (§ 110), Guillaume avait plus d'un prédécesseur, à commencer par Martianus Capella, Prudence, etc.; il paraît s'être inspiré surtout du *Songe d'enfer* et de la *Voie de Paradis* (§ 156), qui avaient employé avec grand succès ce moyen de traiter des sujets moraux; il a connu aussi le *Tournoiement d'Antéchrist* de Huon de Méri (§ 155), qui lui-même imitait Raoul : Huon ayant écrit en 1235, on ne peut faire remonter plus haut la première partie du *Roman de la Rose*. Mais en adoptant le système des personnifications, Guillaume de Lorris l'a modifié notablement : dans toutes les œuvres antérieures, comme dans la *Psychomachie*, elles sont les seuls personnages, et l'action qu'on suppose se passer une fois entre elles n'est que le symbole de leurs rapports constants. Ici au contraire elles ne servent qu'à amener les péripéties d'un drame tout humain, tout individuel : elles favorisent ou elles combattent les efforts de l'Amant pour cueillir la rose, qui sont le vrai sujet du poème. En outre certaines des personnifications de Guillaume sont toutes nouvelles : jusqu'à lui on n'avait personnifié que des qualités générales et durables; Danger et Bel Accueil sont tout autre chose : le premier représente le refus, la tendance innée chez la femme à ne pas céder sans résistance à celui qui la prie, l'autre, la bonne grâce que la même femme montre

à d'autres moments; ce sont des manières d'être passagères, des aspects de la personnalité, et, au fond, de simples procédés d'analyse psychologique. — Tout cet art ingénieux et subtil est d'ailleurs faux et dangereux : il dispense d'observation réelle et de sentiment vrai; on le voit trop, sinon par Guillaume, au moins par ses imitateurs, qui, comme toujours, enchérirent sur ses défauts : en faisant intervenir Amour, Honte et Peur, Pitié et Franchise, Danger et Bel Accueil, on a construit, aux XIVe et XVe siècles (déjà à la fin du XIIIe, par exemple dans la *Poire*, d'un certain Tibaud, la *Panthère d'Amour*, de Nicole de Margival, la *Cour d'Amour* et le *Jeu de la Chapette Martinet*, de Mahieu le Poriier, etc.), une masse de pièces insipides, soi-disant consacrées à l'amour, et qui ne contiennent que de froides combinaisons de l'esprit, sans une parcelle de vérité ni de passion.

112. Le jeune homme, dans sa vingtième année, entre dans le jardin d'Amour, lieu de délices, entouré de hautes murailles, sur lesquelles sont peintes par dehors, comme exclues de ce séjour, toutes les choses laides ou tristes de la vie. Il regarde avec plaisir, dans un buisson de roses, une fleur plus fraîche et plus belle que les autres, et à ce moment le dieu d'Amour lui perce le cœur d'une flèche. Pour arriver à cueillir la rose, ce qui devient dès lors son unique but, il se fait le vassal d'Amour et reçoit ses commandements (imité d'André le Chapelain). — En s'approchant de la rose, il rencontre Bel Accueil, avec qui il s'entend fort bien; mais il a pour ennemis Danger, Male Bouche (la médisance), Honte et Peur. Il demande un peu trop vite à approcher la rose de ses lèvres : Danger le chasse, et il ne voit plus Bel Accueil. — Raison descend alors de la

tour où elle habite, et essaye, mais en vain, de le détourner de suivre sa passion. — Il s'entretient ensuite avec Ami, qui le réconforte, puis avec Danger, qui veut bien lui pardonner, mais d'abord ne s'adoucit nullement; pourtant Franchise (c'est la générosité) et Pitié fléchissent Danger, et l'Amant revoit Bel Accueil. — Mais bientôt il redevient téméraire; Vénus, en approchant son brandon, décide presque Bel Accueil à céder; mais Male Bouche a prévenu Jalousie, qui accourt, et envoie Honte et Peur à la rescousse en leur reprochant leur négligence; celles-ci réveillent Danger, qui s'était endormi, et qui cette fois devient tout à fait féroce et chasse l'Amant de nouveau. — Jalousie fait alors construire une tour pour y enfermer Bel Accueil : elle a quatre portes, gardées par Danger, Honte, Peur et Male Bouche; dans la tour, avec Bel Accueil, est une vieille qui l'épie sans cesse. L'amant au désespoir exhale ses plaintes dans un monologue. — C'est au milieu de ce monologue que Guillaume de Lorris s'est arrêté. Deux manuscrits donnent en quatre-vingts vers un dénouement au poème, mais il est sûrement apocryphe. Le roman devait sans doute, dans la pensée de l'auteur, durer encore assez longtemps : Guillaume nous dit qu'il voulait le terminer par une explication de tout ce qui aurait figuré dans le récit, et il nous assure que « la fin du songe » en était la plus belle partie. Le plan de Guillaume de Lorris n'a certainement pas été rempli par son continuateur Jean de Meun, quelque éloge qu'il fasse de Guillaume par la bouche d'Amour lui-même. Cet éloge est d'ailleurs mérité : la première partie du *Roman de la Rose* est, sauf les critiques qui s'adressent au genre en lui-même, un des plus agréables ouvrages du moyen âge. L'auteur, après avoir sagement construit son plan, l'a exécuté avec discrétion et mesure, et n'a

rien admis dans son œuvre qui lui fût étranger : il s'est proposé de faire ce qu'on peut appeler une épopée psychologique, et tous les traits de son tableau concourent à l'effet général. Son style est élégant sans être affecté; quelques-unes de ses pages, notamment dans les descriptions, ont été citées depuis longtemps parmi les meilleurs spécimens de notre ancienne poésie. Écrite pour les cercles brillants et mondains du temps de la régence de Blanche de Castille, son œuvre porte tout le temps le cachet du public auquel elle s'adresse : la morale en est assurément peu sévère, et on a lieu de s'étonner, comme à propos de bien d'autres compositions du même genre, que, l'Amant étant épris d'une jeune fille, l'idée du mariage ne semble pas même se présenter à l'esprit de l'auteur. Mais on n'y trouve rien de grossier, et le poète déclare à plusieurs reprises qu'en célébrant l'amour il n'entend parler que de l'amour sincère et profond, et qu'il condamne, avec le dieu d'Amour, ces « faux amants » qui n'aiment pas de cœur et qui cherchent à abuser celles auxquelles ils s'adressent. Tout cela devait bien changer dans la seconde partie qui fut donnée au *Roman de la Rose*.

113. Jean Clopinel, né à Meun-sur-Loire, sans doute vers 1250, composa cette seconde partie, étant encore étudiant aux écoles de Paris, vers 1277. Plus tard il écrivit d'autres ouvrages, qu'il regardait comme plus sérieux, et qui ne lui auraient pas donné la réputation que lui a procurée son œuvre de jeunesse. En 1284 il traduisit pour Jean de Brienne, comte d'Eu, le *De re militari* de Végèce (§ 102), et ensuite les épîtres d'Héloïse et Abailard, le livre de Giraud de Barri sur les *Merveilles d'Irlande*, celui du moine anglais Aelred sur l'*Amitié spirituelle*, et la *Consolation de philosophie* de Boèce; dans le

prologue de cette traduction, dédiée à Philippe le Bel, il énumère ses précédents ouvrages (nous ne connaîtrions pas sans cela les deux avant-derniers). Plus tard, après 1291 et sans doute avant 1296, il écrivit en quatrains monorimes son *Testament*, œuvre remarquable, où, suivant en partie l'ancien cadre des *États du monde* (§ 105), il adresse à son siècle des critiques souvent fort intéressantes (notamment dans les passages qui concernent les femmes et les ordres mendiants), et montre d'ailleurs, au milieu de ses railleries, une très sincère piété. Jean de Meun devint riche et considéré, il fut lié avec les plus grands seigneurs de son temps; il possédait rue Saint-Jacques une belle maison avec un grand jardin. Un acte relatif à cette maison, qui appartint plus tard aux dominicains, nous apprend qu'il était mort avant novembre 1305. — Jean de Meun reprit l'œuvre de Guillaume de Lorris plus de quarante ans, nous dit-il lui-même, après la mort de celui-ci. Il semble n'y rien changer : il poursuit et achève le monologue de l'Amant, au milieu duquel le poème s'arrêtait; il reprend tous les mêmes personnages, met en jeu tous les mêmes ressorts et continue le même récit. Mais déjà la forme extérieure de l'œuvre est toute différente. La conquête de la rose, vers laquelle tout tendait, n'est plus qu'un prétexte; l'Amant, dont Guillaume s'attachait surtout à nous décrire finement les sentiments intimes, n'est plus qu'un auditeur complaisant pour les discoureurs infatigables qui se succèdent auprès de lui; plus d'action, seulement des paroles. L'esprit qui anime l'ouvrage de Jean diffère encore plus de celui du premier poème : Guillaume ne loue et ne peint que l'amour vrai, et réprouve les « faux amants » ; Jean, faisant parler Raison, trouve qu'ils sont seuls avisés, et que les autres sont des niais; — Amour défend, dans Guillaume, d'employer des paroles gros-

sières; Jean les justifie et met cyniquement sa théorie en pratique; — Amour recommande avant tout, dans le premier poème, de respecter les femmes; elles reçoivent dans le second les plus sanglantes insultes qui leur aient jamais été adressées; — l'allégorie même de la rose, délicate et gracieuse chez Guillaume, devient platement grossière chez Jean : comme on l'a fort bien exprimé, « en touchant la rose, il la flétrit ». Guillaume, nous l'avons vu, a un plan bien conçu et l'exécute avec proportion; pour Jean, ce n'est plus qu'un cadre élastique à l'infini, où il fait entrer pêle-mêle, sans choix ni mesure, tout ce qu'il sait et tout ce qu'il pense. La figurine élégante, fine et bien dessinée du premier artiste se termine sous les mains du second en une espèce de monstre sans forme précise, mais dans les flancs duquel sont entassées toutes les idées et toutes les connaissances d'une époque. — Ces deux parties si dissemblables ont également contribué au succès de l'œuvre entière : l'aimable et voluptueux Guillaume a séduit les femmes, les jeunes gens, les esprits doux et tendres; quant aux clercs et aux bourgeois, l'érudition, l'âpre et libre satire, les hautes discussions et le cynisme même de Jean avaient de quoi les enchanter. On lui sut gré surtout d'avoir mis en langue vulgaire, à la portée de tous, une masse de notions et de questions réservées jusque-là à l'enceinte fermée des écoles. Il fut le Voltaire du moyen âge, avec toutes les restrictions que comporte ce complément, et il eut, comme Voltaire, des ennemis aussi passionnés que ses admirateurs.

114. L'Amant continue donc à se désoler de la captivité de Bel Accueil. Raison juge bon alors de redescendre de sa tour; mais au lieu de le sermonner en cent vers, comme la première fois, elle lui en débite trois mille.

Pour détourner de l'amour, elle commence par le définir, puis elle définit les différentes sortes d'affection, non sans traiter en passant de la justice, de la fortune, du bien et du mal, avec force *exemples* à l'appui : le miracle est que l'Amant non seulement l'écoute, mais lui fait des objections et lui demande des éclaircissements sur des points qui lui semblent obscurs! Au reste, son discours est incohérent, mais intéressant pour l'histoire des idées; il faut y remarquer qu'elle ne dit rien de chrétien, et que tous les auteurs qu'elle allègue sont des païens. L'Amant, enfin lassé, la renvoie pour toujours à sa tour. — Il va ensuite retrouver Ami; celui-ci ne lui donne plus ses avis en cinquante vers, mais en deux mille huit cents. Son discours est encore plus décousu que celui de Raison; la carcasse en est formée par un ensemble de conseils fort peu honnêtes sur les divers moyens de séduire les femmes, mais avec des digressions énormes, comme toute la peinture de l'âge d'or, amenée par des plaintes sur la nécessité de faire des dons aux femmes, et dans laquelle est intercalé, le plus bizarrement du monde, un long épisode qui nous décrit les emportements et les déconvenues d'un jaloux. — L'Amant essaie de profiter des instructions d'Ami; mais il n'avance guère. Amour l'encourage, et convoque tous ses vassaux pour lui venir en aide. Parmi eux se trouve Faux Semblant, qui se montre comme un des plus utiles, car il réussit, par la suite, à se lier avec Male Bouche, et il l'étrangle en l'embrassant. L'allégorie est à coup sûr ingénieuse, et digne de Guillaume; mais l'auteur a profité de l'introduction de ce personnage pour intercaler un épisode tout à fait hors de ton et de proportion. Amour, ayant nommé Faux Semblant son « roi des ribauds », lui demande où on peut le trouver quand on a besoin de

lui : il répond qu'il a bien des demeures, mais que là où il se cache le mieux, et le plus ordinairement, c'est sous l'habit religieux, et il se met à parler tout à fait comme un dominicain (vantant par exemple le privilège qu'il a de conférer partout les sacrements, privilège qui mettait alors les ordres mendiants en lutte avec le clergé séculier). A ce propos on examine la question de la mendicité volontaire, et Faux Semblant parle des principaux ennemis qu'il a, entre autres de ce Guillaume de Saint-Amour qui avait été le principal champion des docteurs séculiers de Paris dans leur lutte contre les Mendiants (§ 108), et qui a expié son audace par l'exil. Au reste, Faux Semblant est invincible : il trompe tous les trompeurs; il est fort par les secrets qu'il connaît grâce à la confession (les dominicains, comme plus tard les jésuites, s'attachaient à être les confesseurs des grands) et par la menace, qu'il tient suspendue sur tous ceux qui osent le contredire, de la terrible accusation d'hérésie. Ce morceau si hardi fut pour beaucoup dans le succès du livre. — Une fois Male Bouche tué, Courtoisie et Largesse pénètrent dans la tour et gagnent la Vieille aux intérêts de l'Amant; celle-ci alors endoctrine Bel Accueil, qui est confié à sa garde. Son long discours est un code complet de « morale lubrique », dirigé surtout contre la prétention des hommes d'approprier une femme à un seul, tandis que les femmes sont de nature libres comme *l'oisillon du vert bocage*. Ce type de la vieille hypocrite, qui feint de surveiller les jeunes et en réalité les corrompt, vient en droite ligne d'une élégie d'Ovide, et le poème de *Pamphile et Galatée* (§ 68), ainsi que plus d'un fableau, l'avait popularisé au moyen âge; l'« art d'amour » qu'elle débite est aussi puisé à des sources plus anciennes, sauf quelques traits vigoureux (comme la peinture de la passion qu'elle raconte

avoir éprouvée dans sa jeunesse pour le *ribaud* qui la battait). Cet épisode de la Vieille dépasse tout en cynisme, comme celui de Faux Semblant en hardiesse. L'auteur a éprouvé le besoin de présenter pour l'un et pour l'autre des excuses à moitié naïves, à moitié malicieuses; mais ni les personnes pieuses ni les gens chastes ne s'y trompèrent et ne lui pardonnèrent. — Grâce à l'alliance de la Vieille, l'amant retrouve Bel Accueil. Il redevient téméraire; Danger s'écrie, Honte et Peur accourent, renferment Bel Accueil et bannissent encore une fois l'Amant. Alors Amour fait commencer la bataille (nous retrouvons ici l'imitation directe de la *Psychomachie* et des poèmes français qui en dérivent) : Franchise est désarçonnée par Danger et serait tuée sans l'intervention de Pitié; Bien Celer vient à bout de Honte; Peur et Hardement (courage) luttent; enfin le combat devient général. On envoie chercher Vénus, et toutes les troupes d'Amour donnent à la tour un assaut, qui est repoussé. — Cependant Nature est occupée à travailler dans sa forge, pendant qu'Art, à ses pieds, essaie de surprendre ses secrets : elle fait circuler dans l'univers la mort et la vie, refaisant sans trêve des vivants avec les morts et des morts avec les vivants. Obsédée d'une pensée qui la préoccupe, elle va trouver son prêtre, Génius (c'est l'esprit qui anime la production naturelle), et lui fait sa confession (ici s'intercale une diatribe fort déplacée de Génius sur le bavardage des femmes). Cette confession est une espèce d'encyclopédie : Nature fait le tableau du monde, où tout est docile à ses lois, excepté l'homme, qui en trouble toute l'harmonie; elle agite alors la question de la liberté humaine et de son accord avec la prescience divine; elle parle de la destinée, des révélations censées obtenues en rêve, des visions somnambuliques, de l'astrologie,

qu'elle conteste, des comètes, qu'on croit bien à tort signifier la mort des grands (ici se place une digression sur la vraie grandeur : ce sont les savants, les *clercs* qui la possèdent, et qui sont supérieurs à tous, d'où on en vient à l'histoire fabuleuse de Virgile, le plus grand des clercs), des éclipses, qui n'ont rien de surnaturel et qu'elle explique, etc. L'homme seul, reprend-elle, est ingrat envers Nature et la contriste, notamment en se refusant trop souvent à exécuter les ordres d'Amour. En ce moment même on refuse à grand tort à l'Amant ce qu'il doit légitimement obtenir. Elle envoie Génius excommunier de sa part tous ceux qui sont rebelles à ses commandements et accorder aux autres une indulgence plénière. Tout cet épisode de Nature dans sa forge, avec sa confession à Génius et ses plaintes sur l'homme qui seul lui désobéit, est emprunté à un poème latin de la fin du XIIe siècle, le *De Planctu Naturae* d'Alain de Lille ; mais Jean de Meun a fait beaucoup d'additions, il a exposé sur les questions difficiles qui touchent au libre arbitre et à la destinée humaine des opinions dont la partie négative au moins est fort judicieuse, et, sans qu'il le dise expressément, il est clair qu'il a osé, ce que n'avait pas fait Alain de Lille, attaquer, par la bouche de Nature, le célibat ecclésiastique et monacal. Cette partie du poème, la plus remarquable par la portée, est celle aussi qui est écrite avec le plus de vigueur et de netteté. — Génius arrive au camp des assiégeants, et ceux-ci, enflammés par ses exhortations, donnent l'assaut avec plus de succès. Le brandon de Vénus, lancé dans la tour, fait fuir Danger, Honte et Peur (ici est intercalé, assez à contre-temps, le récit de l'aventure de Pygmalion, puis vient une singulière comparaison, édifiante au reste d'intention, entre le paradis d'amour et le vrai paradis chrétien) : l'Amant,

cueille la rose. « Ainsi j'eus la rose vermeille; et le jour vient et je m'éveille. »

115. L'œuvre de Jean de Meun, ajoutée à celle de Guillaume de Lorris, eut de bonne heure un succès sans précédent, qu'elle garda aussi plus longtemps qu'aucune œuvre du moyen âge. Presque aussitôt après son apparition, elle était mise en vers flamands par Henri Van Aken; Chaucer en avait fait en anglais une traduction qui est perdue, mais on en possède une autre, incomplète, qui est à peu près de son temps; une très intéressante reproduction en sonnets italiens, qui est encore du XIIIe siècle, a été récemment retrouvée. Pétrarque, tout en contestant la grande valeur du *Roman de la Rose*, le cite comme l'ouvrage le plus remarquable de la littérature française. — En France, l'influence de ce livre domina toute la période qui suivit, et on ne peut pas dire qu'elle ait été heureuse : elle donna pour longtemps à la littérature une forme allégorique dont nous avons indiqué plus haut les inconvénients, et, d'autre part, un caractère prosaïque, positif, souvent pédant, qui enlève tout charme à la plupart des poèmes des XIVe et XVe siècles. L'œuvre de Jean de Meun, longtemps après sa mort, était encore lue avec passion et devint aussi l'objet de vives attaques. Déjà Guillaume de Digulleville (§ 156) l'avait appelée « le roman de luxure », et avait en outre accusé Jean de plagiat. Christine de Pisan, au commencement du XVe siècle, en reprit avec une juste indignation le cynisme et l'immoralité; Gerson composa un traité exprès contre le *Roman de la Rose*, auquel, emporté par le goût du temps, il n'a pu s'empêcher de donner la forme d'un songe allégorique, et alla jusqu'à dire que la damnation de l'auteur, s'il avait bien compris le danger de son livre

était plus sûre que celle de Judas; il reconnaissait d'ailleurs que *in loquentia gallica non habet similem.* Le premier en date des humanistes français, Jean de Montreuil, et son ami Gontier Col défendirent avec ardeur contre ces reproches l'auteur qui était l'objet de leur admiration. Le roman était encore très populaire lors de l'invention de l'imprimerie, et on en publia au XVe siècle des éditions nombreuses. Au XVIe on avait toujours envie de le lire, mais on avait peine à le comprendre : Marot en fit un rajeunissement, fort rapidement exécuté, qui se réimprima pendant près de trois cents ans. A la fin du XVe siècle Jean Molinet avait eu l'idée extravagante de le « moraliser », et de l'accompagner d'un commentaire où il expliquait l'allégorie de la rose et toutes les péripéties de l'action dans un sens chrétien mystique. — On a donné du *Roman de la Rose*, au commencement du XIXe siècle, une édition à peu près lisible, et faite sur de bons manuscrits, qui a été reproduite deux fois depuis; mais on attend encore une édition critique, qui demandera un très grand travail, vu l'abondance extrême des manuscrits, qui présentent, il est vrai, un texte généralement pareil, mais où les petites variantes foisonnèrent de bonne heure, comme il est arrivé d'ordinaire pour les ouvrages très lus. — Le *Roman de la Rose* a longtemps été regardé comme ouvrant la littérature française; il est plus juste de dire qu'il clôt la littérature du vrai moyen âge, en y introduisant des éléments nouveaux, dont quelques-uns, comme la connaissance de l'antiquité et la réflexion philosophique, feront partie intégrante de la littérature moderne.

SECTION III

LITTÉRATURE LYRIQUE

116. On prend quelquefois le mot de poésie lyrique dans le sens de poésie *subjective*, exprimant des sentiments tout personnels ; dans ce sens il exclut nécessairement la plus grande partie de la poésie populaire. Mais on en étend volontiers aussi le sens (et c'est ce que nous ferons) à toute poésie comprenant des pièces brèves qui expriment des sentiments et qui sont destinées à être chantées.

117. Les Romains, en dehors de leur poésie officielle imitée des Grecs, avaient certainement des chansons populaires, mais elles ne nous sont pas parvenues : nous ne connaissons que quelques échantillons des vers satiriques que les soldats chantaient derrière le char des triomphateurs, et quelques petits morceaux servant d'épitaphes ou d'épigraphes, composés le plus souvent dans le même rythme, le septénaire rythmique. L'église latine dut imiter ces chansons populaires en composant ses plus anciennes hymnes, écrites le plus souvent en quatrains de vers octosyllabiques, où

la rime apparaît de bonne heure. Pendant les époques mérovingienne et carolingienne, le peuple dut conserver et produire des chants de danse et autres, et certains témoignages nous permettent d'en attester l'existence. — Cette ancienne poésie lyrique, qui se poursuivit sans grand changement jusque vers le milieu du XIIe siècle et qui, dans le peuple, s'est continuée jusqu'à nos jours, devait être à l'origine composée de strophes à assonances consécutives et sans doute toujours masculines; elles étaient très souvent accompagnées d'un refrain, qui fut remplacé parfois par un vers (ou un petit groupe de vers) d'un rythme différent des autres, muni ou non d'assonance. La strophe avait 3, 4, 5 vers sur la même assonance; les vers étaient le plus ordinairement de 8 ou de 10 syllabes. Nous renvoyons à la *Grammaire* pour l'histoire et l'explication des formes de versification plus compliquées qui suivirent; nous dirons un mot plus loin de celles qu'introduisit l'imitation de l'art provençal. En effet, comme nous le verrons, l'influence provençale vint à un certain moment transformer nos chansons, au moins dans la partie la plus cultivée de la nation. Il est parfois difficile de bien tracer la limite entre les deux genres, parce que plus d'un poète les a cultivés et plus ou moins mêlés tous les deux. Dans un premier chapitre, nous essayerons de caractériser la poésie lyrique purement française; nous parlerons ensuite de celle qui a subi l'influence du midi.

CHAPITRE I

POÉSIE LYRIQUE PUREMENT FRANÇAISE

118. *Chansons lyrico-épiques.* On appelle au moyen âge *chansons d'histoire*, à cause de leur caractère à moitié narratif, ou *chansons de toile*, sans doute parce que les femmes les chantaient en travaillant (et la plupart d'entre elles nous présentent une femme assise à son travail), des chansons de peu d'étendue, qui nous exposent en un petit tableau une aventure ou souvent une simple situation d'amour. Ces chansons, en vers de dix ou de huit syllabes assonants, se composent de quelques strophes de quatre, cinq, six ou huit vers munies d'un refrain. Nous en avons malheureusement conservé fort peu eu égard au grand nombre qui en a certainement existé; mais celles que nous avons, et dont une ou deux remontent visiblement très haut (*Rainaud, Orior, Belle Idoine, Belle Doette*, etc.), appartiennent aux produits les meilleurs et les plus originaux de notre vieille poésie. Dans ces petites pièces, que nous possédons sous une forme beaucoup moins altérée et remaniée qu ne l'est celle des chansons de geste, nous ne trouvons pas non plus la prolixité et la banalité d'ex-

pression qui trop souvent nous lassent dans celles-ci. Les personnages, généralement au nombre de deux ou trois au plus, sont rapidement esquissés dans une attitude caractéristique et n'échangent que peu de paroles toutes pénétrées du sentiment qui les anime. Le lieu de la scène est indiqué en deux mots, et, dans cette extrême concision, quelques détails donnés, au contraire, avec complaisance prêtent aux figures et au cadre un relief singulier; on ne peut dépasser la grâce et l'énergie de plusieurs de ces petites compositions, auxquelles leur refrain, vaguement accommodé au sujet et souvent un peu étrange comme les refrains populaires, ajoute encore plus de charme poétique. — Ces chansons ne paraissent pas, dans cette forme, avoir dépassé le XIIe siècle; mais au XIIIe un poète d'Arras, Audefroi le Bâtard, qui a composé aussi des chansons à la provençale, voulut imiter ce genre et lui donner une forme suivant lui plus élégante. Il substitua naturellement la rime à l'assonance, varia parfois la rime dans la même strophe, employa volontiers le vers de douze syllabes, allongea beaucoup les dimensions, et composa ainsi un certain nombre de pièces, dont nous avons conservé cinq, et dont le fond romanesque (*Belle Argentine*, etc.) ou sentimental jusqu'à la niaiserie (*Belle Isabel*, etc.) n'est point racheté par la valeur de la forme; malgré cela, la tentative d'Audefroi est intéressante et mérite l'éloge. — On peut en rapprocher une jolie chanson, en strophes de huit vers octosyllabiques entrelacés, qui traite à part un épisode du roman de *Floire et Blanchefleur* (§ 51).

119. *Motets*. Les motets sont proprement de petites compositions musicales latines faites pour être chantées à trois ou quatre voix; mais cette forme devint très

populaire, et nous avons conservé un certain nombre de motets et surtout de fragments de motets du XIIIe siècle.

120. *Rotrouenges*; *serventois*; *estrambots*. On ne sait pas l'étymologie du mot *rotrouenge* (en provençal *retrocncha*), qui désigne une chanson d'ordinaire munie de refrain, mais n'ayant pas le caractère épique des chansons de toile. Telle est, par exemple, la célèbre chanson que Richard Cœur de Lion, du fond de sa prison d'Allemagne, envoya aux siens pour se rappeler à eux; elle ne porte pas le titre de *rotrouenges* dans les manuscrits, mais nous l'y trouvons donné à des pièces tout à fait semblables à celle-là. On peut faire rentrer dans cette catégorie, bien qu'elles soient souvent appelées *chansons*, presque toutes les pièces lyriques destinées au chant qui n'appartiennent pas à l'école provençalisante. Dans le nombre figurent beaucoup de pièces d'un caractère plaisant, politique ou satirique, composées notamment à Arras, au XIIIe siècle, et qui nous transportent dans le milieu turbulent et pittoresque de la bourgeoisie d'une grande commune du Nord. Par leur caractère sérieux, d'autre part, plusieurs de ces pièces paraissent mériter le nom de *serventois*, mot qui se présente indépendamment au sud et au nord, et qui paraît avoir désigné à l'origine des pièces de vers composées par ou pour des *servents*, des gens au service de grands seigneurs. Les serventois, dont le type précis n'a pu être encore défini, ne sont pas astreints, même au XIIIe siècle, aux règles rigoureuses de l'art poétique savant. On a donné plus tard spécialement ce nom à des pièces composées en l'honneur de la Vierge Marie. — On trouve aussi fort anciennement la mention d'*estrambots* ou *estrabots*, courtes chansons violemment satiriques. A cette classe appartenaient sans doute les chan-

sons de Luc de la Barre (Eure) contre Henri Ier d'Angleterre, dont le succès irrita ce prince au point qu'il condamna le malheureux chevalier, fait prisonnier, à avoir les yeux crevés, supplice qu'il évita en se donnant la mort (1124).

121. *Rondeaux, ballettes, estampies, virelis.* Ce sont de petites chansons destinées à accompagner la danse. L'*estampie* s'appliquait originairement, comme son nom l'indique, à une danse où on frappait du pied pour marquer le rythme. La *ballette,* qui traite avec une vivacité et une mutinerie souvent pleines de grâce un petit sujet d'amour, est d'ordinaire en rimes consécutives (le mot *balades* apparaît dans le *Jeu du Pèlerin,* § 133, comme titre de pièces composées par Adam le Bossu, mais nous n'en trouvons pas dans ses œuvres; ce mot est d'origine méridionale, bien que ce qu'on a plus tard appelé *ballade* ne semble pas importé du Midi). Le *rondeau* (*roondel* ou *roondet*) n'est pas divisé en strophes : c'est une courte pièce, dont une partie se répète; plus tard ce nom a été donné à ce que nous appelons triolet; le *vireli* est voisin du rondeau, mais plus long (*virelai* n'est qu'une altération de ce mot sous l'influence de *lai*).

122. *Pastourelles.* Une catégorie particulière de chansons portait le nom de *pastourelles* (c'est-à-dire de « bergerettes ») : il s'agit presque toujours de la rencontre du poète avec une bergère, et des succès divers qu'obtient la requête d'amour qu'il lui adresse; ces petites pièces se composent habituellement d'un récit et d'un dialogue; elles sont composées en strophes de petits vers, généralement d'un rythme très vif et très coupé. Le genre des pastourelles est ancien; mais la plupart de celles que nous possédons sont très artistement com

posées et ont subi l'influence de la lyrique provençalisante. Quelques-unes, généralement picardes, présentent des tableaux vifs et colorés des plaisirs et des « jeux » des villageois.

123. *Lais.* A côté des lais narratifs dont nous avons parlé ailleurs (§ 55), on trouve au moyen âge des *lais* purement lyriques; ils ont, comme les autres, une origine toute musicale, mais ils ont une tout autre forme. Le *lai du Chèvrefeuille* (nous avons parlé du lai narratif de ce nom) est un ancien spécimen de cette forme lyrique, qui paraît avoir pour caractère distinctif une certaine dissemblance dans les strophes qui composent la pièce. Le *lai* se confondit plus tard avec le *descort*, nom (d'origine provençale) d'une pièce qui avait à peu près la même forme.

124. *Chansons de croisade.* Les plus anciennes pièces composées en strophes à rimes enlacées qui nous soient parvenues sont des chansons de croisade. Déjà lors de la première croisade nous savons que par toute l'Europe on chantait une chanson d'origine française, qui, à cause de son refrain, s'appelait la chanson d'*outrée* (*outrée* resta le cri de marche et de guerre des pèlerins); nous n'en connaissons pas la forme. Nous possédons en revanche une chanson à refrain, composée pour la deuxième croisade, avant 1147; d'autres, plus ou moins influencées par la poésie savante, se rapportent à la troisième croisade, comme celles de Conon de Béthune et du châtelain de Couci (celle d'un certain Renaud présente encore un refrain), à la quatrième, comme celle de Hugues de Berzé, seigneur bourguignon (voir § 105), qui a en outre adressé une exhortation à prendre la croix au troubadour Folquet de Romans, ou aux suivantes,

comme celle de Huon de Saint-Quentin (voir § 89 *bis*), et celles de Philippe de Nanteuil et d'un de ses compagnons, échos des événements de la croisade même (§ 89 *quater*); l'une d'elles est visiblement la parodie (au sens grec, voir § 160) d'une chanson d amour, dont elle emprunte les deux premiers vers (*Vous qui amés de vraie amour, Esveilliés vous, ne dormés mais*). — Une remarquable pièce, composée à Acre en juin 1250, exprime, presque dans les mêmes termes que Joinville, le désir qu'avaient les meilleurs d'entre les croisés de voir Louis IX, après sa délivrance, rester quelque temps en Syrie. — On peut rattacher ici les chansons qui contiennent l'expression des tristesses et des craintes d'une femme dont l'ami est outre mer (la plus jolie est attribuée à tort à la dame de Fayel, prétendue amie du châtelain de Couci).

CHAPITRE II

POÉSIE LYRIQUE D'ORIGINE PROVENÇALE

125. Dans le midi de la France s'était formée de bonne heure une société brillante, où les femmes tenaient la première place, qui avait attaché une importance toute particulière à des règles d'étiquette sociale et de bonnes manières qu'on désignait sous le nom de *courtoisie* : on faisait dans la courtoisie une place fort considérable à un amour dont on avait essayé de relever le caractère, en somme assez immoral, en lui attribuant une vertu ennoblissante et aussi en le soumettant à des règles fixes et raffinées. Le principal organe de cette société fut une poésie lyrique dont l'inspiration fut surtout puisée dans l'amour ainsi conçu, et dont la forme fut de bonne heure soumise à une loi presque sans exception, celle de la tripartition. Les chansons des *troubadours* provençaux et de leurs imitateurs français (quelques-unes des règles que nous allons donner ne s'appliquent même strictement qu'à ceux ci) sont à peu près toujours composées de 5 (2+2+1), 6 (2+2+2), ou 7 (2+2+3) strophes, dont la division tripartie est souvent marquée par la répétition des mêmes rimes dans deux ou trois

strophes (bien que souvent aussi les mêmes rimes se reproduisent dans toute la pièce). Dans l'intérieur même de la strophe, les vers se divisent toujours en trois groupes, dont les deux premiers se font strictement pendant, tandis que le troisième est asymétrique (c'est en petit la combinaison grecque de strophe, antistrophe, épode; nous avons gardé cette construction dans le sonnet). Les rimes sont toujours enlacées et offrent des combinaisons variées et savantes; l'alternance des rimes masculines et féminines n'est pas exigée en elle-même, mais d'après la distribution des rimes des deux espèces dans la première strophe toutes les autres doivent se régler (ce qui est indispensable dans une poésie destinée, comme celle-là, à être chantée). La forme de chaque strophe est inventée à nouveau pour chaque pièce par le poète, et constitue pour celui qui l'a inventée une propriété qu'on ne peut lui enlever sans plagiat; il n'a même pas le droit de se répéter lui-même : aussi dans les soixante chansons environ qui nous sont restées de Tibaud de Champagne, il n'y en a peut-être pas deux dont les strophes aient absolument la même forme (car un très léger changement, soit dans la longueur d'un des vers, soit dans l'ordre de deux rimes, est suffisant). On a cependant des pièces qui reproduisent la structure et même les rimes d'autres pièces, mais alors c'est une imitation voulue et d'ordinaire déclarée; ainsi Jacques de Cambrai a fait une chanson *ou son* (c'est-à-dire sur la musique et par conséquent dans la forme) *de la glaie meüre* (c'est-à-dire de la chanson de Raoul de Soissons qui commence par *Quant voi la glaie meüre*) et d'autres *ou chant de Tuit mi desir* (chanson de Tibaud de Champagne), *ou chant de l'unicorne* (Tibaud, *Ainsi com l'unicorne sui*), *ou chant de De bone amour et de loial amie* (chanson de

Gace Brulé); un autre poète nous dit que le châtelain de Couci a plus souffert d'amour que nul autre et ajoute : *Pour ce ferai ma complainte en son chant* (en effet il reproduit la forme de la plus célèbre des pièces du châtelain : *A vous, amant, plus qu'a nule autre gent*), etc. — Du moment que nous retrouvons en France ces traits si particuliers de la technique provençale, la répétition de la même rime dans deux ou plusieurs strophes, la tripartition de la chanson, la tripartition de la strophe, la création d'une forme nouvelle de strophe pour chaque pièce, et en outre, pour le fond, toutes les mêmes idées exprimées de même, il n'est pas douteux que cette poésie n'ait été importée du midi de la France, où nous la voyons florissante dès avant le milieu du XIIe siècle, dans le nord, où elle n'apparaît que sensiblement plus tard. Nous en trouvons d'ailleurs la preuve matérielle dans le fait que divers manuscrits de chansons françaises ont accueilli des chansons provençales, dont quelques-unes ont été plus ou moins francisées, et que les romans qui ont cherché un élément de succès dans l'insertion de couplets de chansons (§ 67) en ont admis de provençales au milieu des françaises (les *sons poitevins* ou *provençaux* sont d'ailleurs mentionnés dans divers textes). — Le centre de l'influence provençale dans la France du Nord paraît avoir été la cour d'Aliénor de Poitiers, devenue la femme de Henri II d'Angleterre, et surtout celle de sa fille Marie de Champagne (voir § 57); c'est là qu'on propagea les idées sur l'amour qui faisaient le fond de la poésie provençale, et qu'on essaya d'établir, dans de brillantes réunions de chevaliers et de dames, une sorte de code de l'amour courtois, dont nous avons une rédaction latine dans le livre d'André le Chapelain (§ 104), plein des noms d'Aliénor, de Marie de Champagne, de la reine Aélis de

France, sa belle-sœur, etc. Les troubadours les plus célèbres, comme Bertran de Born et Bernard de Ventadour, se rendaient auprès d'Aliénor, tandis que, sous les auspices de Marie, Chrétien de Troies introduisait dans les romans bretons la théorie de l'amour que ces nobles dames prétendaient mettre à la mode. C'est aussi Chrétien qui, l'un des premiers, composa des chansons dans la forme de celles des troubadours, et la Champagne, avec la Picardie, la Flandre et l'Artois, resta pendant le XIIIe siècle le siège à peu près exclusif de cette poésie, qui fut d'ailleurs uniquement cultivée, au moins dans les premiers temps, soit par les grands seigneurs eux-mêmes, soit par les poètes qui vivaient de leurs bonnes grâces. — Malgré ce qui a été dit plus haut sur Aliénor et sa cour, cette poésie n'a été que peu répandue en Angleterre.

126. La forme principale empruntée par la poésie lyrique française à l'art provençal est celle de la *chanson* proprement dite, dont on vient d'indiquer les règles essentielles. — Le *salut d'amour* est une épître, dont la forme est variable, et qui se présente même souvent en vers octosyllabiques rimant deux à deux, structure étrangère à la poésie lyrique véritable. — Une des inventions les plus originales des *troubadours*, imités par les *trouveurs* du nord, est la *tençon*, où deux poètes composent chacun une strophe en soutenant des opinions contradictoires, ou en s'adressant mutuellement des reproches souvent fort vifs. Quelquefois ces débats ont lieu non entre deux troubadours, mais entre le poète et un personnage fictif, d'ordinaire Amour, conçu comme une divinité (très souvent comme une divinité féminine, une *dame*). En France, les pièces de ce genre sont très rares, mais on y trouve en grande abondance

des *jeux partis* (en provençal *jocs partitz*, plus souvent *partimens*), ainsi appelés parce que celui qui ouvre le débat propose à son confrère une alternative, dont celui-ci choisit et défend un des termes, le premier soutenant l'opinion contraire; les deux contestants remettent souvent la décision à un ou plusieurs arbitres nommés dans l'*envoi*. C'est à peu près toujours l'amour qui fournit le thème de ces débats, dont l'ensemble constitue une sorte de manuel de jurisprudence galante, et dont les *envois*, interprétés avec exagération, ont donné lieu à la légende des « cours d'amour », qui naturellement n'ont jamais été tenues.

127. Dans cette poésie lyrique savante, l'amour, comme inspiration, domine plus encore que chez les Provençaux; à l'origine, Huon d'Oisi, Conon de Béthune, Richard d'Angleterre, Gautier d'Espinaus, quelques autres, font des chansons de croisade ou politiques dans la nouvelle forme, mais bientôt (sauf quelques traces encore dans Tibaud de Champagne) tout cela s'efface, et ne laisse de place qu'aux variations infinies, mais monotones et souvent banales, du thème de l'amour *courtois*. — Nous avons déjà parlé du groupe bourgeois d'Arras, qui doit être mentionné aussi ici, parce que son dernier et meilleur représentant, Adam le Bossu (§ 132), a été initié à l'art le plus raffiné de la poésie courtoise. Là se développa une poésie beaucoup plus originale. Une forme que paraît avoir inventée Jean Bodel est celle du *Congé* : le pauvre poète, atteint de la lèpre, avant de quitter le monde pour toujours, fit ses adieux à tous ses amis d'Arras dans une pièce de quarante-deux strophes; il fut imité d'abord par Adam le Bossu, qui, en quittant Arras à la suite de troubles politiques, n'employa la forme du *Congé* que

pour la faire servir à une vive satire de la ville et de ses habitants (§ 132), puis par Baude Fastoul, frappé du même malheur que Jean Bodel. Non seulement à Arras, mais dans d'autres villes du nord, le goût de la poésie lyrique avait gagné les bourgeois; il se forma là des concours poétiques appelés *puis* (à l'origine *Puis Nostre Dame*, du nom de la ville du Velai où des concours de ce genre, d'abord uniquement en l'honneur de la Vierge, avaient pris leur origine), dans lesquels on couronnait les meilleures pièces; ces *puis* attachaient à la forme une importance capitale, et leur influence a contribué à rendre toute cette poésie monotone et rebutante, surtout quand elle eut disparu des sphères aristocratiques, où elle s'appuyait au moins sur quelque réalité. Les *puis* continuèrent leur existence pendant le XIVe siècle et plus tard, et paraissent avoir suscité les imitations allemandes et néerlandaises des « maîtres chanteurs » et des « chambres de rhétorique ». Parmi les pièces qu'ils couronnaient, il faut noter les *sottes chansons*, sortes de parodies des chansons sérieuses, pièces burlesques, souvent grossières, mais qui sont précieuses pour l'étude de la langue et des mœurs (rapprochons-en les *fatrasies* ou *rêveries*, qui n'ont pas toujours un caractère lyrique, et qui représentent le genre absurde et bizarre que la poésie mondaine du XVIIIe siècle s'amusa à cultiver sous le nom d'*amphigouris*). — A cette poésie bourgeoise du nord on peut joindre (quoique, à vrai dire, elle ne soit lyrique que par exception) la poésie parisienne de Rustebeuf (mort vers 1280), à moitié populaire de forme, et plus intéressante que toute autre par le sujet et l'inspiration. Tantôt le poète célèbre les événements ou les personnages de son temps (il écrit notamment des *regrets* d'illustres défunts, parmi lesquels il faut sans doute compter Louis IX, qui lui avait fait sentir sa

charité, bien que le poète se fût permis sur la piété du roi des plaisanteries fort irrévencieuses); tantôt, comme nous l'avons vu (§ 108), il prend aux luttes qui divisaient l'Église et l'université de Paris une part passionnée; le plus souvent il expose, dans des vers d'un relief parfois admirable et dont les pointes trop prodiguées n'empêchent pas toujours de goûter l'esprit réel, sa misérable situation de clerc déclassé, marié, vivant de la protection des grands ou des libéralités du public, vrai bohème comme le fut plus tard Villon, comme le furent tant d'autres poètes, à toutes les époques, sur le pavé de Paris. — Mentionnons aussi, dans ce groupe bourgeois et populaire, Colin Muset, un jongleur qui a composé des chansons et des pastourelles, mais qui nous a laissé des pièces moins banales, une entre autres où il nous fait le tableau le plus vif des hasards de sa profession et de l'accueil différent qu'il reçoit de sa famille suivant qu'il rentre au logis, après avoir « viellé » au dehors, la valise vide ou gonflée.

128. Mais en général cette poésie de société se meut, on l'a vu, dans un cercle extrêmement borné, et ne cherche son succès que dans le talent de dire d'une façon un peu différente toujours les mêmes choses. Ses principaux représentants sont, après Chrétien de Troies : Conon de Béthune († 1224; il chantait devant Marie de Champagne vers 1182); — Gace Brulé (chevalier champenois, vers 1180 : ses chansons, avec celles de Blondel, du châtelain de Couci et du roi de Navarre, passaient pour les meilleures de toutes); — Blondel de Nesle (picard; il a fourni son nom, mais rien que son nom, à la fameuse légende de la délivrance de Richard Cœur de Lion); ses chansons sont élégantes et monotones; — Gui, châtelain (c'est-à-dire gouverneur pour le seigneur du château) de

Couci († 1203, auteur de chansons particulièrement tendres et douces et où l'on trouve même une note pénétrante de mélancolie; il est devenu le héros d'une légende romanesque dénuée de tout fondement historique, § 66); — Gautier d'Espinaus (poète aimable et élégant, dont l'époque et la patrie ne sont pas encore bien établies); — Gontier de Soignies (en Hainau, fin du XIIe siècle), dont les gracieuses chansons ont une allure libre et vive, parfois presque populaire (elles ont toujours un refrain, ce que n'ont jamais les chansons provençales); — Tibaud de Champagne, roi de Navarre († 1253, célèbre par son amour plus ou moins authentique pour Blanche de Castille : ses chansons spirituelles et gracieuses le mettent au premier rang des poètes de ce genre, où il montra un peu plus d'originalité que les autres); — Adam le Bossu (celles de ses pièces qui rentrent dans cette catégorie ne forment que la plus faible partie de ses titres à la réputation; plusieurs d'entre elles sont cependant fort agréables, et elles étaient surtout admirées pour la musique qu'il leur faisait et qui s'est en partie conservée : la mélodie de quelques-unes de ces pièces est d'une grâce encore appréciable aujourd'hui); — Guilebert de Berneville (d'Arras, fin du XIIIe siècle; l'un des derniers et peut-être le plus achevé comme forme de nos chansonniers); — Charles d'Anjou, roi de Sicile, etc. Disons aussi que quelques femmes, une duchesse de Lorraine entre autres, paraissent avoir cultivé ce genre délicat, qui devait les attirer et leur convenir.

129. Sortie de l'imitation des Provençaux, la poésie lyrique française exerça à son tour de l'influence sur l'Allemagne, où elle fut (ainsi que son initiatrice méridionale) imitée de bonne heure par les *minnesinger*, et

sur l'Italie, par l'intermédiaire de la Sicile, soit directement, soit indirectement par les poètes allemands de la cour des princes souabes. Dante, dans son livre sur l'éloquence en langue vulgaire, cite plusieurs chansons de Tibaud de Champagne à côté de celles des plus célèbres *troubadours*. Toute la première poésie lyrique de l'Italie dépend de celles de la Provence et de la France, et leur influence est même encore sensible, bien que le fond et la forme aient subi de profondes modifications, dans Guido Guinicelli, Dante et Pétrarque. En Espagne, en Portugal, la poésie lyrique du nord et du midi de la France trouvait aussi un grand écho et provoquait de nombreuses imitations.

130. A partir de la fin du XIIIe siècle, cette production lyrique, longtemps si active, semble s'arrêter tout à coup. La société, comme nous l'avons déjà remarqué, change alors d'aspect et de mœurs; les grands seigneurs et les grandes dames ne font plus de chansons et n'en font plus faire. — Au XIVe siècle, Guillaume de Machaut introduit un style lyrique nouveau, accompagné d'innovations non moins grandes dans la musique; cet art, dont la ballade, le chant royal, le rondeau (triolet), le lai de douze strophes sont les principaux éléments, retrouve auprès des grands la faveur dont avait joui l'art des XIIe et XIIIe siècles; il est cultivé par Eustache Deschamps, plus tard par Froissart, Christine de Pisan, Charles d'Orléans, et dure, avec quelques modifications, jusqu'à la Renaissance

SECTION IV

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

131. Le théâtre au moyen âge est surtout religieux; le théâtre profane lui-même est en partie, au moins par ses origines, dépendant du culte, notamment en ce que les représentations avaient lieu d'habitude la veille des fêtes des saints, et qu'elles étaient souvent le fait de confréries auxquelles ne manquait jamais, au moyen âge, un lien religieux. Cependant il s'est vite, au moins dans une certaine région, détaché plus ou moins complètement de tout rapport avec l'Église, et les monuments, malheureusement trop peu nombreux, qui nous restent du théâtre profane, sont plus intéressants que tous ceux du théâtre religieux. — D'ailleurs, par les *joculatores*, qui débitaient souvent, comme nous l'avons vu, des débats (§ 110) ou des monologues (§ 109) dans les réunions, le théâtre a aussi des origines toutes profanes, et une veine qui ne fut sans doute jamais interrompue, bien qu'elle se montre rarement aux yeux dans l'obscurité des siècles reculés, va des mimes romains aux farceurs du XVe siècle.

132. C'est à Arras, où nous avons déjà vu (§ 120) une poésie lyrique si originale, qu'appartiennent à peu près

tous ces monuments. Le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel (voir § 167), malgré son caractère en grande partie profane, ne peut être séparé du théâtre religieux; mais tout lien avec la religion fait défaut dans les deux autres pièces artésiennes dont nous allons parler, et qui sont de beaucoup ce que le moyen âge nous a laissé de plus remarquable en fait de poésie dramatique. Elles sont l'une et l'autre d'Adam appelé le Bossu (sans qu'il le fût). Né à Arras vers 1235, il se destina à être clerc, fit des études latines, puis, entraîné par les charmes d'une jeune fille d'Arras, il l'épousa, et regretta bientôt d'avoir brisé sa carrière. Il voulut aller à Paris pour reprendre ses études (c'est dans ces dispositions qu'il se représente dans le *Jeu de la Feuillée*). Il renonça probablement bientôt à son projet et revint à Arras : il fut mêlé aux troubles qui alors agitaient sans cesse la ville et, à peu près exilé, se retira à Douai avec son père (c'est là que Baude Fastoul, vers 1265, lui adresse ses adieux dans son *Congé*). Il suivit sans doute Robert d'Artois quand il se rendit auprès de Charles d'Anjou, en 1283, et plut à ce dernier, qui se l'attacha, probablement en qualité de ménestrel. Charles étant mort peu après (1285), Adam célébra la gloire de son protecteur dans un poème en laisses monorimes de vingt vers, où il paraît avoir simplement renouvelé une œuvre plus ancienne, et dont il n'a fait ou dont nous n'avons que le début. Dans la première hypothèse, il faudrait sans doute admettre que ce fut la mort qui l'arrêta; en tout cas il avait cessé de vivre en 1288, époque où un sien neveu, Jean Madot, copiste dont nous avons divers manuscrits, parle de lui comme d'un défunt. Il fut célèbre de son vivant comme musicien et comme poète; après sa mort, on montrait son tombeau à Naples, et on désignait, longtemps après lui, par le nom de *rue maistre Adam*, la rue d'Arras où il

avait habité. — Sa première production dramatique est le *Jeu de la Feuillée* ou le *Jeu Adam*, qu'il fit représenter à Arras vers 1262. C'est l'œuvre la plus étrange qui se puisse imaginer : le poète s'y met en scène, ainsi que son père, qu'il raille de son avarice, sa femme, dont il parle avec la plus cynique liberté, ses amis et ses voisins, bafouant gaiement les vices, les travers ou les ridicules de chacun. Le tracas d'une grande foire, le charlatanisme d'un devin populaire et d'un moine prêcheur de reliques sont ensuite exposés sur le théâtre, puis le fantastique le plus gracieux y apparaît dans la personne des fées Arsile, Morgue et Gloriande (qui prédisent qu'Adam n'ira pas à Paris) et dans l'exhibition de la roue de Fortune, qui tourne, emportant ceux qui y sont attachés tantôt au faîte, tantôt dans la poussière; enfin tout se termine par une longue et amusante scène de taverne, où le moine, qui a gagné gros avec ses reliques, est dépouillé par les autres, qui lui font malgré lui payer leur écot. La pièce se jouait sous la *feuillée*, c'est-à-dire sous une de ces tonnelles de verdure qu'on élevait pour célébrer la fête de mai, la fête du printemps revenu : c'est à cette fête, où les membres du Pui d'Arras (§ 127) donnaient de joyeuses représentations, que se rattache la pièce elle-même, qui fait involontairement, en gardant bien entendu la distance, songer à Aristophane par la hardiesse des personnalités et le mélange des styles et des rythmes, œuvre unique dans la littérature du moyen âge, pleine de poésie, de grossièreté, de charme, de malice, de satire et de fantaisie. Une opinion très vraisemblable, et qui jette du jour sur l'ensemble de l'œuvre en même temps qu'elle en excuse plus d'un passage, est que c'est une véritable *sotie*, analogue à celles qui furent si en vogue deux siècles plus tard et qu'elle provient de la fête des fous

comme les soties postérieures. Elle est seule de son espèce au XIIIe siècle; il ne faut pas s'en étonner; il est surprenant au contraire que cette œuvre si personnelle et toute de circonstance nous soit parvenue (entière dans un manuscrit, très incomplète dans deux autres); il faut l'attribuer sans doute à la grande renommée que s'acquit plus tard le poète, et il est permis de croire que nous avons perdu bien des compositions du même genre, sinon de la même valeur, que rien ne préservait de l'oubli auquel les vouait leur caractère éphémère.

133. L'autre pièce d'Adam, plus célèbre que la *Feuillée*, est le *Jeu de Robin et Marion* : elle paraît avoir été composée par lui pendant son séjour en Italie, et ne fut représentée pour la première fois à Arras, sans doute aussi aux fêtes du printemps, qu'après la mort de l'auteur. Le hasard nous a conservé un *prologue* dramatique, le *Jeu du pèlerin*, qui fut composé à cette occasion : un pèlerin, censé revenu de Calabre et de Pouille, expose aux spectateurs que maître Adam, grand clerc artésien, mort naguère à Naples, a fait l'œuvre qu'on va jouer, et les engage à l'entendre avec bienveillance. Deux ribauds se moquent de lui et veulent le battre, et le pèlerin s'enfuit, laissant la scène libre pour la vraie pièce. Ce prologue, très plat d'ailleurs, mais qui a le mérite de nous donner quelques renseignements sur Adam, est assurément curieux comme témoignage de la vie théâtrale active qui devait exister alors, au moins à Arras. La pièce elle-même (dont il faut écarter quelques scènes interpolées, vers la fin, par l'auteur du Prologue) est un petit chef-d'œuvre, aussi délicat et gracieux que le *Jeu de la Feuillée* était fougueux et disparate. Adam en a pris le sujet dans le thème commun

des *pastourelles* (§ 122) : on y voit d'ordinaire un chevalier s'efforcer d'enlever à un berger l'amour d'une bergère ; dans maintes chansons alors connues de tout le monde la bergère s'appelait Marion, le berger s'appelait Robin. Ce sont eux qu'Adam met en scène, et, à toute occasion, employant, mais d'une façon plus piquante, le procédé de *Guillaume de Dole* et autres romans (§ 67), il leur met dans la bouche des refrains ou des fragments de chansons qui appartiennent à ce qu'on peut appeler le cycle de Robin et Marion. Le chevalier est éconduit par la pastoure, et bien que Robin reçoive à cette occasion quelques coups, les deux amants sont pleins de contentement et s'apprêtent à célébrer une fête rustique. Leurs parents, leurs amis, les rejoignent dans le champ où ils font paître leurs bêtes; on met toutes les provisions en commun, on joue à des jeux villageois, on chante, on danse, et finalement on part pour faire célébrer le mariage de Robin avec Marion. Tout cela est montré dans des scènes claires, rapides, bien construites, et en petits vers de huit syllabes fort alertes et agréables. Aussi le *Jeu de Robin*, qui était à beaucoup d'endroits mêlé de chant, et qu'on a appelé non sans raison, tant pour le sujet même que pour l'exécution, le premier de nos opéras comiques, eut-il un grand succès et fut-il sans doute souvent représenté, après l'avoir été à Arras, dans diverses villes du nord de la France. Cependant la mention, à la fin du XIVe siècle, d'une exécution d'un « jeu de Robin et Marion » ne doit probablement pas être rapportée à l'œuvre d'Adam, qui avait trop vieilli comme langue : le cycle auquel cette œuvre se rattache était resté populaire et pouvait donner matière à des représentations de divers genres, notamment à des danses. On se plaisait aussi à peindre sur les murailles des châteaux, plus tard à figurer en tapisserie, des

scènes de la vie pastorale, dont Robin et Marion étaient presque toujours les principaux personnages.

134. Sur un feuillet de garde de manuscrit on a trouvé une petite farce intitulée : *Du garçon et de l'aveugle*, qui fut jouée à Tournai aux environs de 1277. C'est une bagatelle (un jeune garçon s'offre à mener un aveugle, le bafoue et le dépouille; il lui donne aussi des coups en feignant d'être un autre, comme fait Scapin à Géronte dans Molière), d'ailleurs gaie dans la grossièreté de plus d'un de ses traits, mais dont le principal intérêt est son existence même. Nous ne saurions pas sans elle qu'on jouait des farces au XIIIe siècle (le mot *farce* lui-même n'apparaît que plus tard), et elle permet de conjecturer qu'au moins dans le nord de la France on en jouait dès lors beaucoup, qui ne nous sont pas parvenues.

DEUXIÈME PARTIE

LITTÉRATURE RELIGIEUSE

135. Nous avons rapidement esquissé (ci-dessus §§ 9-12) la première période de l'établissement du christianisme en Gaule. A la fin de l'époque mérovingienne, l'Église était tombée dans une profonde ignorance, comme en témoignent les manuels que l'on composait pour l'instruction des clercs; elle s'obstinait cependant à ne parler que le latin, bien qu'elle ne le connût plus que très imparfaitement. Charlemagne introduisit une double réforme, qui, en relevant l'instruction du clergé, rendit possible celle du peuple. D'une part les savants qu'il appela ou suscita travaillèrent, sous son inspiration, à faire revivre la connaissance du latin et à restituer ainsi une pureté relative à la langue qui devait rester celle de l'Église; d'autre part il fit décider (concile de Tours de 812) que dorénavant les prêtres instruiraient le peuple dans sa langue. — C'est de là que date la littérature religieuse en langue vulgaire. Les clercs s'appliquerent dès lors à composer des ouvrages qui fissent connaître au peuple l'histoire religieuse, le dogme et la morale, et naturellement cette littérature, à

quelques exceptions près, fut durant tout le moyen âge leur œuvre exclusive. — Elle a moins d'intérêt que la littérature profane, puisque, pour une bonne partie au moins, elle se compose de traductions et d'imitations; mais la religion au moyen âge pénétrait si profondément la vie publique et privée que la littérature religieuse se trouve mêlée à toutes les manifestations de cette vie; d'ailleurs le christianisme, c'est-à-dire la conception religieuse et philosophique élaborée par les raisonneurs grecs sur la base de la prédication évangélique, prit en Occident, surtout dans le monde à demi savant auquel cette littérature en langue vulgaire appartient, un caractère qu'il est intéressant d'étudier; enfin les légendes, soit venues de loin, soit nées spontanément, abondent dans cette littérature, et se prêtent aux recherches les plus fécondes et les plus variées. — Comme la littérature profane, la littérature religieuse est *narrative*, *didactique*, *lyrique*, ou *dramatique*; comme la littérature profane, elle a pris de préférence au moyen âge la forme poétique, et cette forme est aussi la seule qu'elle ait revêtue quand elle était lyrique ou dramatique.

SECTION I

LITTÉRATURE NARRATIVE

CHAPITRE I

LES TRADUCTIONS INTÉGRALES DE LA BIBLE

136. On traduisit en français la Bible entière à Paris, vers 1235, et plus tard l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur († 1179), qui en abrège d'un bout à l'autre la partie historique en l'accompagnant d'un commentaire explicatif et de synchronismes. L'auteur de cette dernière traduction, beaucoup plus ample que l'original, et qui, dans des rédactions postérieures, arriva à comprendre la Bible elle-même presque entière (d'après la traduction parisienne), est Guiart des Moulins, chanoine, puis doyen d'Aire en Artois (mort vers 1320), qui l'écrivit entre 1291 et 1295. Quant à la traduction de la Bible, elle est due sans doute à la collaboration de plusieurs membres de l'université de Paris. Il faut noter que cette version parisienne du XIIIe siècle s'est maintenue, pour certaines parties, à travers des remaniements successifs, jusque dans les Bibles françaises les plus employées aujourd'hui par les églises protestantes. — Sous le titre inexact de *Bible en français*, maître Roger d'Argenteuil, au XIIIe siècle, écrivit une compila-

tion de récits bibliques, de légendes apocryphes et de notes diverses, qui suit l'histoire sacrée depuis le commencement du monde jusqu'à la ruine de Jérusalem.

137. En 1190, un chanoine appelé Herman, né à Valenciennes, composa un poème biblique, comprenant l'Ancien Testament (mais, sauf pour la Genèse, extrêmement abrégé) et le Nouveau (avec de nombreuses suppressions et l'addition de légendes apocryphes); Herman traite son sujet avec beaucoup de liberté et un véritable talent poétique; son œuvre nous est parvenue dans des rédactions assez différentes, qui ne remontent peut-être pas toutes directement à l'auteur. — Au XIIIe siècle aussi, Jean Malkaraume traduisit en vers tous les livres historiques de la Bible (Ancien et Nouveau Testament), ce que fit de nouveau, au commencement du XIVe siècle, Macé, curé de la Charité-sur-Loire, en y joignant plusieurs livres bibliques d'autre caractère. — La *Bible des sept états du monde*, de Geufroi de Paris (1243), est une compilation qui contient beaucoup de choses qui ne sont pas dans la Bible, et qui dans ses 22 000 vers est plus souvent moralisante que narrative (voir § 139).

CHAPITRE II

L'HISTOIRE JUIVE

138. L'Ancien Testament offrait à l'imagination plus d'attrait et de variété que le Nouveau, et permettait en même temps aux vulgarisateurs plus de liberté dans le traitement. Aussi en trouve-t-on de bonne heure des traductions et imitations. Les quatre livres des *Rois* furent mis au XIIe siècle dans une excellente prose française (nous en avons un manuscrit exécuté en Angleterre dès le XIIe siècle, et trois écrits en France au XIIIe), qui nous offre un des plus précieux spécimens de l'ancienne langue; la traduction est loin d'être servile, le style est d'une allure vivante, aisée et naturelle; certains morceaux, notamment les cantiques intercalés, sont rendus en prose rythmée et rimée. — On possède aussi une version en prose des *Juges*, avec un prologue en vers, qui nous apprend qu'elle fut exécutée, peut-être en Terre Sainte, pour des frères du Temple ou de l'Hôpital. — On a deux traductions en prose des *Macchabées*; mais ce livre tout guerrier, qui devait plaire au moyen âge, fut en outre l'objet d'imitations en vers; on n'en connaît pas moins de cinq : une en décasyllabes,

peut-être d'un certain Roger (v. 176), encore du XIIe siècle, où l'histoire est devenue une véritable chanson de geste; une autre en alexandrins, connue seulement, ainsi qu'une en vers de huit syllabes rimant deux à deux, par une rédaction en prose; une quatrième et une cinquième également en petits vers plats, l'une anonyme (1285), l'autre commencée par Gautier de Belleperche (près Laon), arbalétrier, et terminée en 1280 par Pierre du Riés. — On possède un poème assez remarquable, composé en Angleterre au XIIIe siècle, sur l'*Ancien Testament*; il est écrit partie en forme de chanson de geste, partie dans la forme, rare au moyen âge, de vers décasyllabiques rimant deux à deux. — La *Genèse* fut mise en vers de huit syllabes assez médiocres par Éverat pour la comtesse Marie de Champagne (voir § 57). — L'épisode de *Joseph* a été conté, au XIIe siècle, à ce qu'il semble, en vers de six syllabes rimant deux à deux, dans une version d'un style archaïque, fidèle et assez élégante. — La même forme rare est employée dans un abrégé, sec et sans grande valeur, du livre de *Job*, dont nous n'avons qu'un fragment; une paraphrase de ce même livre est en vers de huit syllabes. — Le court poème de l'*Exode* n'est qu'une paraphrase moralisante, que l'auteur n'a pas conduite jusqu'au bout. — Une imitation agréable du livre de *Tobie* est due à Guillaume le Clerc de Normandie, auteur de plusieurs autres ouvrages (§ 100). — A l'Ancien Testament se rattachent encore quelques apocryphes, comme l'histoire d'Adam et Ève (dont on a des versions en prose et en vers), une ancienne et curieuse légende sur la femme de Salomon (voir § 51), mentionnée par divers textes (sur Salomon et Marcoul, voir § 103), d'autres récits relatifs au même roi, etc. — Malgré cela, cette veine est moins riche qu'on ne l'aurait supposé.

CHAPITRE III

L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE

139. L'histoire du fondateur et des débuts du christianisme est contenue dans les évangiles canoniques. On ne put songer dès les premiers temps à les traduire, car, sans parler de scrupules qui n'avaient pas encore eu l'occasion de se produire, l'âge de la prose n'était pas venu. Mais on eut de bonne heure l'idée de composer en vers, à l'usage des laïques, des résumés de l'histoire évangélique. Le plus ancien exemple de ce genre est le poème de la *Passion*, en vers octosyllabiques rimant deux à deux et groupés en quatrains, mélangé de formes françaises et méridionales, qui remonte au xe siècle : ce n'est peut-être que la dernière partie, seule conservée, d'une histoire complète du Christ; on y remarque déjà quelques traits (comme la descente aux enfers) ajoutés au récit des évangiles. Toutefois les ouvrages de ce genre sont beaucoup plus rares qu'on ne le croirait; nous ne connaissons guère sur l'histoire évangélique qu'un poème du xiiie siècle, assez fidèle; il faut y joindre un poème sur la *Passion*, dont de nombreux manuscrits attestent le succès, et que Geufroi de Paris (§ 137) ne s'est pas fait scrupule d'annexer à sa

compilation. Cette pauvreté tient peut-être à ce qu'on exposait suffisamment cette histoire au peuple dans l'instruction religieuse donnée à l'église. — On fit aussi de bonne heure des traductions, en prose et en vers (notons-en une en vers, avec un très long commentaire, de l'Anglo-Normand Robert de Gretham au XIIIe siècle; voir § 152), des extraits des évangiles qui figurent chaque dimanche à l'office (Jean de Vignai y joignait celle des épîtres de chaque dimanche); l'Église approuva ces traductions, mais il n'en fut pas de même quand on eut l'idée de traduire intégralement les évangiles eux-mêmes dans tout leur contenu. On vit un grand danger à laisser des laïques connaître directement, et sans être guidés et éclairés par les prêtres, les sources de la foi catholique. Un groupe d'habitants de Metz ayant fait traduire en français, vers la fin du XIIe siècle, les évangiles et quelques autres livres, Innocent III, dans un bref de 1199, les condamna, et ordonna la destruction de ces livres; et de fait la lecture du Nouveau Testament en langue vulgaire fut dans le midi un des aliments principaux, comme un des grands attraits, de l'hérésie vaudoise et albigeoise. Une version partielle, en dialecte lorrain, du commentaire de Haimon sur les épîtres et évangiles du temps pascal peut bien appartenir à cette série de traductions messines.

140. En revanche les traductions de récits apocryphes relatifs à l'histoire évangélique sont innombrables. La plupart de ces récits sont d'origine gréco-asiatique; ils se sont formés du IIe au Ve siècle dans les communautés chrétiennes de l'Orient pour satisfaire la curiosité et l'imagination que les récits si brefs et si peu circonstanciés des évangiles ne contentaient pas, et plus d'un, sans être expressément approuvé par l'Église, a été

tacitement adopté par elle. Dans une *Histoire de Marie et de Jésus* composée en laisses monorimes en Angleterre au XIIIe siècle, beaucoup de ces récits apocryphes sont mêlés à un abrégé du texte évangélique. Mais ils ont souvent été traduits à part. Signalons comme ayant été traduits de bonne heure : l'*Évangile de l'enfance* (histoire des premières années de Jésus-Christ; on en a plusieurs versions, dont une par Gautier de Coinci); — l'*Évangile de Nicodème* (c'est là qu'est racontée, avec une véritable puissance dramatique, la descente victorieuse du Christ aux enfers; nous en avons trois traductions en vers, dont une par André de Coutances (voir § 108); — la *Légende de Judas* (imitée de celle d'OEdipe : poème français du XIIIe siècle); — la *Légende de Pilate*, dont, on ne sait trop pourquoi, le corps fut censé, après sa mort, avoir causé d'étranges perturbations partout où on lui donnait la sépulture; — la *Vengeance du Sauveur* (curieuse interprétation chrétienne de la destruction de Jérusalem par Titus); — la *Légende dela croix* (faite du bois de l'arbre du bien et du mal; on en a diverses rédactions), etc. Il faut surtout noter l'influence que l'évangile de Nicodème, dont la première partie donne un rôle important à Joseph d'Arimathie, a exercée sur le développement des récits relatifs au saint graal (voir § 59), et signaler la transformation de la *Vengeance du Sauveur* en une véritable chanson de geste, dont nous avons même plusieurs versions assez différentes. — Dans le cœur même de l'histoire évangélique, des traits apocryphes avaient profondément pénétré, et nous les voyons mentionnés dans la poésie vulgaire plus souvent que les traits authentiques : telles sont les histoires de sainte Anastase, qui perdit puis recouvra l'usage de ses mains lors de la délivrance de la sainte Vierge, — du chapon rôti qui se mit à revivre et à s'envoler de la table d'Hérode, — de Longin,

l'aveugle-né, qui porta un coup de lance dans le flanc du Seigneur sur la croix, et, s'étant touché les yeux avec le sang qui en coulait, vit et crut, etc. On peut encore rapporter ici la vie, en grande partie légendaire, de saint Jean-Baptiste, dont nous possédons, en fragments, une rédaction du XIIIe siècle, remarquable en ce qu'elle est écrite en alexandrins rimant deux par deux (voir § 137), et diverses compositions en vers sur les *Trois Maries*. — Nous ne connaissons pas de traductions anciennes isolées des *Actes des Apôtres* (celle que Lambert de Liége, fondateur des *Béguins* et *Béguines*, avait faite vers 1170 est malheureusement perdue); mais nous signalerons ici, si c'en est bien le lieu, une version du XIIIe siècle de l'*Apocalypse* en prose (une version en vers fait partie du grand ouvrage biblique de Macé de la Charité, voir § 137). Une autre version, en prose et abrégée, de la célèbre vision eut pendant tout le moyen âge et jusqu'au XVIe siècle un immense succès, dû aux images qui accompagnaient toujours le texte autant qu'au texte lui-même. — Enfin, on peut mentionner ici le *Livre des Sibiles*, composé par un poète anglo-normand en vers de six syllabes rimant deux à deux pour Maheut, veuve de l'empereur Henri V et du comte Geoffroi d'Anjou et mère de Henri III, l'année même de sa mort (1160) : l'auteur énumère les dix sibylles que mentionnent les Pères de l'Église et rapporte leurs prétendues prophéties. — Aux prédictions des sibylles se rattache la description des *Quinze signes* qui précéderont la fin du monde et le jugement dernier; cette description, présentée en abrégé dans des vers latins imités du grec et insérés par saint Augustin dans un de ses livres, a fait l'objet d'un petit poème qui a eu beaucoup de succès. — On peut y joindre un poème sur l'Antéchrist, imité du livre fameux d'Adson de Montier-en-Der (Xe siècle), qui d'ailleurs a été bien moins répandu.

CHAPITRE IV

LA LÉGENDE DE LA VIERGE

141. A l'histoire évangélique se rattachent naturellement les légendes nombreuses qui concernent la vierge Marie. Un très ancien apocryphe (qui fut plus tard réuni à l'*Évangile de l'Enfance*) nous raconte sa naissance déjà miraculeuse (celle de sa mère Anne, fille du roi Fanuel, est l'objet d'une légende absolument fantastique), ses premières années et son mariage avec Joseph; il fut mis en vers par Wace (voir § 93), par Gautier de Coinci (§ 142), etc. ; la *Mort Nostre Dame*, racontant l'assomption de son corps au ciel, a été mise par Herman de Valenciennes en laisses de décasyllabes monorimes et par un autre poète en vers octosyllabiques. On a plus d'une fois mis en vers (notamment Henri de Valenciennes) les *Sept joies de Notre Dame*, et aussi les *Regrets de Notre Dame* ou sa douloureuse plainte au pied de la croix : parmi les poèmes inspirés par ce thème, celui qui a eu le plus de succès est celui de Huon le Roi, de Cambrai (§ 76), composé dans la strophe de douze vers rendue populaire par Hélinand.

142. Mais les récits concernant la vie et la mort de la mère de Jésus-Christ ne sont rien en comparaison de

ceux qui sont consacrés aux effets de son intercession et aux prodiges obtenus par la dévotion qui s'adresse à elle. Des collections latines de miracles de la Vierge se forment de plusieurs côtés et s'agglomèrent pendant les XIe et XIIe siècles, et donnent bientôt lieu à des traductions françaises, soit de recueils, soit de récits isolés. Nous savons qu'un certain Guiot en avait mis en vers un grand nombre dès le XIIe siècle, avec beaucoup de succès. C'est peut-être à cet ouvrage qu'appartiennent de précieux fragments, écrits encore au XIIe siècle, qu'on a découverts à Orléans. Le recueil français le plus important à tous égards est celui de Gautier de Coinci, moine à Saint-Médard de Soissons, puis prieur de Vic-sur-Aisne, mort à cinquante-neuf ans en 1236. Ses *Miracles de Nostre Dame* ne comprennent pas moins de 30 000 vers; ils sont empruntés à diverses sources, mais surtout à la compilation latine de Hugues Farsit (XIIe s.). C'est le monument le plus curieux et souvent le plus singulier de la piété enfantine du moyen âge : la dévotion à Marie y est présentée comme une sorte de garantie infaillible non seulement contre toute espèce de maux, mais contre les plus légitimes conséquences temporelles ou éternelles des péchés ou même des crimes. Dans ces histoires, qui ont révolté la piété plus raisonnée aussi bien que la philosophie des temps modernes, il faut reconnaître cependant un charme doux et pénétrant, une naïveté, une tendresse et une simplicité de cœur qui touchent en faisant sourire. C'est là qu'on voit par exemple un moine malade guéri par le lait que Notre Dame vient elle-même l'inviter à puiser à « sa douce mamelle »; un voleur qui, ayant l'habitude de se recommander à la Vierge chaque fois qu'il allait *embler*, est soutenu par ses blanches mains, pendant trois jours, au gibet où il est pendu, jusqu'à ce que, le trou-

vant en vie, on le gracie à cause du miracle; un moine ignorant qui ne sait réciter autre chose qu'*Ave Maria*, et qu'on méprise à cause de cela, mais qui, étant mort, révèle sa sainteté par cinq roses qui sortent de sa bouche en l'honneur des cinq lettres du nom de Marie; une nonne qui, ayant quitté son monastère pour se livrer au péché, y revient après de longues années, et trouve que la sainte Vierge, à laquelle malgré tout elle n'a cessé d'adresser chaque jour une oraison, a rempli pendant tout ce temps son office de sacristine, de sorte que personne ne s'est aperçu de son absence, etc., etc. Gautier écrit dans un style qui n'est rien moins que simple; il poursuit à tout prix la rime riche, et se plaît à des jeux de mots et de sons souvent fatigants et ridicules; mais il est tout pénétré de l'esprit de son sujet, et il nous fait vivre avec lui dans l'étrange atmosphère intellectuelle et morale où il se sent à l'aise. Malheureusement, à sa tendre piété envers la mère de grâce, à sa libre censure contre la corruption de l'Église, il joint le fanatisme le plus intolérant : il se répand notamment contre les juifs et, à cause d'eux, contre les chrétiens qui les souffrent parmi eux au lieu de les exterminer, en invectives odieusement féroces, et qui contribuèrent peut-être plus d'une fois, vu le succès dont jouirent ses récits, à ces explosions de fureur populaire dont le XIIIe siècle offre trop d'exemples.

143. Un autre recueil de *Miracles de Notre Dame*, spécialement relatif à ceux de Notre Dame de Chartres, a été composé, ou du moins terminé, en 1262, par un prêtre de cette ville, Jean le Marchant, devenu chanoine de Péronne; il n'a pas la valeur poétique de celui de Gautier de Coinci, auquel l'auteur ne s'est d'ailleurs fait aucun scrupule de dérober quelques-uns de ses récits,

en plaçant à Chartres la scène qui dans l'original était à Soissons; les autres sont traduits d'un recueil latin un peu antérieur. — Sans parler d'autres moins importants, comme celui d'Everard de Gateley, il faut signaler un recueil de soixante miracles rimés vers le milieu du XIIIe siècle dans la région lyonnaise et curieux par la langue. — Le moine anglo-normand Adgar avait traduit dès le XIIe siècle, avec simplicité mais sans talent, un recueil latin dû, pour une bonne partie, à l'historien anglais Guillaume de Malmesbury; un recueil analogue a été rimé au XIIIe siècle par un autre anglo-normand. — En dehors de ces collections il existe beaucoup de récits isolés de miracles de la sainte Vierge ; plusieurs se trouvent dans la *Vie des Pères* dont il sera parlé tout à l'heure; un certain nombre appartenaient originairement à Dieu lui-même ou à quelque saint et ont été transportés à Marie pour rehausser sa gloire et plaire davantage. Quelques-uns de ces récits sont fort intéressants, soit par leur antiquité et leur origine, soit par l'esprit qui les anime. Nous signalerons l'histoire, rédigée d'abord en grec, de Théophile, clerc d'une église d'Asie, qui, ayant signé un pacte avec le diable, obtint de la Vierge qu'elle irait le lui arracher; — deux versions d'une étrange et sombre histoire, dans la première desquelles c'est encore Vénus qui figure, tandis que Marie a pris sa place dans la seconde (comme dans une troisième, insérée par Gautier de Coinci dans son recueil) : un jeune homme, le jour de son mariage, met son anneau nuptial au doigt d'une statue, qui le soir vient réclamer les droits d'épouse qu'il lui a conférés ainsi (c'est de là que Mérimée a tiré *la Vénus d'Ille*); — l'histoire du chevalier qui, pour obtenir la richesse, avait promis au diable de lui livrer sa femme : pendant qu'il la conduisait, elle

entra pour un moment dans une chapelle de la Vierge, et ce fut la Vierge qui en sortit à sa place, et qui, remise à Satan, le punit sévèrement de son audace; — celle d'un autre chevalier qui, allant au tournoi, s'oublia dans une église à prier Notre Dame, laquelle pendant ce temps combattait sous son armure et gagnait pour lui le prix du tournoi; — l'histoire (chef-d'œuvre peut-être du genre par sa délicieuse et enfantine simplicité) du *Tombeor Nostre Dame*, de ce pauvre jongleur qui, devenu moine, et ne sachant comment servir la Vierge à l'instar de ses confrères, faisait devant elle, en secret, les culbutes qui lui avaient valu le plus de succès ; des témoins qui, étonnés de ses retraites, s'étaient cachés dans la chapelle virent, après ses exercices, la mère de Dieu venir elle-même éponger le front trempé de sueur de son « tombeor ». — Nous pourrions en citer bien d'autres; mais ces exemples suffisent pour donner une idée de toute cette classe de récits.

143 *bis*. Ce rôle de protectrice des pécheurs a fait donner à la Vierge celui d'avocat du genre humain dans une curieuse composition, due à un juriste italien du XIIIe ou du XIVe siècle, mais non à Bartole, comme on l'a dit souvent, le *Processus Satanae contra Virginem coram Jesu judice*, où elle plaide et gagne la cause de l'humain lignage dans le procès où Satan prétend le revendiquer. Cette bizarre fiction, où les deux adversaires invoquent à l'envi le droit romain et le droit canon, a été mise en vers français vers 1320 par un clerc de Bayeux. Ce même auteur, qu'on a voulu sans motifs suffisants identifier à un personnage connu appelé Jean Justice, a raconté la terrible façon dont Notre Dame se venge de ceux qui prétendent usurper son bien (entendez le bien de l'Église) dans le petit poème de la *Chapelerie de Baieus*, écrit à propos d'un procès jugé à Paris en 1321.

CHAPITRE V

LES LÉGENDES HAGIOGRAPHIQUES

144. L'histoire évangélique a pour suite l'histoire de l'Église et notamment l'histoire des saints. L'intermédiaire est fourni par les *Actes des Apôtres*, qui, s'ils ne furent pas traduits anciennement, ont cependant donné à la poésie française le thème des plus anciennes *farcitures* en langue vulgaire, relatives à la fête de saint Étienne. Ce premier martyr était le patron des diacres, et, à cause de cela, le jour de sa fête, une certaine liberté était donnée, dans l'église même, à la jeunesse cléricale. Elle en profita de très bonne heure pour intercaler, entre les phrases du chapitre des *Actes* dont on donnait à l'office lecture en latin en guise d'épître, des strophes françaises monorimes qui reproduisaient le récit contenu dans ce chapitre; nous avons plusieurs versions de ces « épîtres farcies », dont une ou deux remontent au XIIe siècle (d'autres épîtres farcies se rapportent aux fêtes de saint Jean l'évangéliste, des saints Innocents ou de l'Épiphanie, toutes fêtes voisines de celle de saint Étienne et chères aussi aux écoliers). — Une vie apocryphe et très fabuleuse de saint Jean l'évangéliste fut

rimée vers 1270 par Tierri de Vaucouleurs. — Une légende fort ancienne, la *Vision de saint Paul*, où on raconte ce qu'il vit, dans une extase, en enfer et au ciel, fut mise de bonne heure en français. — Les vies de Marie-Madeleine sont moins nombreuses dans le nord de la France que dans le sud, où des légendes locales s'étaient attachées à ce thème; on a cependant une vie de sainte Madeleine par Guillaume le Clerc (§ 100) et le fragment d une autre, anglo-normande. — Quant aux faux *Actes des Apôtres*, attribués à Abdias, qui fournirent au xve siècle le sujet d'un célèbre *mystère*, ils n'étaient pas encore très répandus à l'époque qui nous occupe; on a cependant de plusieurs morceaux d'anciennes versions en prose.

145. La véritable épopée chrétienne, si l'on peut ainsi dire, commence avec les *Vies des Pères du désert*, écrites d'abord en copte ou en grec, puis mises en latin par saint Jérôme, Rufin et autres : une traduction en prose, avec un prologue en vers, en fut faite pour Blanche de Navarre, comtesse de Champagne (1199-1229). Sous le nom de *Vies des Pères*, on a en français du XIIIe siècle un recueil de 42 contes dévots (une suite en comprend 32 de plus), qui ne sont pas tous pris dans le recueil latin, lequel est d'ailleurs souvent allégué comme source de légendes qui ne s'y trouvent pas. A ce même courant d'hagiographie ascétique orientale se rattachent : la *Vie de sainte Thaïs*, qui de courtisane devint anachorète (poème du XIIe siècle, incorporé au beau *Poème moral* mentionné § 153); celle de *sainte Euphrosyne* (qui par raffinement d'ascétisme se couvrit de vêtements d'homme et vécut dans un couvent de moines, beau poème du XIIe siècle en dizains monorimes); — celle de *sainte Marine*, qui subit la même épreuve dans

des circonstances encore plus méritoires; — la merveilleuse légende des *Sept Dormants* (poème en petits vers par Chardri, trouveur anglo-normand du commencement du XIIIe siècle). — Un pendant occidental fut donné, au Ve siècle, aux *Vies des Pères* par Sulpice Sévère dans sa *Vie de saint Martin*, qui, avec beaucoup d'additions parfois puisées dans la tradition orale, fut mise en rimes léonines au commencement du XIIIe siècle par le Tourangeau Païen Gastinel. — C'est aussi par émulation pour les beaux récits de la *Vie des Pères* que le pape Grégoire Ier composa son célèbre *Dialogue*, où il oppose à toutes les merveilles des ermites égyptiens celles non moins grandes de la vie de saints personnages latins. Le *Dialogue* fut traduit en prose très littéralement dans la région wallonne à la fin du XIIe siècle; nous avons en outre deux traductions en vers octosyllabiques, l'une faite en Angleterre en 1212 par le frère Anger, l'autre du XIVe siècle : les deux traducteurs ont joint à leur œuvre la *Vie du pape Grégoire*, dans laquelle se trouve la légende bien connue qui le représente délivrant, par ses prières, l'âme de Trajan des peines de l'enfer, à cause de la justice de cet empereur.

146. Les vies des saints de l'époque romaine ou mérovingienne, objets dès leur vivant d'une piété populaire qui se maintint longtemps après leur mort, furent souvent mises en vers français (pour les vies des saints en général, nous ne nous occuperons que des vies rimées, les vies en prose, simples traductions, intéressant peu la littérature). Nous avons ainsi une vie de saint Laurent, qui paraît avoir été écrite en Normandie à la fin du XIIe siècle; une de sainte Geneviève, par Renaud; une de saint Remi, par Richer; une de saint Éloi écrite à Noyon (XIIIe siècle), une de saint Gilles (XIIe siècle), par

le chanoine anglais Guillaume de Berneville; une de saint Bonet, évêque de Clermont (XIIIe siècle), une de saint Germer et une de saint Joce, par Pierre de Beauvais; une du saint breton Magloire, médiocrement rimée en 1319 par le Parisien Geoffroi des Nés; une de saint Evroul, composée au XIIIe siècle par un moine de l'abbaye normande dédiée à ce saint; trois vies de saint Quentin en vers, du XIIIe siècle (dont une de Huon le Roi, de Cambrai); et le plus ancien poème français (Xe siècle) en vers réguliers qui nous soit parvenu (strophes de six vers octosyllabiques rimant deux à deux) est une *Vie de saint Léger*. — On célébra aussi des saints d'autres pays : la séquence, d'une forme rythmique calquée sur une séquence latine conservée dans le même manuscrit, de *Sainte Eulalie* est le plus ancien monument de la poésie française. Au XIIIe siècle Gautier de Coinci (voir ci-dessus, § 142) mettait en vers la *Vie de sainte Léocadie*, vierge de Tolède au VIIe siècle. Il rima aussi les vies de plusieurs autres saintes, mais ces compositions paraissent s'être perdues.

147. Mais les saints occidentaux n'offraient pas assez de prise à l'imagination avide de merveilleux : avec le Xe siècle arrive de l'Orient, en passant sans doute la plupart du temps par l'Italie, une masse de légendes sur des saints inconnus jusque-là, beaucoup plus romanesques, souvent entièrement fabuleuses, et ayant les origines les plus diverses. Voici ceux de ces saints et saintes dont la vie fut le plus tôt et le plus volontiers mise en français : saint Alexis (nous avons sur lui un admirable poème du XIe siècle, probablement d'un chanoine de Rouen appelé Tibaud de Vernon, en strophes assonantes de cinq décasyllabes, successivement amplifié et renouvelé au XIIe, au XIIIe et au XIVe siècle, et deux poèmes indépendants du XIIIe siècle, l'un en laisses mono-

rimes, l'autre en petits vers plats); — saint Nicolas de Myre, patron des écoliers (sujet du plus ancien poème de Wace que nous ayons conservé); — saint Georges de Lyssa (un poème de Wace, un de Simon de Fraisne, voir § 103, un autre anonyme, et un quatrième qui n'est connu que par une traduction allemande); — saint Grégoire, personnage tout imaginaire, auquel sont attribués, en partie, les forfaits involontaires d'Œdipe, qui les expie par une pénitence extraordinaire et finit par devenir patriarche ou pape (le poème en vers de huit syllabes sur ce sujet, qui remonte à la première moitié du XIIe siècle, est un des plus remarquables monuments de notre ancienne poésie; il a été mis en allemand par Hartmann d'Aue; on a aussi une très faible version du XIVe siècle en quatrains monorimes); — saint Jean Bouche d'Or, qui ne doit guère que son nom à Chrysostome (poème du XIIIe siècle, par Renaud); — saint Jean le Paulu, qui, ayant commis un crime épouvantable, en fit pénitence en vivant comme une bête fauve (poème du XIIIe siècle); — saint Christophe, géant, qui passait les gens à un gué, et qui, portant l'enfant Jésus, sentit à son poids qu'il portait le monde (poème du XIIIe siècle); — saint Eustache (ou mieux Eustace), dont on a fait un Romain du IIe siècle (qui se serait appelé de son premier nom Placidas), mais dont la légende est originairement grecque : il se convertit pour avoir vu à la chasse un cerf portant entre ses cors une croix lumineuse (on n'en a pas moins de onze versions, dont une par Pierre, § 101); — sainte Marie l'Égyptienne (poème du XIIe siècle, traduit fort anciennement en espagnol, et poème de Rustebeuf); — sainte Marguerite, qui, engloutie par le diable sous forme de dragon, le transperça et le foula sous ses pieds (poème par Wace et plusieurs autres versions, dont deux remarquables et anciennes en

alexandrins monorimes); — sainte Julienne de Nicomédie (qui traita le diable avec non moins d'ignominie); — sainte Catherine (vie du XIIe siècle, par sœur Clémence de Barking en Angleterre, renouvelée d'une plus ancienne, et plusieurs autres des XIIe et XIIIe siècles), etc. — Une de ces légendes mérite une mention particulière, c'est celle de Barlaam et Joasaph. Elle fait le sujet d'un roman composé en grec au VIe siècle, librement arrangé d'après la version syriaque d'un livre composé dans la langue de la Perse sassanide (le pehlevi), où un chrétien de la Bactriane avait accommodé à sa religion l'histoire du Bouddha, retenu par le roi son père dans une prison de délices, apprenant à connaître, dans des sorties successives, la maladie, la vieillesse et la mort, en faisant le sujet de ses méditations, et s'échappant de son palais pour mener une vie ascétique; dans le roman, Joasaph (plus tard Josaphat) est converti au christianisme par le saint ermite Barlaam; dans sa biographie sont intercalées en assez grand nombre de fort belles paraboles bouddhiques, qui se prêtaient tout naturellement à recevoir une interprétation chrétienne. Traduit en latin probablement vers la fin du Xe siècle, le roman grec fut la source, au XIIIe siècle, de trois poèmes français que nous avons : l'un anonyme, l'autre de l'Anglo-Normand Chardri (§ 145), le troisième d'un auteur appelé Gui de Cambrai (différent de celui qui est mentionné au § 44) qui l'écrivit vers 1225. Il faut signaler un fragment d'une traduction en prose faite directement sur le grec, par un Français établi en Grèce, au commencement du XIIIe siècle.

148. La conquête de l'Angleterre par les Normands, de même qu'elle fit pénétrer dans notre littérature le

monde poétique des Gallois, y introduisit les légendes hagiographiques des Celtes, empreintes d'un mysticisme aventureux et rêveur qui leur donne un charme particulier. La plus célèbre est celle de saint Brendan, abbé irlandais, qui, parti sur une barque, dans la direction de l'ouest, pour y trouver le paradis (remplaçant ici la *Terre de l'éternelle jeunesse*, l'île occidentale de la mythologie celtique), erra sur l'océan pendant sept années, y découvrit mille merveilles, et vit le séjour des damnés aussi bien que celui des bienheureux. Dès l'an 1121, un moine nommé Benoît dédiait à la reine Aélis de Louvain (§ 100) un poème sur ce sujet, en vers octosyllabiques pleins de grâce archaïque; une autre traduction en vers est du XIIIe siècle (sans parler des versions en prose). — C'est encore au monde mystérieux d'outre-tombe que se rapporte la vision, irlandaise aussi, du chevalier Owen, qui, sous le règne du roi Étienne, pénétra dans la caverne du lac Dearg (Ulster), où se trouve le purgatoire de saint Patrice, et raconta les merveilles qu'il y avait vues; sept poètes au moins, dont quatre anglo-normands, Marie de France (§ 55), un nommé Bérol qu'il ne faut pas confondre avec Béroul (§ 56) et Geoffroi de Paris (§ 137) mirent le récit en vers français octosyllabiques (Bérol en quatrains d'alexandrins monorimes). — On n'a qu'en prose la version de celui de Tungdal, guerrier irlandais qui, à la même époque à peu près, ayant été ressuscité après trois jours, rapporta les choses effrayantes et édifiantes qu'il avait vues dans l'autre monde. — On peut encore citer la *Vie de saint Alban*, premier martyr de l'Angleterre, sujet d'un poème anglo-normand, en laisses monorimes, du XIIIe siècle. — A l'hagiographie des Anglo-Saxons sont empruntées la *Vie de saint Edmond* (XIe siècle) par Denis Pyramus (fin du XIIe siècle), la *Vie de sainte Modwenne* (poème remarquable

encore du XIIe siècle), et la *Vie de saint Édouard le confesseur* (XIIIe siècle, tous poèmes naturellement anglo-normands). — On ne connaît pas la source de la légende d'un prétendu roi d'Angleterre appelé saint Guillaume, sujet du poème d'un certain Chrétien, qui dit avoir recueilli en Angleterre la matière de son récit; les critiques ne se sont pas encore mis d'accord sur la question de savoir si dans ce poète sans talent il faut reconnaître Chrétien de Troies.

149. Les saints qui parurent en plein moyen âge furent l'objet de récits en français qui, parfois, sont de première main, et constituent des sources historiques d'une grande valeur. La vie de saint Tibaud de Provins (XIe siècle) sur laquelle nous avons deux poèmes français du XIIIe siècle, celles de sainte Élisabeth de Hongrie par Rustebeuf (§ 127) et par frère Robert de Cambligneul (Pas-de-Calais), sont simplement traduites du latin; mais il n'en est pas de même de celles de saint Thomas Becket. Le meurtre du primat d'Angleterre (Noël 1170), dans la cathédrale même de Canterbury, par des chevaliers du roi Henri II, fut un événement qui produisit dans toute l'Europe chrétienne, mais surtout en Angleterre, une impression incomparable. Le roi lui-même, qui, s'il n'avait pas ordonné le crime, l'avait provoqué, désavoua ceux qui l'avaient accompli, proclama Thomas Becket martyr, et fit pénitence publique sur son tombeau. Des récits de la vie et de la mort du nouveau saint, composés par des clercs, des moines, des laïques, des femmes même, parurent aussitôt en grand nombre, en latin et en français. De ces derniers, trois nous sont parvenus : l'un du moine Benoît de Saint-Alban, en petites strophes *couées*, sans grande valeur ; l'autre anonyme, dont on n'a que

des fragments, en vers octosyllabiques rimant deux par deux (il est fait sur un texte latin); enfin le troisième, en strophes de cinq vers alexandrins monorimes, par le clerc Garnier de Pont-Sainte-Maxence, l'une des œuvres les plus remarquables que le moyen âge nous ait laissées. Garnier, qui avait terminé en 1173 la rédaction définitive de son poème, et qui le récita plus d'une fois, près de la tombe même du martyr, aux pèlerins accourus de toutes parts, se vante à bon droit de la qualité de ses vers et de la pureté de son langage; il manie l'admirable français du XIIe siècle avec autant de sûreté que son contemporain Chrétien de Troies, et s'il ne montre pas, comme il est naturel dans le sujet qu'il traite, la grâce et la finesse de celui-ci, il déploie en revanche une vigueur et parfois un éclat dans lesquels il n'a pas été égalé. Il a composé sa biographie sur des renseignements excellents, recueillis de la bouche des amis et des parents de saint Thomas (notamment de sa sœur), et il s'est attaché autant qu'il l'a pu à dire exactement la vérité; il va jusqu'à insérer dans son poème des documents législatifs et politiques, qu'il traduit avec une rare dextérité. L'esprit qui anime son œuvre est digne aussi de tout intérêt : passionné jusqu'à l'exclusivisme le plus ardent pour la suprématie de l'Église, il exige en revanche de ses membres qu'ils se montrent dignes de la haute mission qui leur est dévolue, et flétrit la vénalité habituelle de la cour de Rome, la défaillance ou l'hypocrisie des évêques anglais, avec plus d'énergie encore que l'orgueil et l'indocilité des pouvoirs laïques. Lui-même clerc *vagant*, comme on disait, et menant, ainsi qu'on peut en juger par l'épilogue tout personnel de son ouvrage, une vie peu austère, il se fait l'interprète de l'idéal catholique du moyen âge dans ce qu'il a de plus haut et aussi de plus étroit; son livre est un

document historique de premier ordre en même temps qu'un monument de langue et de style. — Peu d'années après la mort de saint Thomas, un de ces bruits, fréquents au moyen âge et même depuis, d'après lequel des juifs auraient égorgé un enfant chrétien le jour de leur Pâque, fit naître plusieurs pièces de vers anglo-normands, que nous signalons ici à cause de leur intéressant caractère populaire, sur « saint Hugues de Lincoln ». — Nous en profiterons aussi pour citer une pièce digne de toute attention, dont nous ne saurions où placer convenablement la mention, une élégie en quatrains d'alexandrins monorimes, composée par des juifs français à l'occasion de l'atroce supplice infligé, pour une cause analogue, à quelques-uns d'entre eux à Troies en 1288 : cette élégie respire un sentiment profond, exprimé en maint passage avec la simplicité la plus touchante; elle est notée, dans le manuscrit qui l'a conservée, en caractères hébraïques, ce qui a permis de curieuses constatations sur la prononciation, constatations qui s'ajoutent à celles du même genre que nous fournissent des gloses hébraïco-françaises du XIIe et du XIIIe siècle (§ 102). — On a mis en vers français assez faibles, vers 1240, la vie latine de saint Dominique. — Le livre de Joinville sur saint Louis a été apprécié plus haut (§ 90), et appartient plus en effet à l'histoire qu'à l'hagiographie; mais nous noterons ici la traduction, d'ailleurs médiocre, de la vie de saint Louis écrite en latin (l'original est perdu) en 1303 par Guillaume de Saint-Patus (confesseur de la reine Marguerite de Provence) d'après l'enquête faite pour la canonisation du saint (on a traduit aussi, et mieux, les *miracles* dont le récit est annexé à cette enquête). — La grande compilation de Jacques de Varaggio, archevêque de Gênes, intitulée *Legenda aurea*, qui embrasse et résume toute

l'hagiographie antérieure (surtout la plus merveilleuse et la moins authentique), fut mise en français, dans la première moitié du XIVe siècle, par Jean de Vignai, et cette version eut un succès qui se prolongea pendant des siècles.

CHAPITRE VI

CONTES DÉVOTS

150. Nous réunissons sous ce titre les récits de piété qui ne rentrent précisément dans aucune des catégories précédentes, quoique à vrai dire la ligne de démarcation soit souvent assez difficile à tracer, certaines vies de saints n'étant que des contes dévots amplifiés, et plus d'une légende où la Vierge figure n'ayant été, comme nous l'avons vu, rapportée à elle que subsidiairement. Il subsiste cependant un certain nombre de récits de peu d'étendue qui ont dès longtemps été désignés sous le nom qui figure en tête de ce chapitre. Il sont généralement empruntés à des livres latins, qui eux-mêmes puisaient dans des sources grecques ou orientales : tel est le célèbre recueil d'*exemples* (voir § 152) de Jacques de Vitri (évêque d'Acre, puis cardinal, † 1240), qui contient beaucoup de contes dont la provenance est directement arabe et indirectement indienne. Ce sont souvent (voir ce qui a été dit plus haut, § 147, sur *Barlaam et Joasaph*) des paraboles conçues par les bouddhistes et adoptées par les chrétiens. — Nous citerons la belle légende de l'*Empereur orgueilleux* (dit du *Magnificat* de Jean de Condé, au

XIVe siècle, et autres versions), qui, s'étant cru au-dessus de la puissance céleste, vit un ange ou un démon s'emparer de son trône, et n'y remonta qu'après une dure pénitence (les juifs avaient sur Salomon une histoire de ce genre, à laquelle on trouve un pendant dans l'Inde); — le conte, juif sans doute d'origine, de *l'Ange et l'Ermite* (rédaction annexée à la *Vie des Pères* et autres), dont Voltaire a tiré un des meilleurs épisodes de *Zadig*, et qui enseigne aux hommes à respecter les voies mystérieuses de la Providence; — la parabole du *Vrai anneau*, rendue célèbre par Boccace et Lessing, inventée par quelque juif qui voulait éveiller les doutes des chrétiens sur la légitimité de leurs persécutions, et transformée plus tard dans un sens chrétien; — le conte du *Méchant Sénéchal*, répandu sous les formes les plus diverses, où on voit un innocent échapper à la mort qu'on lui destine, tandis que celui qui la lui a préparée est victime de sa propre embûche (source orientale; Schiller en a fait la ballade de *Fridolin*); — celui de la *Bourgeoise de Rome*, qui, ayant commis les crimes les plus terribles, que le diable révèle, est délivrée et disculpée grâce à son repentir (annexé à la *Vie des Pères*); — celui de la *Reine qui tua son Sénéchal* (on en a une version en vers dans les *Vies des Pères* et une rédaction du XIVe siècle en forme de *Miracle par personnages*), qui, elle aussi, après avoir commis deux meurtres, échappe par la grâce de Dieu au châtiment qu'allait lui valoir la dénonciation perfide de son confesseur (transformation chrétienne d'un conte oriental); — l'histoire de l'*Enfant juif* (deux ou trois versions en vers), qui, mis dans un four ardent par son père, furieux de ce qu'il racontait avoir vu dans le sacrifice de la messe le pain, entre les mains du prêtre, se transformer en un enfant radieux, en fut retiré sain et sauf; — la touchante légende du *Chevalier au baril* (trois

rédactions en vers du XIIIe siècle, dont une dans la *Vie des Pères* et une du Blésois Jean de la Chapelle), qui, dédaignant la confession, accepte cependant d'un saint ermite l'absolution de ses énormes péchés à condition d'accomplir la pénitence bien simple de remplir d'eau le barillet de l'ermite : vainement il le plonge dans toutes les fontaines, les rivières et les mers; enfin une larme de vrai repentance, tombée dans le baril, le remplit; — celle du *Chevalier dans la chapelle*, qui a reçu pour pénitence de passer dans une chapelle une nuit en prières et que tous les artifices du démon ne peuvent empêcher de l'accomplir jusqu'à la fin, etc., etc. — Un joli recueil de contes dévots en vers fut écrit en 1330 par Eustache, prieur de la chartreuse établie à la Fontaine Notre-Dame dans l'Artois. C'est le dernier produit de ce genre.

151. Nous joignons ici, dans l'embarras de le placer ailleurs, le singulier *Roman de Mahomet*, par Alexandre du Pont, qui écrivait à Laon en 1258. Alexandre n'a guère fait que traduire un poème latin d'un certain Gautier, qui prétend s'appuyer sur le récit d'un Sarrasin converti. Dans ce poème, Mahomet est naturellement un imposteur qui fonde sa religion à l'aide de jongleries puériles. D'après d'autres légendes répandues au moyen âge, il fut dévoré par des pourceaux qui l'avaient trouvé ivre-mort, d'où l'aversion des musulmans pour le vin et la viande de porc; on racontait que Mahomet était un cardinal qui était devenu ennemi de l'Église parce qu'on n'avait pas voulu le faire pape. Quelle que soit l'absurdité de ces récits, ils sont moins extravagants que l'opinion, généralement répandue au moyen âge, au moins parmi le vulgaire, d'après laquelle « Mahom » était, avec Apollin, Jupiter et l'énigmatique Tervagant, une des idoles qu'adoraient les Sarrasins.

SECTION II

LITTÉRATURE DIDACTIQUE

152. L'enseignement religieux appliqué au dogme devait se donner au moyen âge comme aujourd'hui dans le catéchisme; mais ces instructions familières ne s'écrivaient pas, et il ne nous en est point parvenu. Les traductions en vers (dont une par le Normand Guilebert de Cambres, XIIIe siècle) de l'*Elucidarius* d'Honorius d'Autun, résumé des articles de la foi chrétienne, n'offrent pas grand intérêt (le début du même ouvrage a aussi été traduit très anciennement en prose wallonne); le *Credo* de Joinville, que nous avons mentionné ailleurs, doit celui qu'il a au nom de son auteur et aux éléments étrangers qu'il a mêlés à son sujet; diverses traductions du *Credo* en prose ou en vers n'en ont aucun au moins pour la littérature. Au XIIIe siècle Robert de Gretham (§ 139) composait pour un seigneur anglais toute une somme de théologie à l'usage des laïques, qu'il appelait le *Corset*. Plus anciennement un Normand appelé Nicole avait traduit en vers octosyllabiques, surtout pour l'instruction des religieuses, la *Règle de saint Benoît*. — Une forme plus intéressante de l'enseignement est le sermon

ou l'homélie, qui a souvent un caractère plus moral que dogmatiqne. Les livres didactiques de la Bible fournissent aux prédicateurs une grande partie de leur matière, et à ce titre nous mentionnerons ici la belle version anglo-normande rimée des *Proverbes* de Salomon, accompagnée d'une glose allégorique, par Samson de Nanteuil (XIIe s.). — La prédication chrétienne ne cessa jamais de se donner, mais en latin elle était devenue inintelligible au peuple. Comme nous l'avons déjà vu (§ 135), dès la fin du règne de Charlemagne plusieurs conciles prescrivirent aux curés « de traduire les homélies en langue romane rustique », ce qui semble indiquer qu'ils possédaient des recueils latins de sermons choisis, qu'on les engageait seulement à mettre en français. Mais une fois la voie ouverte à la prédication populaire, il dut arriver de fort bonne heure que les prêtres composèrent eux-mêmes des homélies en français. Il nous est parvenu un très curieux fragment, remontant sans doute au commencement du Xe siècle, d'une explication parénétique de *Jonas* qui a tout à fait ce caractère; ce fragment, tracé moitié en caractères ordinaires, moitié dans cette sténographie des anciens qu'on appelle notes tironiennes, moitié en français, moitié en latin, nous représente sans doute une partie des notes prises par un auditeur qui était plus habitué à écrire le latin que le français. Mais, à part cette curieuse épave, de la prédication en langue vulgaire des premiers siècles du moyen âge, il ne nous reste aucun monument. Quand les prédicateurs écrivaient leurs sermons, ils le faisaient en latin, quelle que fût la langue où ils devaient les prononcer, et ils n'attachaient guère d'importance qu'à ceux qu'ils prononçaient en latin, c'est-à-dire devant les clercs. Nous possédons deux manuscrits qui contiennent en français quatre-vingt-quatre sermons de

saint Bernard († 1153), mais c'est une traduction, faite à Metz, qui ne remonte pas au delà de la fin du XIIe siècle, et les sermons traduits avaient été faits pour des clercs et prononcés en latin. Un recueil de sermons rédigés en latin, mais s'adressant aux laïques et destinés à être prononcés en français, qui eut un grand succès, fut celui que publia l'évêque de Paris Morice de Sully († 1195); on en fit de bonne heure une traduction, dont de nombreux manuscrits nous sont parvenus. — Même du XIIIe siècle nous n'avons encore qu'un assez petit nombre de sermons originairement composés en français; ils se recommandent en général par le ton familier qui y règne et les détails qu'ils donnent sur les mœurs contemporaines. — Les sermons latins du moyen âge, traduits ou non en français, ont d'ailleurs pour l'histoire littéraire un intérêt particulier, dont nous avons dit un mot (§ 73): c'est qu'il fut longtemps d'usage d'y introduire ce qu'on appelait des *exemples*, c'est-à-dire de courts récits, tantôt édifiants en eux-mêmes, tantôt ayant le caractère de paraboles ou même de récits plaisants, desquels le prédicateur extrayait ensuite une moralité (voir § 150). Les fableaux et les contes dévots sont représentés dans cette littérature homilétique, qu'on ne peut négliger quand on étudie l'histoire des narrations populaires. Les *Parabolae* de l'Anglais Eudes de Cheriton, qui contiennent surtout des fables d'animaux, et qui sont le plus ancien recueil de ce genre fait à l'usage des prédicateurs, ont été mises en prose française au XIIIe siècle, sans doute en Normandie. Il faut mentionner à part le recueil d'*exemples* en français, avec moralisation, à l'usage des prédicateurs, par le franciscain anglais Nicole Bozon (commencement du XIVe siècle), qui a composé encore d'autres ouvrages de piété (voir § 81) : ils sont d'un style naïf qui serait assez agréable si le langage

anglo-normand n'y montrait pas d'une façon aussi marquée les caractères qui l'éloignent du bon français de France.

153. Ce que nous possédons, et même plus anciennement que des sermons proprement dits, ce sont des sermons en vers, destinés à être lus devant un auditoire laïque, et consacrés généralement à développer ce qui fait le fond de l'enseignement chrétien, la vanité de cette vie et l'importance suprême de l'autre. Un sermon en strophes de six vers de cinq syllabes, commençant par *Grant mal fist Adam*, remonte sans doute aux premières années du XIIe siècle, et se fait remarquer par la vigueur de la pensée et la souplesse du style. Les *Vers du Jugement*, composition bizarre et d'une piété toute matérielle, de provenance liégeoise, sont, dans la forme très rare de séries d'alexandrins rimés non séparés en laisses, un sermon presque aussi ancien. Un grand seigneur, Guichard de Beaujeu († 1137), s'étant retiré dans un cloître, y composa un *Sermon*, également en strophes monorimes, qui eut un grand succès et lui valut, d'après un écrivain postérieur, d'être regardé comme « l'Homère des laïques ». — On peut considérer comme des sermons du même genre, seulement plus longs, d'autres œuvres un peu plus récentes. Tels sont les célèbres *Vers de la Mort* d'Hélinand, moine de Froidmont († après 1229), qui eurent un immense succès, mérité par l'énergie avec laquelle l'auteur présente et varie un thème monotone mais frappant; on lisait publiquement ses vers, nous dit Vincent de Beauvais, avec autant de plaisir que de profit. Le poème d'Hélinand a été très remanié et interpolé; il a été aussi imité : on a sur le même sujet et sous le même titre un poème artésien, par Robert le Clerc, qui ne contient

pas moins de trois cent douze strophes de douze vers dans la forme très particulière de celles du moine de Froidmont (douze vers octosyllabiques disposés sur deux rimes). — Cette forme, dont on ne saurait dire avec certitude qui en fut l'inventeur, est aussi celle des deux poèmes d'un auteur qui s'appelait sans doute Barthélemi, et qui se désigne comme étant reclus à Molliens-Vidame (Somme) : l'un a pour titre *Charité*, et l'autre *Miserere*, à cause du mot latin par lequel il commence. Ce sont des exhortations à fuir le péché et à mériter le ciel, adressées à toutes les classes de la société, dans un style très travaillé, avec une profusion de figures surprenante, mais où le fond n'a pas une grande originalité. Ces poèmes furent très admirés, comme l'atteste le nombre des manuscrits qui nous en restent; on fit du *Miserere* une traduction en néerlandais. — On peut encore citer ici les paraphrases du *Pater noster*, dont une en huit cents vers octosyllabiques, composée vers 1175 par Silvestre pour la comtesse Ide de Boulogne. — Beaucoup d'autres compositions, soit dans la forme adoptée par Hélinand et le Reclus, soit dans une forme plus simple mais presque toujours à moitié lyrique, consacrées également à pousser les âmes dans la voie du salut, ne demandent qu'une simple mention. Tels sont les *Vers du Monde*, le *Despit du Corps*, la *Chantepleure*, un *Enseignement* en sixains octosyllabiques (fin du XIIIe siècle), les *Vers de Cologne*, le *Roman des Romans* (d'un style assez remarquable, et qui pourrait bien être de Guillaume le Clerc), un long sermon sur l'amour de Dieu, anglo-normand, qui a été inséré dans le *Manuel* de Wilham de Wadington (§ 157). — Une mention particulière est due à un poème moral en quatrains d'alexandrins monorimes, écrit sans doute à Liège (qui fut un centre littéraire), au commencement du XIIIe siècle; on

y trouve, avec une modération dans l'ascétisme assez rare, une langue expressive, une peinture vraie des sentiments, et de précieux détails sur la manière de vivre et de penser des hommes d'alors (signalons particulièrement ce que l'auteur dit des jongleurs profanes, objet de toute son animadversion, et ses plaintes indignées contre les vaines formalités qui encombraient la procédure et favorisaient les iniquités des juges). — En quatrains d'alexandrins monorimes également est écrit le *Sermon des plaies* (du crucifié), destiné aux religieux, dont on n'a qu'une copie incomplète, et qui se fait remarquer par un sentiment sincère. — Signalons enfin, dans la même forme, le long sermon, assez banal, mais intéressant par son caractère historique, composé en 1226 et remanié en 1227 par Robert Sainterel en l'honneur de Louis VIII qui venait de mourir.

154. D'autres œuvres se présentent à nous sous la forme plus strictement didactique de paires de vers de huit syllabes. Ce sont le plus souvent des compositions à moitié allégoriques, qui, prenant pour thème une parabole évangélique ou autre, la développent et la commentent longuement. Nous rangeons ici le poème du *Besant de Dieu*, par Guillaume le Clerc de Normandie (fin du XIIe siècle et commencement du XIIIe), où l'auteur, cherchant comment chacun exploite le *besant* ou *talent* que Dieu lui a confié, passe en revue, comme tant d'autres, les diverses classes sociales de son temps, signale leurs défauts et les engage à s'amender (voir § 105). On remarque dans cette œuvre des personnifications de vices et de vertus qui se retrouvent souvent par la suite. Guillaume a fait plusieurs autres ouvrages de morale religieuse, sans parler des poèmes que nous avons mentionnés ailleurs (§ 100, 144). — A la fin du XIIIe siècle,

un brave chevalier picard, établi dans le royaume de Chypre, Jean de Journi, a composé, sous le nom de *Dime de pénitence*, un poème moral assez analogue au *Besant de Dieu* et dont le principal intérêt est précisément d'être l'œuvre d'un chevalier et non d'un clerc. — Un certain Simon, au commencement du XIIIe siècle, a développé non sans talent un thème souvent employé dans la prédication chrétienne, celui des trois ennemis dont l'homme doit se méfier et se défendre, le monde, la chair et le diable. — Au même genre appartiennent diverses petites compositions plus ou moins allégoriques, enseignant la morale ou le dogme, comme les « dits » de la *Vigne* (parabole évangélique), par Jean de Douai, de la *Brebis*, de l'*Unicorne* (parabole bouddhique christianisée, qui se retrouve dans *Barlaam et Joasaph* et dont on a diverses rédactions), du *Vrai Anneau* (voir ci-dessus, § 150), des *Trois morts et des Trois Vifs* (rencontre de trois jeunes gens avec trois cadavres et réflexions qu'elle leur suggère; on en a plusieurs rédactions, dont une par Nicole de Margival, § 111, et une par Baudouin de Condé, § 103), du *Larron qui fut racheté*, des *Quatre Sœurs* (conciliation, dans le mystère de la rédemption, de la justice et de la vérité avec la paix et la miséricorde; on en a plusieurs versions, dont deux anglo-normandes, et une dédiée par Richer à la comtesse Marie de Ponthieu vers 1230), des *Quinze Signes* (peinture, empruntée à un ancien apocryphe mis sur le compte d'une sibylle, des signes qui précéderont le jugement dernier), etc. — On peut également rattacher ici les *Bestiaires* moralisés et autres productions semblables dont nous avons déjà parlé (§ 100).

155. Une forme que l'exhortation religieuse affectionna fut celle du *débat* (voir § 110). Le plus ancien et de

beaucoup le plus remarquable est le *Débat du corps et de l'âme*, dont nous avons plusieurs rédactions françaises; l'une, fort belle, en vers de six syllabes rimant deux à deux, remonte au commencement du XIIe siècle. C'est la mise en scène saisissante et vraiment tragique du fond même de l'enseignement chrétien : le poète voit dans un songe une âme qui se retrouve pour un instant en présence du corps dont elle a été récemment séparée, et qui lui adresse des reproches pour avoir causé sa damnation; le corps lui répond amèrement, et tous deux, trop tard convaincus de leur aveuglement, augmentent par leurs récriminations l'horreur du supplice auquel ils sont irréparablement condamnés. Mentionnons encore les débats de *l'Église et de la Synagogue*, *du Juif et du Chrétien* (ce qui revient au même), etc. Toutes ces pièces, œuvres de clercs, ont un point de vue strictement pieux et souvent même ascétique. Une seule fait contraste et présente par là un intérêt particulier. Dans le *Petit Plaid*, le poète anglo-normand Chardri (§ 145) a osé opposer et même préférer une conception du monde presque épicurienne, ou du moins tout humaine, aux exhortations dirigées uniquement vers l'autre vie, de l'un des interlocuteurs. — Les débats, ici comme ailleurs (§ 110), devaient naturellement arriver à prendre la forme de batailles, indiquée par la *Psychomachie*. Le poème de Prudence est évidemment le modèle, d'ailleurs fort librement suivi, du *Tournoiement d'Antéchrist*, composé par le chevalier Huon de Méri en 1235 (il place pendant l'expédition de Louis IX en Bretagne, qui eut lieu cette année-là, la vision qu'il prétend avoir eue), qui est inspiré, pour l'emploi des personnifications, d'autres œuvres antérieures comme le *Besant de Dieu* de Guillaume le Clerc (§ 154), mais qui traite le sujet avec esprit et une agréable fertilité d'imagination.

156. L'emploi des personnifications pour l'enseignement de la morale chrétienne rattache à ces dernières œuvres d'autres compositions allégoriques qui n'ont pas la forme de débats ou de batailles. Tel est le *Songe d'Enfer* de Raoul de Houdan (§ 103), qu'a imité Huon de Méri (§ 155). Au *Songe d'Enfer* de Raoul un contemporain a donné pour parallèle la *Voie de Paradis* : ce n'est autre chose, naturellement, sous la forme symbolique d'un voyage, que la pratique de toutes les vertus dans la vie terrestre, malgré les tentations et les pièges du diable. Ce cadre tenta d'autres écrivains : Rustebeuf (§ 127) et Baudouin de Condé (§ 103) ont fait chacun une *Voie de Paradis*. Plus anciennement que tous ces écrivains, en 1180, un anonyme, sans doute lorrain, avait composé un petit poème allégorique sur le siège de Jérusalem par le roi de Babylone, dans lequel se trouve l'idée que la vie de l'homme sur cette terre est un pèlerinage vers le ciel. — Cette tendance a trouvé son apogée dans l'œuvre considérable du moine cistercien Guillaume de Digulleville (Manche), mort vers 1360, qui, de 1330 à 1332, après avoir lu le *Roman de la Rose* (voir § 115), composa son *Pèlerinage de la vie humaine* qu'il remania en y ajoutant le *Pèlerinage de l'âme* (1355) et le *Pèlerinage de Jésus Christ* (1358). Fort bien accueillie dès son apparition, imprimée souvent à partir du XVe siècle, l'œuvre de Guillaume de Digulleville, dont Chaucer a traduit certains morceaux lyriques, paraît bien avoir inspiré le fameux *Voyage du Pèlerin*, du puritain John Bunyan, le plus populaire de tous les livres, après la Bible, dans les pays de langue anglaise.

157. Une place à part doit être faite aux traités de morale chrétienne *ex professo*. Le plus remarquable de beaucoup est l'ouvrage dédié à Philippe le Hardi, en

1279, par son confesseur, le dominicain frère Lorens (qui paraît avoir mis à profit un ouvrage plus ancien appelé le *Miroir du Monde*), la *Somme des vices et des vertus* (désignée souvent sous le nom de *Somme le Roi* ou *Somme Lorens*). Passant en revue, d'après des divisions un peu trop artificielles et scolastiques, tous les enseignements moraux de la religion chrétienne, Lorens donne sur tous les points des conseils aussi empreints de sagesse et de douceur que de véritable et profonde piété. Il ne veut pas faire du monde un cloître, comme plus d'un de ceux qui ont traité, notamment en latin, les mêmes sujets; il décrit, à un point de vue assurément très strict, mais cependant accommodé aux nécessités de la vie réelle, les devoirs et les périls de chaque condition mondaine; son livre, outre qu'il nous donne sur l'existence sociale et intime du XIIIe siècle plus d'un renseignement précieux, est empreint d'une onction et d'une simplicité de cœur qui se reflètent parfaitement dans son style d'une aimable et élégante naïveté, et qui auraient dû lui valoir, de nos jours même, parmi les productions du moyen âge, une réputation supérieure à celle qu'il a obtenue jusqu'ici. Il fut fort goûté autrefois; on le traduisit bientôt en provençal, en italien, en anglais, en flamand, et il fut un des premiers livres français imprimés au XVe siècle. — Moins intéressant que la *Somme le Roi*, mais précieux encore, notamment par ses *exemples* et ses curieux renseignements sur les mœurs de l'Angleterre au XIIIe siècle, est le *Manuel des péchés* de Wilham de Wadington, écrit, vers la fin du XIIIe siècle, dans un langage que les Français de France auraient eu souvent quelque peine à entendre, en vers rimés deux à deux qui s'efforcent d'être octosyllabiques; il fut traduit peu de temps après en anglais par Robert de Brunne. — On a encore quelques

ouvrages du même genre, mais de moindre importance.

158. C'est seulement pour l'histoire de la langue qu'ont de l'intérêt les traductions faites au XIIIe siècle, en dialectes wallons ou lorrains, de quelques commentaires bibliques où le texte ne sert que d'occasion à de longs développements moraux ou mystiques. Les ouvrages dans ce genre de saint Grégoire le Grand jouirent d'une faveur particulière : nous possédons ainsi une version de son commentaire sur Ézéchiel, et une autre, fragmentaire, de ses *Moralia in Job*. — Le *Dialogus animae conquerentis et rationis consolantis* (ou *Homonyma*) d'Isidore de Séville, sorte de jeu de style qui n'aurait guère dû, semble-t-il, inviter à la traduction dans une langue peu assouplie à des exercices de ce genre, fut aussi mis dès le commencement du XIIIe siècle en un français curieux par son caractère dialectal (lorrain) très marqué. — Notons encore la version (perdue) par Jean de Meun du livre d'Aelred sur l'*Amitié spirituelle* (voir § 113), et les traductions de divers traités mystiques de saint Bonaventure.

SECTION III

LITTÉRATURE LYRIQUE

159. Cette branche de la littérature religieuse est au moyen âge d'une singulière pauvreté, soit que réellement l'usage de chanter en français les louanges de Dieu et les émotions de la piété ait été peu répandu, soit que les cantiques et les chansons pieuses aient été rarement conservés. Nous y conprendrons d'abord les diverses traductions des *Psaumes*. Les deux plus anciennes (Psautier d'Oxford ou de Montebourg et Psautier de Cambridge), exécutées probablement à Canterbury au commencement du XIIe siècle, sont en prose et extrêmement littérales; on a pensé qu'elles provenaient de gloses intra-linéaires insérées par un seul et même auteur dans le texte de deux versions latines différentes des Psaumes; mais cette opinion est contestable. D'autres versions, également en prose, s'appuient plus ou moins directement sur la première de ces versions. Parmi celles qui en sont le moins étroitement dépendantes, nous signalerons un *Psautier lorrain* du XIVe siècle, fort intéressant pour la langue et par la préface du traducteur; c'est d'ailleurs le remaniement d'un texte plus

ancien, qui remontait peut-être au mouvement de traductions bibliques arrêté par l'Église à Metz en 1199 (§ 139). — Une traduction des *Psaumes* en vers remarquables de huit syllabes, qui a été faite en Lorraine au XIIIe siècle, a aussi pour base essentielle ce texte lorrain aujourd'hui perdu. — En 1181, un anonyme mettait en vers, pour la comtesse Marie de Champagne (§ 57), une longue paraphrase du psaume *Eructavit*; mais cette paraphrase, en vers de huit syllabes et d'un caractère tout didactique, n'a rien à faire avec la poésie lyrique. — On a encore des traductions poétiques à part des *Psaumes de la Pénitence*. — Le *Cantique des Cantiques* fut aussi traduit, malgré les scrupules que plusieurs théologiens avaient à cet égard; à la fin du XIIe siècle Landri de Waben en fit, pour le comte Baudouin d'Ardres, une version partielle en vers assez gracieux, accompagnée d'une longue paraphrase moralisante; d'autres versions, également commentées, sont insérées dans plusieurs Bibles en vers. Au commencement du XIIe siècle une petite pièce remarquable, dont nous n'avons malheureusement que le début, en présente une imitation qui paraît avoir été faite en vue d'une application à des événements de l'histoire contemporaine de l'Église. — On a aussi quelques traductions en vers de chants ecclésiastiques, notamment du *Stabat Mater*. On peut rapprocher de cette célèbre prose une série assez nombreuse de *Plaintes* mises dans la bouche de la Vierge, soit au pied de la croix, soit après la mort de son fils; ces pièces sont imitées de pièces latines et ont des pendants dans d'autres littératures du moyen âge.

160. Le culte de la Vierge et des saints a suscité naturellement des chants, parfois d'un ton presque populaire, destinés à les honorer. Les chansons consacrées

à la Vierge sont assez abondantes; on en a plusieurs de Gautier de Coinci (§ 142), dans lesquelles il imite et parodie pieusement des chansons d'amour alors à la mode. Cette adaptation de formes et de mélodies profanes à un pieux usage a été très usitée au XIIIe siècle. Elle caractérise le serventois (§ 120). Des *serventois* de ce genre ont encore été composés au XIVe siècle, entre autres par Jean Brisebarre de Douai (§ 44); ils étaient surtout destinés aux concours des puis (§ 127). On a aussi plus d'une pièce à la Vierge en strophes régulières ou en quatrains monorimes. — D'autres chansons sont en l'honneur de saint Nicolas, de sainte Catherine, de sainte Anne, de tous les saints (litanies paraphrasées), etc.; beaucoup de ces pièces ont un caractère narratif autant que lyrique, et nous en avons parlé à propos de la littérature hagiographique (§ 144). — Il faut signaler à part une série de pièces, généralement empreintes d'une véritable poésie mystique, inspirées au XIIIe siècle par la dévotion au nouveau saint italien devenu rapidement populaire, François d'Assise.

161. Les fêtes et le culte ont produit fort peu de pièces lyriques qui nous soient arrivées. Sur trois *noëls* qu'on connaît, deux au moins, l'un anglo-normand, l'autre d'Adam le Bossu (§ 132), ont un caractère plus profane que religieux, et célèbrent surtout les joyeux repas qui se donnaient, en Angleterre et en France, à l'occasion de la grande fête hivernale. Au même genre appartient une amusante parodie, anglo-normande, de la séquence *Laetabundus*, qui se chantait dans la nuit de Noël. — La *Prose de l'âne*, dont on a plusieurs versions, est en latin, et le refrain seulement est français; elle se rattachait à une cérémonie burlesque, à laquelle la jeunesse cléricale prenait plus de part que les laïques.

162. Les chants pieux exprimant des sentiments personnels sont rares. L'un des plus remarquables est une pièce en vers de cinq syllabes, attribuée à divers personnages célèbres, mais qui paraît être d'un certain Tibaud d'Amiens (commencement du XIIIe siècle), et où sont exprimées avec énergie les angoisses et les espérances du pécheur repentant. Citons aussi la *Plainte d'Amour*, pièce d'inspiration mystique, composée en Angleterre; où un sentiment vraiment profond se fait jour à travers les difficultés de l'allégorie et l'embarras d'une langue incorrecte, et une prière composée, sans doute au début du XIVe siècle, par une « béguine » du nord de la France (dont on a encore deux autres petits poèmes religieux) et où s'exprime avec une rare ardeur l'élan d'une âme de femme vers le Dieu d'amour. La prière de Théophile repentant (voir § 143) a été mise en quatrains d'alexandrins monorimes en dehors de la légende, que tout le monde connaissait.

163. Une catégorie à part comprend les chansons de pèlerinage. Il en a existé certainement beaucoup, vu l'importance extrême que ces pieuses visites à des sanctuaires souvent très lointains avaient au moyen âge, mais nous en avons très peu conservé, et les plus intéressantes sont en latin. — On peut rattacher à cette classe les chansons de croisade, qui cependant, ayant un caractère moins purement religieux, ont été mentionnées plus haut dans l'histoire de la poésie lyrique profane (§ 124).

SECTION IV

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

164. L'histoire du drame chrétien dans la première partie du moyen âge appartient à la littérature latine bien plus qu'à la littérature française. Il naquit de la liturgie, se produisit d'abord dans la langue des clercs, dans l'église même, et n'en sortit que peu à peu. — Les *mystères* proprement dits, qui mettent en scène les deux grands épisodes du mystère de la rédemption, à savoir l'incarnation d'une part et la passion de l'autre, se divisent par là même en deux cycles, celui de Noël et celui de Pâques.

165. Le cycle de Noël comprend deux groupes. Le premier représente la nativité et les diverses scènes qui la précèdent et la suivent, soit dans les évangiles, soit dans les textes apocryphes : on n'en a pas de texte français qui remonte à l'époque où nous nous renfermons, sauf un petit drame qui fait partie de la grande collection des *Miracles de la Vierge*, composée peut-être encore à l'extrême limite de cette période (§ 168). — L'autre groupe, celui des *Prophètes du Christ* remonte à un sermon

longtemps attribué à saint Augustin : l'auteur évoque successivement les divers personnages qui, avant la venue du Messie, sont censés l'avoir annoncé, et leur met dans la bouche les paroles qui constituent leur prophétie. On fit de bonne heure, en donnant à l'église lecture de ce sermon, défiler devant le lecteur et les fidèles des clercs revêtus de costumes plus ou moins convenables à chacun des personnages évoqués; puis on mit en vers latins les paroles du lecteur et celles de chacun des prophètes, et enfin, quand la prophétie se rattachait à quelque action dramatique, on la représenta plus ou moins symboliquement, dans le chœur de l'église. On vit ainsi Balaam sur son ânesse, Daniel dans la fosse aux lions, etc. Peu à peu ces sortes de tableaux vivants devinrent de véritables petites scènes, jouées par les jeunes clercs sous la direction des écolâtres ou des prêtres, et les strophes latines qu'on mit dans la bouche des acteurs furent parfois munies de refrains français. — A ce cycle se rattache l'œuvre dramatique, toute française, qu'on désigne généralement sous le nom d'*Adam*, et qui comprend en réalité trois parties distinctes : la chute originelle, terminée par l'espoir prophétique d'Adam; — la mort d'Abel, figure de l'immolation du Rédempteur; — enfin le défilé des prophètes. C'est une œuvre écrite en Angleterre au XIIe siècle et dont l'auteur possédait un réel talent poétique : la scène de la séduction d'Ève par le serpent est un des meilleurs morceaux de la dramaturgie chrétienne; il faut aussi signaler la variété des rythmes employés, avec une grande habileté, par le poète, à l'imitation des mystères latins. Cette œuvre remarquable paraît avoir été jouée non plus dans l'église, mais sous le porche : la *figure* qui représentait Dieu rentrait dans l'église comme dans le ciel; on voyait un enfer d'où les diables sortaient pour

venir sur la terre, et des limbes, où les justes morts avant le Christ attendaient leur délivrance. Le précieux manuscrit qui nous a seul conservé l'ouvrage donne, en latin, les détails les plus circonstanciés de costume et de mise en scène.

166. Le cycle de Pâques se subdivise aussi en deux groupes. L'épisode le plus anciennement représenté est celui de la résurrection, ou plutôt de la manifestation de la résurrection; car il faut noter qu'à l'origine les représentations dramatiques dans les églises avaient pour but direct de présenter aux yeux les preuves de la vérité des mystères chrétiens; en outre les personnes divines et la Vierge-mère elle-même n'y figuraient pas, ou si, comme dans les représentations des Bergers et des Mages, la Vierge et l'enfant étaient montrés, c'étaient des personnages muets et sans doute des statues. La résurrection était très anciennement, dans les églises de Gaule, le sujet d'une cérémonie presque déjà dramatique : l'autel figurait le tombeau, que venaient visiter des clercs représentant les saintes femmes; d'autres clercs faisaient les anges et annonçaient aux femmes la résurrection du Seigneur. Ce germe primitif se développa dans plusieurs textes latins, et on fit précéder cette scène de la représentation du Calvaire avec Jésus mort sur la croix (c'était sans doute un simple crucifix). Nous avons en français une forme assez développée du mystère ainsi agrandi; elle est anglo-normande comme *Adam*, mais moins ancienne, et n'a pas à beaucoup près la même valeur poétique. Elle est très curieuse en ce qu'elle est précédée d'un prologue adressé aux spectateurs par le meneur du jeu, et dans lequel il leur explique les différents lieux et les différents groupes d'acteurs qu'ils ont sous les yeux. Le

théâtre du moyen âge, sorti de l'église, où il n'y avait naturellement ni rideau ni coulisses, a gardé tout le temps la marque de son origine : la mise en scène y est non successive, mais simultanée; les différents lieux où se promènera l'action sont dès l'abord sous les yeux des spectateurs, garnis des personnages afférents; ils communiquent entre eux par le devant de la scène. Il résulte de là de graves inconvénients : par exemple on ne peut rien supposer comme se passant hors de la vue du public, et les messagers qui vont d'une des *mansions* (comme dit le prologue de notre *Résurrection*) à l'autre doivent toujours circuler à la vue de tous, répéter à l'arrivée ce qu'on leur a dit au départ, et occuper par des monologues insignifiants le temps de leur voyage prétendu. D'autre part, cette disposition, née, comme celle du théâtre grec, de la force des choses et non de la réflexion, pouvait présenter de sérieux avantages, donnait aux différents éléments de l'action une unité visible, et dispensait des perpétuels changements de scène qui sont si incommodes et si nuisibles à l'effet artistique dans le théâtre anglais ou espagnol, ainsi que de l'unité conventionnelle du théâtre français classique. La *Résurrection* s'ouvre aussitôt après que Jésus a rendu le dernier soupir, et introduit d'abord l'aveugle Longin, personnage de récits apocryphes (§ 140), qui recouvre la vue en se frottant les yeux du sang qui coule des plaies du crucifié; on voit ensuite Nicodème obtenir de Pilate l'autorisation d'ensevelir le corps, le détacher de la croix et l'enfermer dans le tombeau; puis le meneur, qui tout le temps intervient, et relie par ses courts récits les divers dialogues les uns aux autres, raconte que le lendemain les trois Maries allèrent porter des parfums au sépulcre : on les voit arriver, et les anges, qui étaient probablement jusque-là cachés derrière le

monument, se lèvent pour leur annoncer qu'il est vide et que le Sauveur est ressuscité. Le jeu se termine par un hymne que chantent les acteurs. — On peut encore rattacher au cycle de la Résurrection le petit drame de l'*Époux* ou des *Vierges folles*, d'abord sans doute purement latin, puis « farci » de refrains et de strophes en langue vulgaire (poitevin), dont le manuscrit remonte au second tiers du XIIe siècle. Il a dans ses deux parties un caractère presque purement lyrique. La parabole évangélique est considérée ici comme symbolisant l'avènement du Sauveur à la fin des temps. — De l'histoire de la Passion proprement dite, nous n'avons pour cette époque aucune forme française ni même latine; c'est plus tard seulement qu'on représenta sur le théâtre la vie et la mort du Christ.

167. A côté des mystères le théâtre chrétien comprend les *miracles*, qui en sont fort différents et qui ont une autre origine. Ils sont sortis des chants en l'honneur des saints ou des lectures sur leur vie qu'on faisait dans les églises, et ils étaient représentés, en général aux veilles de leurs fêtes, par les écoliers et les jeunes clercs. Aussi sont-ce les saints qui étaient les patrons de la jeunesse qui ont été l'objet le plus ancien de ces jeux. Nous en possédons plusieurs en vers latins rythmiques sur saint Nicolas, dont un par Hilaire, disciple d'Abailard; ce dernier a, comme le *Daniel* du même auteur, des refrains en français. A cette classe appartient une pièce artésienne dont nous avons déjà dit un mot (§ 132), le *Jeu de saint Nicolas* de Bodel. Le prologue dit expressément que ce jeu se donnait la veille de la fête du saint; mais le miracle posthume qu'il célèbre ne sert que de prétexte à un véritable drame à deux faces, l'une religieuse et héroïque, l'autre réaliste et populaire : les

acteurs en étaient certainement des bourgeois, ou peut-être des membres de cette confrérie des ménestrels qui florissait à Arras, et qui avait pour palladium le cierge fameux qui, disait-on, s'était, un jour posé de lui-même sur la *vielle* de l'un d'entre eux pendant qu'il jouait devant l'autel. Il faut noter la variété des vers employés dans la pièce de Bodel : le rythme et l'arrangement des rimes changent constamment. La légende du saint racontait qu'un « barbare » ayant mis son trésor sous la protection d'une image de saint Nicolas, et des voleurs ayant enlevé ce trésor, le saint leur était apparu et les avait contraints par de terribles menaces à rapporter leur butin. Voilà le thème simple que Bodel a développé avec la plus extrême, et, au moins en partie, la plus heureuse liberté. Du « barbare » il a fait un roi sarrasin, et il a supposé que l'image de saint Nicolas avait été trouvée dans le camp des chrétiens après une sanglante défaite éprouvée par eux : cela lui a donné lieu de mettre en scène des croisés dans toute l'ardeur de leur enthousiasme, et il a su placer de nobles et pathétiques accents dans leur bouche et dans celle de l'ange qui vient leur annoncer leur prochain martyre. D'autre part, il a peint les voleurs comme des ribauds d'Arras, ne craignant pas de leur prêter, tout païens qu'ils doivent être, les locutions les plus familières et même les plus chrétiennes (entendez les plus blasphématoires) de leurs pareils, contemporains du poète. Les scènes qui nous représentent ces « mauvais garçons » à la taverne, buvant, jouant aux dés, se querellant et parlant un argot souvent incompréhensible pour nous, sont assurément beaucoup trop longues, et on peut leur reprocher d'être par endroits lourdes et triviales; mais elles ont un vif intérêt comme peinture des mœurs aussi pittoresques que peu édifiantes de cette classe (on peut en rapprocher des scènes

semblables, également artésiennes, dans le *Jeu Adam*, § 132, et dans *Courtois d'Arras*, § 77). La simplicité grossière du miracle est plutôt augmentée qu'atténuée dans la pièce de Bodel; mais en somme saint Nicolas apparaît à peine, et ce n'est pas son intervention qui, même pour les spectateurs d'alors, faisait le principal intérêt de l'œuvre. — D'un autre *Miracle de saint Nicolas*, qui paraît encore appartenir à notre période, nous ne connaissons à peu-près que l'existence; il semble se rapprocher par la forme des *Miracles de Notre Dame* du XIVe siècle, dont nous allons parler. — Sainte Catherine aussi fut de bonne heure l'objet de jeux analogues; un témoignage précis nous apprend qu'avant 1119 Gaufrei, plus tard abbé de Saint-Alban, en Angleterre, avait fait jouer à Dunstable par les jeunes moines ou novices de son monastère un miracle de cette sainte; mais nous n'en avons pas conservé le texte, qui était sans doute latin. — L'Angleterre, pour les miracles comme pour les mystères, se montre particulièrement précoce et abondante : Wilham de Wadington (§ 157) s'indigne contre la passion que les clercs apportaient à ces représentations, où souvent il y avait plus de scandale que d'édification. La plupart de ces pièces anglo-normandes se sont perdues, mais on en a souvent des imitations anglaises postérieures.

168. Les confréries ou *puis* en l'honneur de la Vierge (§ 127) eurent bientôt l'idée de représenter par personnages les miracles de leur patronne, de même que d'autres confréries représentaient ceux de saint Nicolas ou de sainte Catherine. C'est sans doute pour une société de ce genre que Rustebeuf (§ 127) a écrit son *Miracle de Théophile*, d'après une légende très répandue (§ 143); c'est une œuvre assez ordinaire, qui présente cependant

quelques traits hardis et, dans l'expression du repentir de Théophile, une certaine émotion. — C'est également pour un « pui Nostre Dame » et sans doute par des membres de la confrérie que fut composée, sans doute à Paris et peut-être encore dans la première moitié du XIVe siècle, la grande collection de quarante *Miracles de Notre Dame par personnages* qui nous est parvenue. Comme il est arrivé en dehors du théâtre (§ 143), on attribue ici à la Vierge l'intervention décisive dans beaucoup d'histoires où originairement le dénouement miraculeux était l'œuvre, soit de Dieu lui-même, soit de quelque autre saint ou sainte. Toutes les pièces qui composent ce recueil ont entre elles une étonnante ressemblance de fond, de forme et de manière. La polymétrie, qui règne dans *Adam*, dans le *Nicolas* de Bodel et dans le *Jeu de la Feuillée*, a disparu; sauf quelques « rondeaux » mis dans la bouche des anges qui convoient régulièrement Notre Dame du ciel à la terre et de la terre au ciel, tout est en vers de huit syllabes rimant deux à deux; mais chaque réplique se termine par un vers de quatre syllabes rimant avec le premier vers de la réplique suivante (le premier miracle seul conserve au dernier vers des répliques son nombre régulier de syllabes). Il en résulte que, à très peu d'exceptions près, toutes les répliques ont au moins deux vers, ce qui amène des redites et des banalités insupportables. Ces pièces n'ont d'ailleurs, sauf quelques endroits assez naïfs et touchants, qu'une très faible valeur littéraire; elles sont construites avec une simplicité tellement dénuée d'artifice qu'elles en deviennent plates et souvent presque grotesques; mais elles montrent de quel développement était susceptible la forme des *miracles*, bien supérieure, au point de vue dramatique, à celle des mystères. Ceux-ci, gênés par la sainteté même de l'action qu'ils représentaient,

ne pouvaient prendre aucune liberté et étaient emprisonnés dans des données surnaturelles exclusives de tout intérêt vraiment humain; dans les miracles, au contraire, l'action est tout humaine, et le poète est libre de la traiter comme il l'entend; la Vierge ou le saint qui, par un miracle, doit la dénouer n'apparaît qu'à la fin, vrai *deus ex machina*, sans peser, pendant la durée du drame, sur la conduite des personnages. Entre les mains de poètes quelque peu habiles, le miracle aurait pu devenir le vrai drame moderne, en éliminant peu à peu l'intervention surnaturelle qui le terminait. Il n'en fut rien, grâce à l'absence de talent et surtout d'initiative personnelle chez les auteurs de miracles, et le théâtre sérieux des temps modernes trouva ses origines dans l'imitation de l'antique. Il faut louer cependant, dans la collection des *Miracles de Notre Dame*, l'extrême variété des sujets traités et la familiarité avec laquelle les actions et les paroles des gens de toutes conditions sont représentées sur la scène : c'est ce qui donne de l'intérêt à ces pièces, malgré leur faiblesse presque constante, et les fait encore lire avec plaisir.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE[1]

Ve SIÈCLE (fin)

Chansons romanes sur le baptême de Chlodovech.

VIe SIÈCLE

Poème sur un fils de Chlodovech (*Floovent?*).

VIIe SIÈCLE

Poèmes sur Dagobert.

VIIIe SIÈCLE

Poèmes sur Charles Martel, Pépin, Charlemagne (*Roncevaux*).

IXe SIÈCLE

Poèmes sur Charlemage et ses premiers successeurs. — Épopée méridionale.

812. Concile de Tours, ordonnant de mettre les homélies « en langue romane rustique ».

842. Serments de Strasbourg.

Vers 881. Séquence de sainte Eulalie.

Xe SIÈCLE

Épopée féodale.

Homélie sur Jonas.

1. Ce tableau ne comprend, à un très petit nombre d'exceptions près, que des dates précises ou approximatives d'ouvrages, et non des dates biographiques ou historiques. Tous les ouvrages mentionnés se trouvant à leur rang à la table alphabétique, il a été inutile de renvoyer ici aux paragraphes du livre. On a pris soin de ne comprendre dans un même alinéa que des ouvrages mentionnés dans un même chapitre du texte, et de ranger les alinéas, quand il y en a plusieurs sous la même date, dans l'ordre des chapitres.

Deuxième moitié.

Fragment de La Haie.
Passion; Vie de saint Léger.

XIe SIÈCLE

Deuxième période de l'épopée, dont la production directe est close — La geste narbonnaise est transportée au nord par les jongleurs.
Chansons d'amour et de danse (perdues).
Vers 1040. *Vie de saint Alexis.*
Vers 1060. *Pèlerinage de Charlemagne.*
1066. On chante le *Roland* à Hastings.
Vers 1075. Lois de Guillaume.
Vers 1080. Forme conservée du *Roland.*
1096. Chanson d'*outrée.*
1098. Chanson d'*Antioche* (primitive).
Vers 1100. Gloses de Raschi.

XIIe SIÈCLE

Troisième période de la poésie épique.

Premier tiers.

Forme conservée (fragment) du *Roi Louis.* — *Le Charroi de Nîmes.* — *Le Moniage Guillaume* (première rédaction).
Alexandre d'Albéric.
Diffusion des récits arthuriens dans l'Angleterre française, en France et en Italie.
Chansons de toile.
Vie de saint Grégoire.
Sermon en vers : *Grant mal fist Adam.* — *Vers du jugement.* — *Débat de l'âme et du corps.*
Psautiers en prose d'Oxford et de Cambridge.
1112. Première mention des contes de Renard (Laon).
1119. *Comput* de Philippe de Thaon.
Vers 1120. Chansons de Luc de la Barre.
1121. *Vie de saint Brendan,* par Benoît.
Vers 1125. Traduction en vers du *Lapidaire* de Marbode.
Imitation du *Cantique des cantiques.*
Vers 1130. *Bestiaire* de Philippe de Thaon.

Deuxième tiers.

Élie de Winchester et Éverard de Kirkham, traduction en vers de *Caton.*

Premiers vers français dans les jeux liturgiques. — Mystère de l'*Époux* (Poitou).
Premières épîtres farcies.
Petits poèmes de Wace.
Vers 1135. Sermon de Guichard de Beaujeu.
Vers 1140. Poème (perdu) de David sur Henri Ier d'Angleterre.
1146. Chanson pour la deuxième croisade.
Vers 1148. Geffrei Gaimar : *Histoire des Anglais.*
Vers 1150. *La Chevalerie Vivien.* — *Le Couronnement de Louis* (rédaction définitive). — *La Prise d'Orange.* — *Audigier.*
Thèbes.
Béroul : *Tristan.*
Vie remaniée de saint Alexis.
1155. Wace : *La Geste des Bretons* (*Brut*).
Vers 1155. *Tristan.* — *Narcissus.* — Les *Sept Sages* en vers.
1156-1160. Chrétien de Troies. Imitations d'Ovide.
1159. *Richeut.*
Vers 1160. *Le Moniage Guillaume* (deuxième rédaction). Les *Saisnes* (version traduite en norvégien). — *Les Enfances Godefroi* (première rédaction).
Eneas.
Lancelet anglo-normand. — Chrétien de Troies : *Érec.*
Huon d'Oisi, Chrétien de Troies : chansons.
1160-1174. Wace : *La Geste des Normands* (*Rou*).
Vers 1165. Rédaction rimée du *Roland.*
Benoît de Sainte More : *Troie.*
1167. *Le livre des Sibylles.*
1168. Chrétien de Troies : *Cligés.*

Troisième tiers.

Aioul. — *Élie de Saint-Gilles.* — *Mainet.* — *Doon de Nanteuil.* — *Les Lorrains.* — Divers poèmes de la geste narbonnaise. — *Aie d'Avignon.* — *Huon de Bordeaux.* — *Berte* (rédaction perdue). — *Oger de Danemarche.* — Jean Bodel : *Saisnes.* — *Aspremont.* — *Basin.* — *Ami et Amile. Jourdain de Blaie.* — *Girard de Roussillon.*
Lambert le Tort et Alexandre de Bernai : *Alexandre.*
Alexandre de Paris : *Athis et Porphirias.* — *Partenopeu.* — *Pyrame et Thisbé.*
Aucassin et Nicolette. — *Le Comte de Poitiers.* — *Floire et Blanchefleur* (deux rédactions).
Lais du cor, d'*Ignaure*, de *Graelent*, etc.
Le Pèlerinage de Renard.
Salomon et Marcoul.
L'Évangile des femmes.
Chansons de Blondel, de Gautier d'Épinal, etc.

Poèmes bibliques anglo-normands.
Traduction des *Rois*, des *Juges*, des *Macchabées*. — Poèmes de *Job*; de *Joseph*.
Vie de saint Jean-Baptiste.
Vies de saint Alexis, saint Laurent, saint Gilles, saint Hugues de Lincoln, saint Edmond; de sainte Marie l'Égyptienne, sainte Thaïs, sainte Euphrosyne, sainte Julienne, sainte Catherine, sainte Modwenne. — Bérol : *Purgatoire de saint Patrice*.
Samson de Nanteuil : les *Proverbes* de Salomon. — *Dit des Quatre Sœurs*. — *Les Quinze Signes du Jugement*.
Psautier en vers. — Landri de Waben : *Cantique des cantiques*.
Vers 1168. Gautier d'Arras : *Ille et Galeron*. — Chrétien de Troies : *Cligès*.
Vers 1170. Manuscrit d'Oxford du *Roland*. — *Fierabras*. — *Rainouart*. — *Foulque de Candie*. — *Aiquin*.
Thomas : *Tristan*.
Aaluf. — *Horn*. — *Waldef*. — *Havelok*.
Chrétien de Troies et Godefroi de Lagni : *La Charrette*.
Benoît de Sainte-More : *Histoire des ducs de Normandie*. — Guillaume de Saint-Pair : *Histoire du Mont-Saint-Michel*.
Huon d'Oisi : *Tournoiement des dames*.
Traduction (perdue) des *Actes des Apôtres*, par Lambert de Liége.
Étienne de Fougères : *Livre des manières*. Poème (fragmentaire) sur les *États du Monde*.
Roau d'Arundel : *Lettre du Prêtre Jean*.
Vers 1172. Chrétien de Troies : *Ivain*.
1172-1176 environ. Benoît de Sainte-More : *Histoire des ducs de Normandie*.
1173. Garnier de Pont-Sainte-Maxence : *Vie de saint Thomas*.
1174. Jourdain Fantosme : *Histoire de la guerre d'Écosse*.
Vers 1175. *Les Enfances Godefroi* (deuxième rédaction).
Marie de France : Lais. — Chrétien de Troies : *Perceval*.
Benet : *Vie de saint Thomas*.
1180. Poème allégorique sur le siège de Jérusalem.
Vers 1180. Marie de France : fables. — Poème allemand sur Renard. — Jean le Venelais et Gui de Cambrai : *Vengeance d'Alexandre*.
Simon de Fraisne : imitation de Boèce. — *Les Proverbes au Vilain*.
Chansons du châtelain de Couci, de Conon de Béthune, etc.
Simon de Fraisne : *Vie de saint Georges*.
1181. Paraphrase en vers du psaume *Eructavit*.
Vers 1185. Huon de Rotelande : *Hippomédon*, *Protésilaus*.
Traduction en vers de Martin de Braga dédiée à Philippe II.
1188. Aimon de Varenne : *Florimont*.
Vers 1188. Herman de Valenciennes : l'*Assomption*.

1189-91. Chansons de croisade de Renaud, Conon de Béthune, etc
Vers 1190. Ernoul : Histoire de la perte de Jérusalem.
Poème sur la conquête de l'Irlande.
1190. Herman de Valenciennes : la *Bible* en vers.
1191. Huon d'Oisi, chanson contre Conon de Béthune.
1192. Chansons satiriques (perdues) échangées entre Richard d'Angleterre et Hugues de Bourgogne.
1191-1200. Éverat : *Genèse*.
1194. Chanson de prison de Richard d'Angleterre.
1195. Traduction du commentaire de Haimon sur les épîtres et évangiles.
Vers 1196. Ambroise : *Histoire de la guerre sainte*.
1199. Bref d'Innocent III condamnant les traductions des livres saints en langue vulgaire faites à Metz.
1200. *Guillaume de Dole*.
Vers 1200. Branches de *Renard*.
Compilation historique (perdue) faite par Baudouin de Flandre.
André de Coutances : *Le Roman des Français*.
Jean Bodel : *Jeu de Saint Nicolas*.
Chardri.
Robert de Ho.

XIIIe SIÈCLE

Rédactions françaises de *Bovon de Hanstone*. — *Renaud de Montauban* (formes conservées). — *Auberi le Bourguignon*. — *Doon de Maience*. — *Garin de Monglane*. — *Florent et Octavien*. — *Anseïs de Carthage*. — *Gui de Nanteuil*. — *Jean de Lanson*. — *Renier*. — *Simon de Pouille*. — *Siège de Neuville*. *Hector*. — *Landomata*. — *Narcisse*.
Floire et Jeanne. — *Constant* (vers et prose). — *Floriant et Florette*.
Manteau mal taillé. — *Atre périlleux*.
Amadas. — *La Poire*.
Suites des *Sept Sages*.
Fableaux. — *Trubert*.
Lettres françaises et anglo-normandes.
Lapidaires. — *Ordre de chevalerie*. — *Urbain*. — *Arts d'amour*; *Remède d'amour*; *Dieu d'Amour*; *Vénus*.
Dits, enseignements, poèmes moraux, débats.
Pièces sur les femmes.
Poésies lyriques. Rondeaux, ballettes, estampies. Motets. Lais.
Bible de Roger d'Argenteuil.
Les *Macchabées*, en vers.

Poèmes évangéliques. — *Judas.*
Vies de saints et saintes.
Contes dévots.
Sermons. — Débats pieux. — Guilebert de Cambres : *Lucidaire.*
Psaumes de la pénitence. — Cantique des cantiques. — Prières et chansons pieuses.
Mystères et miracles. — Jeux.

Premier tiers.

Renouvellement du *Roi Louis.* — *Sebile.* — *Les Narbonnais.* — *Gilles de Chin.*
Gui de Warwick; *Foulque Fitz-Warin.*
Mériadec. — *Ider.* — *Durmart.* — *Fergus.* — *Guinglain.*
Principales branches de *Renard.*
Versions rimées de Pierre Alphonse.
Chansons d'Audefroi le Bâtard. — Chansons de croisade.
Traduction des *Dialogues* et des *Moralités* de saint Grégoire, des *Homonymes* d'Isidore, des sermons de Morice de Sulli et de saint Bernard. — Simon : *Les Trois ennemis de l'homme.*
Tibaud d'Amiens.
Le Mystère de la *Résurrection.*
1201. Chansons de croisade de Hugues de Berzé, etc.
1202. Jean Bodel : *Congé.*
1204. Guiot de Provins, *Bible.*
1205-1230. Divers écrits de Pierre.
Vers 1205. *Guillaume de Palerme.*
1206. Traduction de Turpin (par Pierre) pour Renaud de Boulogne.
Vers 1210. *L'Escoufle.*
Perlesvaus (première rédaction).
Dolopathos.
Traduction des *Vies des Pères* pour Blanche de Champagne. - Traduction sur le grec de *Barlaam et Joasaph.*
Poème moral.
1210-1211. Guillaume le Clerc : *Bestiaire.*
1210-1220. Bertrand de Bar-sur-Aube : *Girard de Vienne, Aimeri de Narbonne.*
Raoul de Houdan.
1212. Anger : *Dialogue* de saint Grégoire.
1213. Calendre : *Histoire des empereurs.*
Vers 1213. Jofroi de Villehardouin : *Conquête de Constantinople.*
1214. Anger : *Vie de saint Grégoire.*
Vers 1215. Robert de Boron : *Joseph, Merlin, Perceval.*
Robert de Clairi : *Conquête de Constantinople.*
Gervaise : *Bestiaire.*
André de Coutances : *Évangile de Nicodème.*
Paien Gastinel : *Saint Martin.*

1218-1225. Gautier de Coinci : *Miracles de Notre-Dame.*
Vers 1220. *Quête du saint graal*, en prose. — *Lancelot*, en prose (première rédaction). — *Tristan*, en prose (première rédaction). — Gerbert de Montreuil : *Perceval.*
Henri de Valenciennes : *Livre de l'empereur Henri. Chronique des rois d'Angleterre* de l'anonyme de Béthune.
Comte de Bretagne : *Proverbes. Salomon et Marcoul.*
Vie de saint Thomas (fragments).
Hélinand : *Vers sur la mort.* — Barthélemi : *Charité, Miserere.*
1221. Huon de Saint-Quentin, *Complainte de Jérusalem.*
Vers 1224. *Vie de Guillaume le Maréchal.*
Guiot de Provins : *Bible.* — Hugues de Berzé : *Bible.*
Vers 1225. Gerbert de Montreuil : *Violette.* — Mennessier : *Perceval.* — *Le Brait Merlin.*
Les *Sept Sages* en prose.
Le *Livre des histoires.* — *Chronique des rois de France* de l'anonyme de Béthune.
Gui de Cambrai : *Barlaam et Josaphat.*
1225-1240. Chansons de Tibaud de Champagne.
1226-1237. Sermon de Robert Sainterel sur Louis VIII.
1227. Guillaume le Clerc : *Besant de Dieu.*
Vers 1227. Histoire en prose (avec prologue en vers) de Philippe II.
1229-1230. Première compilation du *Livre de la Terre Sainte.*
Vers 1230. *Gui de Bourgogne.*
Tristan en prose (remaniement). — Continuation du *Merlin.* — *Lancelot* réuni à la *Quête* (remaniements). — *Palamède.*
Galeran de Bretagne. — *Eustache le Moine.* — *La Comtesse de Pontieu.*
Interpolation de Turpin et chronique saintongeaise.
Chronique des rois de France (satire politique). — *Privilège aux Bretons.*
Richard de Fournival.
Jofroi de Watreford : traductions d'Eutrope, de Darès, du faux Aristote.
Richer : *le Dit des Quatre sœurs.*

Deuxième tiers.

Gaidon. — *Raoul de Cambrai* (rédaction remaniée).
Jacot de Forest : *César.*
Adam de Suel : *Caton.* — Alard de Cambrai : *Dits des philosophes.*
Traduction du *Code*, des *Institutes.* — Traductions de Boèce. — Dits, enseignements, etc.
Chansons amoureuses, politiques, satiriques.
Bible parisienne.

Robert de Gretham : Évangiles des dimanches, *Corset.*
Chansons pieuses. — Poésies franciscaines.
Vers 1235. Huon de Méri : *Tournoiement d'Antéchrist.*
1236. Lettre de Ponce d'Aubon sur les Mongols.
1237. Henri d'Andeli : *Dit du chancelier Philippe.*
Vers 1237. Guillaume de Lorris : *Roman de la Rose.*
Vers 1240. Jean de Tuin : *César.*
Le grand *Saint Graal.*
Lais de l'*Ombre*, du *Conseil.*
Les Faits des Romains.
Henri d'Andeli.
Jean le Marchant : *Miracles de Notre Dame de Chartres*
Vies des Pères.
1243. Philippe Mousket : *Chronique.*
Sidrac.
Poème biblique de Geffroi de Paris.
Vers 1245. Philippe de Novare : *Mémoires.*
1245-1275. Baudouin de Condé.
1246. Rédaction de la *Coutume d'Anjou.*
1246. Gautier de Metz : *L'Image du monde* (première rédaction)
1248. *L'Image du monde* (deuxième rédaction).
1249. Jean Sarrazin : *Lettre.*
1250. Jean de Joinville : *Credo* (première rédaction).
Vers 1250. Gautier de Tournai : *Gilles de Chin.*
1250-1270. Adam de la Halle (ou le Bossu) : chansons.
Vers 1250. Dernières rédactions des romans en prose de la Table Ronde.
Jean de Flixicourt : traduction de Darès.
Lettre du chapelain Philippe.
Robert de Blois.
Philippe de Novare : *Livre de Forme de plaid.*
Jean Malkaraume : *Bible.*
Vies des Pères (2e partie).
Vers 1255. *Couronnement de Renard.* — Poésies sur Hugues de Lincoln.
Pierre de Fontaine : *Conseil.*
1225-1285. Rustebeuf.
1256. *Régime du corps* d'Alebrand.
1258. Alexandre du Pont : *Mahomet.*
1260. Le ménestrel d'Alphonse : *Chronique de France.* — *Récits* du ménestrel de Reims. — Lettres de Blanche de Champagne.
Vers 1260. Chroniques de Baudouin d'Avesnes.
Livre de Justice et de Plaid. — Villard de Honnecourt : Album.
Philippe de Novare : *Les Quatre âges.*
1262. Jean le Marchant : *Miracles de Notre Dame de Chartres.*
Vers 1262. Adam le Bossu : *Jeu de la feuillée, Congé.*
1264. La *Paix* et la *Charte aux Anglais.*

1265. Lettre des barons d'Orient à Tibaud V.
Vers 1265. Brunet Latin : *Trésor.*
Baude Fastoul : *Congé.*

Troisième tiers.

Galien. — *Florence de Rome.*
Abladane.
Richard le Beau. — *Le Comte d'Artois.* — *Sone de Nansai.*
Simon de Compiègne : la *Sphère.* — Henri de Mondeville : *Régime du corps.* — Dits des métiers. — Jean le Teinturier : *Mariage des sept arts.*
Mathieu le Poriier : la *Cour d'amour*, etc.
Enseignement en sixains. — Wilham de Wadington : *Manuel des péchés.* — Traduction de traités de saint Bonaventure.
Mystères et miracles.
1267. Pierre de Peckham.
1269 et années suivantes. Lettres de la reine Marguerite de Provence.
1270. Lettre de Tibaud V de Champagne sur la mort de saint Louis.
1270. Robert le Clerc d'Arras : *Vers de la Mort.*
Pièces politiques artésiennes. — *Congé Adam.*
1270-1271. Lettre des barons d'Orient à Henri III d'Angleterre.
1270-1280. Poèmes et poésies de Philippe de Beaumanoir.
Vers 1270. Adenet : *Oger, Berte, Bovon de Comarcis.*
Poésies de Baudouin de Condé et de Huon le Roi de Cambrai. — Gautier de Belleperche : *Judas Machabée* (inachevé).
1271. Rusticien de Pise : *Table Ronde.*
1273. Rédaction des *Établissements de saint Louis.*
Vers 1275. Première rédaction française des *Chroniques de Saint-Denis.*
Vers 1277. *Le Garçon et l'Aveugle.* — Jean de Meun : *Roman de la Rose.*
1278. Sarrazin : *Roman de Ham.*
1279 et années suivantes. Lettres de la reine d'Angleterre Aliénor de Provence.
1280. Richard d'Annebaut : traduction en vers des *Institutes.*
Vers 1280. Adenet : *Cléomadès.*
Pierre du Riés : fin de *Judas Machabée.*
La Châtelaine de Vergi.
Adam de la Halle (ou le Bossu) : *Robin et Marion.*
1283. Philippe de Beaumanoir : *Coutumes de Beauvaisis.*
1284. Jean de Meun : Traduction de Végèce. — Guillaume Chapu : *Coutume de Normandie* versifiée.
1285. Jacques Bretel : *Tournois de Chauvenci.*
Traduction en vers des *Machabées.*
Vers 1285. Girard d'Amiens : *Escanor.*

Dit du *Vrai anneau.*
1285-1290. Jean de Meun : écrits divers.
1287. Jean de Joinville : *Credo* (deuxième rédaction).
Vers 1287. Le confesseur de la reine Marguerite.
1288. Jean Priorat : Végèce versifié.
Jacquemard Gelée : *Renard le nouveau.*
Élégie juive de Troies.
Jeu du pèlerin.
1290. Drouart la Vache : Traduction d'André le Chapelain.
Vers 1290. Girard d'Amiens : *Méliacin.*
Placides et Timeo. — Mathieu le Vilain : Traduction des *Météores* d'Aristote.
Le moine de Silli.
Jean de Journi : *Dime de pénitence.*
1291-1295. Guiart des Moulins : *Bible historiale.*
1295. *Dit de Vérité.*
Vers 1295. Girard d'Amiens : *Charlemagne.*
Nicole de Margival : *La Panthère d'amour.*
Jean de Meun : *Testament.*
1298. Première rédaction du livre de Marc Pol.
Vers 1300. *Ovide moralisé.*
Jakemon Saket : *le Châtelain de Couci.*
Gautier de Bibelesworth.
Macé de la Charité : *Bible* en vers.

XIVe SIÈCLE

Première moitié.

Florent et Octavien en alexandrins. — *Gaufrei.* — *Tristan de Nanteuil.* — *Enfances Garin de Monglane.*
La Belle Hélène.
Bérinus.
Gilles de Trasignies.
Ci nous dit.
Godefroi de Paris : divers écrits.
Vie et *Dialogue de saint Grégoire.* — Vies de saints et contes dévots en quatrains monorimes.
1303. Poème sur la guerre d'Édouard Ier en Écosse.
1305. Deuxième rédaction du livre de Marc Pol.
1306. Guillaume Guiart : *Branche des royaux lignages.*
Vers 1307. Pierre de Langtoft : *Chronique.*
1309. Jean de Joinville : *Vie de saint Louis.*
1310. *Fauvel* (1re partie).
1310-1340. Jean de Condé.
1310. Jacques de Longuyon : *Vœux du paon* (première rédaction).

1313. Godefroi de Paris : *Martyre de saint Bacchus.*
1314. *Fauvel* (2e partie).
1315. Jacques de Longuyon : *Vœux du paon* (deuxième rédaction).
Simon de Marville : *Vœux de l'Épervier.*
1316. Jean Maillart : *Le Comte d'Anjou.*
1319 1329. Watriquet de Couvin.
1320. Godefroi de Paris : *Dit des patenôtres.*
Vers 1320. *L'advocacie Nostre Dame.*
1322. *La chapelerie de Baieus.*
Première rédaction de *Renard le contrefait.*
1325. Chronique de Morée.
1326. Traduction des évangiles et épîtres du dimanche par Jean de Vignai.
1328. Deuxième rédaction de *Renard le contrefait.*
1330. Eustache, prieur de La Fontaine Notre Dame.
Vers 1330. *Hugues Capet.*
Jean Brisebarre : *Restor du paon.*
Perceforest.
Guillaume de Machaut : premières œuvres.
Nicole Bozon : contes en prose et poésies.
1330-1332. Guillaume de Digulleville : *Pèlerinage de la vie humaine.*
1331-1333. *Girard de Roussillon* en alexandrins.
1333. Traduction de Burchard par Jean de Vignai.
1340. Jean de le Mote : *Parfait du paon.*
Vers 1340. *Modus et Racio* (première partie).
Traduction de Jacques de Cessoles par Jean de Vignai.
Miracles de Notre Dame par personnages. — *Miracles de saint Nicolas.*
1343. Nicolas de Vérone : *Pharsale.*
1355. Guillaume de Digulleville : *Pèlerinage de la vie humaine* (deuxième rédaction); *Pèlerinage de l'âme.*
Vers 1355. Renouvellement et continuations des poèmes de la croisade.
Jean le Bel : Chronique.
1358. Guillaume de Digulleville : *Pèlerinage de Jésus-Christ.*

Deuxième moitié.

Combat des Trente. — Cuvelier : *Bertrand du Guesclin.*
Jean des Prés : Renouvellements de chansons de geste; *Geste de Liège.*

XVe SIÈCLE

Mise en prose des chansons de geste.
Geste des Bourguignons

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

INDICATIONS GÉNÉRALES

Nous faisons précéder les notes bibliographiques de la liste d'un certain nombre d'ouvrages ou recueils souvent cités, dont il a paru plus commode de donner ici une fois pour toutes les titres et les dates.

Altfranzösische Bibliothek, herausgegeben von Dr Wendelin Förster. I-XV. Heilbronn, 1881 et années suivantes.

Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie, veröffentlicht von E. Stengel. I-XCVIII. Marburg, 1882 et années suivantes.

Bartsch, *Chrestomathie.* — *Chrestomathie de l'ancien français* (VIIIe-XVe siècle), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl Bartsch. 9e édition revue et corrigée par L. Wiese, Leipzig, 1908.

Bartsch, *Langue et littérature.* — *La langue et la littérature françaises depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle.* Textes et glossaires par Karl Bartsch, précédés d'une grammaire de l'ancien français, par Adolf Horning. Paris, 1887.

Bibliotheca Normannica. Denkmäler normannischer Literatur und Sprache, herausgegeben von Hermann Suchier. I-VII. Halle, 1879-1899.

Bibliothèque de l'École des chartes, revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge. Paris, 1839 et années suivantes.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études (Sciences historiques et philologiques). Paris, 1868 et années suivantes.

Bulletin de la société des anciens textes français. Paris, 1875 et suiv.

Französische Studien, herausgegeben von G. Körting und F. Koschwitz. Heilbronn, 1881 et années suivantes.

Gesellschaft für romanische Literatur. Dresden, 1902 et années suivantes.

Histoire littéraire de la France, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, continuée par des membres de l'Institut. I-XXXIII. Paris, 1733-1906. **Le tome XXXIV ne tardera pas à paraître.**

Historiens de France. — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par dom BOUQUET et d'autres bénédictins, continué par des membres de l'Institut. I-XXIV. Paris, 1738-1904.

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, herausgegeben von A. EBERT und L. LEMCKE. I-XV. Berlin, puis Leipzig, 1859-76.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, herausgegeben von O. BEHAGHEL und Fr. NEUMANN. Heilbronn, 1880 et années suivantes.

MEYER, *Recueil.* — *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français....*, publiés par Paul MEYER. Paris, 1re partie, 1874; 2e partie, 1877.

Moyen Age (Le), bulletin mensuel d'histoire et de philologie (direction : A. MARIGNAN, M. PROU, M. WILMOTTE). Paris, 1888 et années suivantes.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et autres bibliothèques, publiés par l'Académie des Inscriptions. I-XXXIX. Paris, 1787 et années suivantes.

PARIS, *Manuscrits françois.* — *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, par M. Paulin PARIS. I-VII. Paris, 1836-48.

PETIT, *Bibliographie der middelnederlandsche Taal-en Letterkunde.* Leiden, 1888.

Revue critique d'histoire et de littérature. Deux volumes par année. Paris, 1866 et années suivantes.

Revue des langues romanes, publiée par la Société des langues romanes. Montpellier et Paris, 1870 et années suivantes.

Romania, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul MEYER et Gaston PARIS. Paris, 1872 et années suivantes.

Romanische Bibliothek, herausgegeben von W. FŒRSTER. I-XIX. Halle, 1888 et années suivantes.

Romanische Forschungen, Organ für romanische Sprachen und Mittellatein, herausgegeben von Karl VOLLMÖLLER. Erlangen, 1881 et années suivantes.

Romanische Studien, herausgegeben von Eduard BÖHMER. I-VI. Halle, 1871-89.

Société des anciens textes français (Publications de la). Paris, 1875 et années suivantes.

Studj di filologia romanza, pubblicati da Ernesto MONACI. Roma, 1885 et années suivantes.

WARD, *Catalogue of Romances.* — *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, by H. L. D. WARD, t. I et II. London, 1883, 1893; t. III, by J. A. Herbert. 1911.

Zeitschrift für romanische Philologie, herausgegeben von Gustav GRÖBER. Halle, 1877 et années suivantes.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(Les chiffres renvoient aux paragraphes.)

5. Sur l'épopée bourguignonne et sur tout ce qui concerne les origines germaniques de l'épopée, voir le livre de Pio RAJNA : *Le Origini dell' epopea francese*, Firenze, 1884 (cf. *Romania*, XIII, 598-627).

8. Le mot *roman* est primitivement un adverbe (*romans*, du lat. vulg. *romanice* qui veut dire « dans la langue des Romains »). Sur la valeur du mot *Romanus* à l'époque mérovingienne, voir *Romania*, I, 1-22 (G. PARIS. *Mélanges linguistiques*, Paris, 1906, p. 1-31); sur le développement postérieur du sens du mot *roman*, voir *Romania*, XVI, 157.

12. Sur les traces de mythologie germanique dans l'épopée française, voir des articles de G. OSTERHAGE dans les tomes XI et XII de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (l'auteur va d'ailleurs beaucoup trop loin dans la voie de l'interprétation mythologique; cf. *Romania*, XVII, 318; XVIII, 324).

13. Le fragment cité est emprunté au chant du *Vidsith*; voir A. EBERT, *Geschichte der Literatur des Mittelalters*, Leipzig, 1887, III, 37.

Sur *Valand* ou *Gualant*, voir une étude intéressante, mais trop affirmative dans ses conclusions, de M. GOLTHER, *Germania*, XXXIII, 449, et A. THOMAS, *Romania*, XXIX, 259.

Sur l'épopée franque de *Sigofred*, voir GOLTHER, *Germania*, XXXIV, 265.

14. Sur les mots allemands en français, voir E. MACKEL. *Die germanischen Elemente in der französischen und provenzalischen Sprache*, Heilbronn, 1887 (*Französische Studien*, VI); cf. *Romania*, XVII, 289. Il faut d'ailleurs noter que ces mots ne proviennent pas tous des Francs : plusieurs sont empruntés aux idiomes d'autres peuples germaniques; quelques-uns ne remontent même qu'aux Normands.

15. Sur *Floovent*, voir *Romania*, XVIII, 326; XXXVI, 112; PETIT, 443; L. GAUTIER, *Bibliographie des chansons de geste*, p. 102.

18 ss. Tous les ouvrages antérieurs sur l'épopée française sont indiqués et appréciés dans Kr. NYROP, *Storia dell' epopea francese nel medio evo*, prima traduzione dall' originale danese, di Egido GORRA, Firenze, 1886 (cf. *Romania*, XIV, 143 ss.).

Sur *Basin* : PETIT, 428; *Rom.*, XXI, 296.

Le mot de « style national » est de M. L. GAUTIER, *Les Épopées françaises*, I, 2e édit., Paris, 1878-82, p. 392.

19. Sur l'épopée de Charles Martel, voir RAJNA, p. 199 ss.
Sur l'épopée de Pépin, voir G. PARIS, *Hist. poét. de Charlemagne*, Paris, 1865, p. 223 ss.; *Mélanges Julien Havet*, 1895, p. 603 ss.
Sur l'épopée féodale, voir *Journal des Savants*, 1887, p. 625.

20. Sur les chansons contemporaines des événements, voir *Roland*, v. 1014, 1466, 1474.
Chansons de geste à table : BARTSCH, *Langue et littér.*, col. 135, 393; JUBINAL, *Contes, dits, fabliaux*, Paris, 1839, I, 185 (au XIVe s.).
Dans les fêtes : L. GAUTIER, *La Chevalerie*, Paris, 1884, p. 435.
Dans les jardins : *Prise d'Orange*, v. 138.
Dans les voyages à cheval : *Raoul de Cambrai*, v. 6085 ss.; *Moniage Guillaume*, dans *Hist. litt.*, XXII, 523.
Chansons de geste exécutées en marchant au combat : RAJNA, p. 365.
Sur les jongleurs : E. FREYMOND, *Jongleurs und Menestrels*, Halle, 1883; W. HERTZ, *Spielmannsbuch*, Stuttgart, 1886.
Sur le rôle cyclique des jongleurs : *Romania*, I, 177.

21. Sur la façon de chanter les chansons de geste, voir TIERSOT, *Histoire de la chanson populaire en France*, Paris, 1889, p. 406, et H. SUCHIER, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XIX, 370.
Le vers d'*Audigier* est cité avec la musique dans le *Jeu de Robin et Marion* (voir § 133).
Sur la mélodie d'*Aucassin*, voir *Aucassin et Nicolette*, par A. BIDA et G. PARIS, Paris, 1878, p. XV.
Voir la chanson (composée à Arras) où est citée « la manière du vieil Fromont », dans BARTSCH. *Langue et Littér.*, 522-23.

22 ss. Pour la plupart des chansons de geste citées, il suffit de renvoyer à la bibliographie qui termine l'ouvrage de NYROP et à L. GAUTIER, *Bibliographie des chansons de geste* (Paris, 1897), qui s'arrête à l'année 1890. On ne donnera de références bibliographiques spéciales que pour les éditions ou études parues postérieurement à cet ouvrage, ou à propos de faits particuliers.
Sur *Doon de Maience* : L. GAUTIER, *Bibliographie des chansons de geste*, p. 88.

23. Lorsque le présent ouvrage a été composé il est vrai qu'une faible partie des chansons de geste était publiée, mais depuis beaucoup d'entre elles ont été mises au jour. Sur le caractère italien de la geste des *Maganzesi*, voir *Romania*, II, 362.
Sur la date de ce poème, voir *Romania*, XVII, 280.

24. Sur les *Saisnes* : PETIT, 434; GAUTIER, *Bibl.*, p. 199; O. ROHN-

STRÖM, *Étude sur Jean Bodel*, Upsala, 1900 (cf. *Romania*, XXX, 479).

Sur les manuscrits d'*Aspremont*, voir *Romania*, XIX, 201.

Sur la rédaction franco-italienne d'*Aspremont*, voir W. MEYER, *Zeitschrift für romanische Philologie*, X, 22.

Sur *Fierabras*, voir *Romania*, XVII, 22; XXIV, 1; XXX, 161.

Sur le *Pèlerinage de Charlemagne*, voir J. COULET, *Etude sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient*, Toulouse, 1907.

Sur *Gui de Bourgogne*, voir GAUTIER, *Bibl.*, p. 120.

Sur *Anseïs de Carthage*, voir *Romania*, XXV, 556; XXVII, 241.

Sur *Désier*, voir G. PARIS, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 330-336.

Sur *Le roi Louis* (*Isembart et Gormont*), voir TH. FLURI, *Isembart et Gormont*, Bâle, 1895; R. ZENKER, *Das Epos von Isembart und Gormond*, Halle, 1896; PH. LAUER, *Romania*, XXVI, 161; F. LOT, *ibid.*, XXVII, 1. M. Lot (p. 6) conteste le titre de *Roi Louis* donné au poème dont un ms. de Bruxelles nous a conservé environ 600 vers, et préfère conserver le titre généralement adopté : *Isembart et Gormont*. — Sur le remaniement de la vieille chanson française que renferme le poème allemand de *Loher und Maller*, voir *Hist. litt.*, XXVIII, 250 ss.; PETIT, 435.

Sur *Berte*, voir *Romania*, XIV, 608; PETIT, 461; GAUTIER, *Bibl.*, 66; Joachim REINHOLD, *Ueber die verschiedenen Fassungen d. Bertasage* (*Zeitschr. f. roman. Phil.* 1911, XXXV, 1, 129).

Sur *Jean de Lanson*, voir Couraye du Parc, *Mélanges Julien Havet*, p. 325-54 (cf. *Romania*, XIV, 317).

Sur *Mainet*, voir RAJNA, p. 202; GAUTIER, *Bibl.*, p. 145.

Sur *Basin*, voir NYROP, 111-112; PETIT, 428; GAUTIER, *Bibl.* p. 62; *Romania*, XXI, 296; XXIX, 425.

Sur *Sebile* : PETIT, 442; GAUTIER, *Bibl.*, p. 143.

Sur *Oger* : PETIT, 436; GAUTIER, *Bibl.*, p. 150; VORETZSCH, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen*, Halle, 1891 (cf. *Romania*, XXI, 137); N. RENIER, *Ricerche sulla Leggenda di Uggeri il Danese in Francia*, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin, 2e série, t. XLI (cf. *Romania*, XXI, 138); BÉDIER, *Les légendes épiques*, II, 281; cf. B. Cerf. *Ogier le Danois and the abbey of Faro*, dans *The romanic Review*, I (1910), 1. Sur une rédaction tardive en alexandrins, voir Ward, *Catal. of Romances*, I, 604-610.

Le Couronnement de Louis, p. p. E. LANGLOIS. Paris, 1888 (*Soc. des anciens textes français*); L. WILLEMS, *L'élément historique dans le « Coronement Loois »*, Gand, 1896 (cf. *Romania*, XXIII, 465); Jeanroy, *Romania*, XXV, 353; M. Roques, *Romania*, XXX, 176.

25. Sur *Renaud de Montauban* ou les *Quatre fils Aimon* : PETIT, 438; GAUTIER, *Bibl.*, 158. — Une nouvelle édition des *Quatre fils Aimon* a été publiée par M. Castets, dans la *Revue des langues romanes*, t. XLIX (1906) et suiv. — Sur quelques-uns des manus-

crits de ce poème, voir *ibid.*, LI, 241. — Sur les versions néerlandaises, voir *Romania*, XXXV, 466.

Sur *Maugis* : PETIT, 439; GAUTIER, *Bibl.*, p. 146.

Sur la vie latine de Girard de Roussillon : *Romania*, VII, 178; XVI, 103. Sur le poème : P. MEYER, *Girart de Roussillon*, chanson de geste, traduite pour la première fois, Paris, 1884; A. STIMMING, *Ueber den provenzalischen Girart von Rossillon*, Halle, 1888 (pures hypothèses, cf. *Romania*, XVII, 637; *Revue critique*, 1890, II, 371; J. BÉDIER, *Les légendes épiques*, II).

Sur la légende de Girard de Fratte (ou de Frête), voir *Romania*, XXXII, 362 et 473-4.

Esclarmonde, Clarisse et Florent, Yde et Olive, drei Fortsetzungen der Chanson von Huon de Bordeaux veröffentlicht von Max SCHWEIGEL, *Ausg. und Abh.*, LXXXIII (cf. *Romania*, XX, 478).

Sur *Girard de Vienne* : GAUTIER, *Bibl.*, p. 116; *Romania*, XXXIV, 444.

Sur *Huon de Bordeaux* : PETIT, 441; GAUTIER, *Bibl.*, p. 132; *Romania*, XXIX, 209; VORETZSCH, *Die Composition des Huon von Bordeaux*, Halle, 1900; G. PARIS, *Poèmes et Légendes du moyen âge*, Paris [1900], p. 24-96.

Sur *Raoul de Cambrai*, voir *Journal des Savants*, 1887, p. 615 ss.; *Romania*, XXXVII, 193, 491; XXXVIII, 219.

Sur *la Vengeance Rioul*, voir *Romania*, XVII, 276.

Sur *Auberi* : PETIT, 433; GAUTIER, *Bibl.*, 66.

Sur les *Lorrains* : voir PETIT, 437; GAUTIER, *Bibl.*, 141; sur les origines, et les personnages, *Romania*, XXVI, 109, 569; XXVIII, 273; sur les manuscrits, *Romania*, III, 78, 195; VI, 481; XXXIV, 429; VIETOR, *Die Hdschr. der Geste der Loherains*, Halle, 1876.

Hervis von Metz... hgg. von E. STENGEL, I, Dresde, 1903.

Sur *Anseïs*, voir GAUTIER, *Bibl.*, p. 45.

26. Sur *Aioul* : G. Paris, *Mélanges de littér. franç. du moyen âge*, I, 113.

Sur *Élie de Saint-Gilles* : G. Paris, *ibid.*, 125.

Orson de Beauvais, chanson de geste publiée par G. Paris (Société des anciens textes français, 1899). Cf. *Romania*, XXXII, 577.

Sur *Huon d'Auvergne* : GAUTIER, *Bibl.*, p. 130; *Romania*, VII, 626; XXXVIII, 349; Stengel, dans les *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire*, offerts à M. Maurice Wilmotte (1910), 685.

27. Sur *Ami et Amile* et *Jourdain de Blaie* : GAUTIER, *Bibl.*, p. 52, 138.

L'origine orientale d'un épisode essentiel d'*Ami et Amile* a été contestée (*Romania*, XXXVI, 342), et depuis démontrée (*Romania*, XL, 500, note).

Une édition de *Doon de la Roche* est sous presse, pour la Société des anciens textes français.

Sur *la Belle Hélène*, voir *Œuvres poétiques de Beaumanoir*, publiées par SUCHIER (ci-dessous, § 51), I, XXVII.

Sur *Bovon de Hanstone*, voir GAUTIER, *Bibl.*, p. 69; STIMMING, *Das gegenseitige Verhältniss d. französischen gereimten Versionen d. Sage von B. de Hanstone*, dans les *Abhandlungen* dédiées au prof. Tobler, Halle, 1895; *Der anglo-normannische Boeve de Haumtone* hgg. von A. STIMMING, Halle, 1899 (t. VII de la *Bibliotheca normannica* de M. Suchier). *Der festländische Bueve de Hanstone*... p. 99, hgg. von A. STIMMING, Dresden, 1911 (*Gesellschaft f. röm. Liter.*).

Sur *Horn* (et *Aaluf*), voir GAUTIER, *Bibl.*, p. 129, *Romania*, XV, 575; SCHOFIELD, *The story of Horn and Rimenhild*, dans *Publications of the modern language Association of America*, XVIII (1903), 1.

28. *Galiens li restorés*... zum ersten Mal veröffentlicht von E. STENGEL, Marburg, 1890, *Ausg. u. Abh.*, LXXXIV (cf. *Romania*, XIX, 376). Voir *Hist. litt. de la Fr.*, XXVIII, 221-239.

Sur *Doon de Mayence*, PETIT, 429; GAUTIER, *Bibl.*, p. 88. Sur *Valentin et Orson* : PETIT, 462; GAUTIER, *Bibl.*, p. 204.

29. Sur le *Chevalier au cygne* : PETIT, 465; GAUTIER, *Bibl.*, p. 77 et 90 (*Elioxe*); *Romania*, XXI, 62; XXX, 404; XXXIV, 206.

30. *Les Vœux de l'Épervier*... hgg. von G. WOLFRAM und F. BONNARDOT, Metz, 1895 (cf. *Romania*, XXIV, 626).

Le Combat de trente Bretons contre trente Anglais, publié d'après le ms. de la Bibliothèque du Roi par G.-A. CRAPELET, Paris, 1827 (cf. *Romania*, VII, 479).

La Chanson de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, publiée par E. CHARRIÈRE, Paris, 1839 (collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

La Geste de Liège, publiée en appendice au *Myreur des Histoires* de Jean des Prés dit d'Outremeuse, par Ad. BORGNET, Bruxelles, 6 vol. (Collection des *Chroniques belges inédites*), 1864-1887.

La Geste des ducs de Bourgogne, publiée par A. KERVYN DE LEITENHOVE, Bruxelles (collection des *Chroniques relatives à l'histoire de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*), 1873; cf. A. Molinier, *Les sources de l'Histoire de France*, IV, n° 3 937.

31. *Audigier*, dans *Recueil de fabliaux et contes de* BARBAZAN *et* MÉON, Paris, 1808, t. IV, p. 217-233. Sur la popularité de ce poème, voir *Romania*, VII, 450; XIII, 18; E. LANGLOIS, *Arts de seconde rhétorique*, Paris, 1902, p. 64.

La prise de Noevile, dans SCHELER, *Trouvères belges* (nouvelle série), Bruxelles, 1879, p. 170-175. Cf. *Romania*, XXXII, 430.

Voir un autre genre de plaisanteries sur les chansons de geste dans le dialogue des *Deux Jongleurs*, BARTSCH, *Langue et Litter.*, 699 ss. (cf. ci-dessous, § 110).

32. Sur les chansons de geste en Angleterre, voir *Romania*, XI, 149.

Sur le *Roland* allemand : W. GOLTHER, *Das Rolandslied des Pfaffen Konrad*, München, 1886 (cf. *Romania*, XV, 641).

Sur l'épopée française en Italie : G. PARIS, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 159-202, et les notes ajoutées à la réimpression de 1905; A. GASPARY, *Storia della letteratura italiana*, tradotta da N. ZINGARELLI, Roma, 1887, I, 96. Voir aussi *Romania*, II, 49; IX, 497; XI, 538.

Sur l'*Entrée de Spagne*, œuvre d'un Padouan anonyme continuée par Nicolas de Vérone, voir A. Thomas, *Nouvelles recherches sur* l'Entrée de Spagne, *chanson de geste franco-italienne*, 1882 (*Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. XXV). Une édition de ce poème, par M. A. Thomas, est actuellement sous presse pour la Société des anciens textes français. — Sur la *Pharsale* de Nicolas de Vérone, voir § 48.

33-37. SEELMANN, *Bibliographie des Rolandsliedes*, Heilbronn, 1889; GAUTIER, *Bibl.*, 170.

34. Sur le *Pseudo-Turpin* : GAUTIER, *Bibl.*, 178; *Literaturblatt*, 1890, col. 83. G. Paris a abandonné en 1882 (*Romania*, XI, 421) plusieurs des idées qu'il avait exprimées, en 1865, dans sa thèse latine *De Pseudo-Turpino*; d'autres ont été contestées depuis, voir J. Bédier, *Les légendes épiques* (1912), III, 52 et suiv.

Sur la *Carmen de proditione Guenonis*, voir *Romania*, XI, 465-518; G. BRUCKNER, *Das Verhältnis des französischen Rolandslied zur Turpinschen Chronik u. zum Carmen de prodicione Guenonis*, Rostock, 1905 (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXIX, 713).

38. Sur le personnage d'Aimeri de Narbonne, voir l'introduction de L. DEMAISON à l'édition citée plus bas (§ 41).

38-41. Sur le fragment de La Haye, voy. SUCHIER, *Les Narbonnais*, II, LXVI-LXXXVI (Soc. des anciens textes français, 1898); cf. *Journ. des Sav.*, 1901, p. 654.

Sur *Le Moniage Guillaume*, *Aleschans*, *Girard de Vienne*, voir PETIT, 421-432; GAUTIER, *Bibl.*, p. 49, 116, 147.

Sur *Aleschans*, voir *Aliscans*, kritischer Text von E. WIENBECK, W. HARTNACKE, P. RASCH, [t. I], Halle, 1903 (cf. *Romania*, XXXV, 309; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXI, 385; R. WEEKS, dans *Romania*, XXX, 184; XXXIV, 237; XXXVIII, 1.

Les deux rédactions du *Moniage Guillaume* ont été publiées

par M. Cloetta pour la Société des anciens textes français (t. I, 1906; t. II, 1911).

Une conception très différente de la formation du *Moniage Guillaume* et de son rapport avec la Vie latine de saint Guillaume de Gellone (§ 39) a été présentée par M. Ph.-Aug. Bekker, *Die altfranzösische Wilhelmsage*, Halle, 1896. G. Paris ne s'y était pas rallié (voir *Romania*, XXV, 348). Des idées analogues à celles de M. Bekker ont été développées par M. J. Bédier dans le t. Ier de ses *Légendes épiques*, Paris, 1908.

39. Sur Guillaume de Brioude, voir A. Thomas, dans *Romania*, XIV, 579.

Sur Guillaume de Montreuil, voir G. Paris, *Romania*, I, 177, et, dans un sens contraire, F. Lot, *Romania*, XIX, 290.

La supposition que le surnom de Guillaume pourrait être « au courb nez » est confirmée par la *Chanson de Guillaume* récemment découverte, où ce personnage est surnommé *al curb nez*; voir *Romania*, XXXII, 691. Sur la *Prise d'Orange*, en sa forme primitive, voir R. Weeks, dans *Publications of the modern language Association of America*, XVI (1901), 361-374.

40. Sur Vézian ou Vidian, voir A. Thomas, dans les *Etudes romanes dédiées à G. Paris*, Paris, 1891, p. 121 ss., et cf. *Romania*, XXII, 142; XXXI, 649.

Sur l'auteur du *Moniage Rainouart* (et de la *Bataille Loquifer*) voir Cloetta, dans *Bausteine zur romanischen Philologie*, Halle, 1905, p. 253.

Folque de Candie, von Herbert le Duc de Danmartin, ...hgg. von Schultz-Gora, Dresden, 1909, t. I, (*Gesellschaft f. rom. Lit.*).

Sur le succès de *Foucon de Candie*, voir *Romania*, VIII, 301; XVI, 65, 66; Wilmotte, *Bulletin de l'Académie de Belgique*, XIX (1890), n° 1.

Sur le *Covenant Vivien*, voir Gautier, *Bibl.*, p. 84; R. Weeks, *Origin of the Covenant Vivien*, dans *The University of Missouri Studies*, t. I (1902). Le vrai titre de ce poème serait plutôt *La Chevalerie Vivien*. Une édition critique en a été publiée par M. A. Terracher (Paris, 1909), mais l'introduction n'a pas encore paru. On a du même poème une reproduction en photographie : *Chevalerie Vivien*, facsimile phototypes of the Sancti Bertini manuscript of the Bibl. munic. of Boulogne-sur-Mer, with an introduction and notes by Raymond Weeks. Publ. by the University of Missouri, 1909, in-4°. — Les questions qui concernent la composition de ce poème et celle d'*Aleschans* ont pris un aspect tout nouveau depuis la découverte de la *Chanson de Guillaume* (*au courb nez*), publiée en 1907, en reproduction littérale, puis, par M. M. Suchier, en texte critique, Halle, 1911, sur laquelle voir *Romania*, XXXII, 597 ss.; XXXIV, 240 ss.; XXXVIII, 1 ss.

41. *Les Enfances Vivien*, chanson de geste publiée... par

C. Wahlund et H. von Feilitzen, Introduction, par A. Nordfelt, Upsala et Paris, 1895.

La mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. Couraye du Parc (Société des anciens textes), Paris, 1883.

Aimeri de Narbonne, chanson de geste publiée par L. Demaison (Société des anciens textes), Paris, 1887, 2 volumes.

Sur Genèse patrie de Renier et d'Olivier, voir *Romania*, XVII, 335.

Sur *Girard de Vienne*, voir Gautier, *Bibl.*. p. 116; *Romania*, XXXIV, 444. Sur la forme ancienne de ce poème, voir G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 325.

Sur le poème de *Garin de Monglane*, voir Gautier, *Bibl.* p. 108.

44. *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, par Paul Meyer, Paris, 1886, 2 volumes. On trouvera dans cet ouvrage toutes les indications sur le cycle d'Alexandre en France; cf. *Romania*, XVIII, 183. Voir aussi A. Wesselofsky et M. Gaster dans le *Journal* (russe) *du Ministère de l'Instruction publique*, 1887. — A Schmidt, *Ueber das Alexanderlied des Alberic von Besançon und sein Verhältniss zur antiken Ueberlieferung*, Bonn, 1886. — O. Hartwig, *Centralblatt für Bibliothekwesen*, III, 164.

Sur Albéric et Lamprecht, voir *Literaturblatt* 1887, col. 313.

Sur les manuscrits du poème en alexandrins, voir P. Meyer, *Romania*, XI, 213.

Le poème de Jean le Venelais ou le Nevelon (car la forme du surnom n'est pas certaine) a été publié en 1902 par M. Schultz-Gora; voir *Romania*, XXXII, 150. Ce poète est placé, non pas à la fin du XIIe siècle, mais aux environs de l'année 1300 par P. Meyer, *Alexandre le Grand*, II, 264.

Sur Jacques de Longuyon, voir *Romania*, XXVI, 576: E. Langlois, dans *Mélanges Chabaneau*, Erlangen, 1907, p. 165.

Sur les poèmes néerlandais relatifs à Alexandre, Petit, 422-23.

45. Sur les trois poèmes, voir Rottig, *Die Verfasserfrage des Eneas, und des Roman de Thèbes*, Halle, 1862 (cf. *Romania*, XXII, 333); W. Greif, *Die mittelalterlichen Bearbeitungen der Trojanersage*, Marburg, 1886 (*Ausg. u. Abh.*, LXI). — Sur Dictys et Darès, voir Collilieux, *Dictys et Darès*, Grenoble, 1886, et du même auteur : *Deux éditeurs de Virgile*, Grenoble, 1887. — Pour les rédactions slaves du *Roman de Troie*, voir *Romania*, XVIII, 302. Voir aussi l'introduction de la récente édition du *Roman de Troie* par M. Constans (six volumes, 1904-1912, Société des anciens textes français). — Sur le cycle troyen en Italie, E. Gorra, *Testi inediti di storia trojana*, Turin, 1887 (l'introduction s'occupe de l'histoire du cycle).

Sur *Hector*, voir W. Meyer, *Zeitschrift für rom. Philologie*, X, 363-410. — Sur *Landomata*, Gorra, p. 244; Morf, *Romania*, XXI, 32.

Sur les versions néerlandaises de l'histoire de Troie, PETIT, 421.
Sur les versions italiennes, *Romania*, 18, 88.

46. Sur *Enéas*, voir l'édition de M. Salverda DE GRAVE (1892) et *Romania*, XXI, 281; A. DRESSLER, *Der Einfluss des altfranzösischen Eneas-Romanes auf die altfranzösische Literatur*, Leipzig, 1907 (cf. *Romania*, XXXVI, 458).
Sur les versions italiennes, voy. E. G. PARODI dans les *Studj di filol. romanza*, V (1887); cf. *Romania*, XVIII, 174.

47. Le *Roman de Thèbes* a été publié pour la Société des anciens textes français par M. CONSTANS, 1890; sur les sources de ce poème, voir, outre la préface de l'éditeur, F. M. WARREN, dans *Public. of the modern Language Assoc. of America*, XVI (1901), 375-387. Il n'est plus admis maintenant que *Thèbes* ait été composé par Benoit de Saint-Maure. L'opinion la plus probable est que *Thèbes*, *Troie* et *Enéas* ont été composés par trois auteurs, dont l'un seul (Benoit de Saint-Maure) est connu, et dans l'ordre qui vient d'être indiqué; voir Constans, *Troie*, VI, 182.

48. Sur Jean de Tuin et Jacot de Forest, voir *Romania*, XII, 380; XV, 129-130. — Sur les manuscrits de Jacot de Forest, voir *Romania*, XXXV, 58.
Sur la légende de César, voir A. GRAF, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (Roma, 1882-83), I, 248; PARODI, *Le storie di Cesare nella lett. italiana dei primi secoli* (*Studj di filol. romanza*, XI, 237).
Die Pharsale des Nicolas von Verona, von H. WAHLE, Marburg, 1888 (cf. *Romania*, XVIII, 164).

49. Sur les traductions et imitations d'Ovide, voir G. PARIS, *Hist. lit.*, XXIX, 455-525; L. SUDRE, *Ovidii Nasonis Metamorphoseon libros quomodo nostrates medii ævi poetæ imitati interpretatique sint*, Paris, 1893; A. THOMAS, *Romania*, XXII, 271. — *Chrétien de Troyes*, *Philomena*, éd. critique avec introduction par C. DE BOER, Paris, 1909. — L'attribution de *Philomena* à Chrétien de Troyes ayant été contestée, M. De Boer l'a maintenue dans *Romania*, XLI, 94. — Sur *Pyrame et Thysbé*, voir *Romania*, XLI, 33.

49 *bis*. Sur *Bustalus*, voir le baron de Reiffenberg, préface à son édition de Philippe Mousket, I, CCXLIV, note 2, et CCXLVI.
Sur *Abladane*, voir *Romania*, XXII, 608.

50. Ouvrages généraux : E. ROHDE, *Der griechische Roman*, Leipzig, 1876; M. GASTER, *Greeko-Slavonic, Ilchester lectures on greeko-slavonic literature and its relation to the folk-lore of Europe*, London, 1887 (cf. *Romania*, XVI, 175),
Sur *Apollonius de Tyr*, voir HÄGEN, *Der Roman von König Apollonius in seinen verschiedenen Bearbeitungen*, Berlin, 1878; SITTL,

Jahresbericht für Alterthumswissenschaft, 1889, II, 84. Un court fragment d'un poème français du XIIe ou XIIIe s. sur *Apollonius* a été publié dans la *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXXIII, 226.

Sur la légende de Virgile : D. COMPARETTI, *Virgilio nel medio evo*, Livorno, 1872 (2e édit. 1896); *Zeitschr. f. rom. Phil.*, I, 165; GRAF, *Roma nella memoria del medio evo*, II, 196.

Sur la légende d'Hippocrate : E. HUCHER, *Le Saint-Graal*, III, 779-781; *Romania*, VI, 299.

51. *Eraclius, deutsches Gedicht des XII. Jahrhunderts*, hgg. von GRAEF. Une nouvelle édition du poème français, d'après les trois manuscrits, par M. E. LÖSETH, a paru en 1890. — Sur *Ptocholéon*, voir A. d'ANCONA, *Studj di critica e storia letteraria*, Bologna, 1880, p. 306; *Le Moyen Age*, III, 130.

Sur *Floire et Blanchefleur*, voir, outre l'édition d'E. du Méril, Paris, 1856 (Biblioth. elzévirienne), H. HERZOG, *Die beiden Sagenkreise von Flore und Blanscheflur*, Vienne, 1884; E. HAUSKNECHT, *Floris and Blauncheflur, mittelenglisches Gedicht*, Berlin, 1885; J. REINHOLD, *Floire et Blancheflor, étude de littérature comparée*, Paris, 1906; G. Huet, *Romania*, XXVIII, 148 et XXXV, 35 (cf. *ibid.*, 335); Ol. M. JOHNSTON, *Origin of the legend of Floire and Blancheflor*, dans *Matzke Memorial volume*, Stanford University 1913, pp. 125-38; CRESCINI, *Giornale storico della letteratura italiana*. 1889 (cf. *Romania*, XXVIII, 444); *Journ. des Sav.*, 1901, p. 707.

Aucassin und Nicolete, neu nach der Handschrift von H. SUCHIER, 1re éd., Paderborn, 1878; 6e édition (en français), 1906; G. PARIS, *Poèmes et légendes du Moyen Age*, Paris [1900], p. 97-112.

Sur *Florimont* : J. PSICHARI, dans *Etudes romanes dédiées à G. Paris*, 1891, p. 507 et suiv.; A. RISOP, dans les *Abhandlungen* dédiées à M. Tobler, Berlin, 1895, p. 430 ss.

Sur *Athis et Porphirias*, voir E. LANGLOIS, *Notice des manuscrits français de Rome*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIII, 2e partie, 218; STAEL VON HOLSTEIN, *Etude sur le roman d'Athis et Prophilias*, Stockholm, 1908. *Li Romans d'Athis et Prophilias*, pp. A. HILKA, t. I.

Roman du comte de Poitiers, publié par FR. MICHEL, Paris, 1831. Sur le sujet de ce roman et de ceux où est traité le même thème, voir G. PARIS, *Le cycle de la gageure*, dans *Romania*, XXXII, 481-551.

Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers par Gibert (*sic*) de Montreuil, publié par FR. MICHEL, Paris, 1834. — Sur les manuscrits de ce poème, voir *Romania*, XXXIV, 90 et 168. — Sur le sujet du roman, voir *Romania*, XXXII, 537 ss. — Sur l'auteur, voir ci-dessous, § 59. — Sur la forme, voir ci-dessous, § 67.

Le roi Flore et la belle Jeanne, dans MOLAND et d'HÉRICAULT, *Nouvelles en prose du XIIIe siècle*, Paris, 1856. Voir *Romania*, XXXII, 532.

Sur *Guillaume de Dole*, voir l'édition publiée par M. Servois pour la Société des anciens textes (1893); Ch.-V. Langlois, *La société française au XIIIe siècle*, Paris, 1904, p. 57.

Le dit de l'empereur Constant, publié par A. Wesselofsky, *Romania*, VI, 161-198 (cf. *Romania*, XIV, 141; E. Kuhn, dans la *Byzantinische Revue*, IV, 241). — Sur Constantin mari trompé, voir *Romania*, II, 142; Graf, *Roma nella memoria del medio evo*, II, 46.

La Manekine, t. I des *Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, publiées par H. Suchier, Paris, 1884-85 (Société des anciens textes).

Sur le *Comte d'Anjou*, voir *Romania*, XIX, 106; *Hist. litt.*, XXXI, 318; Ch.-V. Langlois, *La société française au XIIIe siècle*, p. 324.

Sur *Partenopeus* : E. Kölbing, *Beiträge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters*, Breslau, 1876; *Romania*, XXXI, 475. Sur les manuscrits, *Notices et extraits*, XXXIV, 1re partie, 220; sur la version néerlandaise, *Romania*, XXVI, 574, cf. Petit, 460. Pour les versions islandaise et danoise, voir A. Trampe Bödtker, *Partenopeus de Blois*, étude comparative des versions islandaise et danoise, Christiania, 1904.

Sur Huon de Rotelande et ses romans, voir Ward, *Catalogue of Romances*, I, 738 ss. — *Hue de Rotelande's Ipomedon... zum ersten Male herausgegeben von* E. Kölbing und E. Koschwitz, Breslau, 1889.

Sur la date d'*Hippomedon* (1186-7), voir Ch. H. Carter dans les *Haverford Essays*, Haverford, 1909, p. 337.

Christian von Troyes Cliges, Textausgabe mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar hgg. von W. Foerster, Halle, 1888; 2e éd., 1901 (*Rom. Bibliothek*, I). Cf. *Romania*, XIII, 141; XVI, 133; XXXI, 420; G. Paris, *Mélanges de littérature française du moyen âge* (1910), 229-327.

Li roumans de Cléomadès..., publié par A. Van Hasselt, Bruxelles, 1866, 2 vol. (cf. Bormans, *Observations philologiques et critiques sur le texte de Cléomadès*, Liége, 1867; *Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, VII, 120); H. S. V. Jones, *The* Cleomadès *and related Folk-Tales*, dans *Pub. of the modern Language Assoc. of America*, XXIII, 559.

Sur *Méliacin*, voir *Zeitschrift*, X, 430; *Hist. litt.*, XXXI, 171 ss.

Floriant et Florete, edited by Fr. Michel, Edinburgh, 1873 (cf. *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, XXVI (1875), p. 538); *Hist. litt.*, XXVIII, 139; *Romania*, V, 112.

Guillaume de Palerne, publié par H. Michelant, Paris, 1876 (Soc. des anciens textes). Cf. *Romania*, VII, 470; VIII, 627.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié par H. Michelant et P. Meyer, Paris, 1894 (Société des anciens textes). Voir Ch.-V. Langlois, *La société française au XIIIe siècle*, p. 91; *Romania*, XXXVII,

482. — Sur l'épisode du rapt de l'anneau et sur *Pierre de Provence*, voir *Romania*, XVIII, 510.

Sur *Clarus*, voir CEDERSCHIOELD, *Clarus Saga Clari fabella islandice et latine*, Lund, 1879 (cf. *Romania*, VIII, 479).

Sur *Bérinus*, voir le journal *Orient und Occident*, publié par BENFEY, II, Göttingen, 1864, 310. Une version en vers anglais, attribuée jadis à tort à Chaucer, a été imprimée par la *Chaucer Society* de Londres en 1884.

53. Sur l'histoire de la Grande-Bretagne, les origines celtiques et saxonnes, il suffit de renvoyer aux ouvrages généraux sur ces sujets publiés dans ces derniers temps en France, en Angleterre et en Allemagne.

Sur le cycle breton en général, WARD, *Catalogue of Romances*, I, 198 422.

Sur l'étymologie de *walah*, d'où *gallois* (*Volca*), voir D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Introduction à la littérature celtique*, Paris, 1883 (cf. *Deutsche Literaturzeitung*, 1883, p. 1189); MÜLLENHOFF, *Deutsche Alterthumskunde*, II, Berlin, 1887, p. 279.

Sur Nennius, voir H. ZIMMER, *Nennius vindicatus*, Berlin, 1893.

Sur les *Mabinogion*, voir la traduction française de M. J. LOTH, Paris, 1889, deux vol.

Sur l'*Historia Britonum* et les questions qui s'y rattachent, voir G. HEEGER, *Die Trojanersage der Britten*, München, 1886 (cf. *Romania*, XV, 449; XVIII, 281).

54. Sur Gaufrei de Monmouth, voir WARD, *Catalogue of Romances*, I, 203-278; R. H. FLETCHER, *The Arthurian material in the chronicles*, Boston, 1906 (*Harvard Studies and notes in Philology and Literature*, t. X).

Sur l'ancienneté de la croyance au retour d'Arthur, voir WARD, *Catalogue*, I, 217.

Pour le passage allégué de Marcabrun, voir *Romania*, VI, 5[illegible]. Sur l'ancienneté des noms « arthuriens » en Italie, voir RAJNA, *Romania*, XVII, 352; on peut toutefois douter que le prénom *Artusius*, donné dès 1114, soit bien le nom d'Arthur.

Le roman de Brut, par Wace, publié par LE ROUX DE LINCY, Rouen, 1836, 2 vol.

Der Münchener Brut... hgg. von K. HOFMANN und K. VOLLMÖLLER, Halle, 1877 (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, I, 402; *Romania*, VII, 144; X, 320).

Sur une ancienne traduction en prose française de Gaufrei de Monmouth, voir *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1895, p. 89.

Sur les chroniques en prose intitulées *Brut*, voir *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, p. 104 ss.

Sur la *Vita Merlini*, voir WARD, *Catalogue of Romances*, I, 278;

F. Lot, *Études sur Merlin*, dans les *Annales de Bretagne*, avril et juillet 1900 (cf. *Romania*, XXX, 473).

Il existe un poème français sur les prophéties de Merlin, sous le nom de Hélias; voir *Bull. de la Soc. des anciens textes*, 1882, p. 53.

55. Sur l'étymologie de *lai*, voir *Romania*, XIV, 606. — Sur le genre des lais, *Romania*, VIII, 33. — Les *lais bretons* sont cités comme très répandus dans *Richeut* (1159).

Die Lais der Marie de France, hgg. von K. Warnke, Halle, 1885; 2e éd., 1900 (cf. *Romania*, XIV, 598-608). — E. Schiött, *L'amour dans les lais de Marie de France*, Lund, 1889.

L. Foulet, *Marie de France et les lais bretons*, dans *Zeitschr. f. roman. Phil.*, XXIX (1905); 19 (cf. *Romania*, XXXIV, 479).

Les lais de *Tidorel*, de *Guingamor* et de *Tiolet*, qui sont ici attribués à Marie de France, ne sont pas compris dans l'édition de M. Warnke. Ils sont imprimés dans la *Romania*, VIII, 29 ss.

Sur *Tidorel*, voir Fl. L. Ravenel, dans *Publ. of the modern Language Association of America*, XX (1905), 152.

Sur le lai de *Guingamor*, voir Schofield, dans *Child Memorial volume*, Boston, 1896 (*Harvard Studies and Notes in Philology and Literature*, t. V), p. 221 (cf. *Romania*, XXVII, 323).

Graelent est imprimé dans Roquefort, *Les Poésies de Marie de France*, Paris, 1820, I, 487-541. Voir Schofield, *The Lais of Graelent and Lanval*, dans *Publications of the modern Language Association of America*, XV, 121-180 (cf. *Romania*, XXIX, 487; *Le Moyen âge*, 1902, p. 44).

Mélion : *Zeitschr. f. rom. Phil.*, VI, 94.

Le lai du Cor, restitution critique par Fr. Wulff, Lund, 1888 (cf. *Romania*, XVIII, 300; *Literaturbl.*, X, 26). — *Le Conte du Mantel*, p. p. Fr. Wulff, *Romania*, XIV, 343.

Ignaure : Bartsch, *Langue et Littér.*, col. 553.

Le lai de l'Ombre, p. p. J. Bédier, Fribourg, 1890 (cf. *Romania*, XIX, 609).

Le lai du Conseil.... hgg. von A. Barth, Erlangen, 1911 (cf. *Romania*, XLI, 288).

56. Sur *Tristan* : *Romania*, XV, 481-602; XVI, 288 ss.; XVII, 603; XVIII, 322, 510. — Sur les noms de Tristan et Iseut, voir J. Loth, *Revue Celtique*, XXXII, 40; sur l'origine de la légende, G. Paris, *Poèmes et légendes du moyen âge*, p. 113 et suiv; Miss G. Schœpperle, *Tristan and Isolt, a Study of the Sources of the Romance*, D. Nutt, London, 1913.

Le *Tristan* de Thomas a été publié par M. J Bédier pour la Société des anciens textes, 1902-1905, 2 vol. (cf. *Literaturbl.*, 1907, col. 60). Le *Tristan* de Béroul a été publié par M. E. Muret (même société, 1903).

Sur La Chèvre, voir *Romania*, XVI, 362.

Pour la relation des poèmes sur Tristan, voir Miss SCHŒPPERLE, *Romania*, XL, 114; R. ZENKER, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXV, 515.

56-58. Tous les romans en vers du cycle breton sont analysés, avec indications bibliographiques, dans le tome XXX de l'*Histoire littéraire de la France*, Paris, 1888, sauf *Beaudous* (§ 58) et *Escanor*, de Girard d'Amiens (publié par MICHELANT, Stuttgart, 1886), qui est l'objet d'une notice dans le t. XXXI, et le *Méliador* de Froissard, qui n'est plus de notre époque.

57. Sur *Erec*, voir *Romania*, XIX, 155; cf. E. MURET, *Revue critique*, 1890, art. 66; *Romania*, XXV, 258-294.

Kristian von Troyes Yvain (der Lövenritter) hgg. von W. FŒRSTER, 3e édit., Halle, 1906 (*Romanische Bibliothek*, V).

Arthur C. L. BROWN, *Iwain, a Study on the origins of Arthurian romance*, Boston, 1903 (*Harvard Studies and Notes in Philology and Literature*, t. VIII). Sur certaines sources d'*Ivain*, voir G. L. Hamilton, *The Romanic Review*, II, 355.

58. Sur *Durmart*, outre l'édition de M. Stengel (1873), voir *Ro ania*, XVIII, 345.

Meraugis von Portlesquez... hgg. von M. FRIEDWAGNER, Halle, 1897 (cf. *Romania*, XXVII, 307).

Robert von Blois sämmtliche Werke, zum ersten Male hgg. von J. ULRICH. Band I, *Beaudous*, Berlin, 1889. — *Floris et Liriope*, hgg. von W. ZINGERLE, Leipzig, 1891 (cf. *Romania*, XXI, 109).

59. Sur le *Perceval anglais*, voir *Hist. litt., de la Fr.*, XXX, et *Sir Perceval of Galles*, a study of the sources of the Legend by Reginald Harvey GRIFFITH, University of Chicago, 1911 (cf. *Romania*, XL, 625). Une édition très défectueuse du *Perceval* de Chrétien de Troyes et de ses continuations a été publiée par M. POTVIN, Mons, 1866-1871. — Sous ce titre *Crestien's von Troyes, Li Contes del Graal*, une édition a été publiée du même poème, en 1910, sans nom d'éditeur, sans date, sans préface, et d'après un seul manuscrit, B. N. fr. 794 (cf. *Romania*, XL, 351). Voir, sur le roman et sur la légende qu'il met en œuvre, NEWELL, *The Legend of the Holy Graal and the Perceval of Chrestien de Troyes*, Cambridge, Mass., 1902; Jessie L. WESTON, *The Legend of Sir Perceval*, vol. I, *Chrestien de Troyes and Wauchier de Denain*, Londres, 1906; vol. II, *The prose Perceval*, Londres, 1909. — Sur l'épisode de Caradoc, voir G. PARIS dans *Romania*, XXVIII, 214.

Deux fragments d'un poème qu'on a jugé à propos d'intituler *Les enfances Gauvain* ont été découverts il y a peu d'années et imprimés dans la *Romania*, XXXIX (1910), 1-32. Ces deux morceaux dont l'écriture est du XIIIe siècle comprennent en tout 712 vers.

Sur Gaucher (*Wauchier*) de Denain, voir *Hist. litt.*, XXXIII,

258, 292, 380, 413, 431-434; *Romania*, XXXI', 583; XXXIII, 333; XXXIV, 100.

Sur Gerbert de Montreuil, voir WILMOTTE, dans le *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1900 (cf. *Romania*, XXIX, 481).

Sur Robert de Boron, voir *Merlin*, publié par G. Paris et J. ULRICH, I, VIII ss.; *Romania*, XXIV, 472; *Journ. des Sav.*, 1901, pp. 704-5.

Le chevalier à l'épée, an old french poem edited by Edw. Cooke ARMSTRONG, Baltimore, 1900 (cf. *Romania*, XXIX, 593).

Sur *la Mule sans frein*, par Paien de Mazières, deux éditions ont été publiées en 1911, l'une à Baltimore par R. Th. MILL, l'autre à Paris par B. ORLOWSKY, voir *Romania*, XLI, 144.

La *Vengeance de Raguidel*, hgg. von M. FRIEDWAGNER, Halle, 1909. On a cru longtemps que la seconde partie de ce poème était seule l'œuvre de Raoul de Houdan (voir *Romania*, XXIX, 117). Il est maintenant à peu près démontré que le poème tout entier est de Raoul de Houdan, l'auteur de Merangis.

Il est à propos d'enregistrer ici deux poèmes que G. Paris a omis de mentionner, bien qu'il les connût parfaitement, puisqu'il les a analysés dans l'*Histoire littéraire*. L'un, récemment publié sous ce titre : *Les merveilles de Rigomer*, par Jean,... hgg. von W. FOERSTER, Dresden, 1908 (*Gesellschaft f. roman. Literatur*), a été l'objet d'une notice par G. Paris, *Hist. Litt.*, XXX, 86. L'autre est *Claris et Laris*, qui ne contient pas moins de 30 370 vers, a été publié par J. ALTON, Tübingen, 1884 (*Literat. Verein in Stuttgart*); notice de G. Paris, *Hist. litt.*, XXX, 124. Il a été commencé vers 1268.

60. P. PARIS, *les Romans de la Table Ronde*, Paris, 1868-77, 5 vol.

Le *Perceval* (ou *Perlesvaus*) en prose dont il s'agit forme la première partie du *Perceval* en vers publié par M. POTVIN. Voir W. A. NITZE, *The old french Grail romance* Perlesvaus, *a Study of its principal source*, Baltimore, 1902.

Sur la *Quête du Saint Graal*, et spécialement sur la version portugaise, voir *Romania*, XVI, 582; H. O. SOMMER, *The Queste of the Holy Graal*, dans *Romania*, XXXVI, 369 et 543.

Le *Saint Graal* publié par HUCHER, Le Mans, 1864-68, 3 vol., — Cf. A NUTT, *Studies on the legend of the Holy Grail*, London, 1888 (cf. *Mélusine*, 1889, 361; *Romania*, XVIII, 588).

Merlin, publié d'après le ms. Huth par G. PARIS et J. ULRICH, Paris, 1886, 2 vol. (Soc. des anciens textes).

57-63. Sur les romans néerlandais du cycle breton (*Saint Graal*, *Merlin*, *Lancelot*, *Gauvain*, *Perceval*, *Raguidel*, *Fergues*, *Torec*), voir PETIT, 447, 449, 450, 453, 454, 457. Sur quelques autres romans qui nous ont été conservés uniquement en flamand, voir *Hist. litt.*, XXX, 82, 115, 125, 247.

61. Sur *Lancelot*, voir *Romania*, X, 465; XII, 459; XVI, 100.
Sur la « dame du lac », voir Lucy Allen PATON, *Studies in the fairy Mythology of Arthurian Romance*, Boston, 1903 (cf. *Romania*, XXXIV, 117).

62. Sur Gautier Map, voir Ward, *Catalogue*, I, 734 ss.
Saint Graal, *Merlin* et *Lancelot* ont été publiés en cinq volumes in-4°, à Washington, aux frais de M. Carnegie, sous ce titre général : *The vulgate version of the Arthurian Romances edited from manuscripts in the British Museum* by M. Oskar SOMMER, à savoir :
T. I, 1909, *Lestoire del Saint Graal.*
T. II, 1908, *Lestoire de Merlin.*
T. III, 1910, *Le livre de Lancelot del lac*, partie I.
T. IV, 1911, *Le livre de Lancelot del lac*, partie II.
T. V, 1912, *Le livre de Lancelot del lac*, partie III.
T. VI, 1913, *Les aventures* ou *la Queste del Saint Graal. La Mort de roy Artus.*
Mort Artu, an old french prose romance of the XIIIth century, being the last division of « Lancelot du lac » now fist edited... by J. Douglas BRUCE, Halle, 1910 (cf. *Romania*, XL, 133).

63. Sur le *Brait*, *Guiron le Courtois*, le *Tristan* en prose, voir *Merlin*, publié par G. PARIS et J. ULRICH, I, XXVIII-XXXVII, et *Romania*, XVI, 585. Une analyse critique du *Tristan* en prose, par M. E. LÖSETH, a été publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes études*, fasc. 82. — Sur la date de *Palamède*, voir WARD, *Catalogue*, 1, 336.

64. Sur Rusticien de Pise, voir Ward, *Catalogue*, I, 367.
Sur Malory, voir *Romania*, XVIII, 625.
Sur *Perceforest*, voir WARD, *Catalogue*, I, 377; P. MEYER, *Alexandre*, II, 353; WESSELOFSKY, dans l'article cité au § 44; *Romania*, XXIII, 79 et suiv.

65 ss. Pour les romans d'aventure en général, voir *Hist. litt.*, XXII, 757-887.

66. *Amadas et Idoine*, p. p. Hippeau, Paris, 1863. Sur l'origine anglo-normande de ce poème, voir *Romania*, XVIII, 626; G. PARIS, dans *An english Miscellany presented to Dr Furnivall*,, London, 1901, p. 386.
Sur le thème d'*Eliduc* et de *Gilles de Trasignies*, voir G. PARIS, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 578 ss. Cf. Steenstrup, *Viser*, 187.
Richars li biaus... hgg. von W. FOERSTER, Vienne, 1874 (cf. *Romania*, III, 505; IV, 478). — Sur le thème du mort reconnaissant : *Romania*, XVIII, 197.

Le roman de Galerent, comte de Bretagne, publié par A. Boucherie, Paris, 1888 (cf. *Romania*, XVII, 439); Ch.-V. Langlois, *La société française au XIIIe s. d'après dix romans d'aventure*, Paris, 1904, p. 1-33.

Sur le *Châtelain de Couci*, voir *Hist. litt.*, XXVIII, 352; *Romania*, XVII, 456; Ch.-V. Langlois, *La soc. franç. au XIIIe s.*, p. 186-221. Le nom de l'auteur est donné dans un acrostiche qu'on n'est pas arrivé à lire très sûrement. G. Paris hésitait entre *Sakesep* (ci-dessus, p. 113) et Saket (p. 280); cf. Langlois, ouvrage cité, p. 221. Une édition de ce roman va être publiée par la Société des anciens textes français.

Sur le *Comte d'Artois*, voir *Romania*, XVI, 98.

Brun de la Montagne, p. p. P. Meyer, Paris, 1875 (Soc. des anc. textes français).

67. *Blancandin*... publié par H. Michelant, Paris, 1867 (cf. *Revue critique*, 1867, I, p. 377). — Pour une rédaction remaniée, voir *Romania*, XVIII, 289.

68. *Jean de Dammartin et Blonde d'Oxford*, tome II des *Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, publiées par H. Suchier, Paris, 1884 (Soc. des anciens textes). — Philippe de Beaumanoir a aussi composé un certain nombre de chansons qui n'ont pas été comprises dans l'édition des *Œuvres poétiques* due à M. Suchier; voir Jeanroy, *Romania*, XXVI, 517-536.

Sur *Ponthus et Sidoine*, voir *Romania*, XV, 275; XXXIV, 142; note.

Sur *Waldef*, voir *Romania*, XVIII, 510.

Sur *Havelok*, voir Kupferschmidt, *Die Haveloksage bei Gaimar und ihr Verhältniss zum lai d'Havelok*, dans *Romanische Studien*, IV, 411-430 (cf. *Romania*, IX, 480); Ward, *Catal. of Romances*, I, 423-446.

Sur *Guy de Warwick*, Ward, *Catalogue of Romances*, I, 471-487; sur les manuscrits, *Romania*, XXXV, 68.

Sur *Pamphile et Galatée*, voir *Revue critique*, 1875, II, 398.

Sur *Joufroi*, voir *Romania*, X, 442; XI, 448; Dingeldey, *Ueber die Sprache und den Dialect des Joufrois*, Darmstadt, 1888; Ch.-V. Langlois, *La soc. franç. au XIIIe s.*, p. 34.

La Châtelaine de Vergi, p. p. G. Raynaud, Paris 1912; Ch.-V. Langlois, *La soc. franç. au XIIIe s.*, p. 222.

Sur *André de France*, voir *Romania*, 105; XVIII, 473.

Sur *Gautier d'Aupais* : *Hist. litt.*, XIX, 767; Ch.-V. Langlois, *La soc. franc. au XIIIe s.*, 283.

Il y aurait lieu de mentionner ici *Sone de Nansai*, long roman d'aventures publié en 1899 (cf. *Romania*, XXXI, 113). Voir Ch.-V. Langlois, *La soc. en France au XIIIe siècle*, p. 271; Nyrop, dans *Romania*, XXXV, 555.

69. Sur *Mélusine*, voir L. Desaivre, *La legende de Mélusine*, Niort, 1885; *Literaturblatt*, 1887, col. 346.

Sur *Robert le Diable*, voir *Romania*, XV, 160; *Le Moyen Age*, II, 120; *Zeitschr. f. Völkerpsychologie*, XIX (1889), 77; *Robert le Diable, roman d'aventures*, p. p. E. Löseth, Paris, 1903 (Soc. des anciens textes).

Richard sans peur, Paris, 1838 (reproduction Silvestre); — Le Roux de Lincy, *Nouvelle Bibliothèque bleue*, Paris, 1842. Cf. Kittredge, *Romania*, XXXII, 303; F. Lot, *ibid.* 434.

Sur *Richard Cœur de Lion*, voir *Romania*, IX, 542-544.

La Comtesse de Ponthieu, dans *Nouvelles en prose du XIIIe siècle*, publiées par L. Moland et Ch. d'Héricault, Paris, 1856 (cf. le roman de *Jean d'Avesnes*, cité au § 87).

Eustache le Moine... publié... par Francisque Michel, Paris et Londres, 1834; autre édition par W. Foerster et J. Trost (cf. *Romania*, XXI, 279); A. Molinier, *Les sources de l'Hist. de France*, III, n° 2219.

Foulke Fitz-Warin, dans *Nouvelles en prose du XIVe siècle*, publiées par L. Moland et Ch. d'Héricault, Paris, 1858; Ward, *Catal. of Romances*, I, 501-508.

Sur Robin Hood, voir Child, *The English and Scottish popular Ballads*, Boston, V (1888), 39 ss.

70. Sur *Richeut*, voir J. Bédier, *Études romanes dédiées à G. Paris*, p. 23 (cf. *Romania*, XXII, 136).

Sur *Trubert*, voy. *Hist. litt.*, XIX, 734-747.

71. Sur les *Sept Sages*, voir *Deux rédactions des Sept Sages de Rome*, p. p. G. Paris, Paris, 1876 (*Soc. des anciens textes*).

Sur la rédaction en vers, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1894, p. 40; *The romanic Review*, III, 1 (texte de Chartres). — M. Landau, *Die Quellen des Dekameron*, 2e éd,, Stuttgart, pp. 28, 62. Ward, *Catal. of Romances*, II, 199-206.

Sur les suites des *Sept Sages*, voir P. Paris, *Les Manuscrits français*, I, 100 : *Description d'anciens manuscrits réunis par M. Techener*, 2e partie, Paris, 1864, p. 84; *Le roman de Marques de Rome*, hgg. von J. Alton, Tübingen, 1889 (cf. *Romania*, XIX, 493).

Sur le *Dolopathos*, voir *Romania*, II, 481; IV, 150, 291.

72. Sur Baudouin de Guines : *Lamberti Ardensis historia comitum Ghisnensium* (*Monumenta Germaniae historica*, XXIV, 598).

Citation sur *aventure*, voir Montaiglon-Raynaud, *Recueil des fabliaux*, V, 43; sur *fablel*, ib., V, 171.

73. Sur l'origine et l'histoire des fableaux : G. Paris, *Les Contes orientaux dans la littérature française du moyen âge*, Paris, 1877 (réimprimé dans *La Poésie au moyen âge*, 2e série, Paris, 1895); *Romania*, XXXI, 136; M. Landau, *Die Quellen des Dekameron*, où sont cités tous les recueils orientaux mentionnés plus haut (voir

ci-dessus, § 71; cf. le journal *Mélusine*, Paris, 1887, *passim*); J. Bédier, *Les Fabliaux. Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge*, Paris, 1893, 2e éd., 1894 (cf. *Romania*, XXIV, 135). — A. Pillet, *Ueber den gegenwärtigen Stand der Fableaux-Forschung*, dans *Neuphilologisches Centralblatt*, t. VII (1903), p. 98-105.

Sur les traductions de Pierre Alphonse, voir *Romania*, I, 106; XXVIII, 161; *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1887, p. 83; G. Paris et A. Bos, *Trois versions rimées de l'Evangile de Nicodème*, p. xxi, xxiii; *Notices et extraits*, XXXIV, 1re partie, 209.

Sur les *exemples* dans les sermons, voir *Romania*, XII, 416; cf. plus loin, § 152.

Tous les fableaux cités se trouvent dans *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, par MM. A. de Montaiglon et G. Raynaud, Paris, 1872-90, 6 vol. On se borne à y renvoyer une fois pour toutes. Voir encore *Hist. litt. de la Fr.*, XXIII, 69-215.

76. Sur Huon de Cambrai (et Huon Peaucele), voir *Romania*, XXV, 449.

Sur le conte d'*Aristote*, voir *Œuvres de Henri d'Andeli*, p. p. A. Héron, Rouen, 1880, p. xxviii; *Le lai d'Aristote*, p. p. A. Héron, Rouen 1901 (cf. *Romania*, XI, 139; XXI, 139).

Sur la *Housse partie*, voir *Romania*, XXXVII, 215.

77. Sur le *Courtois d'Arras*, voir E. Faral, dans *Biblioth. de la Fac. des lettres de Paris*, 1905.

Sur la *Bourgeoise d'Orléans* et sa variante anglo-normande, voir *Romania*, I, 69.

Sur *Constans du Hamel* et ses origines orientales, voir E. Cosquin, *Romania*, XL, 497.

Le lai de l'Oiselet, p. p. G. Paris, Paris, 1884 (réimprimé dans *Légendes du moyen âge*, Paris, 1903); *Romania*, XXXVII, 217.

Das altfr. Fablel du Vilain mire.... hgg. von Karl Zipperling. Halle, 1912 (cf. *Romania*, XLII, 159).

79. Sur les origines de la fable ésopique, voir O. Keller, *Untersuchungen über die Geschichte der griechischen Fabel*, dans les *Jahrbücher für classische Philologie*, *4 ter*, Supplementband Leipzig, 1861-67, 307-418; *The fables of Æsop as first printed by Caxton... now again edited...* by Joseph Jacobs, Londres, 1889, 2 vol. (cf. *Romania*, XX, 289).

Sur la fable latine et son histoire au moyen âge : *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge*, par Léopold Hervieux, t. I-II, Paris, 1884 (2e éd., 1893-1899, cinq volumes). Il suffit de renvoyer à cet ouvrage pour les indications bibliographiques (cf. *Romania*, XV, 629-630; G. Paris, *Journ. des Sav.*, 1884, 1895 et 1899; Br. Herlet, *Rom. Forsch.*, III,

219). Voir encore M. STEINSCHNEIDER, *Ysopet hebräisch*, dans *Jahrbuch für rom. u. engl. Sprache u. Literatur*, XIII, 351 367.

Sur la situation et la date de Marie de France, voir *Romania*, XV, 630; XXXIX, 625. Sur les fables, voir *Die Fabeln der Marie de France*, hgg... von K. WARNKE, Halle, 1898 (t. VI de la *Bibliotheca normannica* de Suchier); Ward, *Catal. of Romances*, II, 291-306. Sur les sources des fables : K. Warnke, dans les *Forschungen zur romanischen Philologie, Festgabe f. H. Suchier*, Halle, 1900, p. 161-284 (cf. *Romania*, XXIX, 581).

82. Sur le cycle de *Renard* : *Isengrimus*, herausgegeben und erklärt von Ernest VOIGT, Halle, 1884 (cf. *Revue critique*, 1884, II, art. 152); L. SUDRE, *Les sources du Roman de Renart*, Paris, 1893 (cf. G. PARIS, dans *Journ. des Sav.*, 1894, 1895, et *Mélanges de litt. franç. du moyen âge*, p. 337).

Le Roman de Renart, publié par Ernest MARTIN, Strasbourg et Paris, 1881-87, 2 vol., auxquels il faut joindre les *Observations sur le Roman de Renart*, Paris, 1887. Voir sur le système de M. Martin et sur les origines du *Roman de Renart* les articles de M. L. SUDRE, *Romania*, XVII, 1 et 291.

Sur *Reinart de Vos*, PETIT, 470.

83. Sur Pierre de Saint-Cloud, voir P. MEYER, *Alexandre*, II, 231; *Romania*, XVII, 299.

84. *Le Couronnement Renart*, dans le *Roman de Renart*, publié par MÉON, IV, Paris, 1826, 1-123. — *Renart le Nouvel*, ibid., 125-461. Cf. TOBLER, *Vrai aniel* (§ 150), p. v.

F. WOLF, *Renart le Contrefait, nach der Handschrift der k. k. Hofbibliothek*, Vienne, 1861; P. MEYER, *Alexandre*, II, 334; G. RAYNAUD, *Romania*, XXXVII, 245. Une édition de ce long poème, imprimée en partie par Raynaud, et restée interrompue par sa mort, paraîtra prochainement.

86. Sur les poèmes relatifs aux croisades, voir la bibliographie dans NYROP, et dans L. Gautier, *Bibliogr.*, sous ANTIOCHE, CHÉTIFS, JÉRUSALEM. Sur le rapport des chroniques latines et des chansons de geste, voir *Hist. occid. des croisades*, IV, xxv e *Deutsche Litteraturzeitung*, 1890, col. 509. — Témoignage sur la vénalité des mentions dans les poèmes sur les croisades, dans la chronique de Lambert d'Ardres citée plus haut (§ 72).

Sur Grégoire Bechada, voir *Romania*, X, 591; XXII, 358.

Sur la *Chanson d'Antioche* provençale, voir *Romania*, XVIII, 513.

Traduction en vers de Baudri de Bourgueil, *Romania*, V, 1; VI, 489; cf. *Archives de l'Orient latin*, II (1884), 471.

Sur *Gilles de Chin*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 395.

87. Sur Jean d'Avesnes, voir G. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des Ducs de Bourgogne*, Paris, 1909, p. 63.

88. L'*Estoire de la guerre sainte* par Ambroise, publiée par G. Paris (*Documents inédits sur l'histoire de France*), Paris, 1897. G. Paris *La légende de Saladin* (*Journ. des Sav.*, 1893). Le *Pas Saladin*, publié par Trebutien en 1836, poème réimprimé dans les *Modern languages notes* (Baltimore), 7 février 1897.

89. Villehardouin, *Conqueste de Constantinople*, publiée par N. De Wailly, Paris, 1872 (cf. *Romania*, VII, 147; XVI, 164).

Sur Robert de Clairi, publié par Ch. Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, Berlin, 1873, p. 1-85, voir *Romania*, XXIX, 473.

Henri de Valenciennes est imprimé à la suite de Villehardouin. Sur la forme première de son livre, voir *Romania*, XIX, 63.

89 (*bis*). *La prise de Damiette en 1249*, relation inédite en provençal, p. p. P. Meyer, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, XXXVIII (1877), 497 et suiv. Voir notamment, p. 509, pour l'origine française de cette relation.

Complainte de Jérusalem, dans E. Stengel, *Codex manuscriptus Digby 86*, Halle, 1871. Sur l'attribution de la *Complainte* à Huon de Saint-Quentin, voir *Romania*, XIX, 294.

89 (*ter*). Voir la note sur le § 91.

89 (*quater*). Sur la chanson de Philippe de Nanteuil et sur la chronique qui nous l'a conservée, voir *Hist. litt.*, XXIII, 669-679. Le texte des deux chansons dans *Histor. occid. des croisades*, II, 348-351, et dans J. Bédier, *Chansons de croisade*, p. 217 et suiv.

90. Joinville, *Vie de saint Louis*, p. p. N. de Wailly. Paris, 1881 (cf. *Romania*, XVI, 164); *Hist. litt.*, XXXII, 291-459.

Sur la traduction de Guillaume de Tyr, voir Ost, *Die altfr. Uebersetzung der Geschichte der Kreuzzüge Wilhelms von Tyrus*, Halle, 1899.

91. Sur les versions et continuations de Guillaume de Tyr, voir L. de Mas Latrie, à la suite de la *Chronique d'Ernoul*, et *Archives de l'Orient latin*, I, 247.

Chronique d'Ernoul, publiée par L. de Mas Latrie, Paris, 1871 (Soc. de l'Hist. de France).

La Chronique de Philippe de Novare est dans les *Gestes des Chiprois*, publ. par G. Raynaud pour la Société de l'Orient latin, Paris, 1887 (cf. *Romania*, XVIII, 528; *Rev. de l'Orient latin*, IX, 164). Une nouvelle édition, préparée par G. Paris, a paru dans les *Documents arméniens* (*Historiens des croisades*), II (1906), 649-672 (cf. *Romania*, XXXVI, 453-4).

La *Description de Jérusalem* est imprimée dans les *Itinéraires à Jérusalem rédigés en français* publiés par H. Michelant et G. Raynaud, Genève, 1882 (Société de l'Orient latin).

Sur Jean de Vignai et tous ses ouvrages, voir P. Meyer, *Romania*, XXV, 401-423.

Chronique de Morée (1204-1305), p. p. J. Longnon, Paris, 1911 (Soc. de l'Hist. de Fr.).

Sur Haiton, voir L. Pannier, *Bibl. de l'Éc. des chartes*, XXXV, 93; Omont, *Notices et extraits*, XXXVIII (1903), 237-292, et la préface des *Documents arméniens* (*Histor. des croisades*), II, LVII ss.

Les voyages de Marco Polo... publiés par G. Pauthier, Paris, 1865. — Sur la question, non encore parfaitement résolue, des rédactions diverses par lesquelles a passé le livre de Marc Pol, voir *Romania*, XI, 429.

Sur Roau d'Arundel et la lettre du Prêtre Jean, voir *Not. et Extr.*, XXXIV, 1re partie, p. 228. Sur les versions en prose, voir *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, XXXVIII, 502; *Romania*, XXXIX, 271-6.

92. Le livre de David est mentionné par Geffrei Gaimar à la fin de son poème. Un David qui a écrit en latin pourrait être le même.

L'*Estorie des Engleis*, de Geffrei Gaimar, a été publiée en dernier lieu dans la collection anglaise du Maître des rôles, 1888, 1889, 2 vol. Sur l'édition, voir *Romania*, XVIII, 314.

93. Sur Wace, voir *Romania*, IX, 594; XVI, 232, 604.

Sur les sources de la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoit, voir *Romanische Forschungen*, I, 327; II, 477. Sur la langue, *Romanische Studien*, III, 443. Sur le texte, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XI, 231, 345. On n'admet plus maintenant que *Benoit*, auteur de la *Chronique*, soit le même que *Benoit de Saint-Maure*, auteur du Roman de Troie; voir L. Constans, *Le Roman de Troie*, VI, 165 ss.

Der Roman du Mont Saint-Michel von Guillaume de Saint-Paier. Wiedergabe der beiden Handschriften... von Paul Redlich, Marburg, 1894 (*Ausg. u. Abhandl.*, XCII). Cf. A. Molinier, *Les sources de l'Hist. de France*, II, n° 1243.

Sur l'histoire en vers français de l'abbaye de Fécamp et de la relique du Saint Sang, voir *Bulletin de la Soc. des anc. textes*, IV (1878), 46. L'original latin n'en est pas perdu.

Sur Jourdain Fantosme, voir *Mon. Germ.*, XXVII, 53; Liebermann, dans *The English historical Review*, janv. 1893. Sur sa versification, voir *Romania*, X, 306.

La *Conquête d'Irlande*, publiée une première fois par Fr. Michel (voir *Hist. litt.*, XXIII, 339), a été rééditée et traduite en anglais sous ce titre : *The Song of Dermot and the Earl*... edited by G. H. Orpen, Oxford, 1892 (cf. *Romania*, XXI, 444).

L'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, poème français publié pour la Société de l'Histoire de France, par Paul Meyer, Paris, 1891-1901, trois volumes.

Sur les compilations en prose d'histoire anglaise désignées d'ordinaire sous le nom de *Brut*, voir *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1879, 104-145; cf. *Romania*, XVI, 154, et *Hist. litt.*, XXVIII, 480.

Sur Pierre de Langtoft, voir *Hist. litt.*, XXV, 337; *Romania*, XV, 313; XXXVII, 210.

94. Sur les traductions de Turpin, voir G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, Paris, 1865 (cf. *Romania*, VI, 627; XVI, 174); P. Meyer, *Notices et extraits*, XXXII, 2e partie, 59, et XXXIII, 1re partie 31-33.

Sur le ménestrel du comte Alphonse de Poitiers, voir *Hist. litt.*, XXI, 735; A. Molinier, ouvr. cité, III, 100.

Les grandes Chroniques de Saint-Denis, publiées par P. Paris, Paris, 1836. Cf. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XVII (1847), 379; A. Molinier, ouvr. cité, III, n° 2530. La traduction de Primat, par Jean de Vignai est imprimée dans le t. XXIII, 1-106, du *Recueil des Historiens de la France*. Voir A. Molinier, *Les sources de l'Hist. de France*, III, n° 2531, et *Romania*, XXXIII, 102.

Sur l'histoire en prose de Philippe II, voir *Romania*, VI, 494.

Sur Jean de Prunai, qui n'est connu que par un témoignage du chroniqueur Guiart (ci-après 96), voir *Hist. litt.*, XXI, 674. Il se peut que ce poème de J. de Prunai soit celui dont on a découvert et publié récemment un fragment de 257 vers (*Romania*, XLII, 1).

Sur l'*Histoire des rois d'Angleterre* et sur la chronique dite de l'Anonyme de Béthune, voir A. Molinier, ouvr. cité, III, n° 2218. L'Anonyme de Béthune a été publié dans le *Recueil des historiens de la France*, XXIV, 750-775.

Sur les chroniques normandes, voir *Hist. litt.*, XXXII, 182 ss.

95. Sur les *Chroniques* de Baudouin d'Avesnes, voir *Archives de l'Orient latin*, I (Paris, 1881), 256; *Histoire et Chronique de Flandres*, p. p. Kervyn de Lettenhove, in-4, 2 v., Bruxelles, 1879-80 (collection des *Chroniques belges inédites*); A. Molinier, ouvr. cité, III, n° 2797; A. Bayot, dans *Revue des Bibliothèques et Archives belges*, II (1904), 419.

Sur Calendre et son livre, voir Settegast, *Rom. Studien*, III, 93.

Sur le *Livre des Histoires*, voir *Romania*, XIV, 36; *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1895, p. 83 ss. Cette compilation paraît être l'œuvre de Gaucher de Denain (§ 59); voir *Romania*, XXXII, 585.

Sur les *Faits* (ou plutôt *Le Fait*) *des Romains*, voir *Romania*, XIV, 1; Parodi, *Le Storie di Cesare* (cité au § 48).

Sur les traductions de Darès, voir le livre de Greif (§ 45). Sur Jean de Flixicourt (ou plutôt Flixecourt), voir *Hist. litt. de la Fr.*, XXVI, 468.

Sur la chronique faite pour Philippe de Valois, voir C. Couderc, *Études d'hist. dédiées à G. Monod*, p. 415 ss.

Sur Jean de Harenc, ou d'Antioche, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 2 ss.

96. *Chronique de Philippe Mouskes*, publiée par le baron de Reiffenberg, Bruxelles, 1840, 2 vol. Extraits revus sur le ms. dans les *Recueils des Historiens de la France*, XXII, 1, et dans les *Monumenta Germaniae historica*, XXVI, 718. Voir A. Molinier, III, n° 2522. *La Branche des royaux lignages* de Guillaume Guiart, publiée dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, XXII, 171. Voir *Hist. litt.*, XXXI, 104; A. Molinier, III, n° 2848.

97. *Récits d'un ménestrel de Reims*, publiés par N. de Wailly, Paris, 1877. Voir A. Molinier, n° 2528. — Sur un ms. de cette chronique, voir *Romania*, VIII, 429.

Geoffroi de Paris : *Historiens de la France*, XXII, 87; A. Molinier, III, n° 2853.

Sur les petites chroniques du xiiie siècle, voir *Hist. litt.*, XXI, 656 ss.

Chronique parisienne (1316-1339), p. p. Hellot, *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XI, 1-207; A. Molinier, III, n° 3022.

98. Sur des lettres missives en français, concernant les croisades, voir *Hist. litt.*, XXI, 790 ss.; *Bibliothèque de l'École des chartes*, LI (1890), 46 ss.

La lettre de Ponce d'Aubon est dans le *Recueil des Historiens*, etc., XXI, 81. Voir *Hist. litt.*, XXI, 791.

Sur Jean Sarrazin, voir *Romania*, XIV, 27; A. Molinier, III, n° 2559.

100. *Les Lapidaires français du moyen âge*... publiés par Léopold Pannier, Paris, 1882. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur, est très incomplet. Divers textes importants, que Pannier n'avait pas connus, ont été mis au jour par P. Meger dans le t. XXXVIII de la *Romania*.

Sur les sources du *Bestiaire* de Philippe de Thaon, voir Mann, *Rom. Forschungen*, VI, 399; *Le Bestiaire de Ph. de Thaün*, texte critique... par Emm. Walberg, Lund, 1900 (cf. *Romania*, XXIX, 589); *Hist. litt.*, XXXIV, 365.

Sur le *Physiologus*, source première des *Bestiaires*, voir F. Lauchert, *Geschichte d. Physiologus*, Strasbourg, 1889 (cf. *Rev. critique*, 1889, I, 464).

Sur le *Bestiaire* de Guillaume, voir Mann, dans *Französische Studien*, VI, 2e cahier (1888); Reinsch, *Das Thierbuch des norm. Dichters Guillaume le Clerc*, Leipzig, 1890.

Le *Bestiaire* de Gervaise a été publié dans la *Romania*, I, 420 ss.

Une notice générale sur les Bestiaires en vers français et sur le Bestiaire en prose par Pierre de Beauvais, est publiée dans *Hist. litt.*, XXXIV, 362-70.

Le Bestiaire d'amour, par Richard de Fournival, publié par C. Hippeau, Paris, 1860. Sur Richard, voir *Hist. litt.*, XXIII, 708.

Sur le *Volucraire* d'Osmond, voir *Hist. litt.*, XXIII, 322.

Li Cumpoz Philippe de Thaün... hgg. von E. Mall, Strasbourg, 1873 (cf. L. Fenge, 1891, *Ausg. u. Abhandl.*, LV).

Sur un comput en vers du milieu du xiiie siècle, voir le *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1883, p. 78, 102; 1913, p. 53.

Sur un autre comput en vers, composé en Angleterre par un certain Rauf de Lenham et daté de 1256, voir *Romania*, XV, 285.

Sur Simon de Compiègne, et sur la *Sphère (l'Espere) du Monde*, voir *Hist. litt.*, XXX, 593.

101. Sur l'*Image du Monde*, voir *Notices et extraits*, XXXIV, 1re partie, p. 167, 174; *Romania*, XXI, 481; XXXVI, 517; pour les manuscrits, voir *Revue des langues rom.*, 4e série, VII, 1.

Sur la *Mappemonde* et sur les autres ouvrages de Pierre, voir *Notices et extraits*, XXXIII, 1re partie, 9-48; *Hist. litt.*, XXXIV, 381.

Sur la traduction (perdue) de Solin par Simon de Boulogne, voir le passage de Lambert d'Ardres (*Mon. Germ.*, *Script.*, XXIV, 598), précieux pour toute l'histoire des anciennes traductions.

Sur Pierre de Peckham ou d'Abernun et ses ouvrages, voir *Romania*, XV, 287.

Sur la *Petite Philosophie*, voir *Romania*, XV, 356; XXIX, 72.

Sur les divers ouvrages relatifs aux *Propriétés des choses*, voir *Hist. litt.*, XXX, 334-388. — Sur Barthélemy l'Anglais, qui vivait pendant la première moitié du xiiie siècle, voir Ch.-V. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge* (Paris, 1911), pp. 114-79. — Un poème avec moralisations sur ce sujet a été imprimé en extraits par G. Raynaud, *Romania*, XIV, 442.

Sur Jofroi de Waterford, voir *Hist. litt.*, XXI, 216; sur les sources de sa traduction du *Secret des secrets*, voir *The Romanic Review*, I (1910), p. 259. — Sur l'histoire, contée dans le *Secret des secrets*, de la jeune fille nourrie de poison envoyée à Alexandre, voir W. Hertz, *Die Sage der Giftmädchen*, dans *Abhandl. der Baier. Akad.*, XX, 1893, 1re partie, p. 91 (cf. *Romania*, XXIII, 314). Sur les traductions françaises du *Secretum secretorum*, voir *Romania*, XV, 188.

Sur Brunet Latin, ses œuvres et les sources de son *Trésor*, voir Th. Sundry, *Della vita e delle opere di Brunetto Latini*, monografia... tradotta... per cura di Rodolfo Renier, Firenze, 1884 (cf. *Romania*, XIV, 313); pour certaines sources du *Trésor*, voir *Romania*, XIV, 23; XXIII, 62. — Sur la forme du nom patronymique de Brunet, voir *Romania*, XIV, 313.

Sur le livre de *Sidrac*, voir *Hist. litt.*, XXXI, 285; Ch.-V. Langlois *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, pp. 180-204.

Sur *Placides et Timeo*, voir *Hist. litt.*, XXX, 567, et surtout

Ch.-V. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, pp. 265-327.

Sur le *Ci nous dit*, voir *Romania*, XVI, 567.

102. Sur le *Régime du corps*, voir *Hist. litt.*, XXI, 415-418. Sur le médecin Aldebrand ou Aldebrandin de Florence ou de Sienne, voir A. Thomas, *Romania*, XXXV, 454. Cet ouvrage a été publié par les Drs Louis Landouzy et R. Pépin, Paris, 1911.

Les différentes parties de la *Chirurgia* de Henri de Mondeville, ont été composées en latin de 1306 à 1320. La traduction, qui ne contient que les trois premières parties de l'ouvrage, a été faite en 1314 : *La Chirurgie de maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur*, p. p. le Dr A. Bos, Paris, 1897-8, 2 vol. (Soc. des anc. textes). Une autre traduction française, plus récente et très abrégée, se trouve en deux manuscrits, l'un à Upsal, l'autre à Turin (elle est maintenant brûlée); voir *Bull. de la Soc. des anc. textes franç.*, 1900, p. 63; 1902, p. 113.

Sur les écrits relatifs aux présages divers, voir *Notices et extr.*, XXXIV, 1re partie, p. 236.

Une riche bibliographie des écrits en ancien français relatifs à la chasse a été donnée par M. Werth, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XII, 146, 382, XIII, 1 (1889-90).

Sur la traduction de Végèce par Jean de Meun et sur le poème de Jean Priorat, voir *L'Art de chevalerie, traduction du* De re militari *de Végèce*, p. p. U. Robert, Paris, 1897, et *Li abrejance de l'ordre de chevalerie...* p. p. le même, Paris, 1897 (Soc. des anc. textes).

Sur la traduction du traité de Théodore Paléologue, voir *Romania*, XXV, 407.

Sur l'*Ordene de chevalerie*, voir *Hist. litt.*, XVIII, 752; *Romania*, XV, 346; XXXVI, 529; Petit, 467.

Sur l'album de Villard de Honnecourt, voir *Hist. litt.*, XXV, 1; le texte, sans les figures, dans *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXV, 45. Un facsimilé réduit du manuscrit original a été publié par M. Omont, Paris [1906] (cf. *Romania*, XXXVI, 151).

Un traité de cuisine de la première moitié du xive siècle a été imprimé dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, I (1860), 207. Pour d'autres livrets du même genre, voir *Bull. de la Soc. des anciens textes*, 1893, p. 48 ss.

Des recueils de problèmes d'échecs, de « tables » et de « marelles » existent en divers manuscrits. L'un d'eux a été publié dans les *Mélanges Chabaneau*, Erlangen, 1907, p. 591.

Lois de Guillaume le Conquérant, en français et en latin, texte et étude critique, p. p. J. E. Maztke, Paris, 1899. Cf. F. Liebermann, *Uber die Leis Willelme*, dans *Archiv. f. d. Studium d. neueren Sprachen*, CVI, 113-138.

Assises de Jérusalem... publiées par A. Beugnot, Paris, 1841-1843 (*Recueil des Historiens des croisades*). Cf. *Hist. litt.*, XXI,

433-467; P. Viollet, *Précis de l'histoire du droit français*, Paris, 1884, p. 142 (2e éd., 1893, p. 169).

Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvoisis*, texte critique p. p. A. Salmon, Paris, 1899-1900, 2 vol. — Sur Beaumanoir, voir ci-dessus, au § 51, et Viollet, p. 157 (2e édit., p. 185).

Les Établissements de saint Louis, publiés par P. Viollet, Paris, 1881-87, 5 vol. (Soc. de l'Hist. de France).

Sur la double version de la *Somme* en provençal, voir Suchier, *Fünf neue Handschriften des prov. Rechtbuchs* « La Codi ». Halle, 1899 (cf. *Romania*, XXVIII, 650).

Sur la version des *Institutes*, voir l'abbé de la Rue, *Essais sur les bardes, jongleurs et trouvères*, III, 180; *Hist. litt.*, XXXIII, 111-2.

Sur Guillaume Chapu et sa *Coutume de Normandie* versifiée, voir de la Rue, III, 219; *Hist. litt.*, XXXIII, 111-5.

Sur les *Serments* de 842 voir Koschwitz, *Commentar zu den ältesten französischen Denkmälern*, Heilbronn, 1866 (cf. *Romania*, XV, 444, 454, et XVI, 629).

Le Conseil de Pierre de Fontaine... publié par A. Marnier, Paris, 1846; Viollet, p. 150 (2e éd., p. 180).

Li livres de jostice et de plet, publié... par Rapetti, Paris, 1850; Viollet, p. 152 (2e édit., p. 180). — A. Stoll, *Ueber die Sprache des Livre de jostice et de plet*, Halle, 1889.

Sur Gautier de Biblesworth (nom actuel *Biblysworth*), voir *Romania*, XV, 262-263, et XXXII, 44.

Sur les différents traités anglo-normands de grammaire française, voir *Orthographia gallica*, hgg. von J. Stürzinger, Heilbronn, 1884 (*Altfranz. Bibliothek*, VIII); *Romania*, XXXII, 46, 59, 66; XXXVII, 181.

La Senefiance de l'a b c, par Huon le Roi, dans Jubinal, *Contes, dits, fabliaux*, Paris, 1841, II, 275-290. Voir *Romania*, XXV, 451. Nouvelle édition par A. Långfors, *Annales Academiæ scientiarum fennicæ*, sér. B., t. IV, Helsingfors, 1911.

Sur les glossaires latins-français et recueils de gloses françaises, voir *Hist. litt.*, XXII, 1-38; *Romania*, II, 273; XXIV, 161; cf. Diez, *Anciens glossaires romans*, trad. par A. Bauer, Paris, 1872 (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. V).

Sur les glossaires hébraïco-français, voir *Romania*, I, 146-176, 394; *Glossaire hébreu-français du XIIIe siècle, recueil de mots bibliques avec traduction française*, p. p. Mayer Lambert et L. Brandin, Paris, 1905. — Aldis Wright, dans le *Journal of Philology*, XXXI, 299-317.

103. Sur Everard de Kirkham et Élie de Winchester, voir Stengel, *Ausg. und Abhandl.*, XLVII (appendice à Kühne, ci-dessous, § 104).

Sur Adam de Suel, voir *Romania*, XVI, 65, 156; XVIII, 577. La

version d'Adam de Suel a été publiée par J. Ulrich, *Romanische Forschungen*, XV, 107.

Sur d'autres traductions en vers de Caton, voir Le Roux de Lincy, *Livre de proverbes*, II, 559-62; *Romania*, XXXIX, 555.

Les œuvres de Simon de Fraisne, le *Roman de Philosophie* et la *Vie de saint Georges*, ont été publiées par J.-E. Matzke pour la Société des anciens textes français, Paris, 1909.

Sur les traductions de la *Consolation de Philosophie*, voir un mémoire de M. L. Delisle, *Inventaire des mss. fr. de la Bibl. nat.*, II (1878), 317; cf. *Romania*, XX, 329; *Hist. litt.*, XXVIII, 408.

Sur les *Dits des philosophes*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 243; *Bull. de la Soc. des anciens textes*, 1893, p. 96.

Irmer, *Die altfranzösische Bearbeitung der Formula vitae honestae des Martin von Braga*. Halle, 1890 (cf. *Archiv f. das Stud. d. neueren Sprachen*, LXXXVIII, 451).

Sur la traduction en vers français du livre de Martin de Braga, voir G. Paris, *Saint Alexis*, p. 213-6.

Sur le *Doctrinal Sauvage*, voir *Romania*, XXXIX, 554; *Notices et extraits*, XXXIII, 1re partie, 45.

Sur Robert de Ho, voir *Romania*, XXXII, 141.

Sur le clerc de Vaudoi, voir *Romania*, I, 208; XIV, 278.

Sur *Urbain le courtois*, voir *Romania*, XV, 204; XXXII, 68.

Sur le *Doctrinal de courtoisie*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 238.

Sur le *Vilainnengouste*, voir G. Paris, *Saint Alexis*, p. 210.

Le Roman des eles de courtoisie, dans A. Scheler, *Trouvères belges*, Louvain, 1879, II, 248-284. — Sur les œuvres de Raoul de Houdan, voir les publications de M. Friedwagner citées §§ 58 et 59.

Sur les « Enseignements » de Robert de Blois, voir *Romania*, XVI, 33; XVII, 282; XXXVII, 608; Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge*, Paris, 1908, p. 153.

Sur Watriquet, voir *Dits de Watriquet de Couvin*, p. p. A. Scheler, Bruxelles, 1868; *Notices et extraits*, XXXIII, 2e partie, 87-9.

Dits et contes de Baudoin et de son fils Jean de Condé, publiés par A. Scheler, Bruxelles, 1866-7, 3 vol.

Sur Philippe de Novare et ses œuvres, voir *les Quatre Ages de l'homme*, traité moral de Philippe de Navarre (*sic*), p. p. M. de Fréville, Paris, 1888 (Société des anciens textes); G. Paris, *Romania*, XIX, 99, et *Revue de l'Orient latin*, IX, 199; Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge*, p. 183.

Li Proverbe au vilain, hgg. von A. Tobler, Berlin, 1895.

Sur les proverbes, voir *Hist. litt.*, XXIII, 198; *Romania*, XIII, 532.

Sur les *Proverbes au conte de Bretagne*, voir *Romania*, XXII, 175.

Sur *Salomon et Marcoul*, voir *Giornale storico della lett. italiana*, VIII, (1886), 275; *Romania*, XL, 373-91 et 517-53.

104. Sur les *Arts d'amour* en général, voir *Hist. litt.*, XXIX, 455 525. *La Clef d'amours*, texte critique par A. DOUTREPONT, Halle, 1890 (*Bibl. normannica*, t. V).

Sur André le Chapelain, voir *Romania*, XVIII, 473; RAJNA, dans *Propugnatore, N. S.*, II, 192. Une édition de son traité *de amore*, a été publiée par M. E. TROJEL, Copenhague, 1892 (cf. *Romania*, XXII, 174). Sur la traduction de son livre par Drouart La Vache, voir *Romania*, XIII, 403.

Maistre Elies Ueberarbeitung der ältesten französischen Uebertragung von Ovid's Ars amatoria, hgg. von H. KÜHNE und E. STENGEL, Marburg, 1886 (*Ausg. und Abhandl.*, XLVII).

Sur les différentes rédactions, latines et françaises, du *Jugement d'amour*, voir E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1890, p. 6 ss. *La geste de Blancheflour et de Florence*, et *Melior et Ydoine*, rédactions anglo-normandes, ont été publiées dans *Romania*, XXXVII, 221-244.

De Venus la deesse d'amors, hgg. von W. FOERSTER, Bonn, 1882.

Le Donoi des amanz, dans *Romania*, XXV, 497 et XXXVII, 218.

105. Sur les diverses compositions relatives aux « états du monde », voir *Romania*, IV, 385. — *Le Contenz du Monde* de Renaud d'Andon a été publié par M. T. A. Jenkins dans les *Studies in honor of A. Marshall Elliott*, Baltimore, [1911], I, 53-79.

Estienne von Fougiere's Livre des Manieres... von Josef KREMER, Marburg 1887 (*Ausg. und Abhandl.*, XXXIX); Ch.-V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge*, p. 1.

Sur la *Bible* de Guiot de Provins, voir *Romania*, XVI, 57; XXXII, 634; *Notices et extraits*, XXXIII, 1re partie, 33; Ch.-V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge*, p. 30.

Sur la *Bible* de Hugues de Berzé, voir *Romania*, VI, 19; XIII, 553; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XVI, 505 (cf. *Romania*, XXII, 318). Ch.-V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge*, p. 69.

Sur *Fauvel*, voir *Hist. litt.*, XXXII, 108-153; Ch.-V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge*, p. 276.

Sur le *Mariage des filles du diable*, voir *Romania*, XXIX, 14.

La Riote du monde, dans *Zeitschr. f. rom. Phil.*, VIII, 275-289.

106. Sur les pièces contre et pour les femmes en général, voir *Romania*, XV, 315, 330; XVI, 389.

Sur l'*Évangile des Femmes*, voir *Romania*, XXXVI, 1.

Sur le *Chastie-musart*, voir *Romania*, XV, 603.

Sur *Chicheface*, voir GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, s. v.; E. PICOT, *Catal. de la Bibl. Rothschild*, I, n° 528.

Sur le *Dit des Cornetes*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 248.

Sur le dit du *Bourjois Bourjon*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 183.

Des Avocas, publié par G. RAYNAUD, *Romania*, XII, 214.

Sur la *Patenostre à l'Usurier*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 493; *Romania*, I, 208; XXXIII, 112.

Martin Hapart, dans MONTAIGLON-RAYNAUD, *Fabliaux*, II, 171 (cf. *Hist. litt.*, XXIII, 126).

Sur *Dan Denier*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 263.

Sur les pièces contre les vilains, voir *Hist. litt.*, XXIII, 194; *Romania*, XII, 15; XXIV, 142.

Le Dit des Taboureurs, dans JUBINAL, *Jongleurs et Trouvères*, Paris, 1835.

108. Sur André de Coutances, voir G. PARIS et A. BOS, *Trois rédactions en vers de l'évangile de Nicodème*, Paris, 1885, p. XVI, XIV, 279.

Sur la *Paix aux Anglais*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 449.

Sur la *Charte de la paix aux Anglais*, voir *Romania*, XIV, 279.

Les Deux Anglais, dans MONTAIGLON-RAYNAUD, *Fabliaux*, II, 178.

Sur le *Privilège aux Bretons*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 423.

Le *Dit de la rébellion d'Angleterre*, dans JUBINAL, *Contes, dits, fabliaux*, I, 73.

Sur le petit poème du moine de Silli, voir *Romania*, I, 246.

Sur la poésie politique des XIIIe et XIVe siècles, voir *Hist. litt.*, XXIII, 410 ss.

Sur le *Dit de vérité*, voir *Romania*, I, 246.

109. Pour tous les petits poèmes énumérés dans les §§ 109 ss., voir, sauf additions, l'*Hist. litt.*, t. XXIII.

Le *Dit de la maille*, dans JUBINAL, *Jongleurs et Trouvères*, p. 101.

Les Églises et Monastères de Paris, pièces en prose et en vers des IXe, XIIIe et XIVe siècles, par H. BORDIER, Paris, 1856.

Sur les pièces relatives aux rues de Paris, aux cris de Paris, etc., voir *Hist. litt.*, XXVIII, 225-233; A FRANKLIN, *la Vie privée d'autrefois : les Cris de Paris*, Paris, 1887.

Le Mariage des quatre fils Aimon, dans JUBINAL, *Mystères du XVe siècle*, I, 369, cf. A. KELLER, *Romvart*, Mannheim et Paris, 1844, p. 151; imprimé plusieurs fois anciennement.

Sur le *Dit de Cocagne*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 149. Sur la tradition en elle-même, voir E. SCHMIDT, *Das Schlaraffenland*, dans *Cosmopolis*, avr. 1897.

Un nouveau dit des femmes, publié pour la première fois [par G. RAYNAUD], Paris, 1886 (non mis dans le commerce). Voir aussi le *Dit de la bonté des femmes*, dans *Romania*, XV, 315.

Les Vins d'Ouan, dans MONTAIGLON-RAYNAUD, *Fabliaux*, II, 140 (cf. *Romania*, XI, 572).

Sur le *Martyre de saint Bacchus*, ses imitations et ses origines, voir *Romania*, XV, 363; *Hist. litt.*, XXIII, 496; XXVIII, 187.

Le *Dit du bon vin*, dans *Romania*, XI, 572; *ibid.*, remarques sur l'allitération.

Sur le *Dit de l'herberie*, le *Valet à tout faire* et les imitations voir *Romania*, XVI, 496 ss.

Sur les *Tournois de Chauvenci*, voir *Romania*, XVII, 333.

Sur *Ham* et les *Tournoiements des dames*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 469, 478; *Romania*, XXVIII, 232.

Sur le *Tournoiement des dames de Paris* de Pierre Gentien, voir E. Langlois, *Notices et extraits*, XXXIII, 2e partie, 187.

110. Sur le genre des *Débats* et *Disputes* en général, voir *Hist. litt.*, XXIII, 216; *Literaturblatt*, 1887, 76 (cf. ci-dessous, § 126).

Le Débat de l'hiver et de l'été, dans Montaiglon et Rothschild, *Anciennes poésies françoises*, X, 41.

Sur le *Débat du vin et de l'eau*, voir *Romania*, XVI, 366.

Le *Débat du denier et de la brebis*, dans A. Jubinal, *Contes, dits, fabliaux*, II, 264.

Œuvres de Henri d'Andeli, publiées par A. Héron, Rouen, 1880; sur la langue, voir *Ausg. und Abhandl.*, XLIV.

Le Mariage des Sept Arts, voir *Hist. litt.*, XXIII, 219; cf. *le Cabinet historique*, publié par L. Paris, XIII (1867), 98.

Les Deux Jongleurs, Montaiglon-Raynaud, II, 357 (ci-dessus, § 31).

111. Sur le *Roman de la Rose*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 1-61; E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1890; le même, dans Petit de Julleville, *Hist. de la littér. française*, II, 105 (cf. *Romania*, XXV, 605). Une nouvelle édition du *Roman de la Rose*, par M. E. Langlois est sous presse pour la Société des anciens textes.

Le *Dit de la Rose*, dans Bartsch, *Langue et Littér.*, col. 603; *Hist. litt.*, XXIII, 284.

Sur le roman de la *Poire*, publié par Fr. Stehlich, Halle, 1881, voir *Litteraturbl.*, II, 437; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, V. 570; *le Cabinet historique*, IV (1858), 129.

Le *Dit de la Panthère d'amours*, par Nicole de Margival, publié par H. Todd, Paris, 1883 (Soc. des anciens textes).

La Cour d'Amour et le *Jeu de la chapelle Martinet*, par Mathieu Le Poriier, *Romania*, X, 519.

112. Sur Guillaume de Lorris, voir *Romania*, X, 462; XI, 629. — Sur le dénouement apocryphe, F. Wolf, *Kleinere Schriften*, p. 154.

113. Sur Jean de Meun, voir *Hist. litt.*, XXVIII, 391-439.

114. *Anticlaudianus*, dans Th. Wright, *Satirical latin poems of the XIIth and XIIIth centuries*, London, 1872, t. II. — Sur la traduction française en vers, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1895, p. 103.

F. Beck, *Les Épistres sur le Roman de la Rose de Christine de Pizan*, Neuburg, 1888.

115. Sur le roman de la *Rose* en néerlandais, Petit, 468.

Sur la traduction anglaise du *Roman de la Rose*, voir Skeat, dans les *Essays on Chaucer* publiés par la *Chaucer Society*, V (1884), 437.

Sur *Il Fiore*, imitation du *Roman de la Rose* en sonnets italiens, voir D'Ancona, *Varietà storiche e letterarie*, II (Milano, 1885), 1-31. — Sur une autre version italienne, peut-être du même auteur, *Zeitschr. f. rom. Phil.*. XII, 573-4; *Romania*, XVII, 640.

117. E. du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, Paris, 1843.

118. Sur la poésie lyrique française en général, et pour tous les renseignements bibliographiques, voir A. Jeanroy, *Les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge*, Paris, 1889 (2e édit., 1904).

119. *Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles* publiés par G. Raynaud, suivis d'une étude sur la musique au siècle de saint Louis par H. Lavoix, Paris, 1881-1883, 2 vol. — *Cent motets du XIIIe siècle* publiés d'après le ms. de Bamberg, par P. Aubry, Paris, 1908. Cette publication comprend : 1° la reproduction phototypique du ms.; 2° la transcription en notes modernes; 3° le commentaire.

120. Dernière édition de la *rotrouenge* du roi Richard dans Bartsch, *Langue et Littér.*, col. 311. Autres rotrouenges dans P. Meyer, *Recueil*, 376, 377, et *Romania*, XIX, 36, 102. — Sur les pièces artésiennes, voir Jeanroy, *Études romanes, dédiées à G. Paris*, p. 83; *Chansons et dits artésiens du XIIIe siècle*, p. p. Jeanroy et Guy, Bordeaux, 1898 (*Biblioth. des Universités du Midi*, fasc. II); Guesnon, *Recherches biographiques sur les Trouvères artésiens*, dans le *Bull. hist. et philol.*, 1894, p. 420; *ibid.*, 1898, p. 191; *La satire à Arras au XIIIe siècle*, dans *Le Moyen âge*, 1899 et 1900; *Nouv. rech. sur les trouvères artésiens*, même recueil, 1902.

Sur le mot *serventois*, voir *Romania*, VII, 626; X, 264; XIX, 27.

Sur les chansonniers français, voir Ed. Schwan, *Die altfranzösischen Handschriften*... Berlin, 1886. — Le chansonnier de Sienne a été publié par Steffens, *Archiv f. das Studium der neueren Sprachen*, LXXXVIII, 301.

Sur les mots *estrambot*, *estrabot*, *estribot*, voir G. Paris, *Les chants populaires du Piémont*, Paris, 1889, p. 9.

Sur Luc de la Barre, voir Orderic Vital, I. XII, ch. xxxix.

121. Sur l'*estampie* (en provençal *estampida*), voir P. Meyer,

dans *Bibl. de l'Éc. des ch.*, 6e série, V (1869), 486 ss. (tir. à part, P. Meyer, *Les derniers troubadours de la Provence*, 1871, p. 78 ss.).

Sur les rondeaux et virelais, voir G. Raynaud, *Œuvres d'Eustache Deschamps*, XI, 124 ss. Sur la forme des « virelis » au XIVe siècle, voir *Bulletin de la Soc. des anciens textes*, 1886, p. 84, et P. Meyer, *Romania*, XIX, 24-26; sur la ballade, *ibid.*, XIX, 29.

123. Sur les *lais* lyriques provençaux et français, voir *Romania*, VI, 474; VII, 465; *Lais et descorts français du XIIIe siècle*, p. p. A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry, Paris, 1905.

Le lai du Chèvrefeuille, dans Bartsch, *Chrestomathie*, 9e éd., n° 40.

Sur le *descort*, voir *Zeitschrift*, XI, 212.

124. J. Bédier, *Les Chansons de croisade*, Paris, 1909. — Sur la chanson d'*outrée*, voir *Romania*, IX, 44; J. Bédier, *Les Chansons de croisade*, p. XIII.

Il y a lieu de mentionner ici une chanson composée en 1245 au sujet de la croisade de saint Louis qui, annoncée dès cette époque, eut lieu un peu plus tard. Cette pièce a été publiée en 1907 dans le Bulletin de la Société des sciences de Gottingue, puis en 1908, voir *Zeitschr. f. romanische Philologie*, XXXII (1908), 73.

Sur la chanson composée à Aire en 1250, peut-être par Joinville, voir *Hist.*, XXXII, 324-5.

Sur Hugues de Berzé, ci-dessus, § 105.

Sur la prétendue chanson de la dame de Fayel, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 373.

125. Sur l'origine de la poésie provençale et son action sur la poésie française, voir, outre les histoires générales de la littérature provençale, P. Meyer, *De l'influence des troubadours sur la poésie des peuples romans*, dans *Romania*, V, 257-268; cf. *ibid.*, XII, 521, et XIX, 1; A. Jeanroy, *De nostratibus medii ævi poetis, qui primum lyrica Aquitaniæ carmina imitati sint*, Paris, 1889.

F. Orth, *Ueber Reim und Strophenbau der altfranzösischen Lyrik*, Cassel, 1882.

Sur la poésie lyrique en Angleterre, voir *Romania*, IV, 375; XV, 246.

126. Sur les tençons et les jeux partis, voir *Journal des Savant*, décembre 1888.

P. Meyer, *Le Salut d'amour dans les littératures provençale et française* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e sér., III, 1867 124); cf. *Bull. de la Soc. des anc. textes*, XIII, 94. Philippe de Beaumanoir est l'auteur de deux saluts d'amour dont l'un est le

plus long de tous ceux qui nous sont parvenus : *Œuvres poétiques*, éd. Suchier, II, 197 et 315.

Sur les cours d'amour, voir G. Paris, *Journ. des Savants*, octobre et décembre 1888; Pio Rajna, *Le corti d'amore*, Milan, 1890.

127. *Les Congés de Jean Bodel*, publiés par G. Raynaud, *Romania*, IX, 219-247; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, VI, 387; O. Rohnström, *Étude sur Jean Bodel*, Upsala, 1900.

Sur les *fatrasies* et *rêveries*, voir Suchier, *Œuvres poétiques de Beaumanoir*, I, cxxiii.

Œuvres complètes de Rutebeuf... par Ach. Jubinal, nouv. éd., 3 vol., Paris, 1874-5. *Rustebuef's Gedichte*... hgg. von A. Kressner, Wolfenbüttel, 1885. On peut, avec vraisemblance, attribuer à Rustebeuf les 38 premiers quatrains des *Regrets au roi Loeis* (imprimés dans Fr. Michel, *Mémoires de Joinville*, Paris, 1858, p. 317). Les 17 derniers, qui ont une autre forme (ils présentent une rime intérieure), sont l'œuvre d'un moine mendiant.

La chanson de Colin Muset dans Bartsch, *Langue et Litt.*, col. 351. Voir aussi J. Bédier, *De Nicolao Museto francogallico carminum scriptore*, Paris, 1893.

128. La plupart des trouvères ont été étudiés par P. Paris, dans le t. XXIII (1856) de l'*Hist. litt. de la Fr.*, pp. 512-831. A cette époque bien peu de leurs recueils avaient été édités (Thibaut de Navarre, Blondel, etc.), mais depuis lors des éditions spéciales des œuvres de beaucoup de trouvères ont été publiées :

Adam de Halle (*poésies et musique*), p. p. E. De Coussemaker, Paris, 1872.

Andrieu, Contredit d'Arras, p. p. R. Schmidt, Halle, 1908 (cf. *Moyen âge*, 1903, 385).

Blondel de Nesle, p. p. L. Wiese, Dresden, 1903.

Chardon, p. p. H. Suchier, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXI (1908).

Châtelain de Coucy, p. p. F. Fath, Heidelberg, 1883.

Conon de Béthune, p. p. A. Wallensköld, Helsingfors, 1891 (cf. *Romania*, XXI, 418).

Chansons de Gace Brulé, p. p. G. Huet, Paris, 1902 (Soc. des anc. textes).

Gautier d'Épinal, p. p. U. Lindelöf et A. Wallensköld, Helsingfors, 1901.

Gille de Vinier, p. p. A. Metcke, Halle 1906 (cf. *Moyen âge*, 1906).

Guillaume de Vinier, p. p. E. Ulrix, dans les *Mélanges*... offerts à M. Wilmotte, 1910, II, 785-814.

Jean Bretel, p. p. G. Raynaud, *Bibl. de l'Ec. des ch.*, XLI (1880).

Jean Moniot, p. p. G. Raynaud, *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, 1882, p. p. 133-44.

Jean de Neuville, p. p. M. Richter, Halle, 1904.

Philippe de Beaumanoir, p. p. A. JEANROY, *Romania*, XXVI, 517.

Perrin d'Angicourt, p. p. G. STEFFENS, Halle, 1905 (cf. *Romania*, XXXV, 125).

Richard de Fournival, p. p. P. ZARIFOPOL, Halle, 1904 (cf. *Romania*, XXXIII, 424).

Richard de Semilli, p. p. G. STEFFENS, dans les *Beiträge* faits en l'honneur de M. W. Fœrster; Halle, 1902 (cf. *Romania*, XXXI, 440).

Sur la personnalité du Châtelain de Couci, voir *Romania*, XIII, 485.

131 ss. Toute la bibliographie du théâtre du moyen âge, pour la période qui nous occupe, se trouve dans les ouvrages suivants :

DOUHET, *Dictionnaire des mystères*, Paris, 1854 (Encyclopédie théol. de Migne).

L. PETIT DE JULLEVILLE, *Les Mystères*, Paris, 1880, 2 vol.

L. PETIT DE JULLEVILLE, *Répertoire du théâtre comique au moyen âge*, Paris, 1887. Pour le théâtre comique, voir encore J.-P. JACOBSEN, *La comédie en France au moyen âge*, dans la *Revue de philologie française*, XXIII (1909).

132. *Die Adam de la Hale zugeschriebenen Dramen...* hgg. von A. RAMBEAU, Marburg, 1886 (*Ausg. und Abhandl.*, LVIII); H. GUY, *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale*, Paris, 1898 (cf. *Romania*, XXIX, 294). Voir encore BÉDIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1891; SEPET, dans *Etudes romanes dédiées à G. Paris*, p. 169; *Le jeu de Robin et de Marion, par Adan le Bossu*, p. p. E. LANGLOIS, Paris, 1896; le même, *Romania*, XXXII, 384 ss.; *Le jeu de la feuillée*, p. p. E. LANGLOIS, Paris, 1910

134. La farce du *Garçon et de l'Aveugle* a été publiée par P. MEYER, *Jahrb. f. rom. u. engl. Literatur*, VI (1865), 163. Elle a été réimprimée par M. ROQUES en 1911 (Paris, Champion). Voir sur ce sujet les recherches de M. G. Cohen, *Romania*, XLI, 346.

135. Sur les manuels d'enseignement religieux à l'époque mérovingienne, voir *Romania*, I, 483 ss.

136. L'idée que la Bible entière aurait été mise en français à Paris, sinon exactement « vers 1235 », du moins peu après cette époque, repose sur une assertion non justifiée de S. BERGER, *La Bible française au moyen âge*, Paris, 1884, p. 120, 149 (cf. *Romania*, XVII, 135-6).

Sur Guiart des Moulins, voir *Hist. litt.*, XXVIII, 440-50; S. BERGER, ouvr. cité, p. 157 et suiv.

Sur Roger d'Argenteuil, voir *Notices et extraits*, XXXIII, 1er partie, 71.

Sur une version abrégée de certaines parties de la Bible, non mentionnée par S. Berger, voir *Bulletin de la Soc. des anc. textes français*, 1905, p. 38.

137. Sur Herman de Valenciennes, voir P. Meyer, *Romania* XV, 308, *Bull. de la Soc. des anc. textes français*, 1889, p. 82; 1899, p. 37; *Notices et extr. des mss.*, XXXIV, 1re partie, 198-208; XXXV, 447-455.

Sur Jean Malkaraume, voir J. Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français*, Paris, 1884, p. 55.

Sur Macé de la Charité, voir *Hist. litt.*, XXVIII, 208.

Sur Geufroi de Paris : P. Meyer, *Notices et extraits*, XXXIX, 255-322.

138. Sur les *Quatre livres des Rois*, voir P. Schlösser, *Die Lautverhältnisse der Quatre Livres des Rois*, Bonn, 1886. — Sur les différentes copies de cette version, voir *Romania*, XVII, 124.

Sur la version des *Juges*, voir *Romania*, XVII, 133; XVIII, 523; *Notices et extraits*, XXXV, 455-457.

Die beiden Bücher der Makkabäer.... mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar, herausg. von Dr. Ew. Goerlich, Halle, 1889 (*Romanische Bibliothek*, II).

Le poème en décasyllabes sur les Macchabées est publié dans la *Rivista di filologia romanza*, II (1875), 82 ss.; cf. *Romania*, IV, 498; sur les autres imitations en vers, voir *Romania*, XXVII, 176; *Notices et extraits*, XXXV, 458-467.

Sur l'*Ancien Testament* en vers anglo-normands, *Notices et extr.*, XXXIV, 1re partie, p. 210.

Sur le poème de la Genèse, par Everat, voir H. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des comtes de Champagne*, IV, 640; P. Meyer, *Rec. d'anc. textes*, p. 338.

Sur les poèmes de *Joseph*, *Job* et *Tobie*, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 359 (cf. p. 631), 377.

Sur le cycle de Salomon, voir ci-dessus § 103 et Vogt, *Die deutschen Dichtungen von Salomon und Markolf*, I, Halle, 1880.

139. *La Passion*, dans Foerster et Koschwitz, *Altfranzösisches Uebungsbuch*, Bonn, 1885 (2e édition, 1902), avec renvoi aux travaux antérieurs. Voir encore Ebert, *Geschichte der Literatur des Mittelalters*, III (Leipzig, 1887), 363.

On composa, dans la première moitié du XIIIe siècle, sur l'histoire évangélique, et spécialement sur la Passion, plusieurs poèmes, dont on trouvera l'énumération dans l'*Hist. litt.*, XXXIII, 355-359, art. Jésus.

Sur Robert de Gretham et son œuvre, voir *Romania*, XV, 296; XXXII, 28.

Sur l'interdiction par Innocent III des traductions françaises

faites à Metz, voir SUCHIER, dans *Zeitschr. f. rom. Phil.*, VIII 418 ss.

Sur la traduction de l'ouvrage d'Haimon, voir *ibid.*, 424 ss.

140. Sur l'*Histoire de Marie et de Jésus*, en laisses monorimes, voir *Romania*, XVI, 248-262.

Sur l'*Évangile de l'Enfance*, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 356.

Trois versions en vers de l'Évangile de Nicodème, publiées par G. PARIS et A. BOS, Paris, 1885 (Soc. des anciens textes). — Sur un poème composé en partie d'après l'Évangile de Nicodème, voir *Romania*, XVI, 51-53, 228; XXV, 552.

Sur la légende de Judas, voir. GRAF, *Miti del medio evo*, I, 282.

Sur la *Vengeance du Sauveur*, voir *Revue critique*, 1882, I, 346; *Romania*, XVI, 56; *Notices et extraits*, XXXIII, 1re partie, 70; *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXIV, 161, XXV, 94.

Sur la légende du bois de la croix ou histoire de Seth, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 375, art. SETH (poème anglo-normand en vers); *Romania*, XV, 326 (version en prose); XVI, 227-244, et XXV, 551 (version intercalée dans un poème sur la vie de Jésus). Voir aussi A. S. NAPIER, *History of the holy rod tree*, London, 1894 (cf. *Romania*, XXIII, 634), et la notice précitée (§ 137) sur Geufroi de Paris.

Une autre forme de la légende d'Anastase se trouve en divers textes; voir *Romania*, XVI, 240, et la notice sur Geufroi de Paris.

Fragment de la vie de saint Jean-Baptiste dans G. PARIS et A. BOS, *La Vie de saint Gilles*, p. v-XIII.

Sur le poème de Wace relatif aux *Trois Maries*, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 364-5; sur les *Trois Maries*, de Pierre (de Beauvais), voir *Hist. litt.*, XXXIII, 367.

Sur Lambert de Liège, voir *Romania*, XXIX, 534.

L'Apocalypse en français au XIIIe siècle (*B. N. fr. 403*), p. p. L. DELISLE, et P. MEYER, Paris, 1900 (reproduction phototypique du ms.); 1901 (introduction et texte). — Il existe, non pas une seule version en prose de l'*Apocalypse*, comme le croyait S. Berger, mais au moins huit. Pour deux versions en vers de l'*Apocalypse* faites à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, l'une en Angleterre, l'autre en France, voir *Romania*, XXV, 174 ss., et XXXIV, 150.

Le poème des Sibylles a été publié, très imparfaitement, par TARBÉ, *Le tournoiement de l'Antechrist*, Reims, 1851, p. 106. L'assertion qu'il aurait été composé pour Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, remonte à l'abbé de La Rue, et est fort contestable; voir Th. WRIGHT, *Biographia britannica litteraria*, Londres, 1846, II, 337.

Pour le poème des *Quinze signes*, voir *Romania*, VI, 22; VIII, 313; XV, 290; XXXI, 536.

Sur les poèmes relatifs à l'Antechrist (on en connaît quatre), voir *Hist. litt.*, XXXIII, 339.

141. Sur les apocryphes relatifs à la Vierge, voir *Romania*, XII, 131; XVI, 216 ss; *Notices et extraits*, XXXIII, 2e partie, p. 48.

Le Romanz de saint Fanuel et de sainte Anne, p. p. C. Chabaneau, *Revue des langues romanes*, 1885, 1888. Cf. *Romania*, XVI, 210, 236; XXV, 546; *Mélusine*, 1888, p. 222.

Sur le poème de l'*Assomption Nostre Dame*, voir *Romania*, XVI, 230.

Sur les *Sept joies Nostre Dame*, voir *Romania*, XIX, 70.

Le Regrès Nostre Dame, par Huon le Roi de Cambrai, p. p. A. Långfors, Paris, 1907.

142. Sur les rédactions latines des miracles de la Vierge, voir Ad. Mussafia, *Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden*, Vienne, 1887-1898 (extraits des comptes rendus de l'Académie de Vienne, t. CXIII, CXV, CXIX, CXXIII, CXXIX); voir aussi l'*Index miraculorum B. V. Mariae* du P. Poncelet, dans les *Analecta Bollandiana*, t. XXI.

Les fragments de miracles en français trouvés à Orléans ont été publiés dans les *Notices et extraits*, XXXIV, 2e partie, 31 ss. Sur les rédactions en vers français des miracles de la Vierge, voir *ibid.*, p. 34-5.

Miracles de la sainte Vierge par Gautier de Coincy... publiés par l'abbé Poquet, Paris, 1857 (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, VI, 325-346; *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, LXVII, 233-248). Sur les sources de ce recueil, voir Mussafia, *Ueber die von G. de Coincy benutzten Quellen*, Vienne, 1894 (Mém. de l'Acad. des Sc. de Vienne, classe de philosophie et d'histoire, t. XLIV).

143. Sur Jean le Marchant, voir *Romania*, VI, 156; A. Thomas, *Bibl. de l'École des chartes*, XLII, 505, 550; H. Fölster, *Sprachliche Reimuntersuchung der Miracles de N. D. de Chartres*, Marburg, 1886 (*Ausg. und Abhandl.*, XLIII); Dunker, *Zu Jehan Le Marchant*, Erlangen, 1886.

Adgar's Marien-Legenden... hgg. von Carl Neuhaus, Heilbronn, 1886 (*Altfranzösische Bibliothek*, IX). Un nouveau ms., pouvant servir à compléter l'édition, a été étudié dans la *Romania*, XXXII, 394 ss.

Sur Everard de Gateley, voir *Romania*, XXIX, 27.

Sur la légende de Théophile, voir *Romania*, XXIII, 601. — Une curieuse version de cette légende est dans Bartsch, *L. et L.*, 451-490.

Sur la légende du fiancé de la statue, voir A. Graf, *Roma* (§ 48), II, 388.

Sur la légende du chevalier qui vendit sa femme au diable,

voir *Hist. litt.*, XXIII, 123; sur celle du chevalier dont la Vierge prit la place au tournoi, *ibid.*, 124; BARTSCH, *Chrestomathie*, 9e éd., n° 59.

Del Tombeor Nostre Dame, *Romania*, II, 315-327 (cf. IX, 479).

143 *bis*. Voir l'*Advocacie Nostre-Dame et la chapelerie Nostre-Dame de Bayeux, poème normand du XIVe siècle* (publication posthume d'A. de Montaiglon avec préface de M. G. Raynaud), Paris, 1869-1896.

144. Sur les épîtres farcies, voir *Romania*, XVII, 148; *Bull. du Comité*, section d'hist. et de philol., 1887, p. 315 ss.; *Notices et ext.*, XXXIV, 1re partie, 253.

Sur Thierry de Vaucouleurs, voir *Romania*, XXII, 335.

On a une autre vie de saint Jean l'Évangéliste en quatrains de vers alexandrins (*Romania*, XVII, 387).

Sur la vision de saint Paul et ses diverses rédactions en latin et en français, voir BRANDES, *Visio sancti Pauli*, Halle, 1885; *Hist. litt.*, XXXIII, 372.

Sur le fragment anglo-normand d'un récit tiré de la Vie de sainte Marie-Madeleine, voir *Romania*, XXII, 265.

Les légendes traduites du Pseudo-Abdias, ont pris place au commencement de plusieurs de nos anciens légendiers français en prose, voir *Hist. litt. de la Fr.*, XXXIII, 395.

145. Sur la traduction en prose de la *Vie des Pères* fait pour Blanche de Navarre, et sur d'autres versions en prose de diverses parties du même recueil, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 292-328.

Sur le recueil de contes dévots en vers connu sous le titre assez impropre de *Vie des Pères*, voir *Romania*, XIII, 233 ss.; XXXV, 38 ss.; *Notices et extraits*, XXXIV, 1re partie, p. 156.

Sur la *Vie de sainte Thaïs*, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 377.

Sur la *Vie de sainte Euphrosyne*, voir *ibid.*, 348.

Chardry's Josaphaz, Set Dormanz und Petit Plet, hgg. von J. Koch (*Altfranz. Bibliothek*, II), Heilbronn, 1880 (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, III, 591; *Literaturbl.*, II, 459). — Sur la légende, voir A. d'ANCONA, *Il Tesoro di Brunetto Latini versificato*, Roma, 1889 (Mémoires de l'Acad. des Lincei), p. 63.

On connaît environ 200 vies de saints, en vers français. La bibliographie en a été donnée dans l'*Hist. litt. de la Fr.*, XXXIII (1906), 337-398.

Sur la *Belle Hélène*, voir NYROP (§ 18).

Li Dialogue Grégoire lo pape... hgg. von W. FOERSTER, Halle, 1876, t. I. Cf. *Romania*, XXIX, 319.

Sur le frère Anger, voir *Romania*, XII, 145; M. K. POPE, *Étude sur la langue du frère Anger*. Paris, 1903 (cf. *Romania*, XXXIII, 440).

La Vie de saint Grégoire le Grand, dans *Romania*, VIII, 509-544 cf. IX, 176; XVIII, 201).

G. Paris, *La légende de Trajan*, dans *Mélanges de l'école des hautes études*, 1878, 261-298 (cf. *Journal des Savants*, 1884, 57).

146. Sur les vies de saints mentionnées dans ce § et dans le suivant, voir la Bibliographie donnée par l'*Hist. litt.*, XXXIII, — La vie de Saint-Quentin par Huon le roi de Cambrai a été publiée par M. Långfors et W. Söderhjelm, Helsingfors, 1909 (*Acta Societatis scientarum fennicæ*, t. XXXVIII).

Saint Léger, *Sainte Eulalie*, dans E. Koschwitz, *Les plus anciens monuments de la langue française*, 5e édit., Heilbronn, 1897 (cf, *Romania*, XXXVI, 160). — Sur le *Saint Léger*, voir Ebert, *Geschichte der Literatur des Mittelalters*, III, 365; H. Suchier, dans *Festgabe für Ad. Mussafia*, Halle, 1905, p. 661.

147. *La Vie de saint Alexis*, texte critique, par G. Paris, nouvelle édition, Paris, 1909. — Pour d'autres rédactions, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 338. — Sur la légende, voir *Romania*, XVIII, 299, 527.

Sur la légende et les vies de saint Georges, voir *Romania*, X, 319; John E. Matzke, nans *Publications of the Modern Language Association of America*, XVII (1902), 464-335 (cf. *Romania*, XXXII, 170), et XVIII (1903), 99-171 (cf. *Romania* XXXIV, 148); le même, *Œuvres de Simund de Freine*, Paris, 1909 (Soc. des anc. textes français).

Sur la légende de saint Grégoire, voir A. Graf, *Miti*, I, 290 et la note; *Romania*, XXXIII, 42-6; sur les mss. du poème français, *Zeitchr. f. rom. Phil.*, X, 321.

Sur le rapport du poème espagnol de sainte Marie l'Egyptienne au poème français, voir Ad. Mussafia, *Ueber die Quellen der alt spanischen Vida de Santa Maria Egipciaca*, Vienne, 1863 (cf. *Bibls de l'École des chartes*, 1864, p. 574; *Giornale di filologia romanza*, III, 89).

Sur le roman grec de *Barlaam et Joasaph*, voir *Romania*, XV, 159; E. Cosquin, *Contes populaires lorrains*, Paris, 1886, I, xx; E. Braunholtz, *Die erste nichtchristliche Parabel des B. und J.*, Halle, 1884. — Sur la version anonyme et sur celle de Gui de Cambrai, voir *Barlaam et Josaphat*, publié par P. Meyer et H. Zotenberg, Stuttgart, 1864 (sur Gui de Cambrai, cf. P. Meyer *Alexandre le Grand*, II, 258). — Sur la version de Chardri, voir au § 145. — Sur une traduction en prose exécutée au xiiie siècle en Grèce sur le texte grec, *Bibliothèque de l'École des chartes* 6e série, II (1866), 313.

148. Sur saint Brendan et les poèmes qui lui sont consacrés voir *Hist. litt.*, XXXIII, 341. — Pour les rédactions en prose voir C. Wahlund, *Die altfranzösische Prosaübersetzung von Brendan Meerfahrt*, Upsala, 1901 (cf. *Romania*, XXXIV, 464.

Sur les versions en vers du *Purgatoire de saint Patrice*, voir *Hist. litt.*. XXXIII, 371. Sur la version en prose, *ibid.*, 391. — Sur les visions de l'autre monde en général, voir *Rom. Forschungen*, II, 279; III, 337.

MUSSAFIA, *Sulla visione di Tundalo*, Wien, 1871; *La vision de Tondale*, textes... p. p. V.-H. FRIEDEL et K. MEYER, Paris, 1907. Ce recueil contient une version anglo-normande en vers.

Vie de saint Auban... edited by R. ATKINSON. London, 1876 (cf. *Romania*, V, 384).

Sur Denis Pyramus et la *Vie de saint Edmond*, voir *Hist. litt.*, XXXIII, 346.

Sur la vie de *Guillaume d'Angleterre* et son attribution à Chrétien, voir *Romania*, III, 507; VI, 27; VIII, 315; XIII, 442; XXIX, 155; XXXVII, 486; en faveur de l'attribution de ce poème à Chrétien, voir *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXV, 470.

149. Sur Hugues de Lincoln, voir *Hist. litt.*, XXIII, 436; CHILD, *The english and scottish popular Ballads*, Boston, 1888, part V, 233.

Sur la *Vie de saint Dominique*, voir *Romania*, XVII, 394.

L'élégie juive de 1288 a été publiée par A. DARMESTETER dans la *Romania*, III, 443, et réimprimée dans la *Revue des Études juives*, Paris, II (1881), 199. Ces deux éditions ont été reproduites dans les *Reliques scientifiques* d'A. DARMESTETER, Paris, 1890, II, 224 et 282.

Vie de saint Louis par Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine Marguerite, p. p. H.-Fr. DELABORDE, Paris, 1899 (cf. *Le Moyen âge*, XIII, 65); A. MOLINIER, *Les sources de l'Hist. de France*, III, n° 2544.

150. Sur Jacques de Vitri, voir *Hist. litt.*, XVIII, 209; *Romania* XVII, 454. Un recueil de contes tirés de ses *Sermones vulgares* a été publié par Th. Fr. CRANE sous ce titre : *The exempla... of Jacques de Vitry*, Londres, 1881 (cf. *Revue critique*, 1891, 16 février).

Sur *l'Empereur orgueilleux*, voir. A. VARNHAGEN, *Ein indisches Märchen auf seiner Wanderung*, Berlin, 1882; *Revue des Études juives*, XVII (1888), 58.

Sur *l'Ange et l'ermite*, voir G. PARIS, *La Poésie au moyen âge*, 2e éd., Paris, 1887, p. 151; *Revue des Études juives*, VIII (1884), 64; *Mélusine*, III, 258; P. MEYER, *Contes de Bozon*, n° 31.

Li Diz dou vrai aniel... hgg. von A. TOBLER, 2e éd., Leipzig, 1884. Cf. *Revue des Études juives*, XI (1885), 1-17.

Sur *le Méchant sénéchal*, voir A. d'ANCONA, *Studj* (§ 51), 346.

Sur *la Bourgeoise de Rome*, voir *Hist. litt*, XXIII, 121.

Sur *la Reine qui tua son sénéchal*, voir *Romania*, XV, 610.

Der Judenknabe... hgg. von E. WOLTER, Halle, 1879, tome II, de la *Bibliotheca Normannica* (cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, IX, 412).

Sur le *Chevalier au baril*, voir *Not. et extr.*, XXXIV, I, 160, *Romania*, XXXIII, 644.

Sur *le Chevalier dans la chapelle*, voir *Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, IX, 351; JUBINAL, *Contes, dits, fabliaux*, I, 352.

Sur Eustache de la Fontaine Notre Dame, voir le *Catalogue général des mss. de France, départements*, t. X, in-8, Paris, 1889, n° 244 d'Avranches.

151. Sur le roman de *Mahomet*, voir *Modern Language Notes*, 1889, 89; *Literaturbl.*, X, 22. Sur la légende de Mahomet en Occident, voir A. d'ANCONA, *Il Tesoro di Brunetto Lincei Latini versificato*, Roma, 1889, p. 70 ss. (Mém. de l'Acad. des *Lincei*); cf. E. RENAN, *Journal des Savants*, juillet, 1889; A. GRAF, *Giornale storico della lett. italiana*, XIV, 204.

Sur *la Loi au Sarrasin*, voir *Hist. litt.*, XXIX, 99.

152. Sur la version en vers du *Lucidaire*, par Guilebert, voir *Notices et extraits*, XXXII, 2e partie, 72-81. Sur les versions en prose, *Romania*, I, 421; *Notices et extraits*, XXXIII, 1re partie, 76.

Sur le *Credo* en vers, voir *Romania*, XV, 321, 341; *Bull. de la Soc. des anciens textes*, 1896, p. 43.

La règle de saint Benoit traduite en vers français par Nicole, p. p. A. HÉRON, Rouen, 1895 (cf. *Romania*, XXV, 321 ss.).

La version des *Proverbes* par Samson de Nanteuil doit être publiée par M. H. SUCHIER; un fragment est dans BARTSCH, *Langue et Litt.*, col. 149-158.

Sur la prédication au moyen âge, voir BOURGAIN, *La Chaire française au XIIe siècle*, Paris, 1879; A. LECOY DE LA MARCHE, *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIIIe siècle*, 2e édit., Paris, 1886; *Hist. litt.*, XXVI, 390 ss.

Sur le fragment de *Jonas*, voir *Romania*, XV, 447.

Les deux recueils des sermons de saint Bernard ont été publiés; voir *Romania*, XVI, 604; XXV, 343. Un troisième ms. des sermons de saint Bernard mis en français, qui ne fait pas double emploi avec les précédents, a été étudié par M. Delisle dans le *Journal des Savants* de mars 1900.

Sur les sermons de Morice de Sulli, voir *Romania*, V, 366; XXIII, 178, 499, 506; XXVIII, 245.

Sur la traduction française des fables d'Eudes de Cheriton, voir *Romania*, XIV, 388.

Les contes moralisés de Nicole Bozon, frère mineur, p. p. L.-T. SMITH et P. MEYER, Paris 1889 (Société des anciens textes).

153. Le sermon *Grant mal fist Adam* a été publié par H. SUCHIER, Halle, 1879 (*Bibliotheca Normannica*, I).

Li Ver del juïse... af. H. VON FEILITZEN, Upsala, 1883.

Sur le sermon de Guichard de Beaujeu, voir *Romania*, I, 248; *Bulletin de la Soc. des anciens textes*, 1889, p. 94.

Les Vers de la mort par Hélinant, moine de Froidmont, p. p. Fr. Wulff et Em. Walberg, Paris, 1905 (Soc. des anc. textes). L'autre poème sur ce sujet, par Robert le Clerc et composé vers 1244, a été imprimé par M. Windahl, : *Li Vers de la mort, poème artésien anonyme du milieu du XIIIe s.*, Lund, 1887 (cf. *Literaturbl.*, VIII, 150); voir aussi *Romania*, XX, 137.

Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens publiés par A. G. Van Hamel, Paris, 1885 (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*, LXI-LXII) cf. *Zeitschr.*, IX, 413; Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge*, p. 113.

Sur Silvestre, voir Van Hamel, *Renclus*, p. cxc.

Sur les paraphrases du *Pater noster*, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1880, 39; 1887, 104; 1896, 47; *Romania*, XV, 322; *Notices et extr.*, XXXIV, 1re partie 251.

Les *Vers du Monde*, dans Jubinal, *Contes, dits, fabliaux*, II, 124 (cf. *Romania*, IX, 232).

Sur le *Despit du Cors*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 283; Bartsch, *Langue et Litt.*, col. 547; *Romania*, XXV, 418.

Sur la *Chantepleure*, ou plutôt *Pleurechante*, voir *Romania*, XIII, 510.

Sur les *Vers de Cologne*, voir G. Paris, *Saint Alexis*, p. 213.

Sur l'*Enseignement moral* en sixains, voir *Romania*, XIV, 128.

Sur le *Roman des romans*, qui n'est probablement pas l'œuvre de Guillaume le Clerc, voir *Bull. de la Soc. des anciens textes*, VI, 68; *Romania*, XXXII, 104.

Sur le sermon anglo-normand inséré dans le *Manuel des péchés*, voir *Romania*, XXIX, 5-21 et 83-4.

Poème moral, altfr. Gedicht... hgg. von W. Cloetta, Erlangen, 1886 (cf. *Romania*, XVI, 118; XVII, 308). Le ms. d'Oxford, d'après lequel l'édition a été faite, est incomplet. Un fragment important (plus de 700 vers) de la partie en déficit a été retrouvé et est publié dans la *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXVII, 50.

Sur Robert Sainterel (et non Sainceriax), voir *Histor. de Fr.*, XXIII, 124; A. Molinier, III, n° 2257.

154. Sur Guillaume le Clerc et ses ouvrages, voir Ad. Schmidt, *Guillaume le Clerc de Normandie*, dans les *Romanische Studien*, IV (1880), 493.

Le *Besant de Dieu, von Guillaume, le Clerc de Normandie...* hgg. von E. Martin, Halle, 1869.

La Dîme de pénitence, hgg. von H. Breymann, Stuttgart, 1875.

Sur le poème de Simon, *Les Trois ennemis de l'homme*, voir *Romania*, XVI, 1-24.

Sur le dit de la *Vigne*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 252.

Sur le dit de la *Brebis*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 259.

Sur le dit de l'*Unicorne*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 257; *Romania*, V., 19. — On connaît, au xiiie siècle, d'autres paraboles tirées de

Barlaam et traitées à part, en français, voir *Romania*, VI, 129; XIII, 591; XXXV, 47.

Sur le dit des *Trois morts et des trois vifs*, voir TODD, *La Panthère d'amours*, p. XVIII; *Giornale di filologia romanza*, I, 243; *Romania*, XXV, 416.

Sur le dit du *Larron qui fut racheté*, voir *Hist. litt.*, XXII, 120.

Sur le thème des *Quatre sœurs*, voir d'ANCONA, I, 124. Sur les différentes versions, voir *Bullet. de la Soc. des anciens textes*, 1886, p. 57; *Romania*, XV, 352; XXXVII, 485.

Sur les *Quinze signes*, voir P. MEYER, *Daurel et Beton*, Paris, 1880 (Soc. des anc. textes), XCLII; *Hist. litt.*, XXIII, 282-283; XXXII, 103-105. *Notices et extraits*, XXXIX, 317.

155. Sur le *Débat du corps et de l'âme*, voir *Romania*, XIII, 519; XX, 1, 513; XXIX, 636.

Sur les *Débats de l'Église et de la Synagogue, du juif et du chrétien*, voir *Hist. litt.*, XXIII, 216.

Le Tournoiement Antecrit... neu hgg. von G. WIMMER, 1888, n° LXXVI des *Ausg. und Abh.* (cf. *Literaturbl.*, 1888, col. 403).

156. Sur le *Songe d'Enfer*, voir W. ZINGERLE, dans *Romanische Forschungen*, VI, 293.

Sur l'authenticité du *Songe de Paradis*, voir ZENKER (§ 59).

Le poème allégorique sur Jérusalem et Babylone a été publié sous le titre inexact que lui donne le manuscrit, *De David li Prophecie*, dans *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XIX, 189 ss.

Sur Guillaume de Digulleville, voir P. PARIS, *Manuscrits franç.*, III, 239; N. HILL, *The ancient poem of Guillaume de Guilleville entitled : « Le Pèlerinage de l'homme », compared with the Pilgrim's Progress*, London, 1858. Les trois *Pèlerinages* ont été publiés, pour le Roxburghe Club (Londres, 1893, 1895, 1897), par J.-J. STURTZINGER (cf. *Romania*, XXIV, 385; XXVI, 144; XXVII, 633).

157. Sur la *Somme* de frère Lorens et ses rapports avec le *Miroir du Monde*, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, XVIII (1892), p. 69-84. Sur les versions italienne et sicilienne, voir *Lit. Centrabl.*, 1903, col. 289. Sur la version flamande, PETIT, 948.

Sur Wilham de Wadington, voir *Hist. litt.*, XXVIII, 179-207; *Romania*, XV, 357; XXIX, 5, 47-53.

158. *Altburgundische Uebersetzung der Predigten Gregor's über Ezechiel*, hgg. von K. HOFMANN, Munich, 1881; rectifications dans G. BERTONI, *La versione francese delle prediche di S. Gregorio su Ezechiele*, Modène, 1908.

Les *Moralia in Job* sont imprimés par M. W. FŒRSTER à la suite de son édition des *Dialogues de saint Grégoire*, Halle, 1876.

Dialogus animæ conquerentis et rationis consolantis, traduit en dialecte lorrain, publié par F. BONNARDOT, *Romania*, V, 269-332; VI, cf. 141

159. Sur les traductions des *Psaumes* et des *Cantiques*, voir S. Berger. 1-34; 64-77; 200-209 (cf. *Romania*, XVII, 122, 129).

Lothringisches Psalter hgg. von F. Apfelstedt, Heilbronn, 1881 (*Altfranz. Bibliothek*, IV). *Le Psautier de Metz*... publié par F. Bonnardot, t. I, Paris, 1885.

Sur le *Psautier* lorrain en vers, publié par Fr. Michel en appendice au psautier d'Oxford (1860), voir Burckardt, *Ueber den lothr. Reimpsalter*, Halle, 1890.

Eructavit, on old french metrical paraphrase of Psalm XLIV, published... and attributed to Adam de Perseigne, by T. Akkinson Jenkins, Dresden, 1909 (*Gesellschaft f. rom. literatur.*, t. 22).

Sur les *Psaumes de la pénitence*, voir *Romania*, XV, 305.

Sur le petit poème imité du *Cantique des Cantiques*, voir *Romania*, XV, 448. — On a voulu prouver (*Rom. Forschungen*, VI, 285) que ce petit poème est de 1140; mais voir *Romania*, XXII, 614.

Sur les *Plaintes de la Vierge*, voir *Bulletin de la Soc. des anc. textes*, 1875, p. 61; 1886, p. 49; P. Meyer, *Recueil*, p. 374; Wechssler, *Die romanischen Marienklagen*, Halle, 1893 (cf. *Romania*, XXIII, 490).

160. Pour ces chansons religieuses qui imitent la forme de chansons amoureuses, et qu'on a appelées parfois « parodies religieuses », voir W. Wackernagel, *Altfranz. Lieder u. Leiche*, Basel, 1846, p. 184; P. Meyer, *Romania*, XVII, 429; A. Jeanroy, *ibid.*, XVIII, 477; Edm. Järnström, *Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle*, Helsingsfors, 1910 (cf. *Romania*, XL, 124).

Plusieurs de ces chansons en l'honneur de la Vierge sont composées en vers alternés français et latin, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1911, p. 45. Pour les *serventois* du XIVe siècle, voir *Serventois et sottes chansons couronnées à Valenciennes* (p. p. Hécart, Valenciennes, 1833); A. Dinaux, *Les trouvères Brabançons*, etc., Paris, 1863, p. 399. — Sur les *serventois* de Jean Brisebarre, voir *Romania*, XXVI, 104.

On possède une infinité de poésies en l'honneur de la Vierge, voir par exemple :

Mariengebete französisch, portugiesisch, provenzalisch, hgg. von H. Suchier, Halle, 1877; *Romania*, I, 207, 247, 409, 410; VII, 473; IX, 162. — P. Meyer, *Recueil*, p. 354. — Sur une prière à la Vierge en décasyllabes accouplés, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1894, p. 54; 1895, p. 74.

Prières à saint Nicolas, voir *Romania*, IV, 374; à sainte Catherine, P. Meyer, *Recueil*, 375; à sainte Anne, *Romania*, XV, 271; à saint François, *ibid.* Pour d'autres prières, voir *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1901, p. 49 ss. Voir aussi § 162.

161. *Noël anglo-normand*, P. Meyer, *Recueil*, p. 382.

Sur la parodie du *Laetabundus*, voir *Romania*, XXI, 260.

Sur la prose de l'âne, voir. Du Cange, au mot *Festum* (éd. Didot, III, 255). Voir aussi H. Villetard, *Office de Corbeil* (office de la Circoncision) *improprement appelé office des fous*, Paris, Picard, 1907. L'auteur dénie absolument le caractère burlesque attribué traditionnellement à cet office.

Sur les parodies sacrées en général, F. Novati, *Studi critici e letterari*, Turin, 1889, 177-310.

162. Sur la *Prière* de Tibaud d'Amiens, voir *Romania*, XIII, 528; XVIII, 485; *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1902, p. 73, 82.

La Plainte d'amour, poème anglo-normand p. p. J. Vising, Göteborg, 1905.

Les poésies de la Béguine anonyme ont été imprimées dans la *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XIII, 35.

Sur la *Prière de Théophile*, voir *Romania*, VI, 627; IX, 162; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXI, 396-7; *Bull. de la Soc. des anciens textes*, 1901, p. 77.

163. Sur les chansons de pèlerinage, voir *Hist. litt.*, XXI, 279.

164-168. Pour tous les renseignements bibliographiques relatifs au théâtre religieux, voir *Les Mystères* de M. Petit de Julleville; M. Sépet, *Les Prophètes du Christ*, 1878 (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1867, 1868, 1877); E.-K. Chambers, *The mediaeval stage*, 2 vol., Oxford, 1903; M. Sepet, *Le drame religieux au moyen âge*, Paris, 1903.

166. Sur le mystère de l'*Époux*, voir l'édition de M. Cloetta, *Romania*, XXII, 177.

167. *Miracle inédit de saint Nicolas*, dans le Catalogue des *Codici Ashburnhamiani della R. Biblioteca Medico-Laurenziana in Firenze*, I, Roma, 1887, p. 63. — Sur les « jeux de saint Nicolas » voir *Romania*, XVII, 329; Lecoy de la Marche, *La Chaire française au XIIIe siècle*, 2e édit., p. 466. — Sur Gaufrei de Saint-Alban, Petit de Julleville, *Les Mystères*, II, 629.

168. *Les Miracles de Nostre Dame par personnages*, p. p. G. Paris et U. Robert, Paris, 1876-1893, 8 vol. (Soc. des anc. textes français). — H. Schnell, *Ueber den Abfassungsort der Miracles de Nostre Dame par personnages*, Marburg, 1886 (*Ausg. und Abh.* LIII).

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Les chiffres renvoient aux paragraphes.)

A

A b c (*Signifiance de l'*), **102.**
Aaluf, 27.
Abailard. 113, 167.
Abdias, 144.
Abel, 165.
Abladane, 49 *bis*.
Adam, 138, 165.
Adam (*Jeu*), 132, 167.
Adam (*Mystère d'*), 165, 166, 168.
Adam de Suel, 103.
Adam le Bossu (ou de La Halle), 121, 127, 128, 132, 133, 161.
Adam et Ève (Légende d'), 138.
Adenet le Roi, 41, 51.
Adgar, 143.
Aélis de Champagne, reine de France, 125.
Aélis de Louvain, reine d'Angleterre, 92, 100, 148.
Aelred, 113, 158.
Ages de l'homme (*Les quatre*), 103.
Aie d'Avignon, 26.
Aïmer le Chétif, 38.
Aimeri de Narbonne, 38.
Aimeri de Narbonne, 41.
Aimeri de Narbonne (*Département des enfants d'*), 41.
Aimeri de Narbonne (*Mort d'*), 41, 42.
Aimon (*Les quatre fils*), 25.
Aimon (*Le mariage des quatre fils*), 109.
Aimon de Varenne, 51.
Aioul, 23, 26, 31.
Aiquin, 24.
Aire, 136.
Alain de Lille, 114.
Alard de Cambrai, 103.
Alban (*Vie de saint*), 148.
Albéric de Besançon, 44.
Alberich, 13.
Alebrand, 102.
Aleschans, 32, 40.
Alexandre, 27, 44, 50.
Alexandre de Bernai ou de Paris, 44, 51.
Alexandre du Pont, 151.
Alexandre Neckham, 80.
Alexis (*Vie de saint*), 50, 147.
Alfred le Grand, 79.
Aliénor de Poitiers, reine d'Angleterre, 45, 57, 87, 125.
Aliénor de Provence, reine d'Angleterre, 98.
Allégorie, 111, 152, 154, 156, 162.
Allemagne (La littérature française en), 32, 45, 46, 56, 58, 64, 66, 75, 127, 129, 147.
Allitération, 13, 109.
Alphonse de Poitiers, 94, 98.
Amadas, 66.
Amadis de Gaule, 64.
Ambroise, 88.
Ame et du corps (*Débat de l'*), 155.
Ame (*Pèlerinage de l'*), 156.

Ami et Amile, 27.
Amiens, 28, 49 *bis*, 76, 104, 162.
Amitié spirituelle (*L'*), 113, 158.
Amour (*Art d'*), 49, 104, 111, 114.
Amours (*Clef d'*), 104.
Amour (Commandements d'), 112.
Amour (*Conseil d'*), 104.
Amour (*Cour d'*), 111.
Amour (Cours d'), 126.
Amour (*Flabel du dieu d'*), 104, 111.
Amour (*Jugement d'*), 104.
Amour (Paradis d'), 111, 114.
Amour (*Plainte d'*), 162.
Amour (*Puissance d'*), 104.
Amour (*Remède d'*), 104.
Amour courtois, 57, 104, 125, 126, 127.
Amphigouri, 127.
Anastase (Légende de sainte), 140.
Andeli, 5, 76, 110.
André de Coutances, 108, 140.
André de France, 68.
André le Chapelain, 104, 111, 112, 125.
Andrieu Contredit, 128 (notes).
Ane (Prose de l'), 161.
Ane (*Testament de l'*), 76.
Ange et Ermite (*L'*), 150.
Anger, 145.
Anglais, 79, 108, 156, 157, 167.
Anglais (*La Charte aux*), 108.
Anglais (*La Paix aux*), 108.
Anglais (*Les deux*), 108.
Angleterre (La littérature française en), 32, 49, 56, 57, 58, 59, 61, 64, 75, 79, 92, 108, 114, 125, 143.
Angleterre (*Dit de la rébellion d'*), 108.
Anglo-Normand, 5, 51, 54, 56, 57, 59, 61, 68, 76, 91, 93, 101, 102, 105, 106, 108, 137, 139, 140, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 154, 157, 161, 162, 165, 167.
Anglo-Saxons, 55, 68.
Animae conquerentis et rationis consolantis (*Dialogus*), 158.
Animaux (Contes d'), 82.
Anjou, 25,
Anjou (*La Comtesse d'*), 51.
Anjou (*Coutume d'*), 102.
Anne (Légende de sainte), 140.
Anne (Chants en l'honneur de Ste), 160.
Anneau (*Dit du vrai*), 150, 154.
Anseïs, 25.
Anseïs de Carthage, 24, 27.
Antéchrist (L'), 140.
Antéchrist (*Tournoiement d'*), 111, 155.
Antioche (*Chanson d'*), 29.
Antiquité (Influence de l'), 43.
Apocalypse en prose et en vers, 140.
Apocryphes, 138, 140, 144.
Apollin, 36, 151.
Apollonius de Tyr, 27, 50.
Apôtres (*Actes des*), 140, 144.
Arabes, 73, 150.
Ardres, 159.
Argenteuil, 136.
Argentine (*Belle*), 118.
Argot, 167.
Aristophane, 132.
Aristote, 100, 101, 103.
Aristote (*Lai d'*), 55, 76.
Arménie, 91.
Arras, 51, 118, 120, 127, 128, 132, 133, 153, 167.
Arthur, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59.
Artois, 125, 136, 149, 150.
Artois (*Le Comte d'*), 66.
Arts (*Bataille des sept*), 110.
Arts (*Mariage des sept*), 110.
Aspremont, 24.
Assises de Jérusalem, 102.
Assomption de la Vierge, 141
Athis et Porphirias, 51.
Aubepierre, 76.
Auberée, 76.
Auberi le Bourguignon, 21, 25.
Auberon, 25.
Aucassin et Nicolette, 21, 51, 97.
Audefroi le Bâtard, 118.
Audigier, 21, 31.
Augustin (Saint), 165.
Avalon, 40, 54, 55.
Aventure (Romans d'), , 71.
Avesnes, 95.
Avianus, 79, 80.
Avocats, 106.

B

Bacchus (*Le martyre de saint*), 109
Baisieu, 76.
Balaam, 165.
Baligant, 36.
Ballades, 121, 130.
Ballettes, 121.
Bar-le-Duc, 30.
Bar-sur-Aube, 41.

Barat et Haimet, 76.
Baroastre (*Le Siège de*), 41.
Baril (*Le Chevalier au*), 150.
Barlaam et Joasaph, 73, 147, 154.
Barthélemi l'Anglais, 101.
Barthélemi, reclus à Molliens, 153.
Basin, 24.
Batailles, 110, 155.
Baude Fastoul, 127, 132.
Baudouin (*Les histoires*), 95.
Baudouin d'Ardres, 159.
Baudouin d'Avesnes, 95.
Baudouin de Condé, 103, 154, 156.
Baudouin de Flandres, 90.
Baudouin de Guines, 72.
Baudouin IV de Hainau, 51.
Baudouin V de Hainau, 94, 95.
Baudouin VI de Hainau, 95.
Baudouin de Sebourg, 29.
Baudri de Bourgueil, 86.
Beaudous, 58, 103.
Beaujeu, 58, 153.
Beauvais, 101, 146, 147.
Beduer, 54.
Beauvaisis (*Coutume de*), 102.
Béguines, 140, 163.
Béguins, 140.
Bel Accueil, 111.
Belleperche, 138.
Benoît, 148.
Benoît (Règle de saint), 152.
Benoît de Saint-Alban, 149.
Benoît de Sainte-More, 45, 46, 47, 93.
Bergerettes, 122.
Bergers, 166.
Bérinus, 51.
Bernai (Alexandre de), 44, 51.
Bernard (Saint), 152.
Bernard de Brusbant, 38.
Bernard de Ventadour, 125.
Bernard, trésorier de Corbie, 91.
Berneville, 128.
Berneville, 156.
Bernier, 76.
Bérol, 148.
Béroul, 56, 57, 148.
Berte, 24, 27.
Bertran de Born, 125.
Bertran le Palatin, 38.
Bertrand de Bar-sur-Aube, 41.
Bertrand du Guesclin, 30.
Berzé, 105, 124.
Besançon, 44, 102.
Besant de Dieu, 89 *bis*, 154, 155.
Bestiaire d'Amour, 100.
Bestiaires, 100, 154.
Béthune, 94, 128.
Bible, 136.
Bible au seigneur de Berzé, 105.
Bible Guiot, 105.
Bibliothèque bleue, 22.
Bibliques (Poèmes), 136.
Biblis, 49.
Bigorne, 106.
Biographique (Épopée), 26.
Biographiques (Romans bretons), 58.
Bisclavret, 55, 67.
Blancandin, 67.
Blanche de Castille, 128.
Blanche de Champagne-Bretagne, 98.
Blanche de Navarre-Champagne, 145.
Blois, 51, 58, 103, 150.
Blondel de Nesle, 128.
Boccace, 45, 51, 66, 75, 76.
Boèce, 103, 113.
Bonaventure (Saint), 158.
Bonet (Saint), 146.
Boron, 59.
Bossu (Conte du petit), 77.
Boucher d'Abbeville (*Le*), 77.
Bouddha, 147.
Bouddhiques (Paraboles), 73, 147, 150, 154.
Boulogne, 101, 153.
Bourgeois, 84, 96, 97, 106, 127, 167.
Bourgeoise de Rome (*La*), 150,
Bourgeoise d'Orléans (*La*), 77.
Bourgogne, 5, 105, 120.
Bourse pleine de sens (*La*), 76.
Bovon de Comarcis, 38, 41.
Bovon de Hanstone, 23, 27.
Brait Merlin (*Le*), 63.
Brebis (*Dit de la*), 154.
Brendan (*Saint*), 148.
Bréri, 56.
Bret ou *Brait*, 63.
Bretagne armoricaine, 1, 53.
Bretagne française, 33, 36, 103, 108.
Bretagne (Comte de), 103.
Bretonnes (Fictions), 66, 67.
Bretons insulaires, 1, 53.
Bretons (Musiciens), 53, 55.
Bretons (*Privilège aux*), 108.

Briançon (Albéric de), **44.**
Brice (Saint), 145.
Brichemer, **107.**
Brie, 40, 83, **103.**
Brioude, 39.
Brunain la vache au prêtre, 76.
Brunet Latin, 64, 95, 101.
Brut, 54, 63, 93.
Brut de Munich, 54.
Brut en laisses monorimes, **54.**
Brut en prose, 93.
Brutus, **92.**
Bunyan, 156.
Burchard, 91.
Bustalus, 49 ***bis.***
Byzantins, 50, **51**, 52, **65**, **67**, **73**, 79.

C

Calendre, **95.**
Callisthène, **44.**
Cambligneul, **149.**
Cambrai, 44, 76, 102, 103, 125, 147.
Cambres, 152.
Cantique des Cantiques, 159.
Cantique des Cantiques (Poème imité du), 159.
Carême et de Charnage (***Bataille de***), 110.
Cassidorus, **71.**
Catéchisme, 152.
Catherine (Chansons sur sainte), 160.
Catherine (Jeux de sainte), 167, 168.
Catherine (*Vie de sainte*), 50, 147.
Caton, 103.
Célibat des prêtres, 11, 114.
Celtes, 6.
Celtique en Grande-Bretagne, 53.
Celtiques (Saints), 147.
César, 95.
César, 48.
Chainse (*Les trois chevaliers au*), 76.
Champ fleuri, 104.
Champagne, 5, 51, 57, 89, 90, 98, 125, 128, 145, 159.
Chansons, 126.
Chansons (Sottes), 127.
Chansons de croisade, 124, 163.
Chansons de geste, 18, 42, 96, 106, 132, 138, 140.
Chansons de pèlerinage, 163.
Chansons de toile, 118.
Chansons insérées dans les poèmes, **67.**
Chansons lyrico-épiques, **118.**
Chant des poèmes épiques, 21.
Chant royal, 130.
Chantefable, **51.**
Chantepleure (*La*), **153.**
Chanteurs bretons, 53, 55.
Chants d'église, 116, 159, 161.
Chants en l'honneur de Marie, 160.
Chants en l'honneur des saints, 160, 167.
Chants épiques, 20, 21.
Chants pieux, **162.**
Chapelerie (*La*) *de Baieux*, 143 ***bis.***
Chapelle (*Le chevalier dans la*), 150.
Chapette Martinet (*La*), 111.
Chapon rôti (Légende du), 140.
Chardri, 145, 147, 155.
Charité, 153.
Charité-sur-Loire (La), 137.
Charlemagne, 15, 19, 135.
Charlemagne, 28.
Charles II le Chauve, 19, 25.
Charles V, 5.
Charles d'Anjou, 128.
Charles d'Anjou (*Roman de*), 131.
Charles de Valois, 91.
Charles d'Orléans, 130.
Charles Martel, 15, 19, 32.
Charlot le Juif, 76.
Charlot le Juif et du Barbier (*Dispute de*), 107, 110.
Charrette (*La*), 57, 61.
Charte aux Anglais, 108.
Chartes, 102.
Chartes de Joinville, **90.**
Chartres, 143.
Chasse, 102.
Chasse du cerf (*La*), 102.
Chastie-musart, 106.
Chastiement des dames, 103.
Chastiement d'un père à son fils, **73.**
Châteaudun, 44.
Châtelain de Couci (Le), 66, **124**, **125**, 128.
Châtelain de Couci (*Le*), 66, 67, 128.
Châtelaine de Vergi (*La*), 68.
Châtillon-sur-Azergue, **51.**
Chaucer, 75, 115, **156.**
Chauvenci, 109.
Cheriton, 152.
Chétifs (*Les*), 29.
Chevalerie (*L'Ordre de*), 102, **103**
Chevalier à l'épée (*Le*), 59.

Chevalier au baril (*Le*), 150.
Chevalier au cygne (*Le*), 29, 69.
Chevalier au lion (*Le*), 57, 58.
Chevalier aux deux épées (*Le*), 58.
Chevalier dans la chapelle (*Le*), 150.
Chevalier de la charrette (*Le*), 58, 61.
Chevalier qui vendit sa femme au diable (*Le*), 150.
Chevaliers au chaine (*Les trois*), 76.
Chevaux (*Les deux*), 76.
Chèvre (La), 56.
Chèvrefeuille (Lai lyrique du), 123.
Chèvrefeuille (Lai narratif du), 56, 123.
Chicheface, 106.
Chien de Montargis (Le), 24.
Chlodovech, 15.
Chrétien, 148.
Chrétien de Troies, 49, 51, 56, 57, 104, 125, 128, 148.
Christianisme, 9, 10, 73, 78, 135.
Christine de Pisan, 115, 130.
Christophe (Saint), 147.
Chronique ascendante, 93.
Chronique de Morée, 91.
Chronique de Reims, 97.
Chronique des rois d'Angleterre, 94.
Chronique des rois de France, 94.
Chronique parisienne, 97.
Chronique saintongeaise, 94.
Chroniques (Petites), 97.
Chroniques de Normandie, 94.
Chroniques de Saint-Denis, 90, 94.
Chronique universelle, 97.
Chypre, 91, 102, 154.
Ci nous dit, 101.
Cid, 32.
Cifoine, 20.
Cimetière périlleux (*Le*), 59.
Clairi, 89.
Claras, 51.
Clef d'amours (*La*), 104.
Clémence de Barking, 147.
Cléomadès, 51.
Clerc caché (*Le*), 76.
Clerc de Vaudoi (Le), 102.
Clercs, 11, 77, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 114, 127, 135, 144, 161.
Clergé, 11.
Clerquois, 11.
Cligès, 51, 57.
Clotaire II, 15.
Code, 102.
Cœur mangé (Légende du), 55, 56.
Coinci, 142.
Colin Muset, 127.
Cologne (*Les vers de*), 153.
Compiègne, 100.
Complainte de Jérusalem, 89 *bis*.
Comput, 100.
Comte de Poitiers (*Le*), 51.
Comte d'Anjou (*Le*), 51.
Comtesse de Pontieu (*La*), 69.
Condé, 103.
Confréries, 168.
Congé, 127.
Congé d'Adam de la Halle ou le Bossu, 127, 132.
Congé de Baude Fastoul, 127, 132.
Congé de Jean Bodel, 127.
Conon de Béthune, 127, 128.
Conrad de Wurzbourg, 66.
Conseil (*Lai du*), 55, 68.
Conseil (*Le*), 102.
Constance, 72.
Constant (*L'empereur*), 51.
Constant du Hamel, 77.
Constantin, 51.
Constantinople (*Conquête de*), 89.
Constantinople (*Légende sur la fondation de*), 51.
Contenz (*Le*) *du monde*, 105.
Contes, 72-78.
Contes d'animaux, 82.
Contes dévots, 145, 150-151, 152.
Convoiteux et l'Envieux (*Le*), 76.
Cor (*Lai du*), 55.
Corbie, 91.
Cornettes (*Dit des*), 106.
Corps (*Dit du*), 153.
Corps et de l'Ame (*Débat du*), 111, 155.
Corset (*Le*), 152.
Couci (Le Châtelain de), 66, 124, 125, 128.
Couci (*Le Châtelain de*), 66, 67.
Cour d'Amour (*La*), 111.
Couronnement de Louis (*Le*), voir *Louis*.
Couronnement de Renard (*Le*), 84.
Cours d'amour, 126.
Courtois (Amour), 57, 104, 125, 126, 127.
Courtois d'Arras, 77, 167.
Courtoise (Poésie), 46.
Courtoisie, 103, 125.
Courtoisie (*Les Ailes de*), 103.
Coutances, 108.
Coutume de Normandie, 102.

Coutumes, 102.
Couvin, 103.
Credo de Joinville, 90, 152.
Credo traduit, 152.
Cris de Paris, 109.
Croisade (Chansons de), 124, 127.
Croisade (Première), 29, 40, 86, 97, 124.
Croisade (Deuxième), 87, 124.
Croisade (Troisième), 88, 120, 124.
Croisade (Quatrième), 89, 128.
Croisade (Cinquième), 89 *bis*.
Croisade (Sixième), 89 *ter*, 90.
Croisade de Tibaud de Navarre, 89 *quater*.
Croisades, 69, 73, 108, 110, 124, 127.
Croisades (Historiens des), 86-91.
Croisé et du Non Croisé (*Débat du*), 110.
Croix (Légende de la), 140.
Croix-en-Brie (Le prêtre de la), 83.
Cuisine, 102.
Culte, 161.
Curé qui mangea les mûres (*Le*), 76.
Cuvelier, 30.
Cycliques (Poèmes), 28.
Cygne (*Le Chevalier au*), 29.
Cymbeline, 51.

D

Dagobert, 15.
Dame qui fit trois fois le tour du moutier (*La*), 76.
Dames (*Le Chastiement des*), 103.
Dammartin, 40, 68.
Danger, 111.
Daniel, 165, 167.
Danse, 121, 133.
Dante, 64, 129.
Darès, 45, 95.
David, 92.
David (*Li prophecte de*), 156.
Débats, 110, 111, 126, 131, 155.
Denier (*Dan*), 106.
Denier et de la brebis (*Débat du*), 110.
Denis Pyramus, 148.
Denise (*Frère*), 73, 76.
Denise de Monchensi, 102.
Descort, 123.
Désier, 24.
Desmesure, 33.
Dialectes français, 3.
Dialogue de saint Grégoire, 145
Dicter, 89.
Dictys, 45.
Digulleville, 156.
Dîme de pénitence, 154.
Disciplina clericalis, 73.
Discipline de clergie, 73.
Dits, 103, 109, 154.
Doctrinal Sauvage, 103.
Doette (*Belle*), 118.
Dolopathos, 71.
Dominicains, 114.
Dominique (*Vie de saint*) 149.
Donoi des Amants, 104.
Doon, 55, 66.
Doon de la Roche, 27.
Doon de Mayence (Geste de), 23.
Doon de Mayence, 28.
Dormants (Légende des Sept), 115.
Douai, 44, 154.
Douin de Lavesnes, 70.
Dourdan, 59.
Droit féodal, 102.
Droit romain, 102.
Droits au clerc de Vaudoi (*Les*), 133.
Drouart La Vache, 104.
Durmart le Gallois, 58.

E

Échecs, 102.
Échecs (*Les*) *moralisés*, 102.
Écoles, 11, 102.
Edmond (*Vie de saint*), 148.
Édouard (*Vie de saint*), 148.
Édouard I d'Angleterre, 64, 193.
Église et de la Synagogue (*Débat de l'*), 155.
Église servant de théâtre, 165.
Eilhart d'Oberg, 56.
Éliduc, 55, 66.
Elie, 63.
Élie de Boron, 63.
Élie de Saint-Gilles, 23, 26.
Élie de Winchester, 103.
Élisabeth (Sainte), 149.
Éloi (*Vie de saint*), 146.
Empereur orgueilleux (Légende de l'), 150.
Énéas, 46.
Enfance (*Évangile de l'*), 140.
Enfance de Marie, 141.
Enfances, 24, 28.

Enfances Garin de Monglane, 41, 42.
Enfances Guillaume, 41, 42.
Enfances Oger le Danois, 24.
Enfances Vivien, 41.
Enfant juif (*L'*), 150.
Enfer (*Songe d'*), 111, 155.
Enfer (*Voie d'*), 111.
Enfer et de Paradis (*Débat d'*), 155.
Ennemis de l'homme (*Les trois*), 151.
Enseignement moral, 153.
Enseignements de saint Louis, 90.
Entrée de Spagne, 32.
Envois, 126.
Épervier (*Vœux de l'*), 3.
Épiphanie, 144.
Épîtres et Évangiles du dimanche, 139.
Épîtres farcies, 144.
Épopée, 14, 15, 18, 42.
Épopée adventice, 24, 27.
Épopée animale, 82.
Épopée biographique, 26.
Épopée chrétienne, 145.
Épopée féodale, 25.
Épopée française à l'étranger, 32, 37.
Épopée psychologique, 112.
Épopée royale, 24.
Époux (*Mystère de l'*), 166.
Éracle, 51.
Érec, 57, 58.
Ernaud de Beaulande, 41.
Ernaud de Gironde, 38.
Ernoul, 91.
Eructavit (Le psaume), 159.
Escanor, 254.
Escoufle (*L'*), 51.
Ésope, 79.
Esopus, 80.
Espagne (La littérature française en), 32, 63, 64, 129, 147.
Espinaus, 123.
Estampie, 121.
Estormi, 76.
Estrabot, 120.
Estribot, 120.
Établissements de saint Louis, 102.
États du monde (*Les*), 105, 113, 154.
Étienne (Saint), 144.
Étienne de Fougères, 105.
Eudes de Cherriton, 152.
Eulalie (*Sainte*), 146.
Euphrosyne (*Vie de sainte*), 145.
Eustache (*Vie de saint*), 147.
Eustache d'Amiens, 76.
Eustache de la Fontaine Notre-Dame, 150.
Eustache Deschamps, 130.
Eustache le Moine, 69.
Évangile de l'enfance, 140.
Évangile des femmes, 106.
Évangiles, 139.
Évangiles du dimanche, 139.
Ève, 165.
Éverard de Gateley, 143.
Éverard de Kirkham, 103.
Éverat, 138.
Evroul (*Vie de saint*), 146.
Exemples dans les sermons, 73, 152.
Ezéchiel (*Commentaire sur*), 158.

F

Fableaux, 72, 73, 78, 152.
Fablel, 72.
Fables ésopiques, 79, 81, 82.
Faits des Romains, 95.
Fanuel, 141.
Farces, 75, 134.
Farceurs, 131.
Farcitures, 144.
Faron (Saint), 16.
Fatrasies, 127.
Fauvel, 105.
Faux Semblant, 114.
Fayel (La dame de), 124.
Fécamp (*Histoire de l'abbaye de*), 93.
Fées, 54, 55, 66, 132.
Femme vendue au Diable (*La*), 143.
Femmes (Pièces sur les), 74, 106, 109, 113.
Femmes (*La Bonté des*), 106.
Femmes (*Le Blâme des*), 106.
Femmes (*Le dit des*), 109.
Femmes (*L'Évangile des*), 106.
Femmes auteurs, 115, 128, 130, 147, 148, 149.
Fergus, 58.
Feuillée (*Jeu de la*), 132.
Fierabras, 24, 37.
Flamand, 78, 83, 115, 157.
Fleur des histoires d'Orient, 91.
Flixicourt, 95.
Floire et Blanchefleur, 51, 118.
Floire et Jeanne, 51.
Floovent, 15, 21, 24.
Florence de Rome, 27.
Florence et Blanchefleur, 104.

Florent et Octavien, 27.
Floriant et Florette, 51.
Florimont, 51.
Flûte, 55.
Folquet de Romans, 124.
Fontaine Notre-Dame, 150.
Forest, 48.
Fortune (La roue de), 132.
Fougères, 105.
Foulke Fitz-Warin, 69.
Foulque de Candie, 40.
Français et latin mélangés, 152, 165, 166.
Français (*Roman des*), 108.
Française (Langue), 1, 3, 4, 8.
Française dans le midi (Langue), 51.
Française à l'étranger (Langue), 101.
Française en Angleterre (Langue), 92, 102.
Française au moyen âge (Société), 16.
France propre, 2, 5.
Franco-italien, 32, 45, 64.
François d'Assise (Saint), 160.
Francs, 2.
Frêne, 55, 66.
Fridolin, 150.
Froissart, 93, 130.

G

Gace Brulé, 125, 128.
Gace le Blond, 63.
Gaidon, 25.
Galaad, 60, 62.
Galeran de Bretagne, 66.
Galien, 28, 37.
Gallois (Musiciens), 53, 55.
Galloises (Versions), des romans de la Table Ronde, 57, 58, 59.
Ganelon, 33, 36.
Garçon et l'Aveugle (*Le*), 134.
Garin, 76.
Garin d'Anseüne, 38.
Garin de Monglane (Geste de), 23, 38.
Garin de Monglane, 28, 41.
Garin de Monglane (*Enfances*), 41, 42.
Garin le Lorrain, 25.
Garnier de Pont-Sainte-Maxence, 149.
Gateley, 143.
Gaucher de Denain, 59.
Gaufrei, 28.
Gaufrei de Monmouth, 54, 59, 61, 92, 93, 94.
Gaufrei de Saint-Alban, 167.
Gaulois, 6.
Gautier, 151.
Gautier d'Arras, 51, 66.
Gautier d'Aupais, 68.
Gautier de Belleperche, 138.
Gautier de Bibelesworth, 102.
Gautier de Coinci, 140, 141, 142, 143, 146, 160.
Gautier de Metz, 101.
Gautier d'Espinaus, 127, 128.
Gautier de Tournai, 69.
Gautier le Long, 73, 76.
Gautier Map, 60, 62, 63.
Gauvain, 54, 59, 60.
Geffrei Gaimar, 45, 54, 92.
Geffroi de Paris, 137, 139.
Généalogiques (Poèmes), 28.
Genèse, 138.
Genève, 37, 41.
Geoffroi de Paris, 97, 109.
Geoffroi des Nés, 146.
Geneviève (*Vie de sainte*), 146.
Georges (*Vie de saint*), 50, 147.
Gerbert de Montreuil, 51, 59.
Germains, 12, 13, 14.
Germer (*Vie de saint*), 146.
Gervais de Tilbury, 95.
Gervaise, 100.
Gesta Francorum, 21.
Gesta regum Francorum, 15.
Geste de Liège, 30.
Geste des Bourguignons, 30.
Geste des Bretons, 89, 93.
Geste des Normands, 93.
Gestes, 21, 23,
Geufroi de Paris, 137, 139, 148.
Gildas, 53.
Gilles (Saint), 36.
Gilles (*Vie de saint*), 146.
Gilles de Chin, 69.
Gilles de Trasignies, 66.
Gilles le Vinier, 128 (notes).
Girard d'Amiens, 28, 51, 67.
Girard de Fratte, 25.
Girard de Monréal, 91.
Girard de Roussillon, 20, 25, 31, 41.
Girard de Vienne, 25, 41.

Giraud de Barri, 113.
Girbert, 25.
Gleichen (Légende du comte de), 66.
Gloses hébraïco-françaises, 102, 149.
Glossaires, 102.
Godefroi de Bouillon, 40.
Godefroi de Lagni, 57.
Gœthe, 83.
Gombert et les deux clercs, 76.
Gontier Col, 115.
Gontier de Soignies, 128.
Gotfrid de Strasbourg, 56.
Graal, 29, 57, 59, 69, 110.
Graal en prose (*Saint*), 60, 62.
Graal (*Quête du saint*), 147.
Graelent, 55.
Grand mal fist Adam, 153.
Grec (Roman), 43, 50, 147.
Grégoire (Saint), 50.
Grégoire (*Vie de saint*), 147.
Grégoire Bechada, 86.
Grégoire le Grand, 145.
Grégoire le Grand (*Dialogue de*), 145.
Grégoire le Grand (*Vie de*), 145.
Grisélidis, 55.
Guace, 63.
Gualant, 13.
Guenièvre, 54, 60, 62.
Guenonis (*Carmen de proditione*), 34.
Guerre, 102.
Guerre sainte (*Histoire de la*), 88.
Gui de Bourgogne, 24.
Gui de Cambrai, 44.
Gui de Cambrai, 147.
Gui de Couci, 128,
Gui de Nanteuil, 26.
Gui de Warwick, 68.
Guiart des Moulins, 136.
Guibelin, 38.
Guibert d'Andrenas, 41.
Guibourg, 39, 40.
Guichard de Beaujeu, 153.
Guido Colonna, 45.
Guido Guinicelli, 119.
Guilebert de Berneville, 128.
Guilebert de Cambres, 152.
Guillaume, auteur de *Fergus*, 58.
Guillaume (*Enfances*), 41, 52
Guillaume (*Moniage*), 21, 27, 38, 39, 42.
Guillaume au court nez, chanson de geste, 40 (notes),
Guillaume au court (*courb*) nez, 38, 39.
Guillaume Chapu, 102.
Guillaume d'Angleterre, 148.
Guillaume de Berneville, 146.
Guillaume de Digulleville, 115, 156.
Guillaume de Dole, 51, 67, 133.
Guillaume de Lorris, 5, 111, 112.
Guillaume de Machaut, 130.
Guillaume de Malmesbury, 143.
Guillaume de Montreuil-sur-Mer, 20, 39.
Guillaume de Nangis, 94.
Guillaume de Palerme, 51, 67.
Guillaume de Poitiers, 86.
Guillaume de Saint-Amour, 114.
Guillaume de Saint-Pair, 93.
Guillaume de Saint-Patus, 149.
Guillaume de Toulouse, 38.
Guillaume de Tyr, 91.
Guillaume d'Orange, 38.
Guillaume de Fièrebrace, 38, 39.
Guillaume Guiart, 96.
Guillaume le Breton, 94.
Guillaume le Clerc, 100, 133, 141, 153, 154, 155, 156.
Guillaume le Conquérant (*Lois de*), 102.
Guillaume le Maréchal (*Histoire de*), 93.
Guillaume le Pieux, 39.
Guillaume Longue-Epée, 25.
Guillaume le Vinier, 128 (notes).
Guines, 72.
Guingamor, 55.
Guinglain, 58.
Guiot, 142.
Guiot de Provins, 105.
Guiron, 55, 56.
Guiron le Courtois, 63.

H

Haimon (*Commentaire de*), 139.
Hain et Anieuse, 76.
Haineau, 25, 48, 94, 95, 103, 128.
Haiton, 91.
Ham, 109.
Hareng (*Martyre de saint*), 109.
Harpe, 13.
Hartmann d'Aue, 58, 146.
Haute-Seille, 71.
Havelok, 60.

Hector, 45.
Hélène (*La belle*), 27.
Hélias, 54 (note).
Hélinand, 153.
Héliodore, 50.
Héloïse et Abailard (*Lettres d'*), 113.
Henri d'Andeli, 5, 76, 110.
Henri I d'Angleterre, 103.
Henri I d'Angleterre (*Vie de*), 92.
Henri II d'Angleterre, 93, 140.
Henri V d'Allemagne, 140.
Henri VII d'Allemagne, 30.
Henri de Mondeville, 102.
Henri de Valenciennes, 89, 141.
Henri de Veldeke, 46.
Henri de Glichezare, 82,
Henri van Aken, 115.
Herberie (*Dit de l'*), 109.
Herbert, 71.
Herbert de Dammartin, 40.
Herman de Valenciennes, 137, 141.
Héro, 49.
Hérode, 140.
Héroïdes d'Ovide, 49.
Hersent, 82.
Hervi, 25.
Hilaire, 167.
Hippocrate, 50.
Hippomédon, 47, 51.
Histoire de Marie et Jésus, 140.
Histoire sainte, 136.
Histoires (*Livre des*), 95.
Histoires générales de France, 96.
Histoires universelles, 95.
Historia regum Britanniae, 54.
Historiographie latine, 85.
Hiver et de l'Été (*Débat de l'*), 110.
Homélies, 152.
Homère, 36, 45.
Homère des laïques, 153.
Honnecourt, 102.
Honorius d'Autun, 101, 152.
Hoo, 103.
Horn, 27, 68.
Houdan, 58.
Housse partie (*La*), 76.
Hueline et Aiglentine, 104.
Hugues de Bourgogne, 120.
Hugues de Lincoln, 149.
Hugues Farsit, 142
Huon Chapet, 24.
Huon d'Auvergne, 26.
Huon de Berzé, 105, 124.
Huon de Bordeaux, 25, 27.
Huon de Méri, 111, 155, 156.
Huon de Rotelande, 51.
Huon de Saint-Quentin, 89 *bis*.
Huon d'Oisi, 109, 127.
Huon le Roi de Cambrai, 76, 89 *bis* 103, 106, 141, 149.
Huon Peaucele, 76.

I

Ibelin, 91.
Ido de Boulogne, 153.
Ider, 58.
Idoine (*Belle*), 118.
Ignaure, 55.
Ile de France, 5.
Ille de Galleron, 66.
Image du Monde, 101.
Imago Mundi, 101.
Inde, 73, 76, 77, 79, 147.
Innocent III, 139.
Innocents (Fête des), 144.
Institutes, 102.
Ioland de Saint-Paul, 51, 94.
Ipomédon, voir *Hippomédon*.
Irlande (*Conquête de l'*), 113.
Irlande (*Merveilles de l'*), 113.
Irnerius, 102.
Isabel (*Belle*), 118.
Isengrimus, 82.
Isengrin, 82.
Isidore de Séville, 158.
Isopet, 70, 80.
Italicus, 45,
Italie (Littérature française en), 23, 32, 40, 51, 63, 64, 75, 95, 102, 115, 129, 146, 147, 157.
Itinéraire de Terre Sainte, 91.
Ivain, 57, 58.

J

Jacot de Forest, 48.
Jacquemard Gelée, 84,
Jacques (Saint), 34
Jacques Bretel, 109.
Jacques d'Amiens, 101.
Jacques de Baisieu, 76.
Jacques de Cambrai, 125.
Jacques de Cessoles, 102.
Jacques de Longuyon, 30. 44.
Jacques de Varaggio, 149.
Jacques de Vitri, 150.

Jakemon, Sakesep ou Saket, 66.
Jean, auteur probable d'*Auberée*, 76.
Jean, auteur de *Rigomer*, 49 (note).
Jean Bagnyon, 37.
Jean-Baptiste (Saint), 140.
Jean Bedel, 75.
Jean Bodel, 21, 24, 43, 76, 127, 132, 166, 168.
Jean Bouche d'Or (*Saint*), 147.
Jean Brasdefer, 68.
Jean Bretel, 128 (notes).
Jean Brisebarre, 44, 160.
Jean d'Antioche ou de Harenc, 95, 102.
Jean d'Avesnes, 69, 87.
Jean de Brienne, 113.
Jean de Chalon, 102.
Jean de Condé, 75, 76, 103, 150.
Jean de Douai, 154.
Jean de Flixicourt, 95.
Jean de Harenc, 95, 102.
Jean de Haute-Seille, 71.
Jean de Holywood, 100.
Jean de Joinville, 90, 94, 149, 152.
Jean de Journi, 154.
Jean de la Chapelle, 150.
Jean de Lanson, 24.
Jean de le Mote, 44.
Jean de Meun, 5, 102, 103, 112, 113, 158.
Jean de Montreuil, 115.
Jean de Neuville, 128 (notes).
Jean de Paris, 68.
Jean de Prunai, 94.
Jean des Prés, 30.
Jean de Tuin, 48.
Jean de Vignai, 91, 94, 95, 101, 103, 130, 149.
Jean de Wavrin, 93.
Jean et Blonde, 68.
Jean Froissart, 93, 97.
Jean Gerson, 115.
Jean Justice, 143, *bis*.
Jean le Bel, 97.
Jean le Galois d'Aubepierre, 76.
Jean le Marchant, 143.
Jean le Paulu (*Saint*), 147.
Jean le Teinturier, 110.
Jean l'Évangéliste (Saint), 144.
Jean le Venelais, 44.
Jean Madot, 132,
Jean Maillard, 51.
Jean Malkaraume, 137.
Jean Moniot, 128 (notes).
Jean Molinet, 115.
Jean Priorat, 102.
Jean Renart, 68.
Jean Sarrazin, 90, 98.
Jeanne de Flandre, 59.
Jeanne de France, 49.
Jendeu de Brie, 40.
Jérôme (Saint), 145.
Jérusalem (*Assises de*), 102.
Jérusalem (*Chanson de*), 29.
Jérusalem (*Complainte de*), 89 *bis*.
Jérusalem (*Description de*), 91.
Jérusalem (*Destruction de*), 110.
Jésus-Christ (*Histoire de*), 139.
Jésus-Christ (*Pèlerinage de*), 156.
Jérusalem (*Poème allégorique sur*), 156.
Jeunesse (Terre de l'éternelle), 148.
Jeux partis, 126.
Job, 138.
Job (*Moralité sur*), 158.
Joce (Vie de saint), 146.
Joculatores, 20, 110, 131.
Jofrei d'Anjou, 35.
Jofroi de Villehardouin, 89.
Jofroi de Watreford, 95, 101.
Joies (*les Sept*) *Nostre Dame*, 141.
Joinville (Le Sire de), 90.
Jonas, 152.
Jongleurs, 20, 72, 73, 78, 86, 88, 96, 106, 109, 110, 127, 143, 153, 173, 178.
Jongleurs (*Les deux*), 110.
Joseph, 138.
Joseph d'Arimathie, 59, 60, 140.
Joufroi, 68.
Jourdain de Blaie, 27, 50.
Jourdain Fantosme, 93.
Journi (Jean de), 154.
Judas, 140.
Judas Machabée, 138.
Jugement (*Vers du*), 153.
Jugement d'amour, 104.
Juges, 153.
Juges (*Livre des*), 138.
Juif et du Chrétien (*Débat du*), 155.
Juifs, 142, 149, 150, 155.
Juive (*Élégie*), 149.
Jules César, 48.
Julienne (*Vie de sainte*), 142.
Jupiter, 36, 151.
Justice et de Plaid (*Livre de*), 102.

K

Kanor, 71.
Karlingen, 2.
Keu, 54.

L

Lac (Chevalier du), 55.
Lac (Dame du), 61.
La Fontaine, 76, 77.
Lagni, 57.
La Haie (Fragment de), 38, 39.
Laicorum lingua, 102.
Laïques (Lumière des), 101.
Lais lyriques, 121, 123.
Lais lyriques du XIVe siècle, 130.
Lais narratifs. 49, 55, 65, 68.
Lambert de Liège, 140.
Lambert le Tort, 44.
Lamprecht (Le clerc), 44.
Lancelot, 57.
Lancelot, 60, 61.
Lancelot en prose, 60, 61, 62.
Landomata, 45.
Landri de Waben, 159.
Langue française, 1, 3, 4, 8.
Langue des laïques et des clercs, 102.
Lanval, 55.
Laon, 2, 138, 151.
Lapidaires, 100.
Larron qui fut racheté (Le), 154.
Latin, 3, 8, 135.
Latin mêlé au français, 152, 165, 166.
Laurent ou Lorens (Frère), 157.
Laurent (Vie de saint), 146.
Laurin, 71.
Lazarille de Tormès, 134.
Léger (Vie de saint), 146.
Lendit, 24, 109.
Léocadie (Vie de sainte), 146.
Léonois, 56.
Lettres françaises, 86, 98.
Liège, 30, 97, 103, 140, 153.
Liesse, 66.
Lignages (Branche des royaux), 96.
Lille, 84, 114.
Litanies paraphrasées, 160.
Lois de Guillaume, 102.
Longebard (poème), 38.
Loquifier, 40.
Longin, 140.
Lorens (Frère), 157.
Lorrain, 95, 158, 159.
Lorraine, 3, 4.
Lorraine (Duchesse de), 128.
Lorrains, 21, 25.
Lorris, 111.
Louis (Couronnement de), 21, 42.
Louis (Le Roi), 22, 24, 41.
Louis I, 19, 24, 39.
Louis III, 24.
Louis IX (Saint), 90.
Louis (Vie de saint), 90, 149.
Louis (Enseignements de saint), 90.
Louis (Établissements de saint), 102.
Loup et l'oie (Le), 76.
Loup-garou, 55, 67.
Lucain, 48, 95.
Luce du Gast, 63.
Lumière des laïques, 101.
Lyon, 101.
Lyrico-épiques (Chants), 118.
Lyrique (Poésie), 116-130.
Lyrique religieuse (Poésie), 159-163.

M

Mabinogion, 53.
Macchabées (Les), 27, 138.
Macé de la Charité, 137, 140
Macrobe, 111.
Maganzesi, 23.
Mages, 166.
Magnificat (Dit du), 150.
Mathieu le Portier, 111.
Mathieu le Vilain, 100.
Mahom, 151.
Mahomet (Roman de), 171.
Mai (Fête de), 132, 133.
Maille (Dit de la), 109.
Mainet, 24.
Manekine (La), 101.
Manières (Livre des), 105.
Mansions, 166.
Manteau mal taillé (Le), 55.
Manuscrits des chansons de geste, 22
Mappemonde (La), 51.
Marbode, 100.
Marc, 56.
Marc Pol, 91.
Margival, 154.
Marguerite (Vie de sainte), 50, 147.
Marguerite de Provence, 98, 149.
Marie (La Vierge), 126, 127, 141, 150.
Marie (Enfance de la Vierge), 141.

Marie (Miracles de la Vierge), 142, 143.
Marie (Miracles dramatisés de la Vierge), 165, 167.
Marie (*Mort de la Vierge*), 141.
Marie (*Plainte de la Vierge*), 159.
Marie (*Vie de la Vierge*), 141.
Marie de Champagne, 57, 125, 128, 138, 159.
Marie de France, 55, 56, 66, 79, 148.
Marie l'Égyptienne (*Vie de sainte*), 50, 147.
Marie-Madeleine (*Vie de sainte*), 141.
Marot, 115.
Marques de Rome, 71.
Martianus Capella, 110, 111.
Martin (*Vie de saint*), 145.
Martin de Braga, 103.
Martin Hapart, 106.
Médecine, 102.
Meistersænger, 137.
Méliacin, 51, 67.
Méliadus, 63.
Mélion, 55.
Mélior et Idoine, 101.
Mélusine, 69.
Mendiants (Ordres), 11, 108, 114.
Ménestrel d'Alphonse de Poitiers (Le), 94.
Ménestrel de Reims (*Récits d'un*), 81, 87, 97.
Ménestrels, 132, 167.
Meneur du jeu, 166.
Menessier, 59.
Méraugis de Portlesguez, 58.
Mériadeuc, 58.
Méridional (Cycle), 38.
Mérimée, 143.
Merlin, 54.
Merlin, 59, 60, 63.
Merlin en prose, 60, 62, 63.
Merlini (*Vita*), 54.
Mérovingienne (Épopée), 15, 23.
Métamorphoses d'Ovide, 49.
Météores, 100.
Métiers (Dits sur les), 109.
Metz, 101, 129.
Meun, 112.
Milon, 55, 56.
Milon de Pouille, 41,
Mimes, 131.
Minnesinger, 129.
Miracles de Notre-Dame, 142, 143.
Miracles dramatisés, 150, 165, 167, 168.
Miroir du Monde, 157.
Miserere du Reclus de Molliens, 153.
Modus et la reine Racio (*Le roi*), 102.
Modwenne (*Vie de sainte*), 148.
Moine ignorant (*Le*), 142.
Moine malade (*Le*), 142.
Moines, 11.
Molière, 77, 134.
Molinet, 115.
Molliens (Le Reclus de), 153.
Monde (*L'image du*), 101.
Monde (*La Riote du*), 105.
Monde (*Les Vers du*), 153.
Mongols, 98.
Monologues, 109, 131.
Mont-Saint-Michel (*Chronique du*), 93.
Montebourg, 159.
Montreuil, 25, 51.
Montreuil-sur-Mer, 20, 39.
Morale chrétienne (Traités de), 157.
Moralisations, 100, 101, 102, 159.
Morée (*Chronique de*), 91.
Morice de Sulli, 152.
Morice Regan, 93.
Mort (*Vers de la*), 153.
Mort Artus (*La*), 62 (notes).
Mort reconnaissant (Légende du), 66.
Morts et les trois Vifs (*Les trois*), 154.
Motets, 119.
Mule sans frein (*La*), 59.
Mystères, 164, 166.
Mystiques (Traités), 158,

N

Naimon de Bavière, 33.
Nanteuil, 124.
Narbonnais (Geste des), 38-42.
Narbonne, 38.
Narcisse, 40.
Nativité, 165.
Néerlande (Littérature française en) 54, 58, 64, 83, 115, 127, 153.
Nennius, 53, 54.
Nesle, 128.
Neustrie, 2.
Neuville (*Le Siège de*), 31.
Nibelungenlied, 36.
Nicodème (*Évangile de*), 140.
Nicolas (Saint), 147, 160, 167.

Nicolas (*Jeu de saint*), 132, 167, 168.
Nicolas (*Miracle de saint*), 167.
Nicolas de Senlis, 94.
Nicolas de Vérone, 37, 48.
Nicole Bozon, 81, 152.
Nicole de Margival, 111, 154.
Nîmes (*Charroi de*), 39.
Nivard, 82.
Nobles, 84, 108.
Noël, 164, 165.
Noëls, 161,
Normandie, 45, 92, 100, 102, 108, 146, 152.
Normandie (*Coutume de*), 102.
Normands, 4.
Norvège (Littérature française en), 32, 56, 58,
Nouvelle, 75.
Novare, 80, *ter*, 102, 103.
Noyon, 146.
Nuit (*La longue*), 77.
Nuits (*Les mille et une*), 77.

O

Octavien, 27.
Œdipe, 140, 147.
Oger le Danois, 33.
Oger le Danois (*Chevalerie d'*), 24.
Oger le Danois (*Enfances d'*), 24.
Oiseau bleu (Conte de l'), 55.
Oiseaux de chasse (Livre sur les), 102,
Oiselet (*L'*), 77.
Oisi, 127.
Oison (*Vie de saint*), 109.
Olivier, 33, 41.
Opéra-comique, 133.
Orange, 39.
Orange (*Prise d'*), 39, 42.
Ordre de chevalier (*L'*), 103.
Orient (Influence de l'), 65, 66, 70, 71, 73, 76, 101, 140, 145, 147, 150.
Orient (*Fleur des histoires d'*), 91.
Oriflamme, 35.
Orior, 118.
Orléanais, 5.
Orose, 95.
Orphée, 49.
Orson de Beauvais, 26.
Orthographe (Traités sur l'), 102.
Osmond, 100.
Outrée (Chanson d'), 124.
Outremer (*Histoire de la terre d'*), 91
Ovide, 40, 104, 111.
Owen (*Le chevalier*), 148.

P

Païen Gastinel, 145,
Païens de Maisières, 59
Pairs, 33. 38,
Paix aux Anglais (*La*), 108
Palamède, 63.
Palefroi (*Le vair*), 76.
Pamphile et Galatée, 68, 114.
Panthère d'amour (*La*), 67, 111.
Paon (*Parfait du*), 44.
Paon (*Restor du*), 44.
Paon (*Vœux du*), 44.
Pâques, 164, 166.
Paraboles évangéliques, 154.
Paraboles d'Eudes de Cherriton, 152.
Paradis (*Cour de*), 78.
Paradis (*Songe de*). 111, 156.
Paradis (*Voie de*), 111, 156.
Paradis d'amour, 111.
Parfait du Paon, 44.
Paris, 2, 5, 27, 33, 38, 57, 109, 117, 136, 137, 139, 152.
Paris (*Cris de*), 109.
Paris (*Eglises de*), 109.
Paris (*Enseignes de*), 109.
Paris (*Ordres de*), 109,
Paris (*Rues de*), 109.
Parodies, 31, 127.
Parodies pieuses, 124, 160.
Parténopeu, 47, 51.
Pas de Saladin (*Le*), 88.
Passion (Poèmes sur la), 139.
Passion dramatisée, 165.
Pastourelles, 122, 127, 133.
Patrice (*Purgatoire de saint*), 148.
Paul (*Vision de saint*), 144.
Péchés (*Manuel des*), 157.
Pèlerin (*Jeu du*), 121, 133.
Pèlerinage de Charlemagne, 22, 24, 27, 38.
Pèlerinage de Jésus-Christ, 156.
Pèlerinage de l'âme, 156.
Pèlerinage de la vie humaine, 156.
Pèlerinage de Renard, 83.
Pèlerinages, 91, 153.
Pèlerinages (Récits de), 91.
Péliarménus, 71.
Pélops, 49.

Pépin, 15, 18.
Perceforest, 64.
Perceval, 57, 59.
Perceval, 59, 60.
Perceval de Robert de Boron, 59, 50.
Père qui combat son fils, 54, 66.
Peredur, 59.
Pères (*Vies des*), 143, 145, 150
Périclès, 50.
Perlesvaus, 60, 62.
Perrin d'Angicourt, 128 (notes).
Personnelle (Satire), 107.
Personnifications, 110, 111, 155, 156.
Pétrarque, 115, 129.
Pharsale, 48.
Phèdre, 75, 79.
Philippe (Le chapelain), 98.
Philippe II, 103.
Philippe II (*Vie de*), 94.
Philippe IV, 113, 157.
Philippe d'Alsace, 57.
Philippe de Beaumanoir, 51, 68, 102, 128 (notes).
Philippe de Flandre, 59.
Philippe de Nanteuil, 89 *quater*, 124.
Philippe de Novare, 89 *ter*, 102, 103.
Philippe de Remi, *voir* Philippe de Beaumanoir.
Philippe de Than, 100.
Philippe Mousket, 96.
Philippopoli, 83.
Philomèle, 49.
Philosophes (*Dits des*), 103.
Philosophie (*Consolation de*), 103, 113.
Philosophie (*Petite*), 101.
Phyllis, 49.
Picardie, 5, 125.
Pierre 101, 147.
Pierre Alphonse, 73, 80.
Pierre Berçuire, 49.
Pierre d'Abernun, 101.
Pierre de Beauvais, 101.
Pierre de Fontaine, 102.
Pierre de Lantoft, 93.
Pierre de Peckham, 101.
Pierre de Provence, 51.
Pierre de Saint-Cloud, 44, 83.
Pierre du Riés, 138.
Pierre et le Jongleur (*Saint*), 78.
Pierre Gentien, 109.
Pierre le Mangeur, 136.
Placides et Timeo, 101.
Plaid (*Le petit*), 155.
Plaintes, 159.
Plenté (*La*), 73.
Poème moral, 145, 153.
Poire (*La*), 67.
Poitevins (Sons), 165.
Poitiers, 91.
Poitiers (*Le comte de*), 51.
Poitou, 44, 125, 165.
Politique (Satire), 108.
Ponce d'Aubon, 98.
Pont des morts, 61.
Pont-Sainte-Maxence, 149.
Pontieu (*La comtesse de*), 69.
Pontus et Sidoine, 68.
Poriier (Mathieu le), 111.
Portugal (Littérature française en), 37, 60, 64, 129.
Prédication, 73, 75, 81, 152.
Prêtre (*La Vessie au*), 73, 76.
Preux (*Les neuf*), 44.
Prières en vers, 162.
Privilège aux Bretons, 108.
Procédure, 153.
Prophètes du Christ (*Les*), 165.
Propriétés des choses (Traités des), 101.
Prose (Emploi de la), 22, 30, 63, 64, 94, 102.
Protésilaus, 47, 51.
Provençale (Littérature), 57, 66, 86, 117, 120, 121, 122, 125, 127, 129, 157.
Proverbes, 103.
Proverbes de Salomon, 152.
Provins, 105, 149.
Paudence, 110, 111, 114, 155.
Psaumes, 159.
Psautier de Cambridge, 159.
Psautier de Montebourg ou d'Oxford, 159.
Psautier en vers, 159.
Psautier lorrain, 159.
Psyché, 51.
Psychomachie, 110, 111, 114, 155.
Ptocholéon, 51.
Pui Notre Dame, 127, 168.
Puis, 127, 168
Purgatoire de saint Patrice, 148.
Pygmalion, 114.
Pyrame et Thisbé, 49.

Q

Quatre Sœurs (*Dit des*), 154.
Quête du saint graal, 60, 62.

R

Rabelais, 103.
Raganhard, 82.
Raguidel (*Vengeance de*), 59.
Rainaud, 118.
Rainouart, 40.
Rainouart (*Moniage*), 40, 42.
Raoul de Cambrai, 10, 20, 23, 25.
Raoul de Houdan, 58, 103, 111, 156.
Raoul de Soissons, 125.
Raschi, 102.
Reclus de Molliens (Le), 153.
Refrain, 117, 118.
Régime du corps, 102.
Reims, 97.
Reims (*Chronique de*), 97.
Reinaert de Vos, 83.
Reine qui tua son sénéchal (*La*), 150.
Remède d'amour, 104.
Remi (*Vie de saint*), 146.
Renard, 82.
Renard (*Couronnement de*), 84.
Renard (*Roman de*), 82.
Renard le contrefait, 84, 95.
Renard le nouveau, 84.
Renaud, 66.
Renaud, 124.
Renaud, 46.
Renaud, 147.
Renaud d'Andon, 105.
Renaud de Beaujeu, 58.
Renaud de Montauban, 25.
Renier, 28, 40, 42.
Renier de Genève, 41.
Rennes, 105.
Répétitions épiques, 36.
Résurrection, 166.
Résurrection (*Mystères de la*), 166.
Rêveries, 72.
Rhétorique (Chambres de), 127.
Richard Cœur de Lion, 69, 106, 120, 127, 128.
Richard Cœur de Lion, 69, 88.
Richard d'Annebaut, 102.
Richard de Fournival, 100, 128 (notes).
Richard de la Sainte-Trinité, 88.
Richard de Normandie, 35.
Richard de Semilli, 128 (notes).
Richard le beau, 66.
Richard le pèlerin, 86.
Richard sans peur, 69.
Richer, 146, 154.
Richeut, 82.
Richeut, 73.
Rigomer, 59.
Riote du monde, 105
Rioul (*Vengeance de*), 25.
Robert, 103.
Robert, 153.
Robert Biket, 55.
Robert d'Artois, 132.
Robert de Blois, 58, 103.
Robert de Boron, 59, 60, 62
Robert de Brunne, 157.
Robert de Clairi, 89.
Robert le Clerc, 153.
Robert de Gretham, 139, 152.
Robert le Diable, 69.
Robert le Magnifique, 93.
Robert Sainterel, 153.
Robin et Marion, 133.
Robin Hood, 69.
Roger, châtelain de Lille, 95.
Roger d'Argenteuil, 136.
Roi (Geste du), 23.
Rois (*Livres des*), 138.
Rois de France (*Chronique des*), 108.
Roland (*Chanson de*), 22, 24, 33, 37, 89.
Romains en Gaule, 6, 9.
Romains (Chants populaires des), 117.
Romains (*Faits des*), 95.
Roman, 8.
Roman des Romans, 153.
Romane rustique (Langue), 9.
Romans de chevalerie, en prose, 22.
Romans grecs, 43, 50.
Rome (Satires contre), 108.
Romulus, 79, 80.
Roncevaux, 33, 37, 24.
Rondeaux, 121, 130.
Rose (*Dit de la*), 111.
Rose (*Roman de la*), 104, 111, 115, 156.
Rote, 13, 55.
Rotrouenge, 120.
Rou (*Roman de*), 93.
Rufin, 145.
Rustebeuf, 5, 76, 106, 107, 108, 109, 110, 127, 147, 149, 156, 168.
Rusticien de Pise, 64, 91.

S

Sacristine (*La*), 142
Sages (*Les Sept*), 50, 71, 73.
Saint-Cloud, 44.
Saint-Pair, 93.
Saint-Pol, 51, 94.
Saint-Quentin, 89 *bis*.
Sainte-More (Benoit de).
Saintonge, 94.
Saints (Vies des), 144, 146, 148, 149, 167.
Saints celtiques, 148.
Saisnes (*Chanson des*), 21, 24.
Saladin, 87, 88, 103.
Salluste, 95.
Salomon, 152.
Salomon (Légendes sur), 51, 138, 150.
Salomon et Marcoul, 103, 138.
Salut d'amour, 126.
Samson de Nanteuil, 152.
Sarrazin, 109.
Sauvage, 103.
Sauveur (*Vengeance du*), 140.
Saxons, 15.
Schiller, 150.
Scholastica (*Historia*), 136.
Scipion (*Songe de*), 111.
Scôpas, 14.
Sébile, 24, 27.
Secret des secrets, 101.
Sénéchal (*Le méchant*), 150.
Sénèque, 103.
Senlis, 94.
Sentier battu (*Le*), 73, 77.
Sept Dormants (Légende des), 145.
Séquences, 146.
Serments de Strasbourg, 310.
Sermons, 73, 75, 81, 152.
Sermons en vers, 153.
Servais Copale, 101.
Serventois, 120.
Shakspeare, 45, 50, 51, 66.
Sicile, 129.
Sidrac, 101.
Signes du jugement (*Les quinze*), 151.
Silli (Le moine de), 108.
Simon, 44.
Simon, 144.
Simon de Compiègne, 101.
Simon de Fraisne, 103, 147.
Simon de Pouille, 41.
Sœurs (*Dit des quatre*), 154.
Soignies, 128.
Soissons, 125, 142.
Solin, 101.
Somme le Roi, 157.
Sone de Nansai, 68 (notes).
Songe, 111, 114, 115, 155, 156.
Sonnet, 125.
Souhait insensé (*Le*), 76.
Spagne (*Entrée de*), 32.
Sphère (*Traité de la*), 101.
Stabat Mater, 159
Stace, 47.
Statue (Le fiancé de la), 143.
Stratonice, 51.
Suétone, 94.
Sulpice Sévère, 145.
Syrie, 91.

T

Table Ronde, 51, 58.
Table Ronde (Romans de la), 53-61, 104, 111.
Taillefer, 35.
Tambourin (Joueurs de), 106.
Tancré, 40.
Tapisseries, 132.
Tençon, 126.
Terre Sainte (*Livre de la*), 91.
Tervagant, 151.
Testament (Ancien), 138.
Testament (Nouveau), 139, 140.
Testament de Jean de Meun, 113.
Thaïs (*Vie de sainte*), 145.
Thaon, 100.
Théâtre du moyen âge, 166.
Thèbes, 47.
Théophile (Légende de), 143.
Théophile (*Miracle de*), 168.
Thomas, 56.
Thomas Becket (*Vie de saint*), 101, 149.
Thomas de Cantimpré, 101.
Thomas Malory, 64.
Tibaud d'Amiens, 162,
Tibaud de Champagne, 89 *quater*, 125, 127, 128, 129.
Tibaud V de Navarre, 98.
Tibaud de Provins (*Vie de saint*), 149.
Tidorel, 55.
Tiolet, 55, 56.

Tironiennes (Notes), 152.
Tobie, 138.
Toile (Chansons de), 118.
Tombeor Nostre Dame (*Le*), 143.
Torec, 58.
Tortu (*Miracles de saint*), 109.
Touraine, 45, 145.
Tournai, 96, 134.
Tournoi (*Le chevalier que Marie remplace au*), 143.
Tournoiement d'Antéchrist, 111, 155.
Tournoiement des dames, 108.
Tournois, 134.
Tournois de Chauvenci, 109.
Tours, 145.
Traîtres (Geste des), 23.
Trajan (Légende de l'âme de), 145.
Trébor (*Enseignements*), 103.
Trente (*Le Combat des*), 30.
Trésor (*Livre du*), 101.
Tresses (*Les*), 76.
Triolet, 121, 130.
Tripartition, 125.
Tristan, 55.
Tristan, 56, 57.
Tristan (*La Folie de*), 56.
Tristan en prose, 56, 63, 64.
Tristan de Nanteuil, 28.
Troie (Légende de), 45, 50, 92, 95.
Troie (*Roman de*), 45.
Troies, 49, 57, 84, 102, 149.
Troies (Élégie juive de), 149.
Troies (Le clerc de), 84.
Troïlus, 45.
Troubadours, 125, 126, 129.
Trouveurs, 426.
Troyennes des nations européennes (Origines), 45.
Trubert, 70.
Tuin, 48.
Tungdal, 148.
Turold, 33, 35.
Turpin (l'archevêque), 33.
Turpin (*Chronique de*), 34, 37; les traductions françaises, 94.

U

Ulrich de Zatzikhoven, 61.
Unicorne (*Dit de l'*), 154.
Université de Paris, 108, 127.
Urbain (*Pitié d'*), 103.
Usurier (*Patenôtre à l'*), 106.
Usuriers, 106.

V

Valaud, 13.
Valenciennes, 80, 138, 141.
Valentin et Orson, 28.
Valerius (Julius), 44.
Valet à tout faire (*Le*), 109.
Valet qui d'aise à malaise se met (*Le*), 76.
Varenne, 51.
Vaud, 37.
Vaudoi (*Les Droits au clerc de*), 103.
Végèce, 102, 103.
Vengeance de Raguidel, 59.
Vengeance de Rioul, 25.
Vengeance du Sauveur, 140.
Vénus, 143.
Vénus (*La déesse*), 104.
Vénus d'Ille (*La*), 143.
Vergi (*La Châtelaine de*), 68.
Vérité (*Dit de*), 22, 109.
Vers (Emploi des), 22, 109.
Versification (Remarques sur la), 8, 21, 22, 31, 36, 37, 44, 45, 52, 82, 96, 105, 108, 109, 113, 117, 118, 123, 133, 137, 138, 129, 140, 142, 145, 147, 148, 149, 153, 154, 155, 157, 162, 167, 168.
Vertus cardinales (*Traité des quatre*), 103.
Veuve (*La*), 76.
Vézien, 40.
Vices et des Vertus (*Bataille des*), 155.
Vie humaine (*Pèlerinage de la*), 156.
Vieille dans le *Roman de la Rose* (La), 114.
Vielle, 20, 106, 166.
Vierges folles (*Mystère des*), 165.
Vies des Pères, 143, 145, 150.
Vies des saints, voir Saints.
Vigne (*Dit de la*), 154.
Vilain (*L'âme du*), 76, 78.
Vilain de Bailleul (*Le*), 76.
Vilain de Farbu (*Le*), 76.
Vilain Mire (*Le*), 77.
Vilain qui conquit paradis (*Le*), 78.
Vilainnengouste, 103.
Vilains, 74, 77, 78, 106.
Vilains (*Les vingt-quatre manières de*), 106.

Villard de Honnecourt, 102.
Villehardouin, 89.
Villon, 127.
Vin (Pièces sur le), 109, 110.
Vin (*Dit du bon*), 109.
Vincent de Beauvais, 101, 153.
Vins (*Dispute des*), 110.
Vins de l'année (*Les*), 109.
Violette (*La*), 5t, 59, 67.
Virelai, vireli, 121.
Virgile, 36, 46, 50.
Vitri-sur-Seine, 150.
Vivien, 40, 41.
Vivien (*Chevalerie de*), 40, 42.
Vivien (*Enfances de*), 41.
Voleur (Légende du), 149.
Voltaire, 113, 150.
Volucraire, 100.

W

Wace, 54, 63, 93, 141, 147.
Walah, 53.
Waldef, 68.
Wallon, 145, 153, 158.
Watreford, 95.
Watriquet de Couvin, 75, 103.
Wilham de Wadington, 153, 157, 167.
Wirnt de Gravenberg, 58.
Wolfram d'Eschenbach, 59.

Y

Yon, 25.
Ywenec, 55.

Z

Zadig, 150.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT V
AVANT-PROPOS IX
INTRODUCTION (§§ 1-17) 1

PREMIÈRE PARTIE

LITTÉRATURE PROFANE 35

SECTION I. — LITTÉRATURE NARRATIVE 35

CHAP. I. — L'Épopée nationale (§§ 18-42) 35
— II. — Imitation de l'Antiquité (§§ 43-49) 77
— III. — Romans grecs et byzantins (§§ 50-52) 86
— IV. — Romans bretons (§§ 53-64) 92
— V. — Romans d'aventure (§§ 65-71) 112
— VI. — Fableaux (§§ 72-78) 118
— VII. — Fable ésopique et Roman de Renard (§§ 79-84). 126
— VIII. — L'Histoire (§§ 85-98) 133

SECTION II. — LITTÉRATURE DIDACTIQUE 157

CHAP. I. — Littérature scientifique (§§ 100-102) 157
— II. — Littérature morale (§§ 103-104) 165
— III. — Littérature satirique (§§ 105-108) 169
— IV. — Littérature descriptive et plaisante (§§ 109-110). 174
— V. — Le Roman de la Rose (§§ 111-115) 178

SECTION III. — LITTÉRATURE LYRIQUE 191

CHAP. I. — Poésie lyrique purement française (§§ 118-124). 193
— II. — Poésie lyrique d'orgine provençale (§§ 125-130). 199

SECTION IV. — LITTÉRATURE DRAMATIQUE (§§ 131-134)..... 209

DEUXIÈME PARTIE

LITTÉRATURE RELIGIEUSE..... 215

SECTION I. — LITTÉRATURE NARRATIVE.... 217
CHAP. I. — Traductions intégrales de la Bible (§§ 136-137). 217
— II. — L'histoire juive (§ 138)..... 219
— III. — L'histoire évangélique (§§ 139-140)..... 221
— IV. — La légende de la Vierge (§§ 141-143)..... 225
— V. — Les légendes hagiographiques (§§ 144-149).... 230
— VI. — Contes dévots (§§ 150-151)..... 241

SECTION II. — LITTÉRATURE DIDACTIQUE (§§ 152-158)..... 245

SECTION III. — LITTÉRATURE LYRIQUE (§§ 159-163)..... 257

SECTION IV. — LITTÉRATURE DRAMATIQUE (§§ 164-168)..... 261

TABLEAU CHRONOLOGIQUE..... 271
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES..... 283
TABLE ALPHABÉTIQUE..... 331
TABLE DES MATIÈRES..... 351

9203. — Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 7-27.

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La Poésie du Moyen âge. Leçons et Lectures. Deux volumes.
1re série. Un vol. in-16, broché.
2e série. Un vol. in-16, broché.

La Littérature française au Moyen âge. Un vol. in-16, broché.

François Villon (*Collection des Grands Écrivains français*). Un vol. in-16, broché.

Chanson de Roland. Extraits publiés avec une introduction, des observations grammaticales, un glossaire et des notes. Un vol. petit in-16, cartonné.

Chrestomathie du Moyen âge, par MM. Gaston Paris, de l'Académie française, et E. Langlois, professeur à l'Université de Lille. Un vol. petit in-16, cartonné.

Extraits des Chroniqueurs français (*Villehardouin*, *Joinville*, *Froissart*, *Commines*), publiés avec des notices, des notes, un appendice. un glossaire des termes techniques et une carte, par MM. Gaston Paris, de l'Académie française, et Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Un vol. petit in-16, cartonné.

Récits extraits des prosateurs et poètes du Moyen âge, mis en français moderne. Livre de lecture ou d'explication cursive, publié avec une introduction, des notices et des notes. Un vol. petit in-16, cartonné.

9203. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 7-27.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
AU MOYEN AGE